



Ent 41
tab 1st
no 9



M. DCCLXXII

Signt. Top.

Est. 71

Tab. 1

Num. 9

No 402.

HISTOIRE

DU

BAS-EMPIRE,

EN COMMENÇANT

A CONSTANTIN LE GRAND.

PAR MONSIEUR LE BEAU,

*Professeur Émérite en L'UNIVERSITÉ de Paris,
Professeur d'Éloquence au COLLÈGE ROYAL, Secré-
taire ordinaire de MONSIEUR LE DUC
D'ORLÉANS, & Secrétaire perpétuel de L'ACADÉMIE
ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-
LETTRES.*

TOME TROISIÈME.



A PARIS,

Chez DESAINT & SAILLANT, rue Saint
Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collège.

M. DCC. LIX.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

HISTOIRE

DE

LE EMPIRE

EN COMMENÇANT

A CONSTANTIN LE GRAND

PAR M. DE LAUNAY

Le sieur de Launay a été un des plus célèbres historiens de son siècle. Son ouvrage sur l'empire de Constantin le Grand est un des plus importants de son genre. Il a été traduit en plusieurs langues.

TOME TROISIEME.



A PARIS,

Chez DESAINTE & GAILLARD, rue de la Harpe, vis-à-vis le Collège de la Sorbonne.

M. DCC. LXX.

chez la Citoyenne & la Citoyenne.



SOMMAIRE

D U

ONZIEME LIVRE.

I. *C*ONDUITE impénétrable de Julien dans la révolution qui l'éleve à l'Empire. **II.** Ursicin disgracié. **III.** Constance rappelle de la Gaule une partie des troupes. **IV.** Expédition de Lupicin contre les Écossais. **V.** Julien se dispose à obéir. **VI.** Murmures des soldats & des habitans. **VII.** Julien reçoit les troupes à Paris. **VIII.** Julien proclamé Auguste. **IX.** Il résiste & se rend enfin au désir des soldats. **X.** Péril de Julien. **XI.** Il harangue les soldats. **XII.** Clémence de Julien envers les Officiers de Constance. **XIII.**

Tome III.

A

2 SOMMAIRE DU LIV. XI.

Lettres de Julien à Constance. xiv.
Constance refuse tout accommodement.
xv. *Les soldats s'opposent à l'exécution des ordres de Constance.* xvi. *Lettres & députations inutiles de part & d'autre.* xvii. *Expédition de Julien contre les Attuariens.* xviii. *Mort d'Hélène femme de Julien.* xix. *Singare prise par Sapor.* xx. *Prise de Bézabde.* xxi. *Retraite de Sapor.* xxii. *Dédicace de sainte Sophie.* xxiii. *Constance en Mésopotamie.* xxiv. *Siège de Bézabde.* xxv. *Vigoureuse résistance.* xxvi. *Constance leve le siège.* xxvii. *Fin malheureuse d'Amphilo-chius.* xxviii. *Mort d'Eusébie, & mariage de Faustine.* xxix. *Constance se dispose à retourner contre les Perses.* xxx. *Il s'assure de l'Afrique.* xxxi. *Il passe en Mésopotamie.* xxxii. *Julien se détermine à faire la guerre à Constance.* xxxiii. *Les Allemands reprennent les armes.* xxxiv. *Prise*

SOMMAIRE DU LIV. XI. 3

de Vadomaire. xxxv. Julien fait prêter le serment à ses troupes. xxxvi. Dispositions de Julien. xxxvii. Marche de Julien jusqu'à Sirmium. xxxviii. Il s'empare de cette ville. xxxix. Il se rend maître du Pas de Sucques. xl. L'Italie & la Grèce se déclarent pour lui. xli. Il fait profession ouverte d'idolatrie. xlii. Bienfaits qu'il répand sur les Provinces. xliiii. Il prend soin de la ville de Rome. xliv. Révolte de deux légions. xlv. Siège d'Aquilée. xlvi. Inquiétudes de Julien. xlvii. Constance revient à Antioche. xlviii. Mort de Constance. xlix. Ses bonnes & ses mauvaises qualités. l. Dernieres loix de Constance.





HISTOIRE DU BAS-EMPIRE.

LIVRE ONZIEME.

CONSTANCE.



A conduite de Julien dans la Gaule avoit été jusqu'alors irréprochable. Chéri des peuples, redouté des barbares, il avoit délivré la province des vexations domestiques & des incursions étrangères. La révolution qui va suivre répand sur sa vertu un violent soupçon d'hypocrisie. Il est difficile de sonder la profondeur de cet esprit

CONSTAN-
CE.

An. 360.
I.

Conduite
impénétrable
de Julien
dans la révo-
lution qui l'é-
leve à l'Em-
pire.

CONSTAN-
CE.
An. 360.

diffimulé. Le glaive qui avoit brillé à ses yeux dès son enfance, & qu'il voyoit sans cesse suspendu sur sa tête, l'avoit trop bien instruit à se contre-faire. Entre les Auteurs anciens les uns s'étudient à le justifier; ils prétendent qu'il n'accepta qu'à regret le titre d'Auguste: les autres l'accusent de rébellion. Ceux-là sont adoreurs de Julien, ainsi que de ses divinités; ceux-ci, dont le témoignage est d'ailleurs très-respectable, ne voient jamais en lui que l'ennemi du vrai Dieu. Les ressorts qui produisirent ce changement de scène, sont inconnus. Si Julien fut criminel, il sçut si bien s'envelopper, que l'œil critique & impartial de la postérité ne peut du moins avec évidence démêler l'artifice. Il paroît cependant que s'il ne fit rien pour se procurer le diadème, il ne fit pas tout ce qu'il auroit pû pour se défendre de l'accepter. Un esprit tel que le sien étoit bien capable de trouver des moyens plus efficaces. De plus, les manifestes qu'il répandit ensuite contre Constance, décelent une haine invétérée, qu'il avoit sçu

déguiser jusqu'à composer en l'honneur de ce prince les panégyriques les plus outrés. Cette fausseté de caractère le rend légitimement suspect; le flatteur déjà perfide n'a qu'un pas à faire pour devenir rébelle. Je vais exposer les circonstances de ce fameux événement : c'est au lecteur à juger, & à donner aux faits les qualifications qu'ils méritent.

Constance étant pour la dixième fois Consul, & Julien pour la troisième, les préparatifs de Sapor allar-
moient l'Empire. Ce prince toujours animé par Antonin & par Craugase, menaçoit de nouveau la frontière. L'empereur, comme s'il eût été d'intelligence avec les Perses, laissoit échapper ses ressources, à mesure qu'il voyoit croître le péril. Il commença par éloigner pour toujours Ursicin, le seul guerrier capable de résister aux Perses. Dès que ce général fut revenu à la Cour, ses anciens ennemis l'attaquèrent, d'abord par des censures qu'ils hazardoient fourdement, ensuite par des calomnies qu'ils débitaient avec hardiesse. L'empereur

CONSTAN-
CE.
An. 360.

II.
Ursicin dis-
gracié.
Amm. l. 20.
c. 2.

CONSTAN-
CE.
An. 360.

crédule & accoutumé à ne voir que par les yeux d'autrui, nomma commissaires pour informer de sa conduite, Arbétion, l'auteur secret de ces intrigues, & Florence maître des offices & différent du préfet de la Gaule. Ils avoient ordre de l'interroger sur les causes de la prise d'Amide. Ursicin n'avoit pas de peine à prouver qu'on ne devoit attribuer cette disgrâce qu'à la lacheté de Sabinien. Mais ses raisons n'étoient pas même écoutées. Les commissaires, de crainte d'offenser le grand chambellan, dont Sabinien étoit la créature, n'évitoient rien tant que de découvrir la vérité; & à dessein de s'en écarter comme d'un écueil dangereux, ils se jettoient dans des discussions frivoles & étrangères. Ursicin naturellement vif & impatient, fatigué de cet indigne manége, ne put se contenir: *Quoique l'empereur me méprise,* dit-il, *au point de ne daigner m'entendre, l'affaire est assez importante pour n'être pas abandonnée à la discrétion de ses eunuques: c'est à lui seul qu'il appartient d'en connoître & de*

punir les coupables. En attendant qu'il s'y détermine, faites lui sçavoir que tandis qu'il déplore la perte d'Amide, il se forme sur la Mésopotamie un nouvel orage, qu'il ne pourra lui-même conjurer à la tête de toutes ses troupes.

CONSTAN-
CE.
An. 360.

Ces paroles hardies, envenimées encore par la malignité des délateurs, exciterent la colere de Constance : il fit cesser l'information ; & sans vouloir s'instruire de ce qu'on affectoit de lui cacher, il chassa Ursicin de la Cour, & le relégua dans ses terres. Agilon, qui n'étoit alors que commandant d'une des compagnies de la garde, fut revêtu de la charge importante de général de l'infanterie ; & Ursicin passa le reste de ses jours dans une obscurité plus fâcheuse pour l'état que pour lui-même.

Les intrigues de Cour venoient d'enlever à l'empereur le plus habile & le plus fidèle de ses généraux ; sa propre imprudence lui enleva la moitié de l'empire. Lucien avoit été envoyé en Gaule pour y tenir la place de Salluste ; mais il n'étoit pas capable de le remplacer dans le cœur de

III.
Constance rappelle de la Gaule une partie des troupes.
*Amm. l. 20. c. 4.
Jul. ad Ath. Lib. or. 10.
12.
Zof. l. 3.*

CONSTAN-
CE.
An. 360.

Julien. Ennemi secret de ce prince, il se joignit à Florence & à la cabale de la Cour pour déterminer l'empereur à rappeler le César, ou du moins à le désarmer, en lui retirant ses meilleures troupes. La jalousie de Constance appuya ces conseils pernicieux. Il fit partir Décence secrétaire d'Etat avec ordre de lui amener les Erules, les Bataves, & deux légions Gauloises renommées pour leur bravoure, avec trois cents hommes choisis dans chacun des autres corps. C'étoit toute la force de l'armée de Julien. Ces troupes devoient se rendre en diligence à Constantinople, pour marcher contre les Perses au commencement du printems. Les ordres étoient adressés à Lupicin. Constance en envoyoit d'autres à Gintonius Sintula grand écuyer de Julien; il le chargeoit de choisir les plus braves des soldats de la garde, & de les amener lui-même. Il n'écrivit à Julien que pour lui enjoindre de presser l'exécution de ses volontés.

IV.
Expédition
de Lupicin
contre les
Ecollois.

Lupicin n'étoit pas alors en Gaule, Julien l'avoit fait passer avec quel-

ques troupes dans la Grande Bretagne, pour arrêter les incursions des Ecoſſois & des Pictes, qui s'étant tenus tranquilles pendant dix-sept ans depuis l'expédition de Constant, recommençoient leurs ravages. Lupicin partit de Boulogne au milieu de l'hiver, aborda à Rutupies, aujourd'hui le port de Richborow, & se rendit à Londres. Ce général ſçavoit la guerre; mais c'étoit un homme hautain, fanfaron, aussi avare que cruel.

Décence en l'absence de Lupicin se mit en devoir d'exécuter les ordres de Constance. Sintula qui ne cherchoit qu'à signaler son zele pour avancer sa fortune, s'acquitta d'abord de sa commission à la rigueur: après avoir choisi l'élite des troupes qui gardoient la personne de Julien, il se mit en marche à leur tête. Il s'agissoit de faire partir le reste, dispersé en différens quartiers d'hiver. On étoit alors à la fin du mois de Mars. Julien après avoir protesté qu'il étoit parfaitement soumis aux volontés de l'empereur, représenta seulement qu'on ne pouvoit sans injustice, ni

CONSTAN-
CE.

An. 360.

Amm. l. 20.

c. 1.

Cellar. Geog.

l. 2. c. 4. art.

23.

V.

Julien se
dispose à
obéir.

Amm. l. 20.

c. 4.

Jul. ad Ath.

Lib. or. 10.

12.

Zof. l. 3.

CONSTAN-
CE.
An. 360.

même fans péril entreprendre de faire partir les Erules & les Bataves, qui ne s'étoient donnés à lui qu'à condition qu'on ne leur feroit jamais passer les Alpes : il ajouta qu'en leur manquant de parole, on se privoit à jamais du secours des étrangers, qui ne viendroient plus offrir leurs services. Ses raisons n'étant pas écoutées, il se trouvoit dans un grand embarras : s'il obéissoit, il dégarniffoit la province qui restoit presque sans défense exposée aux insultes des barbares : s'il refusoit d'obéir, il s'attiroit l'indignation de l'empereur. C'étoit-là le moment critique, qui devoit amener la révolution. On ne voit pas que Julien ait fait à l'empereur aucune remontrance, ni qu'il ait pris aucune mesure pour disposer les esprits à obéir. Du moins il ne mit en œuvre que de foibles expédiens, qui ne pouvoient produire d'autre effet que de le garantir de toute imputation. Il envoya ordre à Lupicin de revenir ; il invita Florence à se rendre auprès de lui pour l'aider de ses conseils. Celui-ci étoit le premier

auteur de tous ces troubles; & pour se mettre à couvert des suites, il s'étoit retiré à Vienne sous prétexte d'y amasser des vivres. Il refusa constamment de quitter cette ville. En vain le César lui écrivit des lettres pressantes; en vain il protesta que si Florence s'obstinoit dans son refus, il alloit renoncer à la qualité de César: qu'il aimoit mieux s'abandonner à la merci de ses ennemis, que d'encourir le reproche d'avoir laissé perdre une si belle province. Dans le manifeste qu'il adressa quelque tems après aux Athéniens, il prend les Dieux à témoins qu'il pensoit en effet sérieusement alors à se dépouiller de sa dignité & à s'éloigner entièrement des affaires.

CONSTAN-
CE.
An. 360.

Pendant ces délais une main incon- nue fit courir dans le quartier des deux légions Gauloises un libelle rempli d'invectives contre Constance, & de plaintes sur le déplorable sort des soldats, qu'on exiloit, disoit-on, comme des criminels, aux extrémités de la terre: *Nous allons donc abandonner à une nouvelle captivité nos enfans & nos femmes, que nous*

VI.
Murmures
des soldats &
des habitans.

CONSTAN-
CE.
An. 360.

avons rachetés au prix de tant de sang.
Ce libelle féditieux effraya les officiers attachés à l'empereur : les principaux étoient Nébride, Pentade, Décence. Ils presserent plus vivement Julien de faire partir les troupes, pour ne pas donner à ces murmures le tems de s'accroître & d'éclater par une révolte. Julien persistoit dans la résolution d'attendre Florence & Lupicin. On lui représenta que c'étoit le moyen de fortifier les soupçons de l'empereur ; que s'il attendoit ces deux officiers, Constance leur attribuerait tout le mérite de l'obéissance. Il se rendit à ces instances. Il n'étoit plus question que de la route qu'on feroit tenir aux soldats. Julien n'étoit pas d'avis qu'on les fît passer par la ville de Paris, où il étoit alors : on devoit craindre que la vûe d'un Prince qu'ils chérissent & dont on les forçoit de s'éloigner, n'échauffât leurs esprits. Décence prétendoit au contraire que Julien seul étoit capable de les calmer & de les porter à la soumission. Julien céda encore sur ce point important, dont il paroît ce-

pendant qu'il étoit le maître. On envoya donc aux divers corps de troupes l'ordre de se rassembler à Paris. Au premier mouvement qu'elles firent, toute la Gaule s'ébranla : l'air retentissoit de cris confus ; c'étoit une désolation générale. On croyoit déjà voir les barbares rentrer dans la province, & y rapporter tous les désastres, dont elle venoit d'être délivrée. Les femmes des soldats éperdues & éplorées, leur présentant leurs enfans à la mammelle, les conjuroient à grands cris de ne les pas abandonner : les chemins étoient bordés d'une multitude de tout âge & de tout sexe, qui les supplioit de rester, & de conserver le fruit de leurs travaux. Au milieu de ces gémissemens & de ces larmes, les soldats à la fois attendris & pleins d'une indignation secrète arrivèrent à Paris.

A leur approche, Julien alla au-devant d'eux. C'étoit un honneur que les empereurs mêmes avoient coutume de faire aux légions, quand elles se rendoient auprès de leur personne. Il les reçut dans une plaine aux por-

CONSTAN-
CE.
An. 360.

VII.
Julien re-
çoit les trou-
ps à Paris.

CONSTAN-
CE.
An. 360.

tes de la ville. Là étant monté sur un tribunal, il donna des éloges à ceux qu'il connoissoit ; il leur rappela les belles actions qu'il leur avoit vû faire : *Ce n'est pas à nous*, leur disoit-il, *à délibérer sur l'obéissance que nous devons aux ordres de l'empereur : vous allez combattre sous ses yeux ; c'est-là que vos services trouveront des récompenses proportionnées à votre valeur & au pouvoir du souverain : préparez-vous à ce voyage, qui vous conduit à la gloire.* Les soldats l'écoutèrent en silence, & sans donner aucune des marques ordinaires de leur approbation. Il traita magnifiquement les officiers, & les combla de présens. Ils se retirèrent sous leurs tentes, sensiblement affligés de quitter leur patrie & un chef si bienfaisant. Ils séjournèrent le lendemain, comme pour se disposer à partir ; mais ils passèrent le jour à concerter ensemble tant officiers que soldats. Julien, s'il en faut croire ses protestations & ses sermens, n'avoit aucune connoissance de leur dessein.

VIII.
Julien proclamé Auguste.

Au commencement de la nuit les

foldats prennent les armes : ils envi-
 ronnent le palais ; c'étoit celui qu'on
 a nommé depuis le palais des Ther-
 mes. Ils se rendent maîtres de toutes
 les ifsuës ; ils proclament Julien Au-
 gufte, & demandent par des cris re-
 doublés, qu'il forte, qu'il fe montre.
 Julien repositoit dans un appartement
 voifin de celui de fa femme: felon le
 récit qu'il fait de cet événement , il
 s'éveille en fursaut, il apprend avec
 étonnement le fujet de cette émeute :
 incertain de ce qu'il doit faire, il s'a-
 dresse à Jupiter : comme le tumulte
 au-dehors, la frayeur au-dedans du
 palais croiffoient à tous les momens,
 il prie ce Dieu de lui manifefter fa vo-
 lonté par quelque figne ; & Jupiter
 lui fit, dit-il, connoître auffi-tôt qu'il
 ne devoit pas réfifter au defir des fol-
 dats. A l'entendre, il ne fut pas auffi
 facile que Jupiter ; il s'obftina à fe
 tenir renfermé le refte de la nuit. Au
 point du jour les foldats enfoncent les
 portes ; ils entrent l'épée à la main,
 & le forcent de fortir. Dès qu'il pa-
 roît ; tous de concert le faluent du ti-
 tre d'Augufte avec des acclamations
 réitérées.

CONSTAN-
 CE.
 An. 360.

CONSTAN-
CE.

An. 360.

IX.

Il résiste &
se rend enfin
au désir des
soldats.

Julien par ses paroles, par ses mouvemens, par toutes les marques d'un refus opiniâtre se défendoit de l'empressement des soldats. Tantôt il témoignoît de l'indignation, tantôt il leur tendoit les bras & les conjuroit avec larmes de ne pas deshonorer par une rébellion tant de glorieuses victoires : *Calmez vos esprits, s'écrioit-il; sans allumer les feux d'une guerre civile, sans changer la face de l'Etat, vous obtiendrez ce que vous désirez; puisque vous ne pouvez vous résoudre à quitter votre patrie, retournez dans vos quartiers: je vous suis garant que vous ne passerez pas les Alpes; je me charge de justifier vos alarmes auprès de l'empereur, dont la bonté écouterà vos remontrances.* Ces paroles, loin de rallentir leur ardeur, semblent l'embraser davantage. Tous redoublent leurs cris: déjà une si longue résistance excite leur colere; les menaces se mêlent aux acclamations. Enfin Julien se laisse vaincre. On l'éleve sur un pavois; on le prie de ceindre le diadème. Comme il protestoit qu'il n'en avoit point, on

s'écrie qu'il peut employer à cet usage le collier ou l'ornement de tête de sa femme ; quelques-uns même s'empresrent à lui former un diadème avec les courroyes d'un cheval. Julien rejetant des parures si indécentes, un officier nommé Maurus lui présenta son collier, qu'il fut obligé d'accepter & de mettre sur sa tête. Aussi-tôt, pour se conformer à la coutume observée par les Augustes à leur avènement à l'empire, il promit cinq pièces d'or & une livre d'argent pour chaque soldat. C'est ainsi que Julien fut revêtu de la puissance souveraine. Quoiqu'il ne manquât ni d'éloquence ni de vigueur, sa résistance ne fut pas aussi efficace que l'avoit été celle du généreux Germanicus, dont la fermeté inébranlable dans son devoir avoit bien sçu repousser les efforts d'une armée qui s'obstinoit avec fureur à lui faire accepter le titre d'Auguste. Julien racontoit depuis à ses amis, que cette nuit même il avoit vû en songe le génie de l'empire, qui lui avoit dit d'un ton de reproche : *Julien, il y a long-tems que*

CONSTAN-
CE.
An. 360.

CONSTAN-
CE.
An. 360.

je me tiens à l'entrée de ta maison ; dans l'intention d'accroître ta dignité & ta fortune ; tu m'as plusieurs fois rebuté : si tu ne me reçois pas aujourd'hui que je suis appuyé de tant de suffrages , je m'éloignerai à regret : mais n'oublie pas que je ne dois demeurer auprès de toi que peu de tems.

X.
Péril de Ju-
lien.

Julien se renferma dans le palais, sans vouloir ni porter le diadème, ni recevoir aucune visite, ni s'occuper d'aucune affaire. Il étoit, dit-il, accablé de douleur & de confusion ; il se reprochoit en soupirant de n'être pas demeuré jusqu'à la fin fidele à Constance. Tandis qu'un morne silence régnoit autour de lui, les amis de Constance profitent de ce moment pour tramer un complot ; ils distribuent de l'argent aux soldats, à dessein de les soulever contre le nouvel empereur, ou du moins de les diviser. Ils avoient déjà gagné un eunuque de la chambre, lorsqu'un officier du palais vient avec effroi en donner avis ; & comme Julien ne paroïssoit pas l'écouter, cet officier va jeter l'alarme parmi les troupes, en criant

de toutes ses forces : *Au secours ,
soldats , citoyens , étrangers ; ne
trahissez pas celui que vous venez
de nommer Auguste.* Ammien Mar-
cellin ajoute , que pour émouvoir
plus vivement les esprits , il s'é-
cria qu'on venoit d'assassiner l'empereur.
Aussi-tôt les soldats accourent
au palais ; ils s'y jettent en foule ,
les armes à la main : les gardes & les
officiers de Julien croyant que cette
irruption soudaine étoit l'effet d'une
seconde révolution , se dispersent fai-
sis d'effroi , & ne pensent qu'à se sau-
ver. Les soldats pénètrent jusqu'à
l'appartement du Prince ; ravis de
le trouver plein de vie , ils ne peu-
vent retenir les transports de leur
joie ; ils s'empressent à l'envi de lui
baïser la main , de le ferrer entre leurs
bras ; & passant rapidement de ces
mouvemens de tendresse à ceux de
la fureur & de la vengeance , ils de-
mandent la mort des conjurés , ils
les cherchent pour les massacrer. Le
premier usage que Julien fit de son
autorité , fut de déclarer qu'il pre-
noit sous sa sauve-garde ceux qu'on

CONSTAN-
CE.
An. 360.

CONSTAN-
CE.
An. 360.

regardoit comme ses ennemis ; qu'il ne permettroit pas qu'on leur fit aucun mal, ni qu'on les outrageât, même de paroles: *Songez, disoit-il, qu'ils sont mes sujets ; que je suis leur empereur ; ménagez mon honneur & le vôtre ; vous deviendriez des rebelles, & je ne serois moi-même qu'un tyran & un usurpateur, si votre zèle pour moi se signaloit par des meurtres, & s'il en couloit une goutte de sang pour m'élever à l'empire.* Ces paroles prononcées d'un ton ferme & absolu désarmèrent les soldats. Julien donna la vie à l'eunuque qui s'étoit chargé de le faire périr. Les amis de Constance rassurés par ces marques de clémence, mais tremblans encore de l'idée du péril dont ils étoient à peine échappés, viennent se jeter à ses pieds ; ils l'entourent ; ils ne peuvent exprimer que par leur silence & par leurs larmes la reconnoissance dont ils sont pénétrés à l'égard d'un prince si bon & si généreux.

XI.

Il harangue
les soldats.
*Amm. l. 20.
c. 6.*

Les troupes que conduisoit Sinitula, ne s'éloignoient qu'à regret. Au premier moment qu'elles apprirent ce

qui se passoit à Paris, elles retournerent sur leurs pas & vinrent rejoindre leurs camarades. Leur chef fut obligé de les suivre. Le lendemain de leur arrivée, au point du jour, le prince fit assembler toute l'armée dans le champ de Mars; c'étoit une plaine destinée aux exercices, vers l'endroit où fut depuis bâtie la porte de S. Victor. S'étant rendu en ce lieu avec toute la pompe de sa nouvelle dignité, environné des aigles Romaines & d'une garde nombreuse, il monta sur un tribunal. Après un silence de quelques momens, pendant lesquels il considéroit leur contenance, où il voyoit éclatter l'ardeur & la joie, il leur parla en ces termes: « Braves & fidèles défenseurs de l'Etat & de ma personne, après vous être tant de fois exposés avec moi pour le salut de ces provinces, vous avez couronné mon zele en m'élevant au comble des grandeurs; je dois à mon tour récompenser le vôtre. Presque au sortir de l'enfance, revêtu de la pourpre qui ne m'étoit donnée que comme une vaine parure, la pro-

CONSTAN-
CE.
An. 360.

CONSTAN-
CE.

AN. 360.

» vidence des Dieux, vous le sçavez ;
 » me mit entre vos mains. Depuis ce
 » moment jamais je ne me suis écarté
 » des loix étroites que je m'étois im-
 » posées ; & mon exemple vous a
 » dicté vos devoirs. Toujours à votre
 » tête, dans une province désolée, sur
 » une terre teinte du sang de ses ha-
 » bitans, couverte des ruines & des
 » cendres de ses villes, lorsque tant
 » de nations féroces, le fer & le feu
 » à la main, nous enveloppoient de
 » toutes parts, j'ai partagé tous vos
 » travaux, tous vos périls. Combien
 » de fois dans la saison même où la
 » rigueur du froid suspend les opéra-
 » tions de la guerre sur terre & sur
 » mer, avons-nous relancé jusques
 » dans leurs affreuses retraites les Al-
 » lemands auparavant indomptés !
 » Souvenez-vous de ce jour glorieux
 » qui éclaira votre victoire dans les
 » plaines de Strasbourg, & qui rendit
 » pour toujours à la Gaule son an-
 » cienne liberté. Vous me vîtes alors
 » braver mille fois la mort ; & je vous
 » vis pleins de force & de courage
 » terrasser des ennemis désespérés. Je
 » les

» vis tomber sous vos coups ou se
 » précipiter dans le fleuve; & nous
 » ne laissâmes sur le champ de bataille
 » qu'un petit nombre des nôtres, plus
 » dignes de nos éloges que de nos
 » larmes, & que nous honorâmes
 » par des funérailles plus glorieuses
 » pour eux que la pompe d'un triom-
 » phe. Après tant d'actions célèbres
 » ne craignez pas que votre mémoire
 » périclite jamais. Il ne nous reste plus
 » à vous & à moi qu'une chose à fai-
 » re; à vous de maintenir votre ou-
 » vrage & de défendre contre ses en-
 » nemis celui que vous avez élevé;
 » à moi, de payer vos services, &
 » d'écarter les intrigues qui pour-
 » roient vous frustrer des récompen-
 » ses qui vous sont dûes. Je déclare
 » donc aujourd'hui comme une loi
 » irrévocable, & je vous en prends
 » à témoins, que désormais personne
 » ne pourra sur aucune autre recom-
 » mandation que celle de ses services,
 » obtenir aucun office civil ni mili-
 » taire; & que quiconque osera sol-
 » liciter pour un autre une pareille
 » faveur, ne remportera que la honte

CONSTAN-
 CE.
 An. 360.

CONSTAN-
CE.
An. 360.

» d'un refus. » Ce discours anima le courage des simples foldats, qui se voyoient depuis longtems exclus des emplois militaires & des récompenses : tous unanimement applaudirent par des cris de joie, en frappant de leurs piques sur leurs boucliers. Mais cette loi nouvelle gênoit l'ambition des officiers ; & pour essayer de la détruire dès sa naissance, les chefs des deux légions Gauloises qui venoient de se signaler en faveur de Julien, lui demanderent sur le champ même des gouvernemens pour leurs commissaires des vivres. Julien de son côté saisit cette première occasion d'affermir sa loi par un exemple : leur demande fut rejettée ; & ils furent assez raisonnables pour ne pas s'en offenser.

XII.

Clémence de Julien envers les Officiers de Constance.

Amm. l. 20.

c. 8. 9.

Jul. ad *Ath.*

Dès le commencement des troubles, Décence avoit repris la route de Constantinople. Florence qui jusqu'alors étoit resté à Vienne, craignant le juste ressentiment de Julien, laissa sa famille en Gaule, & se rendit auprès de Constance à petites journées. Dès qu'il fut arrivé

à la Cour, il affecta de rendre Julien très-criminel, autant pour se disculper lui-même, que pour flatter la colere de l'empereur. Julien voulant lui faire connoître qu'il auroit été disposé à lui pardonner, lui renvoya tout ce qui lui appartenoit : il donna ordre de fournir à sa famille des voitures publiques avec une escorte jusqu'aux frontieres de la Gaule. Lupicin n'étoit pas encore revenu de la grande Bretagne. Dans la crainte que ce caractère hautain & turbulent ne suscitât de nouveaux troubles, s'il apprenoit ce qui s'étoit passé en Gaule, Julien fit garder le port de Boulogne, avec défense de permettre à personne de s'embarquer. Lupicin fut arrêté à son retour : on se contenta de le garder à vûe, sans lui faire d'ailleurs aucun mauvais traitement.

CONSTAN-
CE.
An. 360.

Le nouvel empereur n'étoit pas sans inquiétude. Il souhaitoit d'épargner à l'empire les horreurs d'une guerre civile ; mais il n'espéroit aucun accommodement de la part d'un prince jaloux, & accoutumé à le mé-

XIII.

Lettres de
Julien à Con-
stance.

Amm. l. 20.
c. 5.

Jul. ad Ath.

Vict. Epit.

Zof. l. 3.

Zon. t. 2. p.

21.

CONSTAN-
CE.
An. 360.

priser. Cependant pour n'avoir rien à se reprocher, il prit le parti de lui envoyer des députés chargés d'une lettre, dans laquelle il ne prenoit que le titre de César. Il lui exposoit avec une modeste assurance ses services, ses travaux, ses succès passés; la violence que les soldats lui avoient faite; sa résistance qu'il avoit portée jusqu'à se voir au péril de sa vie: qu'il ne s'étoit enfin rendu que dans la crainte que les soldats ne se donnassent un autre empereur moins capable de ménagement, & dans l'espérance de les ramener à leur devoir: il les excusoit eux-mêmes de ce qu'ils s'étoient lassés de n'avoir à leur tête qu'un César, ou plutôt un fantôme qui n'avoit le pouvoir ni de récompenser leurs services, ni même de leur faire payer leur solde, dont ils étoient privés: que l'ordre qu'on leur avoit signifié de se séparer de leurs femmes & de leurs enfans pour marcher aux extrémités de l'orient, avoit achevé de révolter des hommes accoutumés à des climats froids, & qui manquoient des choses les plus nécessaires pour un

si long voyage. Il prévenoit ensuite Constance contre les rapports calomnieux de ses ennemis : promettant de lui rester toujours intérieurement soumis, il lui représentoit qu'il étoit d'une nécessité indispensable qu'ils partageassent ensemble le titre de la puissance souveraine. Il s'engageoit à lui fournir tous les ans des chevaux d'Espagne, à lui envoyer des Germains de grande taille pour composer sa garde, & à recevoir de sa main les préfets du prétoire ; mais il vouloit être le maître de choisir les autres officiers tant civils que militaires, & les gardes de sa personne. Il l'avertissoit qu'en vain voudroit-il arracher de leur pais les troupes Gauloises, pour les traîner sur les frontieres de la Perse ; qu'il seroit impossible de les déterminer à quitter la défense de leur patrie tant de fois ravagée & exposée plus que tout le reste de l'empire aux invasions des barbares. Il finissoit par lui faire sentir en peu de mots, quels malheurs la discorde des princes étoit capable de produire. Ammien Marcellin ajoute, ce que Julien n'a garde

CONSTAN-
CE.
An. 360.

CONSTAN-
CE.
An. 360.

d'exprimer dans ses écrits, qu'à ces lettres qui devoient être publiques, il en avoit joint de secrettes, pleines de reproches & d'aigreur. Pentade grand maître des offices, affidé à Julien, & différent de cet autre Pentade son ennemi, dont nous avons parlé plusieurs fois, & Euthérius grand chambellan, furent chargés de ces dépêches, avec un plein pouvoir de traiter des conditions de l'accommodement. Julien rapporte qu'il engagea ses troupes à promettre avec serment de se contenir dans les bornes de la soumission, si Constance approuvoit le passé, & s'il leur permettoit de rester tranquilles dans la Gaule; & que toute l'armée en corps écrivit à ce prince pour le supplier de maintenir la paix & la bonne intelligence avec son nouveau collègue.

XIV.
Constance
refuse tout
accommode-
ment.
Amm. l. 20.
c. 9.
Jul. ad Ath.
Liban. or. 12.
Vict. Epit.
Zof. l. 3.
Zon. t. 2. p.
21.

Les députés de Julien rencontrèrent de grandes difficultés dans leur voyage. Les magistrats de l'Italie & de l'Illyrie, instruits du soulèvement de la Gaule, les arrêtoient à tous les passages. Enfin après avoir surmonté ces obstacles, ils passerent le Bosphore

& se rendirent auprès de Constance à Césarée de Cappadoce. Ce prince marchoit vers la Perse, & il étoit déjà arrivée dans cette ville. En recevant la nouvelle de la révolte, il avoit d'abord balancé sur le parti qu'il devoit prendre: mais, de l'avis de son conseil, il s'étoit déterminé à se débarrasser premièrement de la guerre des Perses, pour venir ensuite tomber sur Julien avec toutes ses forces. La vûe des députés & la lecture de leurs dépêches rallumerent tout son courroux; & lançant sur eux des regards terribles & qui sembloient leur annoncer la mort, il les chassa de sa présence, leur défendit de reparoître devant lui, & ne tarda pas à les congédier. Il les fit accompagner de Léonas questeur du palais, qu'il chargea de sa réponse. C'étoit un politique prudent & circonspect, le même qui l'année précédente avoit assisté de la part de l'empereur au Concile de Séleucie. Julien lui fit à Paris un accueil très-honorable: il lut avec empressement la lettre de Constance: elle contenoit des repro-

CONSTAN-
CE.
An. 360.

 CONSTAN-

CE.

An. 360.

ches de ce que, sans attendre son consentement, il avoit commencé par avilir le nom d'Auguste, en le recevant d'une troupe de séditieux. Constance lui conseilloit de déposer une dignité dont le titre étoit si vicieux & si mal fondé, & de reprendre celle qu'il tenoit de son empereur: il ajoutoit que Julien ne devoit pas avoir oublié ce qu'il devoit à Constance, qui après l'avoir nourri & élevé dans son enfance, lorsqu'il étoit dépourvû de toute autre ressource, l'avoit ensuite honoré de la qualité de César. A ces mots Julien ne put retenir son indignation: *Eh! quel est celui, s'écria-t-il, qui m'avoit enlevé toutes mes ressources? Quel est celui qui m'avoit rendu orphelin? N'est-il pas lui-même le meurtrier de mon pere? Ignore-t-il qu'en rappelant ce funeste souvenir, il r'ouvre une plaie cruelle dont il est l'auteur?* Léonas le pria de vouloir bien entendre les ordres de Constance sur la nomination des nouveaux officiers. Ce prince, comme s'il eût encore été le maître, nommoit préfet du prétoire le questeur

Nébride en la place de Florence ; il donnoit la charge de maître des offices au Secrétaire Félix ; il dispoſoit à ſon gré des autres emplois. Avant qu'il eût reçu la nouvelle du ſoulevement , il avoit déjà nommé Gumoaire lieutenant général pour remplacer Lupicin qu'il rappeloit. Julien renvoya au lendemain la déciſion de tous ces articles : *Je renoncerai de bon cœur au titre d'Auguſte*, ajouta-t-il , *ſi c'eſt la volonté des légions : rendez-vous demain à l'aſſemblée & rapportez-y votre lettre.* Le queſteur craignant pour ſa vie , le ſupplioit de ne point communiquer aux troupes la lettre de l'empereur : *Je ne veux prendre aucun parti*, répondit Julien , *ſans conſulter mes ſoldats ; mais je vous promets ſureté pour votre perſonne.*

Le lendemain Julien ſe rendit au champ de Mars à la tête de ſes troupes. Pour rendre ſon cortége plus nombreux , il avoit aſſemblé tout le peuple de la ville. Il monta ſur un tribunal élevé , & ordonna à Léonas de produire la lettre de l'empereur & d'en faire la lecture. Dès qu'il en fut

CONSTAN-
CE.
An. 360.

XV:

Les ſoldats
s'oppoſent à
l'exécution
des ordres de
Conſtance.

CONSTAN-
CE.

An. 360.

venu à l'endroit où Constance rédui-
soit Julien au simple titre de César, on
l'interrompit par mille cris; on répé-
toit de toutes parts : *Julien Auguste ;*
c'est le vœu de la province , de l'armée ,
de l'Etat même, qu'il a relevé, mais qui
crainc encore les insultes des barbares.
Léonas restoit tremblant & glacé d'ef-
froi. Julien l'ayant rassuré le congédia
après lui avoir fait expédier une ré-
ponse , dans laquelle il ne ménageoit
plus l'empereur ; il lui reprochoit le
massacre de sa famille , & le menaçoit
de venger la mort de tant d'innocen-
tes victimes. Cependant pour exécu-
ter une des conditions qu'il avoit lui-
même proposées ; entre les officiers
nommés par Constance , il accepta
Nébride en qualité de préfet du pré-
toire : il conféra les autres emplois à
des personnes dont l'attachement lui
étoit connu : il avoit déjà nommé
grand maître des offices Anatolius au-
paravant maître des requêtes.

XVI.
Lettres &
députations
inutiles de
part & d'au-

Il y eut encore de part & d'autre
plusieurs lettres & plusieurs députa-
tions. Zosime dit que Julien offroit à
Constance de quitter le diadème, s'il

l'exigeoit ainsi , & de se contenter de la qualité de César : mais que Constance n'écoutant que sa colere, répondit aux envoyés, que si Julien vouloit sauver sa vie, il falloit que renonçant au titre même de César, & se réduisant au rang de simple particulier, il s'abandonnât à la clémence de l'empereur : que c'étoit l'unique moyen d'éviter le châtement que méritoit son attentat. Ce même auteur dit que Julien ayant reçu cette réponse en présence de son armée s'écria, qu'il aimoit mieux remettre sa cause entre les mains des Dieux, que dans celles de Constance. Ce récit est démenti par Julien lui-même, qui rapporte que Constance continua de lui donner dans ses lettres le titre de César ; il en paroît même offensé ; il ajoute que l'empereur lui envoya Epictete qu'il appelle évêque des Gaules, mais, qui, selon l'apparence étoit cet Arien dont nous avons parlé, évêque de Centumcelles en Italie : ce député lui promettoit la vie de la part de l'empereur, sans s'expliquer sur le rang qu'il tiendrait dans la suite.

CONSTAN-
CE.
An. 360.

CONSTAN-
CE.
An 360.

Julien répondit qu'il ne comptoit nullement sur les paroles de Constance, & qu'il étoit résolu de conserver le titre d'Auguste, tant pour ne point compromettre son honneur, que pour ne pas abandonner ses amis à la vengeance d'un prince sanguinaire, dont tout l'univers, disoit-il, avoit ressenti la cruauté.

XVII.

Expédition
de Julien
contre les At-
tuariens.

*Amm. l. 20.
c. 10. l. 21.
c. 1.*

*Jul. ad Ath.
& Epist. 38.*

*Till. art. 57.
& note 47.*

*Cæs. de bel.
Gal. l. 1. c.*

33.

Ce nouveau député ne trouva plus Julien à Paris. Il en étoit parti après avoir congédié Léonas; & pour tenir ses soldats en haleine autant que pour maintenir sa réputation, il marchoit à la tête de toutes ses forces vers la seconde Germanie & s'approchoit de Cleves. Ayant pour la quatrième fois passé le Rhin, il tomba tout à coup sur le país des Attuariens, nation Françoisé, naturellement inquiète, & qui ravageoit alors plus hardiment que jamais les frontieres de la Gaule. Ce peuple habitoit les bords de la Lippe vers les país de Cleves & de Munster. Comme ils n'étoient pas sur leurs gardes, parce qu'ils croyoient les chemins impraticables, & qu'ils ne se souvenoient pas qu'aucun prince

eût jamais pénétré dans leurs païs, ils ne firent pas longue résistance. On en massacra, on en prit un grand nombre. Les autres demanderent la paix. Julien pour la procurer aux Gaulois voisins, l'accorda à ces barbares aux conditions qu'il voulut. Cette expédition dura trois mois. Le vainqueur revint le long du Rhin jusqu'à Bâle, visitant avec soin toutes les places de la frontiere, & les mettant en état de défense. Il en reprit plusieurs dont les barbares étoient encore les maîtres, en sorte qu'il ne leur resta pas un pouce de terrain dans toute l'étendue de la Gaule. Julien passa par Besançon. Ce n'étoit en ce tems-là qu'une petite ville, nouvellement rebâtie sur la pointe d'un rocher presque inaccessible, défendue d'une bonne muraille, & environnée de la riviere du Doux. Au tems de César c'étoit une ville considérable; elle avoit subsisté dans sa splendeur jusqu'au regne d'Aurélien, après lequel elle avoit été détruite par les Allemands. De Besançon, Julien vint passer l'hiver à Vienne. Il y prit le

CONSTANTIN.
 CE.
 An. 360.

CONSTAN-
CE.
An. 360.

diadème orné de pierreries, s'étant contenté jusqu'alors d'une simple couronne, ou plutôt d'un bandeau sans aucun ornement. Il célébra par des spectacles publics la fin de la cinquième année depuis qu'il avoit été nommé César.

XVIII.

Mort d'Hé-
lene, femme
de Julien.

Amm. l. 21.
c. 1. & *ibi* *Va-*
les. & l. 25.

c. 4.
Jul. ep. 40.
Mamert.

pan. c. 13.
Lib. or. 12.
Greg. Naz.

or. 4.
Zon. t. 2. p.
22.

Adr. t. 1. p.
303.

Du Cange *fa-*
mil. Byz. p.
52.

M. l'Abbé de
la Bletterie,
vie de Julien.

l. 3. p. 184 &
185. *Voyez*
aussi ses re-
marques sur
le Misopogon.

p. 103.

Ce fut dans ce séjour qu'il perdit sa femme Hélène. Selon quelques auteurs, elle mourut dans le palais. D'autres disent qu'il l'avoit répudiée; quelques-uns même prétendent qu'il s'en défit par le poison. Ces deux dernières opinions n'ont rien de vraisemblable. Le corps d'Hélène fut porté à Rome, & enterré sur le chemin de Nomente, dans la même sépulture où l'on avoit déposé sa sœur Constantine, femme de Galus. Elle ne laissa point d'enfans à Julien. Un passage d'une lettre de ce prince, dans lequel il parle du nourricier de ses enfans, n'est pas assez précis pour prouver qu'il eût des enfans légitimes, ni pour le faire accuser d'en avoir eu de naturels. Il est possible que par un effet de bienveillance particulière, il ait ho-

noré de ce nom des enfans qui ne lui appartenoient que par sa tendresse, & par le soin qu'il en prenoit. Les payens lui attribuent une chasteté sans reproche ; & Saint Grégoire de Nazianze qui ne l'épargne pas, ne jette sur cet article que des soupçons. Il disoit lui-même d'après un ancien poëte : *Que la chasteté est dans les mœurs ce que la tête est dans une belle statue, & que l'incontinence suffit pour déparer la plus belle vie.* Ce qu'il y a de certain, c'est qu'étant à la fleur de l'âge lorsqu'il perdit Hélène, il résista aux instances de ses amis, qui le pressoient de se remarier pour se donner des successeurs dignes de lui & de l'empire : *Et c'est, repartit Julien, cette raison même qui m'empêche de suivre votre conseil ; je crains trop de laisser des héritiers indignes de l'empire & de moi.*

CONSTAN-
CF.
An. 360.

Pendant que les provinces d'oc-

XX.
Singare prise par Sapor.
Amm. l. 20.
c. 6.
Cellar. Geog.
l. 3. c. 13. art.
20.

cident se détachent de Constance par l'élection de Julien, Sapor lui enlevoit deux places importantes dans la Mésopotamie. Le Roi de Perse ayant passé le Tigre à la tête d'une

CONSTAN-
CE.
AN. 360.

nombreuse armée, vint mettre le siège devant Singare. Cette ville, voisine du Tigre, à quarante milles de Nisibe, étoit défendue par deux légions & par un grand nombre d'habitans aguerris. A la nouvelle de la marche des Perses, un corps considérable de cavalerie vint encore s'y renfermer. Elle étoit fournie de toutes les provisions nécessaires pour soutenir un long siège. Dès qu'on eut avis de l'approche de l'armée ennemie, on fit sur les remparts des amas de pierres, on mit les machines en batterie. Les soldats & les habitans garnirent les tours & les murailles, bien déterminés à se défendre contre les plus rudes assauts. Le Roi leur ayant d'abord offert, mais sans succès, une capitulation honorable, fit reposer ses troupes le reste du jour. Le lendemain au lever du soleil, il donna le signal de l'attaque par un drapeau de couleur de feu élevé sur sa tente. Aussi-tôt toute l'armée se mit en mouvement : les uns portant des échelles environnent la ville: les autres dressent les machines: d'autres cou-

verts de clayes & de madriers s'ap-
 prochent pour battre les murs. Les
 assiégés les reçoivent avec courage ;
 les pierres, les javelots, les balles de
 plomb lancées avec la fronde, les tor-
 ches ardentes ne cessent de pleuvoir
 du haut des murailles. L'attaque &
 la résistance s'opiniatroient de jour
 en jour. Les plus grands efforts des
 assiégeans se portèrent contre une
 tour ronde, nouvellement rebâtie :
 c'étoit par-là que les Romains avoient
 depuis peu repris la ville. Un énorme
 bélier battoit cette tour avec furie ;
 & le ciment qui n'avoit pas encore
 eu le tems de se durcir, ni de pren-
 dre une consistance solide, rendoit
 les pierres plus faciles à déjoindre &
 à ébranler. Les assiégés de leur côté
 avoient réuni en cet endroit leurs
 principales forces ; ils n'épargnoient
 ni le fer, ni le feu, ni leur propre
 vie. Enfin après plusieurs jours d'at-
 taque, la tour tombe avec un horri-
 ble fracas ; elle ensevelit sous ses rui-
 nes une partie de ses défenseurs ; les
 autres prennent la fuite. Les Perses
 se jettent dans la ville par cette bré-

CONSTAN-
 CE.
 An. 360.

CONSTAN-
CE.
An. 360.

che en pouffant des cris affreux : le soldat dans sa fureur égorge les premiers qu'il rencontre. Mais Sapor arrête le carnage ; il fait prisonniers les habitans avec la garnison, & détruit la ville. Elle fut rebâtie dans la suite. Conquise autrefois par Trajan, devenue colonie Romaine, toujours disputée entre les Romains & les Perses auxquels elle servoit alternativement de barriere, elle coutoit plus de sang à ses possesseurs qu'elle ne leur procuroit d'avantage : aussi difficile à secourir qu'à prendre, parce qu'elle étoit située sur un terrain sterile. Elle subsiste encore aujourd'hui sous le nom de Sinjar dans Al-gezire qui est l'ancienne Mésopotamie. Les prisonniers chargés de chaînes furent conduits aux extrémités de la Perse.

XX.

Prise de Bé-
zabde.
*Amm. l. 20.
c. 7. & ibi
Vales.
Oriens Christ.
t. 2. p. 1003.*

Sapor s'éloigna de Nisibe. Il se souvenoit des pertes qu'il avoit reçues devant cette ville, trois fois attaquée sans succès. Il avoit d'autant moins d'espérance d'y réussir, qu'elle étoit alors défendue par un corps d'armée considérable, qui campoit sous ses murailles. S'étant donc dé-

tourné sur la droite , il marcha vers Bézabde. C'étoit une place forte CONSTAN-
 dans le pays nommé Zabdicène, si- CE.
 tuée sur une hauteur au bord du Ti- An. 360.
 gre, & munie d'un double mur dans
 les endroits les plus accessibles. Les
 Macédoniens lui avoient autrefois
 donné le nom de Phénique ; & les
 Romains l'avoient décorée du titre
 de ville municipale. La garnison étoit
 composée de trois légions , & d'un
 grand nombre d'archers du pays.
 Sapor l'ayant environnée de son
 camp , vint en personne la recon-
 noître au milieu d'un gros de cava-
 lerie, & s'avança jusqu'au bord du
 fossé. Une décharge de pierres & de
 fleches qui partirent des remparts ,
 l'obligea bientôt à regagner son
 camp. Les hérauts qu'il envoya en-
 suite pour sommer la ville de se ren-
 dre , n'auroient pas été mieux reçus ,
 s'ils n'avoient eu la précaution d'ame-
 ner avec eux plusieurs prisonniers
 de Singare : dans la crainte de tuer
 ceux-ci , on n'osa tirer sur les hé-
 rauts ; mais on ne leur rendit aucune

CONSTAN-
CE.
An. 360.

réponse. Après vingt-quatre heures de repos, l'attaque commença. Elle fut dans toutes les circonstances semblable à celle de Singare; la ville fut prise de la même manière par la chute d'une tour abbatue à coups de bélier. Ce qu'il y eut de singulier, c'est que le troisième jour du siège, pendant que Sapor faisoit reposer ses troupes, l'évêque nommé Héliodore se montrant sur la muraille, fit signe qu'il vouloit parler au roi. On lui promit sûreté; on le conduisit à la tente de Sapor. Le prélat essaya de le fléchir par la vûe des pertes qu'il venoit de recevoir, & des suites qui seroient peut-être encore plus funestes. Sapor obstiné dans sa colere jura qu'il ne leveroit le siège, qu'après avoir vû périr le dernier de ses soldats. Cette entrevûe donna lieu de soupçonner l'évêque d'avoir par une indigne trahison fourni à Sapor des éclaircissemens sur l'état de la place. Mais, selon Ammien Marcellin, ce soupçon étoit injuste. Ce qui le fit naître, c'est qu'on observa que

depuis l'entrevûe, les Perses, ne s'attachèrent qu'aux endroits les plus foibles. Le massacre y fut plus cruel qu'à Singare, parce que les habitans ne cessèrent pas de combattre lors même qu'ils virent l'ennemi dans la ville : ils ne céderent qu'à la multitude des Perses. On n'épargna ni les femmes, ni les enfans. La ville fut faccagée, & les Perses chargés de butin retournerent dans leur camp en poussant des cris de joie. Neuf mille prisonniers, qui échapperent au carnage, furent transplantés en Perse avec l'évêque & tout son clergé. On croit qu'ils continuerent d'y former un corps d'église sous Héliodore & sous Daufas, son successeur, qui reçut la couronne du martyre. Sapor qui désiroit depuis long-tems de se rendre maître de Bézabde, en fit réparer & fortifier les murailles ; il y établit des magasins, & y laissa une garnison choisie entre les plus nobles & les plus braves de ses guerriers. Il prévoyoit que les Romains feroient bien

CONSTAN-
CE.
An. 360.

CONSTAN- tôt les plus grands efforts pour recou-
CE. vrer une place si importante.

An. 360. Fier de ces succès, il s'empara de
XXI. plusieurs châteaux, & vint assiéger

Retraite de Virthe ou Birthe, ancienne forteresse
 Sapor. sur le Tigre. On disoit qu'elle avoit
Amm. ibid. été bâtie par Alexandre le grand. Elle
Cellar. Geog. étoit différente d'une ville du même
l. 3. c. 14. art. nom placée à l'occident de l'Euphrate.
45. & c. 15. En lisant la description qu'Am-
art. 23. mien Marcellin fait des murailles de
 cette ville, on croit voir une de nos
 places modernes, flanquée de bastions.
 Un grand nombre de machines en dé-
 fendoit les approches. Ce fut le terme
 des conquêtes de Sapor. En vain mit-
 il en œuvre les promesses, les mena-
 ces, toute la force & toute l'ardeur de
 ses troupes. Il fut contraint de se re-
 tirer avec plus de perte pour lui que
 pour les assiégés, & il repassa le Tigre.

XXII.

Dédicace premiers mouvemens de Sapor, il
 de Ste Sophie. avoit levé des recrues & assemblé ses
Amm. l. 20. troupes. Il demanda même du secours
c. 8. aux Gots en leur offrant une grosse
Hier. chron. solde. Maximien Galere avoit déjà
Idace.
Soc. l. 2. c.
20. & 42.

employé contre les Perses les troupes de cette nation. Avant que de sortir de Constantinople l'empereur célébra le quinzième de Février la dédicace de la grande église, qu'il avoit fait bâtir auprès de celle de la paix: il les renferma toutes deux dans la même enceinte & n'en fit qu'une seule église, consacrée à la Sagesse divine sous le nom de Ste. Sophie. Elle fut depuis rebâtie par Justinien avec magnificence. L'Arien Eudoxe nouvellement élevé sur le siège de Constantinople, qui présidoit à cette solennité, la deshonna par les impiétés qu'il eut la hardiesse de débiter devant le peuple dans la chaire de vérité; & l'empereur se rendit plus coupable en tolérant ces blasphèmes, qu'il n'eut de mérite à enrichir cette église d'ornemens précieux, & à répandre à cette occasion des libéralités sur le clergé, sur les vierges, sur les veuves consacrées à Dieu, & sur les hôpitaux.

Il prit ensuite sa route par la Cappadoce, où les députés de Julien vinrent le trouver à Césarée, comme nous l'avons raconté. Il y fit venir

CONSTAN-
CE.

An. 360.

Chron. Alex.

Du Cange in

Const. Christ.

l. 3. c. 2.

XXVIII.

Constante
en Mésopotamie.

CONSTAN-
CE.

An. 360.

Amm. l. 20.

c. 11.

Ath. ad So-
lit.

Cod. Th. l.

11. tit. 1. leg.

2.

Arface, roi d'Arménie. L'empereur informé que les Perses s'efforçoient par toute sorte d'artifices & même de menaces de détacher ce prince de l'alliance des Romains, lui rendit de grands honneurs; & pour l'attacher par des nœuds plus étroits, il lui fit épouser Olympias fille d'Ablave, qui avoit autrefois été fiancée à Constant, & qui porta en mariage à Arface de grands domaines qu'elle possédoit dans l'empire. Ce mariage fut assez généralement désapprouvé. On pensoit que Constance manquoit à la mémoire de son frere; on le blamoit d'avoir livré entre les bras d'un prince barbare une épouse que Constant s'étoit destinée. Arface, après avoir plusieurs fois protesté avec serment qu'il perdrait la vie plutôt que de renoncer à l'alliance des Romains, retourna dans ses états, comblé de présens pour lui & pour toute sa suite. Constance continua sa route par Mélitine, ville de la petite Arménie. Ayant passé l'Euphrate à Samosate, il vint à Edesse. Il y resta long-tems pour attendre les divers corps de troupes

troupes qui s'y rendoient, & les provisions de vivres dont il faisoit de grands amas. Il n'en partit qu'après l'équinoxe d'automne, & il prit le chemin d'Amide. A la vue de cette ville malheureuse, qui n'étoit plus qu'un monceau de pierres & de cendres, il ne put retenir ses larmes. Le trésorier de l'épargne, nommé Urfule, qui se trouvoit à ses côtés, attendri d'un si triste spectacle, s'écria: *Voilà donc avec quel courage nos soldats défendent nos villes, tandis que l'empire s'épuise pour payer leurs services.* Cette parole piqua vivement les soldats: elle fut dans la suite, sinon la vraie cause, du moins le prétexte du massacre d'Urfule.

L'empereur arrivé près de Bézabde, entoura son camp d'une palissade & d'un fossé profond. Il trouva les breches réparées & la place en état de défense. Il fit d'abord proposer à la garnison le choix d'être renvoyée en Perse, ou de prendre parti dans ses troupes. Comme elle étoit composée de noblesse qui se piquoit de valeur, ces conditions furent re-

CONSTAN-
CE.
An. 360.

XXIV.
Siège de
Bézabde.
*Amm. l. 30.
c. 11.*

CONSTAN-
CE.
An. 360.

jettées avec mépris. Les Romains partagés en différens corps, investirent la place, & s'avancerent à petits pas. Mais les pierres dont les assiégés les accabloient, briserent leurs boucliers, rompirent leur ordonnance, & les obligerent à s'éloigner. Après un jour de repos, ils se rapprochent avec précaution & tentent un assaut général. Les assiégés ayant tendu sur les murailles de grands rideaux de poil de chèvre qui les déroboient à la vue de l'ennemi, ne se montroient que pour lancer des pierres & des javelots. Ils jettoient sur les mantelets établis au pied du mur des tonneaux remplis de cailloux, des meules de moulin, des fragmens de colonnes, qui écrasoient de leur poids & les machines & les soldats. D'autre part, les assiégeans abbattoient à coups de traits, à coups de fronde tous ceux qui se présentoient à la défense des remparts : ils travailloient sans cesse à élever leurs terrasses ; le siège devenoit de jour en jour plus meurtrier. L'ardeur des soldats Romains multiplioit leurs pertes ; pour se faire remarquer

de l'empereur dont ils espéroient récompense, ils quittoient leurs casques & s'exposoient la tête nue aux coups des ennemis. Ce qui allarmoît le plus les assiégés, c'étoit un bélier d'une énorme grosseur. Les Perses s'en étoient servis plus de cent ans auparavant pour battre les murailles d'Antioche, lorsqu'ils s'en étoient rendus maîtres du tems de Valérien: à leur retour ils l'avoient laissé dans la ville de Carres. Constance l'ayant fait démonter pour en faciliter le transport, le remit en batterie au pied d'une tour. Chaque coup qu'il portoit, ébranloit la tour jusqu'aux fondemens, & glaçoit d'effroi les habitans. On s'efforçoit d'y mettre le feu; on lançoit pour cet effet des traits enflammés; mais les Romains ayant eu la précaution d'enduire d'alun, ou d'envelopper de peaux & de haillons imbibés d'eau le bois de leurs batteries, le feu n'y trouvoit aucune prise. Les Perses, ne pouvant détruire cette terrible machine, réussirent à la rendre inutile. Dans le moment que le bélier venoit frapper la tour,

CONSTAN-
CE.
An. 360.

CONSTAN-
CE.
An. 360.

ils en faifirent la tête avec de longs cordages, & le tinrent fi fortement affujetti, qu'il étoit impossible de le retirer en arriere & de le mettre en branle. En même tems ils verfoient deffus à grands flots le bitume & la poix ardente.

XXV.
Vigoureuse
résistance.

Déjà les terrasses s'élevoient à la hauteur des murs. Les affiégés voyant leur perte assurée, s'ils ne redou- bloient leurs efforts, font une fu- rieuse sortie : ils chargent avec vi- gueur les premiers bataillons & lan- cent sur les machines des torches & des matieres enflammées. Après un combat opiniâtre, on les re- pousse dans la place. Les fleches & les pierres volent fans cesse des ter- rasses sur les murs : on s'empresse d'u- ne part à mettre le feu aux tours, de l'autre à l'éteindre. Les Perses & les Romains également défespé- rés de leurs pertes, sortent en grand nombre les uns de la ville, les au- tres de leur camp : ceux-là armés de de fer & de feu réduisent en cen- dres toutes les machines. On ne put sauver que le gros bélier à de-

mi brûlé : une troupe de braves soldats vint à bout de le dégager en rompant par des secouffes redoublées les cordages qui le tenoient attaché à la muraille. Les deux partis enveloppés de flamme & de fumée se battoient en aveugles & confondoient leurs coups : la nuit les sépara. Les Romains après quelques momens de repos reculerent leur camp, pour n'être plus exposés à des attaques si précipitées. Leurs terrasses étoient achevées, & surmontoient les murs. Ils y établirent deux ballistes, en état de foudroyer la ville. Avant le point du jour, s'étant partagés en trois corps, ils s'avancent au son des trompettes, portant des échelles & tous les instrumens alors en usage pour saper & démolir les murs. On fait en même tems de part & d'autre des décharges de fleches. Mais ce qui incommodoit le plus les assiégés, c'étoient les deux ballistes placées sur la terrasse. Résolus de périr ou de détruire ces machines meurtrieres, ils ne laissent dans la place que le nombre nécessaire pour la dé-

CONSTAN-
CE.

An. 360.

CONSTAN-
CE.
An. 360.

fense; les autres sortent secretement par une poterne éloignée de la vûe de l'ennemi, & fondent tout-à-coup les armes à la main, suivis d'une seconde troupe qui portoit des torches allumées. Ceux-ci pendant l'ardeur du combat se coulent derriere leurs camarades & vont appliquer le feu à la terrasse, construite en grande partie de branches d'arbres, de joncs & de roseaux. La flamme s'éleve, la terrasse n'est bien-tôt qu'un grand bucher: les soldats Romains l'abandonnent, & sauvent avec peine leurs ballistes.

XXVI.

Constance
leve le siège.
Amm. ibid.
*Lib. pro tem-
plis.*
Jul. ad Ath.
Philost. l. 5.
c. 4.
Cod. Th. l. 7.
tit. 4. leg. 6.
Baron. ad an.
359.
Till. not. 46.

Le combat dura tout le jour. Sur le soir les deux partis s'étant retirés, Constance passa la nuit dans de violentes agitations. D'une part il sentoît l'importance de ne pas laisser les Perses maîtres d'une place qui faisoit de ce côté-là le plus fort boulevard de l'empire: de l'autre tous les ouvrages étoient ruinés, & la saison avancée. Il se détermina à tenir la place bloquée, espérant de la prendre par famine. C'étoit s'exposer à souffrir lui-même plus de maux qu'il n'en pouvoit faire aux assiégés:

son armée auroit été détruite avant qu'elle eût pu réduire la place. Bientôt de violens orages, la terre détrempee par des pluyes continuelles, le froid de l'hiver qui se faisoit sentir de plus en plus, les partis ennemis qui lui enlevoient ses convois, les murmures des soldats rebutés de tant de fatigues, l'obligerent à lever le siège. Couvert de honte, il revint passer le reste de l'hiver à Antioche. Il étoit le dix-septieme de Décembre à Hieraple en Syrie. Les Ariens attribuoient ces mauvais succès à l'exil de plusieurs de leurs évêques; les catholiques à la persécution suscitée contre les orthodoxes; les payens, à la destruction de leurs temples: & si l'on en croit Julien, Constance les regarda lui-même comme une punition du meurtre de ses proches, & sur-tout de Gallus, dont la fin tragique commençoit à lui causer des remords. Etrange condition de ce prince, que tous les partis & sa propre conscience elle-même trouvasent dans sa conduite de quoi l'accuser d'avoir mérité ses malheurs!

CONSTAN-
CE.
An. 360.

CONSTAN-
CE.

AN. 360.
XXVII.

Fin malheur-
reuse d'Am-
philochius.

Ann. l. 21.
6. 6.

Le jour de son arrivée, les principaux officiers de la ville & de la Cour s'empresferent, selon la coutume, à lui rendre leurs hommages. L'histoire qui se plaît à rapporter la ruine des favoris qui ont abusé de la confiance des princes, nous instruit à cette occasion de l'affront qu'essuya Amphilocheus, & de sa fin funeste. Il avoit été cause de la mort du jeune Constantin par la haine mortelle qu'il avoit inspirée contre lui à Constant son frere. Comme il s'avançoit avec assurance pour se présenter à l'empereur, il fut reconnu & repoussé : on murmuroit de sa hardiesse : on disoit hautement que ce fléau de la famille impériale ne méritoit pas de voir le jour : *Laissez-le approcher*, dit Constance, *je le crois coupable, mais il n'est pas convaincu : s'il est criminel, mes regards réveilleront les reproches de sa conscience : il sçaura bien se punir lui-même.* Le lendemain dans les jeux du Cirque Amphilocheus étoit assis vis-à-vis de l'empereur. Au cri qui s'éleva à la vûe d'un cocher célèbre, com-

me il se penchoit sur la balustrade, elle se rompit tout-à-coup ; & ce malheureux étant tombé dans l'arène avec plusieurs des spectateurs, fut trouvé mort sous les autres, qui tous n'étoient que légèrement blessés. Sur la foi de cet événement & sur celle des flatteurs, Constance se crut un grand prophete.

CONSTAN-
CE.
An. 360.

L'impératrice Eusébie étoit morte quelque tems auparavant. Sa mort est diversément racontée. Saint Jean Chrysostôme rapporte que cette princesse fiere & hautaine, désolée de se voir stérile, s'adressa à une femme, dont elle reçut des remèdes qui la conduisirent au tombeau. Constance, quoique foible & mal sain, se maria une troisieme fois. Il épousa Faustine, dont la famille est ignorée.

XXVIII.
Mort d'Eusébie, & mariage de Faustine.
Amm. ibid.
Chrysost. in epist. ad Phil. hom. 15. n^o.
5.
Zon. t. 2. p^o 23.
Cedren. t. 1^o p. 302.
Du Cange fam. Byz. p^o 48.

L'année suivante le consulat fut d'abord la récompense & enfin l'écueil de deux ambitieux, qui ne méritoient que des châtimens. Cette dignité avoit été promise à Taurus, s'il venoit à bout de corrompre les évêques assemblés à Rimini. Constan-

—
An. 361.
XXIX.
Constance se dispose à retourner contre les Perses & Idaces.

**CONSTAN-
CE.**

An. 361.

Amm. ibid. &

ibi Vales.

Hier. in vita

Hilarionis.

Baron. an.

362.

God. in Pro-

sop. Cod. Th.

t. 6. p. 365.

ce lui tint parole; il lui donna pour collègue Florence, qui avoit acheté les bonnes graces de l'empereur en traversant les desseins que Julien avoit formés pour le soulagement de la Gaule. Taurus étoit déjà préfet du prétoire d'Italie: Florence venoit d'être revêtu de la même charge en l'Illyrie, où il avoit succédé à Anatolius. Leur fortune tomba, avant la fin de leur consulat, comme on le verra dans la suite. Constance qui se proposoit de combattre cette année Sapor & Julien, faisoit de très-grands préparatifs: il levoit des milices dans toutes les provinces; il obligeoit tous les ordres, toutes les conditions de contribuer pour la solde des troupes, & pour les fournitures d'habits, d'armes, de machines, de vivres & de chevaux. Il prodigua l'or & l'argent aux rois & aux Satrapes d'au-delà du Tigre pour les gagner: Arface roi d'Arménie, & Méribane roi d'Ibérie, étoient les plus à craindre, s'ils se fussent déclarés pour les Perses. Constance leur envoya des ambassadeurs chargés de riches présens. Hermo-

gene préfet d'orient étant mort, il nomma Helpide en fa place. Celui-ci étoit de Paphlagonie : fon extérieur n'avoit rien d'avantageux ; il s'énonçoit mal, mais il étoit digne de fa fortune par fa droiture, par fa fermeté à rendre la justice, & par fa douceur. On dit qu'ayant reçu de la bouche même de Constance l'ordre de mettre à la torture un homme qu'il ſçavoit être innocent, il ſupplia inſtaamment l'empereur d'accepter la démiſſion de fa charge, & d'en revêtir quelqu'un qui fût plus propre que lui à exécuter des ordres de cette nature. Il paroît que cette généreufe franchise arrêta le cours de l'injuſtice. Helpide fut enſuite dépouillé de fa dignité par Julien, qui ne put l'engager à renoncer au chriſtianisme. Sa femme Ariſténète ne fut pas moins illuſtre. Saint Jérôme en fait un grand éloge ; & Libanius trop ennemi des chrétiens pour rendre toujours juſtice à Helpide, n'a pu refuſer des louanges à cette épouſe vertueuſe.

Après une longue délibération, Conſtance s'en tint à ſon premier

CONSTAN-
CE.
An. 361.

XXX.
Il s'assure
de l'Afrique.

CONSTAN-
CE.

An. 361.
Amm. l. 21.

7.

plan : c'étoit de terminer d'abord la guerre contre les Perfes pour ne laif-
fer derriere lui aucun fujet d'inquié-
tude. Il devoit enfuite revenir fur fes
pas , traverser rapidement l'Illyrie &
l'Italie , & fondre tout à coup fur Ju-
lien. Tels étoient les projets dont il
se faisoit illusion & dont il amusoit ses
officiers. Cependant pour s'affurer de
l'Afrique , province importante dans
une guerre civile, il y envoya Gau-
dence, qui lui avoit servi d'espion dans
la Gaule. Gaudence timide & intéreffé
avoit fujet de craindre le ressentiment
de Julien ; & persuadé que Constance
resteroit victorieux , comme person-
ne n'en doutoit alors , il ne pouvoit
manquer de zèle pour le servir. Aussi
s'acquitta-t il parfaitement de sa com-
mission. Dès qu'il fut arrivé, il inf-
truifit des ordres de l'empereur le
Comte Crétion & les autres comman-
dans ; il leva de bons soldats ; il fit ve-
nir des coureurs de la Mauritanie ; il
garnit de camps volans les côtes op-
posées à la Gaule & à l'Italie , & tant
que Constance vécut , il ferma aux
ennemis l'entrée du pays, quoique la

côte de Sicile, depuis le cap de Lilybée jusqu'à celui de Pachyn fût bordée des troupes de Julien, qui ne cherchoient que l'occasion de débarquer en Afrique.

CONSTAN-
CE.
An. 361.

Pendant que Constance s'occupoit de ces dispositions, il apprit que l'armée des Perses s'approchoit des bords du Tigre. Aussi-tôt il se mit en campagne au commencement de Mai, & ayant passé l'Euphrate sur un pont de bateaux, il se rendit à Edesse où il avoit formé ses magasins. De-là il envoya des coureurs pour observer la marche des ennemis. On ne sçavoit encore en quel endroit ils passeroient le Tigre; & Constance ne pouvoit se fixer dans aucune résolution. Tantôt il vouloit partager son armée en divers corps pour s'étendre dans le pays, tantôt il songeoit à la conduire toute entiere devant Béزابde pour attaquer de nouveau cette place. Mais s'attacher ainsi à l'extrémité de la Mésopotamie, c'étoit ouvrir les passages à Sapor & lui donner moyen de pénétrer sans résistance

XXXI.
Il passe en
Mésopota-
mie.
Amm. ibid.
c. 13.

=====
 CONSTAN-
 CE.
 An. 361.

jusqu'à l'Euphrate. D'ailleurs vou-
 lant conserver son armée pour l'em-
 ployer contre Julien, il craignoit de
 la consumer dans un siège dont il avoit
 déjà éprouvé la difficulté. Cependant
 pour avoir des nouvelles plus sûres,
 il fit partir à la tête d'un grand corps
 de troupes Arbétion & Agilon,
 avec ordre de s'étendre sur les bords
 du Tigre & d'observer l'ennemi: il
 leur recommanda de ne point hasar-
 der de combat, mais de se retirer dès
 qu'ils verroient les Perses entrer dans
 le fleuve, & de lui en donner avis
 aussi-tôt. Sapor arrêté par des présa-
 ges peu favorables différoit toujours
 le passage, & tenoit les Romains en
 échec. Les espions & les transfuges
 qui se rendoient au camp, ne faisoient
 qu'accroître l'incertitude par la di-
 versité de leurs rapports. Chez les
 Perses le secret du roi ne couroit ja-
 mais risque d'être éventé: il n'étoit
 connu que d'un petit nombre de sei-
 gneurs d'une fidélité éprouvée &
 d'une profonde discrétion: le silence
 étoit même chez eux une divinité ado-

rée. D'ailleurs les Perses étoient rusés & trompeurs. Les deux généraux inquiétés par de fréquentes allarmes, dépêchoient sans cesse à l'empereur pour le prier de les venir joindre ; ils lui représentoient que malgré leur vigilance, ils risquoient à tout moment d'être surpris ; & que si toutes les troupes n'étoient pas réunies, ils feroient infailliblement accablés. Telle étoit la situation de Constance, quand il apprit que Julien ayant rapidement traversé l'Italie & l'Illyrie, étoit déjà maître du pas de Sucques.

Nous avons laissé Julien à Vienne en Gaule où il passa une partie de l'hiver dans de profondes réflexions. Devoit-il tenter toutes les voies de douceur pour se réconcilier avec Constance, ou forcer ce prince par les armes à le reconnoître pour collègue ? L'un & l'autre parti paroissoit également dangereux. D'un côté l'exemple de Gallus lui apprenoit quel fond il devoit faire sur la foi d'un prince qui n'épargnoit ni la séduction ni le parjure, & qui plongeoit le poignard dans le sein de ses proches au

CONSTAN-
CE.
AN. 361.

XXXII.
Julien se
détermine à
faire la guerre
à Constance.
*Amm. l. 21.
c. 1. 2.
Greg. Naz.
or. 3.
Lib. or. 12.
Soz. l. 5. c. 12
Zos. l. 3.
Zon. t. 2. p. 22.*

~~CONSTANCE.~~
 CONSTAN-
 CE.
 An. 361.

moment qu'il feignoit de les embrasser : de l'autre il craignoit cette fortune qui par-tout ailleurs abandonnant Constance, l'avoit toujours fidèlement suivi dans les guerres civiles. Ce dernier péril lui sembla pourtant préférable, parce qu'une guerre déclarée lui laissoit toutes les ressources de la prudence & de la valeur, & que d'ailleurs la fortune l'avoit lui-même jusqu'alors assez bien servi, pour mériter qu'il se mît entre ses mains plutôt qu'en celles de Constance. La superstition aida encore, dit-on, à le déterminer. Il crut voir en songe le soleil, sa divinité favorite, qui lui annonçoit que Constance mourroit avant la fin de l'année. La prédiction telle qu'elle est rapportée par plus d'un auteur, est trop claire & trop précise pour laisser occasion de douter qu'elle ait été composée après coup. S. Grégoire, sur la foi d'un bruit qui couroit alors, prétend qu'il étoit facile à Julien de prédire cette mort, parce qu'il avoit pris des mesures pour la procurer par le ministère d'un domestique de Constance. Il est

plus sûr de dire que tout le détail de ce songe n'est qu'une fable inventée après l'événement. Julien qui se vante si volontiers de la protection des Dieux, n'en fait aucune mention expresse dans ses écrits. Ayant donc résolu de prendre les armes, il ne fit rien avec précipitation : il songea moins à forcer les circonstances, qu'à profiter des incidens : il se donna le tems d'affermir sa puissance & de dresser son plan avec maturité & tranquillité d'esprit. Il publioit qu'il ne vouloit aller trouver Constance que pour se justifier, & qu'il s'en remettroit au jugement des deux armées. Les soldats de Magnence s'étoient répandus de toutes parts & subsistoient de brigandages : Julien fit proclamer une amnistie en leur faveur, il les rappela à leurs drapeaux, & rétablit la sûreté sur les grands chemins. Apostat depuis long-tems, il observoit dans le particulier toutes les pratiques du paganisme ; mais ce secret n'étoit connu que du petit nombre de ses plus intimes confidens. Comme son armée étoit

 CONSTAN-
CE.

An. 361.

~~CONSTANTIN~~
 CE.
 An. 361.

composée de Chrétiens & de payens; il déclara qu'il laissoit à chacun la liberté de servir Dieu à sa maniere; mais il continua de faire à l'extérieur profession de Christianisme. Il assista même aux prieres publiques dans l'église de Vienne le jour de l'Epiphanie.

XXXIII.
 Les Alle-
 mands re-
 prenaient les
 armes.
*Amm. l. 21.
 c. 3.
 Jul. ad Ath.
 Lib. or. 5. &
 12.
 Cellar. Geog.
 l. 2. c. 7. art.
 13.*

Il ne s'occupoit que de l'entreprise qu'il méditoit contre Constance, lorsqu'aux approches du printems il apprit que les Allemands recommençoient à faire des courses. Les sujets de Vadomaire allié des Romains avoient été les premiers à prendre les armes. Le bruit se répandit que cette infraction des traités étoit l'effet des intrigues de Constance: que ce prince avoit à force d'argent engagé Vadomaire à se jeter dans la Gaule, afin d'y retenir Julien. Celui-ci n'oublia pas d'accréditer ces discours: il prétendit même avoir intercepté des lettres de Constance à Vadomaire & à d'autres rois Allemands. On surprit un courier de Vadomaire chargé d'une lettre à Constance, dans laquelle le prince Allemand

traisoit Julien avec assez de mépris. Julien , pour se débarrasser de ce nouvel ennemi , envoya en diligence le Comte Libinon à la tête des deux légions Gauloises qui s'étoient le plus distinguées dans la nouvelle révolution. Libinon passa le Rhin auprès de Bâle , & arriva près d'une ville qu'on croit être Seckingen. A l'approche des Romains, les barbares en beaucoup plus grand nombre s'étoient cachés dans des vallons. Le Comte les attaqua sans précaution, & fut tué le premier. La victoire fut quelque tems disputée ; mais il fallut céder au nombre , & les Romains se retirèrent avec perte.

Vadomaire naturellement fourbe & artificieux feignoit de ne prendre aucune part à cette guerre. Il tâchoit d'amuser Julien par des protestations d'un attachement inviolable : il lui prodiguoit dans ses lettres les noms les plus flatteurs : il lui donnoit même le titre de *Dieu*. Il entretenoit des liaisons avec les officiers Romains, qui gardoient la frontière , & passoit souvent le Rhin pour ve-

CONSTAN-
CE.
An. 361.

XXXIV.
Prise de Va-
domaire.
*Amm. l. 21.
c. 4.
Lib. or. 12.*

=====
 CONSTAN-
 CE.
 An. 361.

nir s'entretenir avec eux. Julien qui n'étoit pas dupe de ses artifices, résolut de le faire enlever. Il dépêcha le secrétaire Philagre, qui fut depuis comte d'Orient, & dont il connoissoit l'habileté : il le chargea d'un ordre cacheté qui ne devoit être ouvert que quand Vadomaire se trouveroit en-deçà du Rhin. L'occasion se présenta bientôt. Le prince Allemand affectant toujours beaucoup de sincérité & de franchise vint à son ordinaire souper chez le commandant, qui invita aussi Philagre. A la fin du repas Philagre ayant arrêté Vadomaire, fit voir sa commission, le mit sous la garde du commandant, & comme il n'avoit point d'ordre pour retenir les gens de ce prince, il leur laissa la liberté de s'en retourner. Le roi fut conduit au camp de Julien. Il se crut perdu quand il apprit que ses lettres adressées à Constance avoient été interceptées; mais Julien sans entrer avec lui dans aucun éclaircissement, le fit conduire en Espagne. Il ne vouloit pas laisser cet esprit dangereux & perfide à portée de

troubler la Gaule en son absence. Vado-
 maire rentra en faveur sous le regne
 de Valentinien & de Valens, & fut
 fait Duc de la Phénicie. Julien marcha
 aussi-tôt pour abbattre par un dernier
 coup la témérité des barbares : &
 de peur que le bruit de sa mar-
 che ne leur fit prendre l'épouvante,
 & ne l'obligeât de les poursuivre trop
 loin, il passa le Rhin pendant la nuit
 avec un gros de troupes légères, &
 les chargea au dépourvû. Ils se vi-
 rent enveloppés avant que d'avoir
 eu le tems de se mettre en défense ;
 plusieurs furent tués : les autres aban-
 donnant leur butin & demandant gra-
 ce, se rendirent prisonniers. Les prin-
 ces voisins, qui n'étoient point en-
 trés dans la révolte, vinrent pro-
 tester de leur soumission, & renou-
 vellerent leurs sermens. Julien se re-
 tira après les avoir menacés d'une
 prompte vengeance, s'ils se départoi-
 ent de la fidélité qu'ils avoient ju-
 rée.

CONSTAN-
 CE.
 An. 361.

Revenu à Bâle, & persuadé que
 la diligence est le principal ressort
 des entreprises hardies, & que dans

XXXV.
 Julien fait
 prêter ser-
 ment à ses
 troupes.

CONSTAN-
CE.

An. 361.

Amm. l. 21.

c. 5.

Jul. ad Ath.

& epist. 13.

Lib. or. 12.

Eunap. in

Max.

un péril inévitable le plus sûr est de l'affronter sans délibérer, il résolut de se mettre en marche pour aller au-devant de Constance. Il commença par consulter ses oracles. Il avoit fait venir en Gaule le grand prêtre d'Eleusis : ce fut avec lui qu'il fit des sacrifices secrets à Bellone ; son médecin Oribase & un autre fanatique Afriquain, nommé Evhémere, confidens de son apostasie, furent seuls admis à ces mysteres. Tous les présages lui promettoient la sûreté & la gloire s'il marchoit, & le menaçoient de sa perte s'il restoit dans la Gaule. Il se félicita de cet heureux concert entre les conseils de ses Dieux & ceux de son ambition. Car ce prince n'étoit pas tellement esclave de la superstition, qu'il ne scût bien s'en affranchir quand elle ne s'accordoit pas avec ses intérêts. Il avoit, ainsi que Jules César, l'esprit assez présent pour donner un tour avantageux aux plus sinistres présages. Un jour qu'il s'exerçoit à Paris dans le champ de Mars, son bouclier s'étant rompu en éclats, l'anse

lui resta seule dans la main : c'étoit-là un des plus fâcheux pronostics , & tous les spectateurs en paroissent allarmés : *Ne craignez rien* , leur cria Julien , *ce que je tenois ne m'a pas échappé*. Se croyant assuré de la protection du ciel , il voulut éprouver l'attachement de ses soldats. Les ayant donc fait assembler , il monta sur un tribunal , & portant sur son front une noble confiance , après leur avoir rappelé de nouveau ses travaux & leurs exploits , il leur déclara qu'il alloit les conduire aux extrémités de la Dace ; qu'ils ne rencontreroient aucun obstacle dans leur passage par l'Illyrie ; que les premiers avantages leur en prépareroient de nouveaux , & régleroient leurs démarches : « Je me charge , ajouta-t-il , de veiller selon ma coutume à votre sûreté & de vous ménager les succès ; & si j'étois obligé de rendre compte de ma conduite à d'autres qu'à ma conscience , juge souverain & incorruptible de mes actions , je serai toujours prêt à justifier mes intentions & à prou-

CONSTAN-
CE.
AN. 361.

CONSTAN-
CE.
An. 361.

» ver que je n'aurai rien entrepris
 » que ce qui peut vous être utile à
 » tous. Assurez-moi par serment de
 » votre fidélité ; & soit en quittant
 » ce pays, soit dans le voyage que
 » nous allons faire , gardez-vous de
 » donner sujet de plainte à aucun
 » particulier. Souvenez-vous que ce
 » qui fait votre gloire , ce n'est pas
 » seulement d'avoir abbattu tant d'en-
 » nemis , mais plus encore d'avoir
 » rendu à ces provinces la paix , la
 » sûreté & l'abondance ». L'armée
 reçut ses paroles comme celles d'un
 oracle : l'ardeur étincelle dans les
 yeux : tous de concert frappant leurs
 boucliers s'écrient qu'ils sont prêts
 à marcher sous les auspices d'un si
 grand capitaine : ils le nomment *le fa-
 vori des Dieux , le vainqueur des rois
 & des nations*. Pour donner à leur ser-
 ment la forme la plus solemnelle , ils
 levent leurs épées sur leurs têtes , &
 prononçant les plus terribles impré-
 cations ils jurent en termes formels
 qu'ils s'exposeront pour lui à tous
 les hafards , & à la mort même. Les
 officiers prêtent tous en particulier le
 même

même ferment. Ces Erules, ces Bataves, ces Gaulois, qui l'année précédente avoient refusé de passer les Alpes pour le service de Constance, sont prêts à suivre Julien jusqu'au bout du monde. Le seul Nébride, préfet du prétoire, fut assez hardi pour représenter, qu'étant comblé des bienfaits de Constance, il ne pouvoit engager sa foi contre le service de ce prince: & comme les soldats irrités de sa résistance, menaçoient de l'égorger, il alla se jeter aux pieds de Julien qui le couvrit de sa robe. Les soldats respectèrent cet asyle. Nébride étant retourné au palais avec Julien, se prosterna devant lui, demandant humblement, comme un gage de sûreté, la permission de lui baiser la main: *Eh ! quel honneur réserverions-nous donc à nos amis, répartit Julien ? retire-toi où tu jugeras à propos, on ne te fera aucun mal.* Nébride se retira en Toscane sur ses terres.

Salluste, cet ami fidele, qui avoit été enlevé à Julien trois ans aupara-

Tome III.

D

CONSTAN-
CE.
An. 361.

XXXVI.
Disposition
de Julien.

CONSTAN-
CE.

An. 361.

Amm. l. 21.

c. 8.

Zof. l. 3.

Cellar. Geog.

l. 2. c. 5, art.

26.

vant, étoit venu le rejoindre. Le nouvel empereur le laissa en Gaule avec la qualité de préfet du prétoire : il le crut nécessaire dans cette province, dont il étoit obligé de s'éloigner : & comme une des fonctions du préfet étoit de payer les troupes, & de pourvoir au soin des vivres, Julien emmena Germanien qu'il chargea de ce détail. Il déclara Névitte général de la cavalerie, sans avoir égard à Gumoaire que Constance avoit nommé, mais que Julien regardoit comme un traître qui avoit manqué de foi à Vétranion son maître. Il donna la questure à Jovius, l'intendance du trésor à Mamertin, le commandement de sa garde à Dagalaipe. Dans la distribution des emplois militaires il ne considéra que les services & la fidélité. Ses troupes ne montoient qu'à vingt-trois mille hommes ; & comme il appréhendoit qu'elles ne parussent méprisables s'il les faisoit marcher en un seul corps d'armée, il les partagea en trois divisions dans la vûe d'en augmenter l'apparence, & de répandre plus de terreur. Le premier détachement

partit sous la conduite de Jovin & de Jovius , avec ordre de traverser les contrées septentrionales de l'Italie: Névitte à la tête de l'autre division devoit passer par la Rhétie. Le rendez-vous fut marqué à Sirmium. Il leur recommanda de marcher avec diligence & circonspection. Pour lui il ne se réserva que trois mille hommes, avec lesquels il prit sa route par la forêt noire, nommée alors la forêt Marciane, & par les bords du Danube.

Ces dispositions étant faites, Julien prit le chemin de la Pannonie. Constance avoit ordonné aux commandans des villes d'Italie, situées au voisinage de la Gaule, de garder tous les passages. Résolu de passer lui-même les Alpes pour aller chercher Julien, il avoit amassé sur la frontiere une quantité immense de provisions. Les généraux de Julien se rendirent maîtres de ces magasins. Julien étant arrivé au Danube, fit le reste du voyage partie sur le fleuve, partie en le côtoyant, tantôt sur les terres de l'empire, tantôt sur celles des barbares par des chemins rudes &

CONSTAN-
CE.
An. 361.

XXXVII.
Marche de
Julien jus-
qu'à Sirmium.
*Amm. l. 21.
c. 9.
Jul. ad Ath.
Mamert. pan.
c. 6. 7. 8. 13.
Lib. or. 10.
11. 12.
Greg. Naz.
or. 3.*

CONSTAN-
CE.
AN. 361.

difficiles , évitant les grandes routes , de crainte d'y rencontrer des forces supérieures aux siennes. Le secret , la diligence , l'esprit de ressource & l'habitude qu'il s'étoit faite de surmonter les plus grandes fatigues , le sauverent de tous les périls. Il s'assuroit de tous les passages du fleuve ; il enlevoit les postes des ennemis pendant la nuit ; il leur donnoit le change par de fausses allarmes : dans le temps qu'on l'attendoit aux défilés des montagnes , il traversoit la plaine ; il se faisoit ouvrir les portes des villes par persuasion , par force , par ruse. On parle d'un stratagème qui le rendit maître d'une place forte que l'histoire ne nomme pas. Ayant surpris un corps d'ennemis , il fit revêtir de leurs armes & marcher sous leurs enseignes plusieurs des siens , qui furent reçus dans la place & s'en emparèrent. Dans une autre occasion six de ses soldats dans un défilé en mirent en fuite deux mille. Il marchoit lui-même à la tête de ses troupes , à pied , la tête nue , chargé de ses armes , couvert de

fueur & de poussiere. Sa marche étoit rapide ; il n'avoit pas besoin d'envoyer dans les villes qui se trouvoient sur sa route, pour y chercher de quoi fournir à la délicatesse de sa table ; il vivoit de pain & d'eau comme le moindre soldat. Il traversa ainsi toute la Pannonie. Quelque diligence qu'il fit, la renommée le devançoit : les peuples accouroient en foule sur son passage ; il ne s'arrêtoit que pour faire lire de tems en tems à haute voix les lettres que Constance avoit écrites aux barbares : il en tira un très-grand avantage pour gagner les cœurs en sa faveur, & les soulever contre un maître cruel qui sacrifioit ses peuples à sa haine & à sa jalousie personnelle. En même tems il prodiguoit l'argent ; il accordoit aux villes des exemptions & des priviléges. Il ne lui fallut que se montrer pour faire la conquête de la province. A la premiere nouvelle de cette invasion, Taurus avoit abandonné l'Italie, & en passant par l'Illyrie, il avoit entraîné avec lui Florence. Tous deux

CONSTAN-
CE.
An. 361.

CONSTAN- remplis d'épouvante fuyoient avec
CE. précipitation vers Constantinople.

An. 361.
XXXVIII.
 Il s'empare
 de cette ville.
Amm. l. 21.
e. 9. 10.
Zof. l. 3.

Julien le onzième jour de sa marche approchoit de Sirmium. Le Comte Lucillien qui commandoit dans la Pannonie, étoit alors campé près de cette ville. Il rassembloit les troupes des quartiers les plus voisins, & se préparoit à s'opposer à Julien. Ce prince ne lui en laissa pas le tems. Etant arrivé par le fleuve à Bononia, qui n'étoit qu'à dix-neuf milles de Sirmium, il débarqua sur le soir, & dépêcha aussi-tôt Dagalaïphe à la tête d'une troupe de cavalerie légère, avec ordre de lui amener Lucillien de gré ou de force. Celui-ci qui le croyoit encore bien loin, dormoit tranquillement. A son réveil, il se voit environné de gens inconnus & armés, qui lui signifient les ordres de l'empereur. Plein de surprise & d'effroi, il prend le parti d'obéir. On le fait monter sur un méchant cheval, & ce général naturellement fier fut présenté à Julien comme un prisonnier du dernier ordre. Cependant le prince lui ayant per-

mis de baiser sa robe, il revint peu à peu de sa frayeur, & s'enhardit jusqu'à lui représenter la témérité de son entreprise. *Gardez pour Constance vos sages avis*, lui répondit Julien avec un sourire amer; *ce n'est pas pour vous autoriser à me faire des leçons, c'est pour calmer vos craintes que je vous donne des marques de clémence.* Sur le champ Julien marche à Sirmium. C'étoit une capitale grande & peuplée, dont la possession lui répondoit de toute la province. Il y étoit si peu attendu, que la plûpart des habitans apprenant que l'empereur arrivoit, s'imaginèrent que c'étoit Constance. Il entra avant le jour dans les fauxbourgs qui étoient fort étendus. La vue de Julien parut un prodige: on se rassure: l'allégresse succède à la surprise; les soldats de la garnison, les habitans courent au-devant de lui avec des flambeaux; ils sement de fleurs son passage; ils le suivent au palais avec des cris de joie & le nomment hautement, *leur empereur, leur maître.* Le lendemain Julien donna des courses de

CONSTAN-
CE.
AN. 361.

CONSTAN-
CE.
An. 361.

XXXIX.
Il se rend
maître du pas
de Sucques.

chans, où toute la ville fit éclatter sa
joye. Les troupes commandées par
Névitte qui avoient traversé la Rhé-
tie, arriverent ce jour-là à Sirmium.

Le jour suivant Julien alla se fai-
sir du pas de Sucques. C'est une gor-
ge étroite entre le mont Hæmus &
le mont Rhodope, dont les deux
chaînes, après avoir embrassé la plus
grande partie de la Thrace, vien-
nent se rapprocher en cet endroit.
Quoique les Romains eussent élargi
ce passage, qui faisoit la communi-
cation de la Thrace & de l'Illyrie,
il étoit encore très aisé de le fermer
& d'y arrêter les plus fortes armées.
La pente du côté de l'Illyrie est
douce & facile; mais du côté de la
Thrace ce sont des précipices & des
chemins impraticables. Du pied de
ces montagnes s'étendent deux plai-
nes immenses; d'une part jusqu'aux
Alpes Juliennes, de l'autre jusqu'au
détroit de Constantinople & à la Pro-
pontide. Julien s'empara de ce passa-
ge important; il y laissa un corps de
troupes sous le commandement de
Névitte, & se retira à Naïsse pour

y prendre des arrangemens conformes à l'état de ses affaires.

Il appella auprès de lui l'historien Aurele Victor, celui même dont nous avons un abrégé d'histoire, qui n'est pas sans quelque mérite. Il l'avoit vu à Sirmium & il estimoit sa probité. Il lui donna le gouvernement de la seconde Pannonie, & lui fit ériger une statue de bronze. Cet Aurele fut dans la suite préfet de Rome. Depuis la fuite de Taurus & de Florence, Rome & toute l'Italie, la Macédoine & toute la Grece, s'étoient déclarées en faveur de Julien. Persuadé qu'il n'avoit plus de réconciliation à espérer, il ne ménagea plus Constance. Il s'empara des trésors du prince & des mines d'or & d'argent qui étoient ouvertes en Illyrie. Il écrivit au sénat de Rome une lettre remplie d'invectives si atroces contre Constance, que les sénateurs n'en purent entendre la lecture sans s'écrier : *Que Julien devoit plus de respect à celui à qui il étoit redevable de son élévation.* La mémoire de Constantin n'y étoit pas épargnée :

CONSTAN-
CE.

An. 361.

XI.

L'Italie & la Grece se déclarent pour lui.

Amm. l. 21. c. 10.

Jul. ad Ath.

Lib. or. 12.

Zof. l. 3.

CONSTAN-
CE.
An. 361.

Julien le traitoit de novateur, de destructeur des loix anciennes & des usages les mieux établis ; il l'accusoit d'avoir le premier avili les charges les plus éminentes & le consulat même, en le prodiguant à des barbares : reproche absurde, qui devoit retomber sur son auteur, comme le remarque Ammien Marcellin ; puisque dès l'année suivante il éleva au consulat Névitte, Got de naissance, homme grossier, cruel, sans expérience, sans autre mérite que de s'être attaché à la fortune de Julien, & fort inférieur en toute maniere à ceux que Constantin avoit honorés de cette dignité. Il écrivit en même tems aux armées d'Italie, pour leur recommander la garde des villes : il fit assembler sur les côtes de Sicile un grand nombre de troupes, qui devoient passer en Afrique à la premiere occasion. Il dépêcha des courriers dans toute la Grece. Corinthe, Lacédémone, Athènes reçurent des manifestes de sa part. Nous avons celui qu'il adressa aux Athéniens : c'est une longue apologie, dans la-

quelle il développe dès l'origine toutes les injustices de Constance à son égard ; il y proteste qu'il est encore disposé à se contenter de ce qu'il possède, si Constance veut entendre à un accommodement ; mais que plutôt que de se livrer à la discrétion d'un ennemi implacable, il est déterminé à périr les armes à la main, si c'est la volonté des Dieux.

Le paganisme se montre à découvert dans cette pièce. Julien avoit enfin levé le masque en entrant dans l'Illyrie. Il ouvroit les temples que Constantin & Constance avoient fermés ; il les ornoit d'offrandes ; il immoloit des victimes, & exhortoit les peuples à reprendre le culte des Dieux de leurs peres. Les Athéniens furent les premiers à signaler leur attachement à l'idolatrie : ils s'empresserent de rouvrir le fameux temple de Minerve & ceux des autres divinités : ils firent couler le sang des victimes, dont leur terre paroissoit altérée. Une contestation survenue entre les familles sacerdotales partageoit toute la ville. Le nouvel Au-

XLI.
 Il fait profession ouverte d'idolatrie.
*Lib. or. 12.
 Till. sur Julien not. 4.*

CONSTAN-
CE.
An. 361.

guste , idolâtre dévôt , qui s'étoit follement proposé d'épurer le paganisme , en y appliquant les maximes vraiment divines de la religion chrétienne , écrivit aux Athéniens pour faire cesser cette division ; il leur manda que la paix & la concorde étoient le plus agréable sacrifice qu'ils pouvoient offrir aux Dieux.

XLII.

Bienfaits
qu'il répand
sur les pro-
vinces.

Amm. l. 21.

c. 12.

Mamert. pan.

c. 9.

Zof. l. 3.

Naïsse fut bientôt remplie d'une multitude de députés : bientôt les provinces & les villes se ressentirent des libéralités de leur nouveau maître. Les Dalmates & les Epirotes furent déchargés des impositions excessives dont ils étoient accablés. Nicopolis , bâtie autrefois par Auguste , comme un monument de la victoire qu'il avoit remportée près d'Actium , se releva de ses ruines ; les jeux qu'on y avoit célébrés tous les cinq ans , mais qui étoient depuis long-tems interrompus , furent renouvelés. Athènes & Eleusis recouvrerent leur ancienne splendeur. Les ordres de Julien sembloient répandre de toutes parts le mouvement & la vie ; on voyoit réparer les murailles des vil-

les, les aquéducs, les places, les gymnafes. On inftituoit de nouvelles fêtes en l'honneur de celui qui rétabliffoit les anciennes. Tant d'affaires publiques ne l'empêchoient pas de vaquer à celles des particuliers; il écoutoit leurs plaintes; il jugeoit leurs différends, fur-tout ceux où il s'agiffoit de privilèges conteftés par les communautés des villes à quelqu'un des citoyens. On remarqua qu'il pouffoit trop loin le fyftême de réduire tout au droit commun, & qu'il favorifoit l'ordre municipal, fouvent même aux dépens de la juftice.

Rome manquoit de vivres. Gaudence qui tenoit l'Afrique au nom de Conftance, avoit envoyé à Conftantinople la flotte de Carthage chargée du blé deftiné à la provifion de Rome. Les Romains s'en plainquirent à Julien; ils accufoient les commandans des côtes, d'avoir par leur négligence laiffé perdre un convoi fi important: *Il n'eft pas perdu pour nous*, dit Julien en fouriant, *puifqu'il eft à Conftantinople*; il fe flat-

=====

CONSTAN-
CE.
An. 361,

XLIH.
Il prend foie
de la ville de
Rome.
*Amm. l. 21.
c. 12. & ibi
Valef.
Mamert. pan.
c. 14. 15.
Till. art. 60,*

CONSTAN-
CE.
An. 361.

toit d'être incessamment maître de cette ville. En même tems, il fit acheter à ses dépens & transporter à Rome une grande quantité de grains. Quatre sénateurs Romains, des plus considérables, entre lesquels étoient Symmaque & Maxime, avoient été députés à Constance par le sénat : ils revenoient d'Antioche, où Symmaque s'étoit acquis une estime générale par sa vertu & par son éloquence : ils trouverent Julien en Illyrie. Ce prince les combla d'honneurs ; & pour donner une marque de distinction à Maxime, neveu de Vulcatius Rufinus qui avoit été oncle de Gallus, il le nomma préfet de Rome en la place de Tertullus. Sous ce préfet on vit renaître l'abondance, & le peuple de cette ville tumultueuse n'eut plus d'occasion de se livrer à son impatience naturelle. Le nouvel empereur, pour augmenter la confiance de son parti en faisant paroître la sienne, se comporta en maître de l'empire : il désigna consuls pour l'année suivante Mamertin & Névitte. Le premier venoit de rem-

placer Florence dans la dignité de préfet du prétoire d'Illyrie.

Julien travailloit à réunir autour de lui les garnisons de Pannonie, d'Illyrie & de Mésie, lorsqu'il apprit une révolte capable de traverser ses projets. Il avoit trouvé à Sirmium deux légions de Constance & une cohorte de sagittaires. Comme il ne comptoit pas assez sur leur fidélité, pour les incorporer à son armée, il les envoya en Gaule sous prétexte que cette province avoit besoin de leur secours. Ces troupes ne s'éloignoient qu'à regret; elles se rebutoient de la longueur du voyage, & redoutoient les Germains contre lesquels on alloit les employer. Un commandant de cavalerie, nommé Nigrin, né en Mésopotamie, esprit remuant & féditieux, acheva de les aigrir. Lorsqu'elles furent arrivées à Aquilée, elles s'emparèrent de la ville, forte par son affiette & par ses murailles; & de concert avec les habitans encore attachés au nom de Constance, elles fermerent les portes, mirent en état de défense les

CONSTAN-
CE.

An. 361.

XIIV.

Révolte de
deux légions.

Amm. l. 21.

c. 11. 12. &

l. 22. c. 8.

Zof. l. 3.

CONSTAN-
CE.
An. 361.

tours & les remparts, & firent toutes les dispositions nécessaires pour soutenir leur révolte. Un pareil exemple pouvoit devenir contagieux pour toute l'Italie. D'ailleurs la perte d'Aquilée fermoit à Julien le passage des Alpes Juliennes, & le privoit des secours qu'il attendoit de ce côté-là. Il résolut donc de reprendre au plutôt cette place. Il envoya ordre à Jovin, qui venoit de passer les Alpes avec sa division, & qui n'étoit encore que dans le Norique, de retourner sur ses pas & d'attaquer Aquilée. Il lui commanda aussi d'arrêter & d'employer avec ses troupes les divers détachemens qui venoient successivement de la Gaule pour joindre l'armée. Le siège fut long, & la ville ne se rendit que deux mois après la mort de Constance. Mais pour ne pas diviser un événement de cette espece, je vais en raconter toute la suite.

XLV.
Siège d'A-
quilée.

L'armée s'étant campée sur deux lignes, autour de la ville, on tenta d'abord dans une conférence de ramener les assiégés à l'obéissance. Les

deux partis se séparèrent avec plus d'aigreur qu'auparavant. Le lendemain au point du jour, l'armée sort du camp ; les assiégés paroissent sur les murs en bonne contenance, & les deux partis se défient par de grands cris. Les assiégeans s'approchent couverts de madriers & de clayes, & portant des échelles. Ils frappent les murs : ils montent à l'escalade ; mais les pierres & les javelots écrasent, renversent, percent les premiers ; les autres fuyent & entraînent ceux qui les suivent. Ce succès encourage les assiégés : ils préviennent tous les dangers avec une vigilance infatigable. Le terrain ne permettoit ni de faire avancer des béliers, ni d'établir des machines, ni de creuser des souterrains. Le Natifon baignoit la ville à l'orient. Jovin crut pouvoir en profiter. Il joignoit ensemble trois grosses barques, y élevoit des tours de bois plus hautes que celles de la ville, & les faisoit ensuite approcher du mur. Alors les soldats postés sur le haut de ces tours accabloient de traits & de javelots les défenseurs des

CONSTANTIN
CE.
An. 361.

=====
 CONSTAN-
 CE.
 An. 361.

murailles , tandis que d'autres soldats placés aux étages inférieurs s'efforçoient , à l'aide de leurs ponts volans , les uns de sauter sur le mur , les autres de percer les tours de la ville & de s'y ouvrir un passage. Cette tentative fut encore inutile. Les traits enflammés qu'on lançoit sur les tours des assiégeans y mettoient le feu ; le poids des soldats dont elles étoient chargées , & qui pour éviter les flammes se portoient tous en arrière , les faisant pencher , elles se renversoient dans le fleuve ; & les pierres & les dards achevoient de tuer ceux qui échappoient des flammes & des eaux. Les attaques continuèrent avec aussi peu de succès. Le fossé étoit bordé d'une fausse-braye : c'étoit une palissade appuyée d'un mur de gazon , qui servoit de retraite aux assiégés dans leurs fréquentes sorties. Les assiégeans rebutés d'une si opiniâtre résistance , changerent le siège en blocus. Ils en vinrent même à ne laisser dans le camp que les soldats nécessaires à la garde ; les autres alloient piller les campa-

gnes voisines, & devenoient de jour en jour plus paresseux & plus indisciplinés. Julien avoit rappelé Jovin, pour l'employer ailleurs. Le comte Immon qu'il avoit chargé de la conduite du siège, l'avertit de ce désordre. Pour ne pas perdre tout à la fois les légions qui assiégeoient & celles qui étoient assiégées, Julien envoya le général Agilon, alors en grande réputation de probité & de valeur, afin de déterminer les assiégés à se rendre, en leur apprenant la mort de Constance. Avant son arrivée, Immon tenta encore de réduire les habitans par la soif : il fit couper les canaux des aqueducs, & détourner le cours du fleuve. Les assiégés pourvûrent à cette incommodité ; ils eurent recours à quelques puits qu'ils avoient dans la ville, & dont on distribuoit l'eau par mesure. Enfin Agilon arriva. S'étant approché des murailles, il annonça aux habitans que Constance étoit mort, & que Julien étoit paisible possesseur de tout l'empire. On refusa d'abord de le croire, &

CONSTAN-
CE.
An. 361.

on ne lui répondit que par des injures. Mais quand il eut obtenu d'être introduit dans la ville avec promesse qu'il ne lui feroit fait aucune insulte, & qu'il eût confirmé par serment ce qu'il annonçoit, alors les habitans ouvrent leurs portes, ils protestent qu'ils sont soumis à Julien ; ils se disculpent en chargeant Nigrin & quelques autres qu'ils livrent entre les mains du comte. Ils demandent même leur supplice comme une réparation de tant de maux que ces esprits séditieux avoient attirés sur leur ville. Quelques jours après, la cause ayant été mûrement examinée, Nigrin fut condamné par la sentence de Mamertin à être brûlé vif, comme le premier auteur de la rébellion. Deux sénateurs nommés Romule & Saboste eurent la tête tranchée. On fit grace aux autres, & Julien fut bien aise d'adoucir par cet exemple de clémence le spectacle des rigueurs, qu'il exerçoit dans le même tems sur les ministres de Constance.

Pendant que la révolte d'Aquilée

lui faisoit craindre la perte de l'occident, les nouvelles qu'il recevoit de l'orient ne lui causoient pas de moindres allarmes. Constance étoit en marche ; & le comte Marcien , ayant rassemblé les divers corps de troupes répandus dans la Thrace , approchoit du pas de Sucques avec des forces capables de disputer le passage. Julien dans cet embarras consultoit les augures & les aruspices ; mais leurs pronostics toujours équivoques , le laissoient dans une cruelle incertitude. Un orateur Gaulois , nommé Aprunculus , qui fut depuis gouverneur de la province Narbonnoise , vint lui annoncer la mort de Constance ; il en avoit vu , disoit-il , des signes certains dans les entrailles d'une victime. Cette prédiction ne rassura pas Julien ; il se défioit de la flatterie. On rapporte un trait plus frappant , s'il est véritable. On dit que dans le même moment que Constance expiroit en Cilicie , l'écuyer qui donnoit la main à Julien pour monter à cheval , étant

CONSTAN-
CE.

An. 361.

XLVI.

Inquiétudes
de Julien.

Amm. l. 21.
c. 12. 15. & l.

22. c. 1. 2.

Lib. or. 12.

Zof. l. 3.

tombé par terre, le prince s'écria :
CONSTAN- *Voilà celui qui m'aidoit à monter, ren-*
CE. *versé lui-même.* Mais ce présage avoit
An. 361. encore besoin d'être réalisé par l'é-
 venement ; & toutes ces conjectures
 balançoient ses inquiétudes , sans être
 capables de les dissiper. Enfin il vit
 accourir à lui une troupe de cava-
 liers , à la tête desquels étoient deux
 comtes Théolaïphe & Aligilde ; on
 les avoit dépêchés de Constantinople
 pour lui faire sçavoir que Constance
 n'étoit plus , & que tout l'Orient re-
 connoissoit Julien pour seul empe-
 reur. Voici de quelle maniere ce prin-
 ce avoit fini ses jours.

XLVII.
 Constance
 revient à An-
 tioche.

La présence de Sapor , qui mena-
 çoit à tous momens de passer le Ti-
 gre , retenoit Constance en Mésopo-
 tamie, lorsqu'il reçut la nouvelle de la
 marche de Julien. Il en fut d'abord
 allarmé ; mais il ne perdit pas cou-
 rage. Il se détermina , de l'avis de
 son conseil , à détacher une partie de
 ses troupes & à les faire transporter
 en Thrace sur les voitures publiques,
 pour arrêter les progrès du rebelle.

Elles étoient sur le point du départ, lorsqu'on vint l'avertir que le roi de Perse avoit enfin pris le parti de retourner dans ses Etats. Constance à cette nouvelle reprend le chemin d'Antioche. Etant arrivé à Hiéraple, il assemble ses soldats, & faisant un effort sur lui-même pour prendre un air d'assurance, il leur parle en ces termes : « Depuis que
 » je tiens le gouvernail de l'empire,
 » j'ai sacrifié tout jusqu'à mon autorité même, à l'intérêt public, & je
 » me suis fait une étude de me plier
 » aux circonstances. Le succès n'a pas
 » répondu à la droiture de mes intentions, & je me vois aujourd'hui
 » obligé de vous faire l'aveu de mes
 » fautes : elles ne sont, à vrai dire,
 » que les effets d'une bonté qui méritoit bien d'être plus heureuse.
 » Dans le tems que l'Occident étoit
 » troublé par la révolte de Magnence, qui a succombé sous votre valeur, j'ai conféré la puissance de César à mon cousin Gallus, & je
 » l'ai chargé de la défense de l'Orient.
 » Je ne rappelle point ici ses excès ;

CONSTAN-
 CE.
 An. 361.

CONSTAN-
CE.
An. 361.

» les loix qu'il avoit violées, ont été
 » forcées de le punir. C'étoit pour
 » nous un souvenir affligeant ; &
 » plût au ciel que la fortune jalouse
 » de notre repos, se fût contentée
 » de cette épreuve. Elle nous porte
 » aujourd'hui une atteinte encore
 » plus fâcheuse, mais dont la provi-
 » dence divine & votre bravoure
 » sçauront bien nous défendre. Julien
 » à qui j'ai confié le soin de la Gaule,
 » tandis que vous étiez occupés avec
 » moi à couvrir l'Illyrie, enorgueil-
 » li de quelques avantages rempor-
 » tés sur des barbares sans discipline
 » & presque sans armes, & soutenu
 » d'une poignée de troupes étrange-
 » res, dont la brutalité & l'aveugle
 » audace fait toute la valeur, a juré
 » la perte de l'Etat. Mais la majesté
 » de l'empire & la justice qui en est
 » le plus ferme appui, toujours
 » prête à punir de si noirs forfaits,
 » détruiront bientôt ces projets d'u-
 » ne ambition criminelle. C'est la
 » confiance que m'inspirent & ma
 » propre expérience & les exemples
 des

» des siècles passés. Prêtons nos bras
 » à la vengeance divine : courons
 » étouffer le monstre de la guerre
 » civile , avant qu'il ait eu le tems
 » de s'accroître. Ne doutez pas que
 » l'Être souverain , toujours ennemi
 » des ingrats , ne combatte à votre
 » tête , & qu'il ne fasse retomber sur
 » ces séditeux tous les maux dont
 » ils osent menacer leurs bienfaiteurs.
 » Déjà vaincus par leur propre conf-
 » cience , ils ne pourront soutenir
 » vos regards , ni le cri de bataille ,
 » qui leur reprochera leur perfidie ».
 Ce discours animé par la colere , la
 fit passer dans tous les cœurs. Tous
 s'écrient qu'ils sont prêts à sacrifier
 leur vie ; qu'on les conduise promp-
 tement contre les rebelles. L'empereur
 fit aussi-tôt partir Gumoaire
 avec une troupe d'auxiliaires , pour
 se joindre à Marcien , & fermer le
 passage de Sucques du côté de la
 Thrace. Il choisissoit cet officier par
 préférence , parce qu'il étoit en-
 nemi personnel de Julien , qui l'a-
 voit traité avec mépris. Il continua

 CONSTAN-
 CE.

An. 361.

fa marche vers Antioche avec le reste
 de son armée.

CE.

An. 361.

XLVIII.

Mort de
 Constance.

Amm. l. 21,
s. 14. 15.

Ath. de Syn.

Greg. Naz.
or. 21.

Vict. epit.

Eutr. l. 10.

Hier. chron.
& epist. 3.

Idace.

Soc. l. 2. c.
 47.

Theod. l. 2. c.
 32.

Soz. l. 5. c. 1.

Philost. l. 6.
 c. 5.

Zon. t. 2. p.
 22.

Chron. Alex.

Theoph. p. 39.

Cedren. t. 1.
 p. 303.

Cellar. geog.

l. 3. c. 8. art.
 22.

Till. not. 52.

Quelque assurance que témoignât
 Constance, il n'étoit pas sans allar-
 mes. Un pressentiment secret sembloit
 l'avertir que sa fin étoit prochaine.
 Il confia, dit-on, à ses amis les plus
 intimes, qu'il ne voyoit plus auprès
 de lui, je ne sçais quel fantôme,
 qui avoit coutume de l'accompagner.
 C'étoit, selon Ammien Marcellin,
 son génie tutélaire, qui avoit pris
 congé de lui : ou plutôt c'étoit la chi-
 mere d'un esprit naturellement foible,
 & troublé alors par de sombres in-
 quiétudes. A peine étoit-il rentré
 dans Antioche, qu'ayant fait à la
 hâte les préparatifs de son expédi-
 tion, il se pressa d'en fortir. L'au-
 tomne étoit fort avancée ; les offi-
 ciers n'obéissoient qu'en murmurant.
 Il donna ordre à Arbétion de pren-
 dre les devans avec les troupes lé-
 geres. A trois milles d'Antioche,
 près d'un bourg nommé Hippocé-
 phale, il trouva sur son chemin au
 point du jour le cadavre d'un homme

qu'on avoit égorgé la nuit précédente. Ce présage l'effraya. Etant arrivé à Tarse, il sentit les premiers accès d'une fièvre légère qu'il crut pouvoir dissiper par le mouvement du voyage; & il gagna par des chemins montueux & difficiles une bourgade nommée Mopsucrenes, au pied du mont Taurus, sur les confins de la Cilicie & de la Cappadoce. Le lendemain il se trouva trop foible pour continuer sa marche. La fièvre devint si ardente, que tout son corps en étoit embrasé. Destitué de secours & de remèdes il s'abandonna aux larmes & au désespoir. Ammien Marcellin prétend qu'ayant encore toute sa raison, il désigna Julien pour son successeur. Quelques auteurs chrétiens rapportent, que dans ses derniers momens, tremblant à la vue du jugement de Dieu, il se repentit de trois choses; d'avoir versé le sang de ses proches, d'avoir donné à Julien la qualité de César, & de s'être livré à l'hérésie. Ces faits sont fort incertains; on sçait que la renommée se plaît à charger la mort

CONSTAN-
CE.
An. 361

CONSTAN-
CE.
An, 361.

des princes de circonstances extraordinaires. Saint Athanase dit qu'il mourut dans l'impénitence, & que se voyant près de sa fin il se fit baptiser par Euzoius, fameux Arien, alors évêque d'Antioche. Selon d'autres auteurs il reçut le baptême à Antioche avant son départ. Après avoir rendu par la bouche une grande quantité de bile noire, il tomba dans une longue & douloureuse agonie, dans laquelle il expira le troisieme de Novembre, ayant vécu quarante-quatre ans, deux mois & vingt-deux jours, & regné depuis la mort de son pere, vingt-quatre ans, cinq mois & douze jours. Il laissoit enceinte sa femme Faustine : elle accoucha d'une fille qui fut nommée Constantie, & mariée à l'empereur Gratien.

XLIX.
Ses bonnes
& mauvaises
qualités.
*Amm. l. 21.
c. 16.
Lib. or. 14.
Them. or. 4.
Vist. epit.
Eutr. l. 10.
Zon. t. 2. p.
22.*

Ce prince n'est mémorable que par la qualité de fils de Constantin. S'il est vrai qu'il ait été l'auteur du massacre de ses proches, cette action horrible est le seul trait de vigueur qui se rencontre dans toute sa vie. Tout

le reste n'est que foiblesse. On n'y voit que vanité, jalousie, & une légèreté, qui le rendoit l'esclave de ses femmes, de ses flatteurs, de ses eunuques & le jouet des Ariens : indifférence pour le mérite, insensibilité à l'égard des provinces accablées, dont les plaintes ne le réveillèrent jamais : une timidité & une défiance qui le portèrent souvent à la cruauté. Au travers de tant de défauts on apperçoit quelques-unes de ces vertus qui peuvent s'affortir avec la médiocrité du génie : il étoit sobre ; aussi fut-il rarement malade ; mais toutes ses maladies furent dangereuses. Il dormoit peu : sa chasteté fut irréprochable. Il maintenoit avec soin la subordination entre les officiers, & la distinction entre les dignités civiles & militaires, dont il vouloit que les fonctions fussent exactement séparées. Il se faisoit une loi de ne donner les premières charges du palais qu'à ceux qui avoient passé par les grades inférieurs. Il récompensoit assez libéralement les services, & se ressentoit peu des injures personnel-

CONSTAN-
CE.
An. 361.

CONSTAN-
CE.
An. 361.

les. On dit que les habitans d'Edesse
 ayant dans une fédition abbattu &
 traité avec outrage une de ses statues,
 en criant que celui dont la statue
 méritoit un tel affront, n'étoit pas
 digne de régner, il ne tira aucune
 vengeance de cette insolence crimi-
 nelle. Naturellement porté à rendre
 justice, il commit des injustices sans
 nombre, toujours trompé par ses
 courtisans, ou aveuglé par ses soup-
 çons. Il avoit quelque teinture des
 belles-lettres, & on l'y auroit cru
 plus habile, s'il n'eut pas succom-
 bé à la tentation de faire de mau-
 vais vers. Il établit à Constantino-
 ple une bibliothèque, dont il donna
 le soin à un intendant. Il acheva les
 murailles de cette grande ville; il
 rebâtit plusieurs édifices qui com-
 mençoient à tomber en ruine. Il déco-
 roit les églises avec magnificence;
 il y attachoit des revenus considéra-
 bles, & traitoit les évêques Ariens
 avec beaucoup de respect: mais les
 prélats catholiques n'éprouvoient de
 sa part que des rigueurs.

Comme il est plus aisé d'établir des loix pour les autres, que de s'en imposer à soi-même, il fit plusieurs loix utiles pendant les sept dernières années de son regne. Nous allons rassembler ici les plus importantes de celles dont nous n'avons pas encore eu l'occasion de parler. Il déclara qu'il prendroit connoissance des jugemens rendus par le préfet de Rome & par les proconsuls, quand il seroit averti que les parties n'auroient osé en appeller. Il menaça de punition les juges qui négligeroient ou différeroient d'exécuter les rescrits du prince. La jurisprudence avoit souvent varié au sujet des biens de ceux qui étoient condamnés à mort : tantôt on les avoit laissés aux héritiers : tantôt ils avoient été saisis au profit du fisc. Constance ordonna d'abord qu'ils passeroient aux parens jusqu'au troisième degré : deux ans après, son caractère s'aigrissant de plus en plus par la malignité des délateurs, il déclara par une loi contraire, que ces biens seroient confisqués. Il permit de révoquer les donations faites au

CONSTAN-
CE.

An. 361.

L.

Dernieres
loix de Con-
stance.

Cod. Th. l. 1.

tit. 2. leg. 5.

L. 2. tit. 21.

leg. 1. 2. & ibi

God.

L. 3. tit. 18.

leg. unic. &

ff. l. 25. tit.

6. leg. 2.

L. 6. tit. 29.

leg. 1. 2. 3.

4. 5. & ibi

God.

L. 8. tit. 1.

leg. 5.

L. 9. tit. 23.

leg. 1. & tit.

42. leg. 2. 3.

4. & ibi God.

L. 10. tit. 20.

leg. 2. 6. 7. 8.

9 & ibi God.

L. 11. tit. 24.

leg. 1. & tit.

34. leg. 2.

L. 13. tit. 5.

leg. 9.

L. 14. tit. 1.

leg. 1. & ibi

God.

L. 15. tit. 12.

leg. 2.

Cod. Just. l.

6. tit. 22. leg.

6.

CONSTAN-
CE.

An. 361.

L. 12. tit. 1.
leg. 6.

Liban. or. 12.

Aurel. Vict.

in Gallien. &
Dioclet.

M. l'Abbé de

la Bletterie,

vie de Julien.

l. 2. p. 140.

Xenoph. in

Cyrop.

prince par testament : jusqu'alors la flatterie dictoit ces testamens, & une crainte servile les avoit rendus irrévocables. L'empereur Sévere avoit ordonné que les meres veuves, qui négligeroient de faire nommer des tuteurs à leurs enfans, seroient privées de leur héritage : Constance renouvela cette loi. Souvent les peres en mariant leurs filles, les avanta-geoient au préjudice des autres enfans, & les veuves qui se remarioient, frustroient les enfans du premier lit ; il remédia par deux loix à ces injustices. Ce prince estimoit les lettres : il veut qu'on lui fasse connoître les officiers subalternes qui se distinguent par leurs connoissances ou par leur éloquence, afin de les avancer. Il défendit sous peine capitale de refondre la monnoye, ni d'en faire commerce en la changeant contre la monnoye étrangere : *Elle ne doit pas être, dit-il, une marchandise, mais le prix des marchandises.* Pour empêcher toute fraude sur cet article, il fixa la somme qu'il seroit permis aux marchands de porter pour

les frais de leurs voyages. Tout commerce étranger ne devoit se faire que par échange, afin que les especes marquées au coin du prince ne fortiffent pas de l'Empire. Il condamna à une amende de dix livres d'or ceux qui oseroient troubler en aucune maniere la navigation des vaisseaux qui apportoit à Rome le blé de Carthage. Les terres de l'Afrique & de l'Egypte étoient taxées à une certaine quantité de blé, qu'elles devoient fournir pour la provision de Rome & de Constantinople : les propriétaires cherchoient à s'attacher à des personnes constituées en dignité, qui avoient le privilège d'affranchir leurs biens de cette obligation ; par ce moyen ils s'en exemptoient ; & tout le poids de cette charge retomboit sur les autres habitans. Constance instruit de cet abus, ordonna que ces patrons frauduleux seroient forcés à contribuer en la place de leurs prétendus cliens. Il y avoit des manufactures établies pour fabriquer les étoffes qui servoient à l'habillement des soldats, auxquels

CONSTAN-
CE.
An. 361.

 CONSTAN-
 CE.
 An. 361.

on délivroit les habits à l'entrée de l'hiver : on choissoit pour ce travail les ouvriers les plus habiles , qui étoient attachés à ces manufactures à titre de servitude : les particuliers les débauchoit souvent pour les employer à leur service : Constance défendit sur peine de cinq livres d'or d'en receler aucun : cette fraude ne laissa pas de subsister , comme on le voit par plusieurs loix des empereurs suivans. Les commis chargés de la subsistance des troupes s'enrichissoient aux dépens des soldats : cette fonction étoit depuis long-tems décriée & toujours recherchée ; ils étoient comptables & même assujettis à la question , si leurs comptes n'étoient pas en regle ; mais ils obtenoient par argent & par intrigues des dignités qui les exemptoient de la torture : Constance leur enleva cette ressource d'impunité , en les déclarant incapables de posséder aucune charge jusqu'à l'apurement de leurs comptes. Constantin n'avoit pû abolir à Rome les spectacles des gladiateurs : les soldats & les gardes mêmes du prince , ac-

coutumés à manier les armes , se louoient volontiers pour ces combats cruels : Constance leur défendit cet infame trafic de leur propre sang : il condamna à six livres d'or ceux qui les y engageroient ; & s'ils se présentoient d'eux-mêmes, il ordonna de les charger de chaînes & de les remettre entre les mains de leurs officiers. Pour maintenir l'honneur des dignités, & les sauver de l'avilissement où elles ne manquent pas de tomber, quand l'argent seul y donne entrée, il en interdit l'accès aux marchands, aux monétaires, aux commis, aux stationnaires (c'étoient de bas officiers destinés à observer les délinquans dans les provinces & à les dénoncer aux juges) en un mot à tous ceux qui exercent ces professions, ces emplois, qu'on ne recherche que pour le profit : il ordonna d'écarter des charges ces sortes de gens & de les renvoyer à leur premier état. Les empereurs précédens avoient établi une sorte d'officiers publics pour avoir soin de faire transporter les blés nécessaires à

CONSTAN-
CE.
An. 361.

CONSTAN-
CE.

An. 360.

la nourriture des armées, ou de recueillir les sommes d'argent qu'on exigeoit quelquefois au lieu de blé. Ces officiers portoient pour cette raison le nom de *frumentaires*. Comme leur fonction les obligeoit de parcourir les provinces, les princes se fervirent d'eux comme d'autant de couriers & d'espions, pour porter & exécuter leurs ordres, rechercher, arrêter, & quelquefois même punir les criminels, & pour donner avis à l'empereur de tout ce qui se passoit contre son service dans toute l'étendue de l'empire. Il leur arriva ce qui ne manque jamais d'arriver à des hommes de néant, honorés de la confiance de leur maître; ils en abusèrent: leurs calomnies & leurs rapines les rendirent si odieux, que Dioclétien fut obligé de les supprimer. Il est difficile à ceux qui gouvernent de se détacher tout-à-fait d'un usage même dangereux, quand il paroît propre à les soulager dans les soins du gouvernement; les bons princes se flattent d'en écarter les abus; les méchans ne considèrent que

leur propre commodité. Ces délateurs en titre d'office reparurent bientôt sous un autre nom qui exprimoit mieux leur destination : on les appella les *curieux* ; ils se nommoient eux-mêmes *les yeux du prince*, titre qui avoit été honorable en Perse dès le tems de Cyrus. Ceux-ci n'avoient pas le pouvoir d'exécuter ni même d'arrêter les criminels ; ils ne pouvoient que les dénoncer aux magistrats ; ce qui leur étoit commun avec les *stationnaires* : ils furent de plus chargés d'empêcher l'exportation des marchandises, qu'il n'étoit pas permis de faire sortir de l'Empire, & de veiller à la conservation des postes & des voitures publiques. Constance les choisissoit entre ceux qu'on appelloit les agens de l'empereur. Sous un regne aussi foible, ils s'érigerent bientôt en tyrans, sur-tout dans les provinces éloignées : ils mettoient à contribution le crime & l'innocence ; point de coupable qui ne pût à force d'argent se procurer l'impunité ; point d'innocent qui ne fût réduit à se racheter de leurs calomnies. Conf-

 CONSTAN-

CE.

An. 361.

CONSTAN-
CE.
An. 361.

tance fit plusieurs loix pour retenir dans de justes bornes cette inquisition d'état. La facilité de s'enrichir les avoit multipliés ; il les réduisit à deux pour chaque province. Julien fit mieux ; il abolit entièrement cet office. Mais on le vit renaître sous ses successeurs.

Fin du Livre onzième.





SOMMAIRE

DU

DOUZIEME LIVRE.

JULIEN arrive à Constantinople. II. Caractère de Julien. III. Funérailles de Constance. IV. Punition des courtisans de Constance. V. Réforme du Palais. VI. Rétablissement de la discipline militaire. VII. Modération de Julien. VIII. Il soulage les provinces. IX. Sa manière de rendre la justice. X. Il donne audience aux ambassadeurs. XI. Nouveaux consuls. XII. Occupations de Julien à Constantinople. XIII. Il ajoute à Constantinople de nouveaux embellissemens.

112 SOMMAIRE DU LIV. XII.

XIV. Requête de plusieurs Égyptiens
 rejetée. XV. Ambassades des nations
 étrangères. XVI. Julien environné de
 sophistes. XVII. Plan de Julien pour
 détruire la religion chrétienne. XVIII.
 Il travaille à rétablir le paganisme.
 XIX. Il veut imiter le christianisme.
 XX. Perfection qu'il exigeoit des prê-
 tres payens. XXI. Feinte douceur de
 Julien. XXII. Rappel des chrétiens exi-
 lés. XXIII. Nouveaux excès des Do-
 natistes. XXIV. Julien défend aux
 chrétiens d'enseigner ni d'étudier les
 lettres humaines. XXV. Exécution
 de cet édit. XXVI. Douleur de l'E-
 glise. XXVII. Conduite de Julien à
 l'égard des Médecins. XXVIII. Il
 accable les chrétiens. XXIX. Il tâche
 de surprendre les soldats. XXX. Con-
 stance de Jovien, de Valentinien &
 de Valens. XXXI. Persécution dans
 les provinces. XXXII. Julien part de
 Constantinople. XXXIII. Il va à

SOMMAIRE DU LIV. XII. 113
Pessinunte. xxxiv. Julien à An-
cyre. xxxv. à Césarée de Cappado-
ce. xxxvi. Il arrive à Antioche.





HISTOIRE

DU

BAS-EMPIRE.

 LIVRE DOUZIEME.

JULIEN.

JULIEN.

An. 361.

I.

Julien arrive à Constantinople.

Amm. l. 20.

c. 2.

Lib. 07. 12.

Mamert.

pan. c. 27.

Ilace.

Zof. l. 3.



LA mort de Constance étoit un événement si imprévu & si heureux pour le nouvel empereur, que la plupart des amis de Julien n'osoient la croire. C'étoit, à leur avis, une fausse nouvelle, par laquelle on vouloit endormir sa vigilance, & l'attirer dans un piège. Pour vaincre leur défian-

ce, Julien leur mit sous les yeux une prédiction plus ancienne, qui lui promettoit la victoire sans tirer l'épée. Cette prétendue prophétie, qui pour des esprits raisonnables auroit eu besoin d'être confirmée par le fait, y servit de preuve. Julien exercé depuis long-tems à prendre toutes les formes convenables aux circonstances, n'oublia pas de se faire honneur en versant quelques larmes, que ses panégyristes ont soigneusement recueillies : il recommanda qu'on rendit au corps de Constance tous les honneurs dûs aux empereurs : il prit l'habit de deuil ; il reçut avec un chagrin affecté les témoignages de joie de toutes ses légions, qui le saluerent de nouveau du titre d'Auguste. Il marcha aussi-tôt, traversa sans obstacle le défilé de Sucques, passa par Philippopolis, & vint à Héraclée. Tous les corps de troupes envoyés pour lui disputer les passages, se rangeoient sous ses enseignes ; toutes les villes ouvroient leurs portes & reconnoissoient leur nouveau souverain. Les habitans de Constantino-

JULIEN.

An. 361.

Soc. l. 3. c. 1.

Zon. l. 2. p.

24.

JULIEN.
An. 361.

ple vinrent en foule à sa rencontre. Il y entra le onzième de Décembre, au milieu des acclamations du peuple, qui se mêlant parmi ses soldats le considéroit avec des transports d'admiration & de tendresse. On se rappelloit qu'il avoit reçu dans cette ville la naissance & la première nourriture : on comparoit avec sa jeunesse, avec son extérieur qui n'annonçoit rien de grand, tout ce qu'avoit publié de lui la renommée, tout ce qu'on voyoit exécuté ; tant de batailles & de victoires ; la rapidité d'une marche pénible, semée de périls & d'obstacles qui n'avoient fait qu'accroître ses forces ; la protection divine qui le mettoit en possession de l'empire sans qu'il en coûtât une goutte de sang. Le concours de tant de circonstances extraordinaires frappoit tous les esprits : on formoit les plus heureux présages d'un regne qui s'étoit annoncé par tant de merveilles.

II.
Caractère
de Julien.
Amm. l. 25.
c. 4.

Ses officiers & ses soldats, témoins de la conduite qu'il avoit tenue dans la Gaule, confirmoient ces belles

espérances : ils promettoient un empereur égal aux Tites, aux Trajans, aux Antonins : ils ne cessoient de louer sa tempérance, sa justice, sa prudence & son courage : ils le représentoient sobre, chaste, vigilant, infatigable, affable sans bassesse, gardant sa dignité sans orgueil, montrant dans la plus vive jeunesse toute la maturité d'un vieillard consommé dans les affaires ; plein d'équité & de douceur, même à l'égard de ses ennemis ; sçachant allier la sévérité du commandement avec une bonté paternelle ; détaché des richesses, des plaisirs, de lui-même ; ne vivant, ne respirant que dans ses sujets, dont il partageoit tous les maux, pour leur communiquer tous ses biens. Ils racontotent ses combats ; combien de fois l'avoient-ils vu, soldat en même tems que capitaine, tantôt attaquer l'épée à la main les plus redoutables ennemis, tantôt arrêter la fuite des siens en leur opposant sa personne, & toujours déterminer la victoire autant par ses actions que par ses ordres ? Ils relevoient son habileté

JULIEN.
An. 361.

JULIEN.
An. 361.

dans les campemens, dans les sièges, dans la disposition des batailles; la force de ses paroles & plus encore de ses exemples capables d'adoucir les plus extrêmes fatigues, & d'inspirer le courage dans les plus grands périls; sa libéralité qui ne lui laissoit de trésors que ceux qu'il avoit placés entre les mains de ses peuples. Quel bonheur pour l'empire, où il alloit répandre les mêmes biens qu'il avoit procurés à la Gaule! Ces éloges étoient véritables; & il faut avouer que si l'on retranche la superstition & la bisarre affectation de philosophie, Julien César fut le modele des empereurs les plus accomplis. Mais il paroît que tant de qualités brillantes étoient accommodées au théâtre, & qu'elles n'avoient pour la plûpart d'autre source que la vanité & peut-être la haine qu'il portoit à Constance: & je ne sçais si l'on ne peut pas dire qu'il doit à ce prince presque toutes ses vertus, comme tous ses malheurs. Son antipathie pour le meurtrier de sa famille, l'éloigna de tous les vices de

Constance : il n'en falloit guères davantage pour faire un grand prince. Les faits justifient ce que j'avance. Sa conduite équivoque dans la rébellion, le rend d'abord suspect : la guerre ouverte qu'il entreprit ensuite contre son empereur démasque son infidélité & son ambition : celle qu'il déclara au christianisme montre une malice réfléchie, qui se portoit à la cruauté, quand elle en pouvoit éviter le reproche : enfin son expédition contre les Perses, en lui laissant la gloire du courage, lui enleve entièrement le mérite de la prudence.

JULIEN.
 An. 361.

Le premier soin de Julien fut de rendre à son prédécesseur les devoirs funebres. Le corps de Constance embaumé & enfermé dans un cercueil étoit parti de Cilicie, suivi de toute l'armée. Jovien, capitaine des gardes, assis dans le char funebre, représentoit l'empereur. On lui adressoit les honneurs qu'on avoit coutume de rendre au souverain, quand il traversoit les provinces. Les députés des villes se ren-

III.
 Funérailles
 de Constance,
Amm. l. 21.
c. 16.
Lib. or. 12.
Greg. or. 4.
Mamert. pan.
c. 3. 27.
Soc. l. 3. c. 1.
Philost. l. 6.
c. 6.
Zon. t. 2. p.
24.
Cedr. t. 1. p.
303.

JULIEN.
An. 361.

doient sur le passage : on lui offroit l'essai du blé déposé dans les magasins pour la subsistance des troupes ; on lui présentoit les animaux entretenus pour le service des postes & des voitures publiques. On remarqua après l'événement , que ces honneurs passagers avoient été en même tems pour Jovien un présage de son élévation à l'Empire & celui d'une mort prochaine. Le char étant arrivé au bord du Bosphore , fut placé sur un vaisseau. Julien sans diadème , revêtu de la pourpre, mais dépouillé de tous les autres ornemens impériaux , l'attendoit sur le rivage , à la tête de ses soldats sous les armes & rangés en ordre de bataille. Il le reçut avec respect ; il toucha le cercueil , & le conduisit en versant des larmes à l'église des Saints Apôtres, où Constance fut déposé dans le tombeau de son pere à côté de sa femme Eufébie. S. Grégoire , dans le détail de cette pompe funebre , parle de prières, de chants nocturnes & de cierges portés par les assistans , comme de choses dès-lors en usage dans les funérailles

funérailles des chrétiens. Mamertin panégyriste de Julien & payen comme lui, donne à Constance le titre de *Divus*. Ce nom consacré par le paganisme à l'apothéose des empereurs, se trouve quelquefois employé par les chrétiens mêmes. Ce n'étoit plus qu'un terme de respect, qui avoit perdu sa signification primitive.

La faveur de ceux qui avoient abusé de la foiblesse de Constance, ne devoit pas lui survivre. Julien forma une chambre de justice à Chalcedoine, établissement souvent utile après un mauvais gouvernement, mais toujours dangereux, & qui exige de la part du Prince beaucoup de sagesse pour ne rien donner à la passion, de lumieres pour bien choisir les juges, & de vigilance pour éclairer par lui même leur conduite & contrôler leurs jugemens. Il paroît que ces qualités manquerent à Julien en cette occasion. Il nomma pour président Salluste second, différent de l'autre Salluste qu'il avoit laissé dans la Gaule. Il ne pouvoit

Tome III.

F

JULIEN.
An. 361.

IV.
Punition des
courtisans de
Constance.
*Amm. l. 22.
c. 3. 7.
Jul. ep. 23.
Lib. or. 12.
Cod. Th. l. 9.
tit. 42. leg. 5.
Till. not. 5.*

JULIEN.
An. 361.

faire un meilleur choix : c'étoit un homme sage & modéré qu'il venoit d'élever à la dignité de préfet du prétoire d'Orient en la place d'Helvide. Mais il lui donna pour affesseur Arbétion, qui auroit dû des premiers éprouver la sévérité de ce tribunal. Ce politique corrompu, auteur de tant de sourdes intrigues, autrefois ennemi de Gallus & de Julien même, avoit déjà sçu par sa souplesse surprendre la confiance du nouvel empereur. Il étoit l'ame de la commission ; les autres n'agissoient qu'en sous-ordre : c'étoient Mamer-tin, Agilon, Névitte, Jovin depuis peu général de la cavalerie en Illyrie, & les principaux officiers des deux légions qui portoient le nom de Joviens & d'Herculiens. Ces commissaires s'étant transportés à Chal-cédoine montrèrent plus de rigueur que de justice. Entre un assez grand nombre de coupables, ils confondirent plusieurs innocens. Les deux consuls furent les premiers sacrifiés à la haine de Julien. Florence l'avoit bien méritée ; il fut condamné

à mort ; mais il avoit pris la précaution de se sauver avec sa femme dès la premiere nouvelle de la mort de Constance, & il ne reparut jamais. Quelque tems après, deux délateurs étant venus offrir à Julien de lui découvrir le lieu où Florence étoit caché, il les rebuta avec mépris, en leur disant : *Qu'il étoit indigne d'un empereur de profiter de leur malice pour découvrir l'asile d'un misérable, que la crainte de la mort punissoit assez.* Taurus fut exilé à Verceil. On lui fit un crime d'avoir été fidele à son maître, en quittant l'Italie lorsqu'elle s'étoit déclarée pour Julien. C'étoit la premiere fois qu'on voyoit une sentence de condamnation datée du consulat de ceux même qui en étoient l'objet ; & ce contraste faisoit horreur. On exila Pallade dans la Grande-Bretagne, sur le simple soupçon qu'il avoit envoyé à Constance des mémoires contre Gallus. Pentade fut accusé d'avoir prêté son ministère pour faire périr Gallus : il prouva qu'il n'avoit fait qu'obéir, & fut renvoyé absous. Florence maître des

JULIEN.
An. 361.

offices, fils de Nigrinien, fut relégué dans l'isle de Bua, sur les côtes de Dalmatie. Evagre receveur du domaine, Saturnin qui avoit été maître du palais, & Cyrin secretaire du défunt empereur, éprouverent le même sort : on les accusa d'avoir tenu des discours injurieux au prince régnant, & d'avoir tramé des complots contre lui après la mort de Constance : ils furent condamnés sans avoir été convaincus. La vengeance publique triompha par la punition de trois fameux scélérats : l'agent Apodème, le délateur Paul surnommé *la Chainé*, & le grand chambellan Eusebe, cet esclave impérieux qui s'étoit rendu le maître de l'empereur, & le tyran de l'Etat, furent brûlés vifs ; & l'on regretta, dit un auteur, de ne pouvoir leur faire subir cet horrible supplice autant de fois qu'ils l'avoient mérité. Mais la justice elle-même pleura la mort d'Ursule trésorier de l'épargne, envers lequel Julien se rendit coupable de la plus noire ingratitude. Lorsque Constance l'avoit envoyé dans la Gaule sans

argent, & fans aucun pouvoir d'en ~~toucher~~ toucher, afin de lui ôter le moyen de s'attacher le cœur des soldats, Ursule avoit secretement donné ordre au trésorier de la province de fournir au César toutes les sommes qu'il demanderoit. Julien s'appercevant que cette mort injuste révoltoit tous les esprits, prétendit s'en disculper en faisant courir le bruit, qu'il n'y avoit aucune part, & qu'Ursule avoit été à son insçu la victime du ressentiment des soldats, qu'il avoit offensés l'année précédente à l'occasion des ruines d'Amide. Il crut accréditer ce prétexte en laissant à la fille d'Ursule une partie de l'héritage de son pere. Mais n'étoit-ce pas se démentir, que de n'en laisser qu'une partie ? Les biens des autres furent confisqués ; & peu de tems après, comme plusieurs personnes tâchoient par des fraudes charitables de mettre à couvert les débris de la fortune de tant de malheureux, il condamna par une loi les receleurs à la confiscation de leurs propres biens, s'ils en

JULIEN.

An. 361.

~~avoient~~ avoient, & à la peine capitale, s'ils étoient pauvres.

JULIEN.

AN. 361.

V.

Réforme
du palais.

Amm. l. 22.
c. 5.

Lib. or. 12.
Mamert.

pan. c. 11.
Soc. l. 3. c. 1.

Soz. l. 5. c. 5.
Zon. t. 2. p.

24.
Vales. ad

Amm. l. 22.
c. 7.

Cod. Th. l.
6. tit. 27. leg.

20

Résolu de rétablir le bon ordre dans toutes les parties de l'Etat, il commença par la réforme de la maison du prince. Les officiers s'y étoient multipliés à l'infini. Il y trouva mille cuisiniers, autant de barbiers, un plus grand nombre d'échançons & de maîtres d'hôtel, une multitude innombrable d'eunuques. Tous les faïnéans de l'empire accouroient au service du palais; & après s'être ruinés à se procurer des offices que les favoris vendoient fort cher, ils s'enrichissoient bientôt aux dépens du prince qu'ils pilloient, & de la patrie qu'ils traitoient comme un pays de conquête. Leur luxe, quelque excessif qu'il fût, trouvoit des ressources inépuisables dans le trafic des emplois & des graces, dans les usurpations, dans les injustices toujours impunies. Julien ayant demandé un barbier, fut fort étonné de voir entrer un homme superbement vêtu : *C'est un barbier*, dit-il, *que je de-*

mandois & non pas un sénateur. Mais il fut plus surpris encore, quand par les questions qu'il fit à ce domestique, il apprit que l'Etat lui fournissoit tous les jours la nourriture de vingt hommes & de vingt chevaux, indépendamment des gages considérables & des gratifications qui montoient encore plus haut. Un autre jour voyant passer un des cuisiniers de Constance habillé magnifiquement, il l'arrêta; & ayant fait paroître le sien, vêtu selon son état, il donna aux assistans à deviner qui des deux étoit officier de cuisine: on décida en faveur de celui de Julien qui congédia l'autre & tous ses camarades, en leur disant: *Qu'ils perdroient à son service tous leurs talens.* Il ne garda qu'un seul barbier: *C'en est encore trop,* disoit-il, *pour un homme qui laisse croître sa barbe.* Il chassa tous les eunuques, dont il déclara qu'il n'avoit pas besoin, puisqu'il n'avoit plus de femme. Nous avons déjà dit qu'il abolit cette sorte d'officiers, qu'on appelloit les *curieux*: il réduisit à dix-sept les agens du prince,

JULIEN.
An. 361.

JULIEN.
AN. 361. qui sous ses successeurs se multiplia-
 rent jusqu'à dix mille. Il ne choisit
 pour cet emploi que des hommes in-
 corruptibles, & il augmenta leurs
 privilèges. Il purgea aussi la Cour
 d'une multitude de commis & de se-
 crétaires, plus connus par leurs
 concussions que par leurs services.
 Ces suppressions d'offices ne pou-
 voient manquer d'exciter des mur-
 mures passagers: on reprochoit à Ju-
 lien une austérité cynique: on le
 blâmoit de dépouiller le trône de
 cet éclat, qui tout emprunté qu'il
 est, sert à le rendre plus respectable.
 Mais les gens sensés trouvoient dans
 cette réforme plus de bien que de
 mal; & sans approuver ce qu'elle
 avoit d'outré & de bizarre, ils pen-
 soient que l'excès en ce genre est
 moins fâcheux pour les peuples, &
 moins contagieux pour les succes-
 seurs.

VI.
 Rétablisse-
 ment de la
 discipline
 militaire.
Amm. l. 22.
 6. 4. 7.

Le luxe qui régnoit à la Cour,
 s'étoit introduit dans les armées. Ce
 n'étoient plus ces soldats sobres &
 infatigables, qui couchoient tout ar-
 més sur la terre nue ou sur la paille,

& dont toute la vaissellé consistoit en un vase de terre: c'étoient des hommes délicats & voluptueux, corrompus par l'oïveté, qui regardoient leurs lits comme une partie de leur équipage plus nécessaire que leurs armes, qui portoient des coupes d'argent plus pesantes que leurs épées. Leurs officiers parvenus par l'intrigue, ne pouvoient loger que dans des palais; ils s'enrichissoient aux dépens des soldats, & les soldats aux dépens des provinces, à qui seules ils faisoient la guerre par leurs pillages, ne sçachant que fuir devant l'ennemi. Plus de subordination ni d'obéissance: plus d'honneur ni de courage. Julien rétablit la discipline: il ne mit en place que des officiers éprouvés par de longs services: il prit soin que les soldats ne manquassent ni de bonnes armes, ni d'habillemens, ni de paye, ni de nourriture; mais il retrancha sévèrement tout ce qui tendoit au luxe. Il leur fit reprendre l'habitude du travail: une de ses loix ordonne que le fourrage, qui est fourni par les

JULIEN.

An. 361.

Cod. Th. l. 7.

tit. 4 leg. 7 8.

Et ibi God.

JULIEN.
An. 361. provinces, ne fera apporté que jusqu'à vingt milles du camp, ou du lieu dans lequel les soldats font leur séjour, & qu'ils seront obligés de l'aller chercher à cette distance : c'étoit la marche ordinaire d'une journée.

VII.

Modération
de Julien.
Jul. misop.
Lib. or. 12.
Mamert. pan.
c. 27.
Eunap. hist.
Byz.
Cod. Th. l. 12.
rit. 13. leg. 1.
et ibi God.

L'exemple du prince étoit une loi de frugalité & de tempérance. La puissance souveraine ne changea rien dans les mœurs de Julien, non plus que dans sa dépense personnelle. Modeste sur le trône comme il l'avoit été dans l'oppression, il retenta le titre de *seigneur*, que l'usage avoit attaché aux empereurs : c'étoit l'offenser que de l'appeler de ce nom. Nulle recherche dans ses habits. La pourpre impériale étoit d'une teinture distinguée & beaucoup plus éclatante ; il se contenta de la plus commune. Il voulut même plusieurs fois quitter le diadème & ne le retint que par bienfiance. Selon une ancienne coutume, les provinces envoient par leurs députés des couronnes d'or à l'empereur, soit lorsqu'il parvenoit à l'empire, soit à

Occasion d'un événement heureux, ou pour le remercier d'un bienfait ; & cet usage étoit devenu une obligation. Les bons princes en avoient quelquefois dispensé ; les autres exigeoient ce présent comme un droit de la souveraineté. Les préfets du prétoire imposoient à cet effet une taxe arbitraire , sans en exempter ceux mêmes qui étoient privilégiés à l'égard des autres contributions. L'avarice des empereurs & la flatterie des préfets avoient fait monter ces couronnes à un prix excessif ; il y en avoit de mille onces, quelquefois de deux mille. Julien rendit à ce présent sa liberté primitive, & par conséquent son mérite : il voulut qu'il fût purement volontaire ; il défendit même d'excéder dans ces couronnes le poids de soixante-dix onces. C'étoit, à son avis, dénaturer un hommage que de le tourner en profit ; & tout ce que faisoit l'avarice étoit perdu pour l'honneur.

La réforme du palais & les bornes étroites qu'il prescrivit à sa dépense , le mirent en état de soulager

JULIEN.
An. 361.

VIII:
Il soulage
les provin-
ces.

les provinces. Il s'attachoit à n'y envoyer que des gouverneurs désintéressés & incorruptibles. Il modéra les taxes autant que le permirent les besoins de l'Etat ; & l'on dit que dans le cours de son expédition en Perse, on l'entendit plusieurs fois au milieu des plus grands périls, demander à ses Dieux la grâce de terminer promptement la guerre, afin de pouvoir réduire les tributs. Il défendit aux préfets de rien imposer de nouveau, ni de rien relâcher des impositions ordinaires, sans un ordre exprès de sa part. Tous ceux qui jouissoient du revenu actuel des terres, sans en excepter ceux qui possédoient les fonds patrimoniaux du prince cédés à des particuliers, payoient leur part des tailles. Ce n'étoit pas pour l'intérêt de son trésor, c'étoit pour celui des peuples, qu'il se rendoit difficile sur les exemptions & sur les remises : il ne croyoit pas que les princes fussent en droit de faire payer par leurs sujets leurs faveurs particulières ; & comme les privilèges retom-

JULIEN.
An. 361.
Amm. l. 25.
c. 4.
Mamert. pan.
c. 25.
Lib. or. 5. 12.
Jul. epist. 47.
& misop.
Eutr. l. 10.
Ambros. ora.
de obitu Va-
lent.
Cod. Th. l. 5.
tit. 12. leg.
unic.
L. 8. tit. 1. leg.
6. 7. 8. tit. 5.
leg. 12. 13.
14. 15. 16.
l. 10. tit. 3.
leg. 1.
L. 11. tit. 3.
leg. 3. 4. tit.
12. leg. 2. tit.
16. leg. 10.
tit. 19. leg. 2.
tit. 28. leg. 1.
L. 12. tit. 1. leg.
50. & seq.
L. 15. tit. 1.
leg. 8. 9. 10.
tit. 3. leg. 2.
Cod. Just. l.
11. tit. 69. leg.
1. 2.

boient à la charge du public, il pensoit qu'ils n'étoient dûs qu'à ceux auxquels le public étoit redevable. En ce cas, il donnoit à ces privilèges toute l'étendue qu'ils pouvoient avoir sans restriction ni épargne : aimant mieux, disoit-il, accorder le bienfait tout entier, que de l'affoiblir en le divisant & en le faisant demander à diverses reprises. Mais si la faveur ne procuroit jamais de remises, la nécessité les obtenoit aisément : ce fut par ce motif qu'il en fit de considérables aux Afriquains, aux Thraces, à la ville d'Antioche. Il fit éclairer de près la conduite des officiers des rôles, qui étant chargés de repartir les tributs & les fonctions onéreuses, pouvoient commettre beaucoup d'injustices. Les bienfaits mêmes du souverain avoient été auparavant à charge aux provinces, par les présens qu'il falloit prodiguer aux porteurs des ordonnances. Ceux-ci loin de rien exiger sous le regne de Julien, n'osoient même rien accepter, persuadés que ces gratifications illicites ne

JULIEN.
AN. 361.

pouvoient ni échaper à sa vigilance, ni se déguiser sous aucun titre. **JULIEN.** Il rétablit l'ancien usage pour la réparation & l'entretien des chemins publics ; chaque propriétaire étoit tenu d'en faire la dépense à proportion de l'étendue de ses possessions. Le mauvais état des postes que Constance avoit ruinées, caufoit un grand dommage aux provinces obligées de les entretenir ; Julien ne négligea pas cette partie : il réforma dans le plus grand détail tous les abus qui s'y étoient introduits. On voit par plusieurs de ses loix, qu'il n'eut rien plus à cœur que de rétablir les finances des villes, & de leur rendre leur ancienne splendeur. Il encouragea l'ordre municipal par des exemptions modérées ; il y rappella ceux qui tâchoient de s'y soustraire ; il y fit entrer des gens qui jusqu'alors n'y avoient pas été engagés. Les deux empereurs précédens avoient concédé ou laissé envahir des terres, des édifices, des places qui appartenoient aux communes des villes : Julien ordonna que ces terres seroient

restituées & affermées, & que le revenu en seroit appliqué aux réparations des ouvrages publics; que les édifices, dont on avoit changé l'usage seroient rendus à leur ancienne destination: il accorda cependant que les bâtimens élevés par des particuliers sur un terrain public, leur demeurassent à condition d'une redevance. On croit que ces dernières loix attaqueroient principalement les chrétiens, auxquels Constantin & Constance avoient accordé des fonds, des temples, & d'autres édifices pour les églises & pour l'entretien du culte & des ministres de la religion. Il paroît encore qu'il en vouloit au christianisme en établissant dans une de ses loix un principe d'ailleurs très-sensé & avoué des chrétiens eux-mêmes: *C'est que les siècles précédens sont l'école de la postérité, & qu'il faut s'en tenir aux loix & aux coutumes anciennes, à moins qu'une grande utilité publique n'oblige d'y déroger.* C'étoit le langage de Julien & des autres payens de son tems d'accuser de nouveauté la religion chré-

tienne, dont ils vouloient ignorer l'ancienneté.

JULIEN.

An. 361.

IX.

Sa maniere
de rendre la
justice.

*Amm. l. 22.
c. 10. & l. 25.*

c. 4.

Liban. or. 12.

Greg. or. 4.

Suidas.

Cod. Th. l. 1.

tit. 7. leg.

quædam.

L. 11. tit. 30.

leg. 29. 30.

à l.

Il aimoit à rendre la justice, il se piquoit d'en suivre scrupuleusement les regles dans sa conduite, & ne s'en écartoit jamais dans les jugemens, si ce n'est à l'égard des chrétiens. Sévere sans être cruel, il usoit plus souvent de menaces que de punitions. Très-instruit des loix & des usages, il balançoit sans aucune faveur le droit des parties. Le premier de ses officiers n'avoit nul avantage sur le dernier de ses sujets. Il abrégéoit la longueur des procédures, & les regardoit comme une fièvre lente qui mine & consume le bon droit. Dès que l'injustice lui étoit dénoncée, il s'en croyoit chargé tant qu'il la laisseroit subsister. Nous avons de lui plusieurs loix claires & précises, qui ont pour but d'accélérer les jugemens, de faciliter les appels & d'en rendre l'expédition plus prompte. L'iniquité murmuroit de la dureté d'un gouvernement, où elle ne pouvoit espérer l'impunité ni mê-

me une longue jouissance ; & ce qui achevoit de la désoler , c'est que l'opprimé trouvoit auprès de Julien l'accès le plus facile. Comme il paroissoit souvent en public pour des fêtes & pour des sacrifices , rien n'étoit si aisé que de l'aborder ; il étoit toujours prêt à recevoir les requêtes & à écouter les plaintes. Il laissoit toute liberté aux avocats , & il ne tenoit qu'à eux d'épargner la flatterie ; mais le regne précédent les y avoit trop accoutumés. Un jour qu'ils applaudissoient avec une sorte d'enthousiasme à une sentence qu'il venoit de prononcer : *Je serois*, dit-il, *flatté de ces éloges , si je croyois que ceux qui me les adressent , osassent me censurer en face , dans le cas où j'aurois jugé le contraire.* On le blâme cependant d'avoir quelquefois interrompu l'audience par des questions hors de saison ; pour demander , par exemple de quelle religion étoient les plaideurs : s'il en faut croire Ammien Marcellin , ce n'étoit qu'une curiosité déplacée ; ni le motif de la religion , ni aucune autre considération

JULIEN.
An. 361.

JULIEN.
An. 361.

étrangere à la justice, n'influoit sur ses jugemens; mais il est démenti en ce point par tous les historiens ecclésiastiques. Ce qui l'entretenoit dans cet esprit de droiture, ajoute le même auteur, c'est que connoissant sa légèreté naturelle, il permettoit à ses conseillers de le rappeler de ses écarts, & les remercioit de leurs avis. S. Grégoire de Nazianze nous donne cependant des idées bien différentes: il reproche à Julien, comme un fait connu de tout l'empire; que dans ses audiences publiques il crioit, il s'agitoit avec violence, comme s'il eût été l'offensé; & que quand des gens grossiers s'approchoient de lui pour lui présenter une requête, il les recevoit à coups de poings & à coups de pieds, & les renvoyoit sans autre réponse. Je serois tenté de croire que ceux que Julien rebutoit ainsi, étoient des délateurs; & que l'indignation publique contre ces misérables excusoit ces emportemens, quelque indécens qu'ils fussent dans la personne d'un prince. Mais comment ac-

corder les idées avantageuses que les auteurs payens nous donnent de Julien, avec le portrait affreux qu'en ont fait des écrivains qu'on ne peut sans témérité soupçonner de mensonge ? Je pense que l'unique moyen de concilier des témoignages si opposés, c'est de dire que la haine dont ce prince étoit animé contre le christianisme, le faisoit sortir de la route qu'il s'étoit tracée ; qu'étant par choix déterminé à la douceur & à la justice, il devenoit par passion à l'égard des chrétiens inhumain, injuste, ravisseur.

Après avoir tracé ce plan général du gouvernement de Julien, nous allons entrer dans le détail des événemens de son regne. Il trouva à Constantinople plusieurs ambassadeurs que les nations étrangères avoient envoyés à Constance. Il leur donna audience & les congédia honorablement, à l'exception des Gots qui contestoient sur les termes du traité fait avec eux. Julien les renvoya en les menaçant de la guerre. Plusieurs de ses officiers lui conseil-

JULIEN.
An. 361.

X.
Il donne audience aux ambassadeurs.
Amm. l. 22. c. 7.
Lib. or. 10.
Zon. t. 2. p. 24.

JULIEN. loient d'effectuer cette menace : il
 [An. 361. répondit qu'il cherchoit des enne-
 mis plus redoutables, & que les pi-
 rates de Galatie suffiroient pour lui
 faire raison de la perfidie de cette
 nation. Ces corsaires courant alors
 les côtes du Pont-Euxin enlevoient
 les Gots & les alloient vendre comme
 esclaves. Il se contenta de réparer
 les fortifications des villes de Thra-
 ce, & de poster des corps de troupes
 le long des bords du Danube.

Dans la Cour de Constance le
 consulat avoit été le prix de l'intri-
 gue. Il falloit l'acheter par des bas-
 sesses & par des sommes d'argent
 prodiguées aux favoris, aux fem-
 mes, aux eunuques. Sous Julien cet-
 te magistrature, plus importante par
 son ancien éclat que par ses fonctions
 actuelles, recouvra son premier lus-
 tre. Mamertin & Névitte, désignés
 consuls depuis deux mois, n'étoient
 peut-être pas les plus dignes de cet
 honneur, mais du moins ils n'en fu-
 rent redevables qu'au choix de leur
 maître. Julien toujours excessif com-
 promit sa propre dignité pour ho-

An. 362.

XI.

Nouveaux
Consuls.

Amm. l. 22.

c. 7. *ibi* Va-
les.

Idace.

Mamert. pan.

c. 15. 17. 19.

28. 29. 30.

norer celle des consuls. Le jour que ces magistrats entroient en charge, le prince avoit coutume de les accompagner au sénat. Le premier de Janvier, au point du jour, Mamertin & Névitte se rendirent au palais, pour prévenir l'empereur. Dès qu'il les apperçut, il courut fort loin au-devant d'eux : il les salua, les embrassa, fit entrer leur litiere jusque dans ses appartemens, leur demanda l'ordre pour partir ; & comme ils refusoient de s'asseoir sur leurs chaises curules pendant que l'empereur restoit de bout, il les y plaça de ses propres mains, & marcha devant eux à pied & confondu dans la foule du cortége. Le peuple suivoit avec de grandes acclamations. Mamertin distingué par son éloquence rendit sur le champ à la vanité de l'empereur, ce que l'empereur venoit de prêter à la sienne : il prononça en sa présence son panégyrique. Nous avons encore cette pièce pleine de flatterie, mais spirituelle & fort élégante. Julien étoit bien peu philosophe, si ces éloges outrés se trou-

JULIEN.
An. 362.

JULIEN. voient être de son goût ; & quelque
An. 362. ressentiment qu'il conservât des injustices de Constance, les traits satyriques lancés sans ménagement contre ce prince devoient au moins par leur indécence révolter le successeur. Deux jours après , Mamertin donnant les jeux du cirque , on fit venir plusieurs esclaves qui devoient recevoir la liberté. Julien peu instruit de cette coutume , se mettoit déjà en devoir de les affranchir ; mais averti que cette fonction ne lui appartenoit pas en cette occasion , il se condamna lui-même à une amende de dix livres d'or , pour avoir entrepris sur la juridiction des consuls.

XII.

Occupations
de Julien à
Constantino-
ple.

Amm. l. 22.

c. 7. 9. & ibi

Vales.

Lib. or. 4. 12.

Jul. ep. 11.

Mamert. pan.

c. 24.

Soc. l. 3. c. 1.

Cod. Th. l. 9.

tit. 2. leg. 1.

L. 11. tit. 23.

leg. 2.

Pendant six mois qu'il resta à Constantinople , il assista fréquemment aux assemblées du sénat. L'usage de Constance avoit été de mander au palais les sénateurs , qui se tenoient debout , tandis qu'il leur donnoit ses ordres en peu de mots. Mais Julien jaloux de la réputation d'éloquence , & qui estimoit ses discours autant que ses victoires , passoit les nuits à composer des harangues : il alloit

ensuite les débiter aux sénateurs qu'il faisoit asseoir avec lui : c'étoient des éloges, des censures, des avertissements. Il assistoit au jugement des procès. Un jour pendant qu'il haranguoit, on vint l'avertir que le philosophe Maxime arrivoit d'Ionie. Aussi-tôt oubliant & les sénateurs, & ce qu'il étoit lui-même, il descend brusquement de son siège, court au-devant de Maxime, l'embrasse avec empressement, l'introduit dans l'assemblée, & après avoir raconté avec beaucoup de vivacité quelles obligations il avoit à Maxime, en quel état ce grand homme l'avoit trouvé, à quel degré de perfection ses leçons l'avoient conduit, il sort avec lui, le tenant toujours par la main. Une scène si bisarre inspiroit aux uns du respect pour Maxime, aux autres du mépris pour Julien ; mais tous se conformoient au caractère & au goût du prince ; & comme il affectoit de se nommer sénateur de Byzance ; par une sorte d'échange, les sénateurs prenoient un extérieur philosophique. Julien augmenta leurs

JULIEN.
An. 362.
Grut. inscr.
MCII. 2.

JULIEN.
An. 362.

privilèges. Prètextat, un des plus distingués du Sénat de Rome, qui avoit été gouverneur de Toscane, d'Ombrie, de Lusitanie, & que Julien venoit de faire proconsul d'Asie, se trouvoit alors à Constantinople pour une affaire particulière. Les auteurs payens s'accordent tous à louer en lui l'intégrité, la sagesse, & une sévérité de mœurs digne de l'ancienne république. Son attachement à l'idolatrie relevoit encore aux yeux de Julien tant de belles qualités. Le prince ne faisoit rien sans prendre ses conseils. Nous aurons plusieurs fois occasion de parler de ce célèbre personnage, qui ne mourut que sous le regne de Théodose.

XIII.

Il ajoute à Constantinople de nouveaux embellissemens.

Jul. ep. 5. 8.

Zof. l. 3.

Du Cange in

Const. Chri⁹.

l. 1. c. 19. &

l. 2. c. 1. 3.

Banduri imp.

or. 2. p. 593.

677. 678.

Le séjour de l'empereur procura plusieurs embellissemens à Constantinople, qu'il aimoit, disoit-il comme sa mere. Il fit faire ou plutôt élargir un port sur la Propontide, afin de mettre les vaisseaux à l'abri du vent de midi. Ce port s'appelloit auparavant le port d'*Hormisdas*, à cause du palais de ce prince, qui
en

en étoit voisin : il prit alors le nom de *Julien*. Justin le jeune lui donna celui de sa femme *Sophie*. On l'appela dans les siècles suivans le port *neuf*, le port du palais, le *Bucoléon*. Il est comblé aujourd'hui. En face de ce port, Julien éleva un portique fémi-circulaire, qu'on appella le *Sigma*, & qui communiqua ce nom à un quartier voisin. Il avoit amassé un grand nombre de livres : il les plaça dans une bibliothèque qu'il fit construire sous un portique de l'*Augustéon*. Les libraires vinrent établir leurs boutiques à l'entour ; & comme la salle du Sénat étoit près de là, les plaideurs, les avocats, les praticiens se rassembloient dans ce lieu, pour y traiter de leurs affaires. Les Alexandrins avoient dans leur ville un obélisque couché sur le rivage : on alloit y dormir pour se procurer des songes prophétiques, & la débauche se mêloit à la superstition. Julien pour sauver au paganisme un ridicule & un sujet de reproche, exécuta le dessein qu'avoit formé *Constance*, de transporter cet obélisque

JULIEN.

An. 362.

Spon voyages

t. 1. p. 137.

M. l'Abbé de laBleterie notes sur les lettres de Julien.

p. 247.

JULIEN.
An. 362.

à Constantinople. Il n'eut pas le tems de le mettre en place, s'il est vrai, comme on a lieu de le croire, que ce soit le même que Théodose fit dresser au milieu du grand Cirque. Spon l'y vit encore en 1675. Il est de granite, d'une seule piece, haut d'environ cinquante pieds : chaque face a six pieds de largeur vers la base. Julien pour dédommager les Alexandrins leur permit de dresser dans leur ville une statue colossale qui venoit d'être achevée. C'étoit, selon l'apparence, la statue de Julien même.

XIV.

Requête de plusieurs Égyptiens rejetée.

Amm. l. 22. c. 6.

Liban pro Aristoph.

Cod. Th. l. 2. tit. 29. leg. 1.

Till. art. 11.

Il étoit occupé de ces soins, lorsqu'il se vit environné d'une foule importune qui demandoit justice. C'étoient des Égyptiens, qui ayant appris quelle attention le nouveau prince apportoit à réformer les abus du regne précédent, étoient venus en diligence à Constantinople, pour tirer quelque avantage de cette heureuse disposition. Les Égyptiens de ce tems-là étoient intéressés, chicaneurs, toujours mécontents, toujours prêts à accuser les officiers publics de rapines & de concussions, soit pour se dis-

penser de payer les taxes , soit pour
 avoir leur part des confiscations. Ceux-
 ci attroupés en grand nombre obsé-
 doient & poursuivoient par-tout & le
 prince & les préfets du prétoire : ils ne
 cessoient de les fatiguer de leurs plain-
 tes. Tous ces cris se réunissoient ,
 quoique pour des objets différens :
 les uns prétendoient qu'on avoit exi-
 gé d'eux plus qu'ils ne devoient ,
 les autres ce qu'ils ne devoient pas ;
 d'autres , qu'on leur avoit vendu bien
 cher des recommandations pour ob-
 tenir des graces & des emplois : tous
 demandoient la restitution de leur ar-
 gent ; & ils faisoient même remon-
 ter leurs prétentions plus haut que la
 date de leur naissance. Julien se dé-
 barraffa de leurs importunités par
 une ruse peu séante à un prince. Il
 leur commanda par un édit de pas-
 ser tous à Chalcédoine , leur pro-
 mettant de s'y rendre incessamment
 pour les entendre & les satisfaire.
 Dès qu'ils eurent obéi , il défendit
 aux patrons des barques employées
 à ce trajet , d'en ramener aucun à
 Constantinople. Ils s'ennuyèrent

JULIEN.
 An. 362.

JULIEN.
AN. 362.

d'attendre, & prirent enfin le parti de retourner dans leur pays. A cette occasion l'empereur publia une loi qui défendoit de poursuivre la restitution des sommes données sous les regnes précédens pour acheter des charges ou des graces. Ammien Marcellin applaudit à cette loi; & M. de Tillemont remarque fort sensément, qu'il auroit eu autant de raison de la louer, si elle eût ordonné tout le contraire.

XV.
Ambassade
des nations
étrangeres.
*Amm. l. 22.
c. 7. & ibi
Vales.*

Les victoires de Julien dans la Gaule avoient étendu sa renommée au-delà des bornes de l'empire. La nouvelle de la mort de Constance ne fut pas plutôt répandue, que les peuples les plus éloignés firent partir leurs ambassadeurs. On en vit arriver à Constantinople, de l'Arménie, des contrées septentrionales au-delà du Tigre, des Indes & de l'isle de Ceylan, de la Mauritanie voisine du mont Atlas, des bords du Phase, du Bosphore Cimmérien, & de plusieurs régions auparavant inconnues. Toutes ces nations redoutant son courage se hâterent de lui envoyer

des présens ; elles se soumettoient à un tribut annuel , & ne demandoient d'autre grace que la paix & la sûreté. Les Perses furent les seuls qui se dispenserent d'envoyer des députés.

Les hommages des peuples étrangers avoient de quoi satisfaire la vanité d'un souverain. Mais Julien plus philosophe qu'empereur étoit bien plus flatté de voir se rassembler autour de lui un essain de sophistes qui accouroient de toutes les provinces. Il les attiroit , il mendoit , pour ainsi dire , leur amitié par ses lettres ; il les recevoit comme députés de ses Dieux ; c'étoient ses plus intimes confidens & ses ministres ; c'est aussi à leurs pernicious conseils qu'on doit principalement attribuer les efforts qu'il fit pour détruire le christianisme. Nous avons déjà exposé l'accueil dont il honora le philosophe Maxime , le maître & le chef de toute cette cabale. Julien avoit une si haute opinion de son goût & de son savoir , qu'il l'avoit choisi pour censeur de ses ouvrages. Cet imposteur vint à Constantinople sur les instan-

JULIEN.
An. 362.

XVI.

Julien environné de sophistes.
Jul. epist.
Eunap. vitæ Sophist.
Suid. in Max. & Chrysan.
Liban. Orib. Himer.
Basil. ep. 39. 40. 41.
Greg. Naz. or. 4.
Mamert. pan. c. 23. 26.
Joann. Antioch. expert. p. 841.
Soc. l. 3. c. 1.
Till. vie de S. Basile art. 28.
Vita Basil. edir. Benedic. c. 8.
M. P. Abbé de la Bleterie , vie de Julien. p. 259.

JULIEN.
An. 362.

ces réitérées de l'empereur : c'est une chose plaisante que le sérieux avec lequel Eunape, le panégyriste de tous ces prétendus sages, raconte les hommages qui furent rendus à Maxime sur toute la route par les peuples, par les sénateurs, par les magistrats mêmes : & tandis que les hommes le combloient d'honneurs, les femmes faisoient humblement leur cour à la sienne, qui portoit encore plus haut que son mari l'orgueil de la profession. La philosophie de Maxime ne tint pas contre l'air contagieux de la Cour : les déférences de Julien & les adorations des courtisans altérèrent sa morale ; il donna dans le luxe & devint insolent : ce qu'il eut pourtant l'adresse de cacher aux yeux de Julien. Nymphidien, frere de Maxime, déclamateur médiocre, fut honoré de l'emploi de secrétaire pour les lettres grecques ; & , selon Eunape même, il s'en acquitta assez mal. Prisque d'Epire, Himere de Bithynie, Libanius d'Antioche, jouerent aussi un rôle considérable dans la Cour de Julien. Mais personne n'é-

galoit le crédit du fidèle Oribase ,
 médecin du prince , très-expert dans
 son art , & aussi habile dans la pra-
 tique des affaires. Eunape prétend
 même , que Julien lui étoit redeva-
 ble de l'empire. Ne pourroit-on pas
 sur cette parole d'Eunape soupçon-
 ner Oribase d'avoir sous main excité
 les troupes à donner à Julien le ti-
 tre d'Auguste ; & cette lettre ano-
 nyme , qui fut la première étincelle
 de la révolte , ne seroit-elle pas de
 la façon d'Oribase ? Chrysante un des
 héros de la cabale fut plus avisé que
 son ami Maxime : il le laissa partir
 pour la Cour après avoir fait quelques
 efforts pour le retenir. Pour lui , il
 résista à toutes les instances de l'em-
 pereur , qui voulut bien s'abaisser jus-
 qu'à écrire de sa propre main à la fem-
 me de ce philosophe. Julien rempli
 d'estime pour Chrysante malgré ses
 refus , lui conféra à lui & à sa femme
 la souveraine sacrificature de la Ly-
 die. Le nouveau pontife fit connoître
 dans cet emploi qu'il devinoit mieux
 que ses confreres , qui tous étoient
 d'excellens magiciens. Prévoyant

JULIEN.
 An. 362.

JULIEN.
An. 362.

que l'orage qui tomboit sur les Chrétiens, ne feroit pas de longue durée, il les traita avec amitié; il n'imita point ses semblables dans leur zèle à ruiner les églises, à rebâtir les temples des idoles, à tourmenter ceux qui refusoient de sacrifier: & la Lydie ne se ressentit pas des fureurs de l'idolatrie. Il dut à cette modération la tranquillité de sa vieillesse. On dit que Julien ayant conservé beaucoup d'estime pour S. Basile, dont il avoit connu le mérite dans les écoles d'Athènes, l'invita inutilement à venir se joindre à une compagnie si mal assortie au caractère de ce grand & religieux personnage. Mais il est démontré que la lettre de Julien qui fait le fondement de cette opinion, s'adressoit à un autre Basile. Nous avons encore une lettre menaçante de Julien écrite à S. Basile, & une réponse du Saint remplie des reproches les plus hardis. M. de Tillemont n'ose rejeter ces deux pièces: d'autres critiques les soutiennent fausses & également indignes & du prince & du saint Docteur. S. Grégoire

accuse Julien d'avoir pris plaisir à se jouer de plusieurs de ceux avec lesquels il avoit autrefois contracté des liaisons dans le cours de ses études : *Il les attiroit , dit-il , à la Cour par de belles promesses ; il les caressoit d'abord , il se familiarisoit avec eux , & les renvoyoit ensuite avec mépris.* Mais ce trait pourroit bien ne tomber que sur ces amis intéressés , dont parle Libanius , qui accouroient auprès de Julien avec une soif de richesses , que nul bienfait ne pouvoit éteindre. D'ailleurs , loin de blâmer Julien de légereté dans ses attachemens , on lui reproche plutôt de s'être piqué de constance au point de ne pas retirer son amitié à ceux mêmes qu'il en reconnoissoit indignes.

Tant de fanatiques sombres & austères , que l'éclat de la religion chrétienne avoit obligés à se tenir long-tems cachés dans l'ombre des écoles , sortant enfin au grand jour , remplis de venin & de rage , se préparoient à se venger du silence auquel ils avoient été condamnés : ils ne mé-

ditoient que proscriptions & que sup-

JULIEN.
An. 362.

XVII.
Plan de Julien pour détruire la religion chrétienne.
Lib. or. 12.
Greg. Naz. or. 3.
Chrysost. de Sto. Babyla contra Julianum & gentiles. t. 2. p. 575.

JULIEN.
An. 362.

plices. Les Chrétiens de leur côté craignoient des traitemens plus rigoureux que n'en avoient éprouvé leurs peres. En effet Julien les haïssoit mortellement; il avoit beaucoup plus à cœur de les détruire que de vaincre les Perses; il regardoit cet ouvrage comme le chef-d'œuvre de son regne. Mais plus habile que ces malheureux sophistes qui ne lui donnoient que des conseils inhumains, il préféra la séduction à la cruauté déclarée: *Il pensoit, dit Libanius, que ce n'est ni le fer ni le feu qui changent la croyance des hommes; que le cœur désavoue la main que la crainte force à sacrifier, & que les supplices ne produisent que des hypocrites, toujours infideles pendant leur vie, ou des martyrs honorés après leur mort.* Il faisoit encore réflexion que dans l'état de force & de vigueur où se trouvoit alors la religion chrétienne, c'étoit risquer d'ébranler tout l'empire, que d'entreprendre de la déraciner par une violence ouverte. Il dressa donc un plan tout nouveau, qui eût sans doute été plus heureux que

la barbarie de Dioclétien & de Galere, si la garde qui veille sur Israël n'eut renversé ce projet infernal, en détruisant l'auteur même par un souffle de sa bouche. Julien commença par montrer dans sa personne un zèle ardent pour le culte des Dieux; il gaignoit dès ce premier pas tous ceux dont la religion se conforme toujours à celle du prince. Il s'attacha à relever & à purifier le paganisme en s'efforçant d'y transporter ce qui rendoit le Christianisme plus vénérable. Il affecta ensuite de traiter les chrétiens avec douceur & de les plaindre plutôt que de les persécuter; mais en même tems il imagina mille moyens pour les diviser & les armer les uns contre les autres, pour étouffer le germe de leur foi en leur interdisant l'instruction publique, pour appesantir leur joug & pour les couvrir de ridicules & de mépris. Les tyrans qui l'avoient précédé n'avoient sévi que sur les corps; Julien attaqua les cœurs: il mit en œuvre son propre exemple, les apparences de bonté, la malice, l'igno-

JULIEN.
An. 362.

JULIEN.
An. 362.

rance , l'intérêt , l'amour-propre ,
ressorts plus lents mais plus efficaces
que les édits & les supplices. Cepen-
dant s'il ne verfoit pas de ses pro-
pres mains le sang des Chrétiens , il
le laissoit répandre par les mains des
autres ; & sa feinte douceur étoit sou-
vent démentie par les cruautés qu'il
encourageoit en ne les punissant pas.
Après avoir affoibli la religion Chré-
tienne , son dessein étoit de l'écraser
par un dernier coup : il promettoit
à ses Dieux d'exterminer les Chré-
tiens à son retour de la guerre des
Perfes. Sans entrer dans le détail de
ce qui appartient proprement à l'his-
toire de l'Eglise , nous allons suivre
la trace d'une persécution cachée sous
tant d'artifices. La comparaison de
ce que firent Constantin & Julien
pour établir les deux cultes opposés ,
peut faire connoître combien l'esprit
de la véritable religion est éloigné &
de la basse malignité & de la fureur
sanguinaire de l'idolatrie.

XVIII.
Il travaille
à rétablir le
paganisme.

Quoique Julien fût dès sa première
jeunesse idolâtre dans le cœur , & qu'il
se fût ouvertement déclaré en Illy-

rie, il voulut cependant se consacrer à ses Dieux par une abdication formelle du Christianisme. Ayant fait assembler en secret les ministres de ses affreux mystères, il s'imagina effacer le caractère de son baptême en se baignant dans le sang des victimes. Se croyant ainsi régénéré, il fit bâtir de nouveaux temples & réparer les anciens aux dépens des particuliers qui en avoient enlevé les démolitions. Par-tout on élevoit des idoles, on dressoit des autels, on égorgéoit des victimes; l'air étoit rempli de la fumée des sacrifices. Il avoit ajouté à la dignité de souverain pontife attachée à la personne des empereurs, celle de grand-prêtre d'Eleusis. Il se piquoit de la plus scrupuleuse exactitude dans la pratique des cérémonies. Confondu avec une troupe de sacrificateurs, on le voyoit s'empresseur à partager avec eux les dernières fonctions du ministère. C'étoit dans les entrailles des animaux immolés qu'il prétendoit lire la volonté des Dieux; & il ne prenoit gueres d'autre conseil. Son

JULIEN.
 An. 362.
Jul. epist. 63.
 27. & or. 7.
Greg. Naz.
 or. 3. 4.
Liban. or. 10.
 12. & de vita.
Eunap. in
Max.
Mamert. pan.
 c. 23.
Prud. in apo-
theosi. v. 517.
Amm. l. 25.
 c. 4.
Médailles.
Acta Ruinart.
 p. 664.
Athan. vit.
apud Phot. p.
 1447.
Soz. l. 5. c. 3.
 16.
Zon. t. 2. p.
 25.
Cédren. t. 1.
 p. 306.

palais étoit devenue un temple ;
 ses jardins étoient remplis d'autels :
 JULIEN. il sacrifioit le matin & le soir : il se
 An. 362. relevoit pendant la nuit pour hono-
 rer les génies nocturnes. Cet excès
 de superstition le rendoit ridicule,
 aux payens mêmes, & l'on disoit de
 lui, comme on l'avoit dit autrefois de
 Marc-Aurele, que s'il revenoit vic-
 torieux, c'en étoit fait des bœufs &
 des genisses dans tout l'empire. On
 vit renaître toutes les folies du pa-
 ganisme ; ces fêtes extravagantes,
 appellées Orgies, portoient l'y-
 vresse & le tumulte dans les cam-
 pagnes ; l'astrologie, dont le prince
 étoit sur-tout entêté, se remit en hon-
 neur ; tout se gouvernoit par l'aspect
 des astres, par les présages. Julien
 croyoit tout, excepté l'évangile : il
 mettoit une confiance aveugle dans
 les paroles mystérieuses & cabalisti-
 ques, *qui sans être entendues*, dit-il
 dans un de ses ouvrages, *guérissent*
les ames & les corps. Les monnoies
 prirent l'empreinte de l'idolatrie. On
 y gravoit la tête de Julien sous le
 symbole de Sérapis : on y joignoit

la figure d'Isis. Il fit disparoître du ~~monogramme~~
Labarum le monogramme de Christ; JULIEN.
 & pour faire part à ses Dieux des hon- An. 362.
 neurs qu'on rendoit à sa personne ,
 il vouloit être représenté dans ses
 images tantôt avec Jupiter qui le
 couronnoit, tantôt avec Mercure &
 Mars qui sembloient lui inspirer l'élo-
 quence & la science militaire. La me-
 sure, qui servoit à marquer les diffé-
 rens accroissemens du Nil, transpor-
 tée par Constantin dans la grande
 église d'Alexandrie, fut reportée dans
 le temple de Sérapis.

Dans le tems même qu'il tâchoit
 d'anéantir le Christianisme, il fut
 forcé de lui rendre le témoignage le
 plus honorable & le moins suspect:
Les payens avoient une morale, dit
un auteur sensé & ingénieux, mais
le paganisme n'en avoit point. Julien
 lui voulut prêter celle de la religion
 chrétienne. Il n'en pouvoit copier
 que l'extérieur; & c'est avec beau-
 coup de justesse que S. Grégoire de
 Nazianze l'appelle le singe du Chris-
 tianisme. Il forma le dessein de fon-
 der des écoles dans toutes les villes,

XIX.

Il veut imi-
 ter le Chris-
 tianisme.

Jul. epist. 56.
 misop.

Greg. or. 3.

Soz. l. 5. c. 15.

Theod. l. 2. c.

4.

M. P. Abbé de

la Bleterie, no-

tes sur les let-

tres de Julien,

p. 325.

JULIEN.

An. 362.

d'établir dans les temples des catéchistes, des docteurs, des prédicateurs : de marquer les prières qui devoient être récitées à certaines heures & en certains jours : de les faire chanter à deux chœurs, usage qui avoit depuis peu commencé dans l'Eglise d'Antioche. Il chargea par une de ses lettres Ecdice gouverneur de l'Egypte de choisir dans Alexandrie des jeunes gens bien nés, qui eussent la voix belle : il leur assigna un entretien honnête ; il lui ordonna de leur faire apprendre la musique & de veiller à leurs progrès : il les destinoit au service des Dieux : il prétendoit que la musique sert à élever l'ame & à la purifier. Il exigeoit dans les lieux consacrés au culte de la religion, beaucoup de silence & de modestie ; ne permettant pas même les acclamations dont on avoit coutume d'honorer l'empereur, quand il y entroit. Il projettoit d'imiter la discipline de l'Eglise dans la correction des pécheurs, & de prescrire divers degrés de pénitence ; de fonder des monasteres d'hommes &

de femmes, des maisons de retraite, des hôpitaux pour les voyageurs & pour les pauvres. Il auroit souhaité faire passer dans le paganisme l'usage des lettres ecclésiastiques, avec lesquelles les Chrétiens étoient reçus par toute la terre, comme des frères & des amis. En un mot, il étoit jaloux de cet esprit de lumière, de sagesse & de charité, qu'il étoit forcé d'admirer dans l'Eglise Chrétienne.

Un pontife supérieur fut établi dans chaque province avec une pleine autorité sur tous les prêtres des villes & des campagnes. Julien exige, comme des vertus essentielles à cette place, la modération, la douceur, la hardiesse à reprendre, & la vigueur à punir. Ses écrits fournissent un modèle d'instruction pour ceux qui sont honorés du sacerdoce, & une copie fidele de la sainteté qu'il voyoit alors éclater dans les ministres de l'Eglise. Il attribue la décadence de l'idolatrie aux vices de ceux qui la professent; il reconnoît que c'est par la régularité dans les mœurs & par la charité en-

JULIEN.
An. 361.

XX.
Perfection
qu'il exigeoit
des prêtres
payens.
Jul. ep. 46.
63 *et in fragment.*

vers les hommes, que le Christianisme s'est accrédité. Il recommande au pontife la vigilance sur les inférieurs : *Privez-les, dit-il, des fonctions du sacerdoce, s'ils ne sont fideles à servir les Dieux, s'ils n'y obligent leurs domestiques; s'ils menent une vie indécente.* Il lui conseille de voir rarement les magistrats & les grands seigneurs, si ce n'est pour l'intérêt de la veuve & de l'orphelin, & de se contenter de leur écrire. Il veut qu'on reçoive dans les hôpitaux les pauvres étrangers, de quelque religion qu'ils soient. Il impose une contribution dans chaque province pour fournir à la subsistance des indigens. Il défend aux gouverneurs de se faire suivre de leurs gardes quand ils entrent dans les temples : *Dès qu'ils y mettent le pied, dit-il, ils deviennent simples particuliers; les prêtres seuls ont droit d'y commander sous les auspices des Dieux; les autres qui portent leur faste jusqu'au pied des autels, ne sont que des hommes vains & superbes.* Il exige qu'on respecte les prêtres, lors même qu'ils sont

JULIEN.
An. 362.

indignes de leur ministère, jusqu'à ce qu'ils en ayent été dépouillés ; mais il veut aussi qu'ils se rendent respectables : *Ils sont, dit-il, les interprètes des Dieux auprès des hommes, & les cautions des hommes auprès des Dieux.* Il leur prescrit de conserver leurs oreilles chastes aussi bien que leur langue ; il leur interdit la lecture des poésies trop libres & des histoires amoureuses, *qui allument peu à peu le feu des passions* ; ce sont ses termes. Il ne leur permet pas même de lire les ouvrages d'Epicure & de Pyrrhon, & il rend grâces aux Dieux d'avoir fait périr la plupart des écrits de ces philosophes. Il auroit bien voulu épurer le théâtre ; mais regardant la chose comme impraticable, il en défend l'entrée aux prêtres. Il veut qu'ils prient trois fois le jour ; qu'ils se montrent rarement aux promenades ; qu'ils ne se trouvent à des festins que chez des personnes vertueuses ; qu'ils s'abstiennent des spectacles où assistent les femmes ; qu'ils soient magnifiques dans les cérémo-

JULIEN.
An. 362.

JULIEN.
An. 362.

nies de religion, simples dans leur habillement ordinaire ; qu'ils prennent sur leur nécessaire de quoi faire l'aumône. Enfin il demande dans ceux qu'on élève à la prêtrise deux qualités, l'amour des Dieux & celui des hommes : *Avec ces deux caractères, ajoute-t-il, n'importe qu'ils soient riches ou pauvres, illustres ou inconnus.* Ces maximes s'accordent avec la profession solennelle qu'il fait en cent endroits de ses ouvrages, de croire l'existence des Dieux, l'immortalité de l'ame, les récompenses & les punitions d'une autre vie. C'est ainsi qu'il s'efforçoit de dérober à la religion chrétienne la sainteté de sa discipline & de sa morale. Il ignoroit que c'est une tige qui meurt dès qu'elle est transplantée ; & qu'elle ne peut porter de fruits murs & durables que dans le terrain où elle est née, & où elle est arrosée de la main de Dieu même. Julien ne vécut pas assez long-tems pour reconnoître que sa réforme n'étoit qu'un projet chimérique.

Selon le plan qu'il avoit formé, il défendit de mettre à mort les Galiléens (c'est ainsi qu'il nommoit les Chrétiens) ni de leur faire aucun mauvais traitement pour cause de religion : *Ils sont, disoit-il, plus dignes de compassion que de haine ; ils ne se punissent que trop eux-mêmes ; ce sont des aveugles qui s'égarent sur le point le plus essentiel de la vie, qui abandonnent le culte des Dieux immortels, pour honorer des restes de cadavres & des ossemens de morts.* Il désignoit ainsi les reliques des martyrs. Il blâmoit hautement Constance d'avoir employé la rigueur contre ceux qui ne s'accordoient pas avec lui en fait de croyance. Il n'ôtoit point aux Chrétiens l'exercice public de leur religion ; mais il leur enlevait sous divers prétextes leurs évêques & leurs prêtres, afin de ruiner peu à peu la doctrine & la pratique du Christianisme, par le défaut d'instruction & de ministres. Pour relever le prix de l'idolatrie, il déclara que loin de traîner les Galiléens devant

JULIEN.

An. 362.

XXI.

Feinte d'ou-
ceur de Ju-
lien à l'égard
des Chrê-
tiens.

Jul. ep. 7. 52.

Greg. or. 3.

10.

Lib. or. 12.

Chrysof. de

Sco. Babyla &

in Jul. &

Gent. t. 2. p.

574 & in Ju-

vent. & Max.

ib. p. 579.

Soc. l. 3. c. 12.

Soz. l. 5. c. 4.

14.

Cedr. t. 1. p.

306.

Zon. t. 2. p.

25.

Phot. p. 1447.

Suid. in

Μίλιον.

les autels & de les contraindre à
 JULIEN. sacrifier , il ne permettoit d'ad-
 An. 362. mettre ces impies à la participation
 des mystères , qu'après des prieres ,
 des expiations , de longues épreuves
 capables de purifier leur ame & leur
 corps. Il étoit habile à profiter des
 imprudences où tomboient quelque-
 fois les Chrétiens , & il ne manquoit
 pas d'affecter une patience philoso-
 phique dans les occasions où la cha-
 leur d'un zele inconsidéré n'attaquoit
 que sa personne. Constantin avoit
 placé à Constantinople une statue de
 la Fortune de la ville , qui portoit
 une croix gravée sur le front. Julien
 l'ayant fait abattre & enfouir , en fit
 placer une autre dans un temple avec
 les symboles de l'idolatrie. Un jour
 qu'il lui offroit un sacrifice public ,
 Maris , cet évêque de Chalcédoine
 si connu par son attachement à l'A-
 rianisme , aveugle & cassé de vieil-
 lesse , se fit conduire devant l'empereur ; & l'insultant en face , il lui reprocha dans les termes les plus amers son impiété & son apostasie : *Tais-toi , malheureux aveugle* , lui répondit

Julien, le Galiléen ton Dieu ne te rendra pas la vue. Je lui rends grace, re-partit Maris, de m'avoir épargné la douleur de voir un apostat tel que toi. Julien ne répliqua pas, & continua le sacrifice. Cette modération semble ne mériter que des louanges: mais selon les Chrétiens de ce tems-là, qui pénétoient mieux que nous les intentions de Julien, ce n'étoit que l'effet d'une maligne politique: il refusoit aux Chrétiens la gloire du martyre: il sçavoit que les supplices sont un germe de profélytes.

JULIEN.
An. 362.

Ce fut encore par la même apparence de douceur, qu'il rappela indistinctement & les orthodoxes & les hérétiques, que Constance avoit exilés & qu'il leur fit rendre leurs biens confisqués: sans s'expliquer au sujet des évêques, qu'il vouloit se réserver la liberté de chasser dans la suite, il les laissa rentrer dans leurs églises. Les Ariens, qui avoient été les favoris de Constance, lui étoient par cette raison encore plus odieux que les Catholiques. Mais son dessein étoit de détruire, les unes par les autres, les

XXII.
Rappel des
Chrétiens
exilés.
Jul. ep. 26.
31. 52.
Ann. l. 22
c. 5.
Theod. l. 3. c.
4.
Soz. l. 5. c. 5.
14.
Philost. l. 6.
c. 7. & l. 9. c.
4.
Chron. Alex.
p. 296.
Fleury Hist.
Eccléf. l. 15.
c. 4.

JULIEN.
AN. 362.

diverses communions qui partageoient le Christianisme. Sous prétexte d'appaiser leurs querelles, mais en effet pour les aigrir davantage, il appeloit quelquefois devant lui les chefs des partis contraires; il les mettoit aux prises; & après les avoir échauffés par la dispute, prenant le ton de conciliateur, il les exhortoit à la paix: *Ecoutez-moi, leur disoit-il, les Allemands & les Francs m'ont bien écouté.* Il les congédioit ensuite en leur déclarant qu'il entendoit qu'ils demeurassent unis ensemble, malgré la contrariété des dogmes, que chaque parti auroit la liberté de soutenir. C'étoit renfermer comme dans un champ-clos des ennemis armés & irréconciliables. Il avoit été témoin des persécutions suscitées par les Ariens contre les Catholiques; il sçavoit qu'il y a des Chrétiens qui ne se pardonnent pas la diversité de croyance; & que ce motif, qui ne devoit agir que dans l'ordre surnaturel, suffit seul dans leur esprit pour rompre tous les liens de l'humanité & de la nature. Il rassembla de toute
la

la terre dans le sein de l'église comme autant de serpens les hérétiques les plus dangereux. Il écrivit à Photin pour le féliciter de sa constance à nier la divinité de Jésus-Christ ; il caressa sur-tout Aëtius , qui avoit été le confident & le théologien de Gallus : l'ayant rappelé d'exil par une lettre pleine de bienveillance , il lui fit présent d'une terre près de Mitylene dans l'isle de Lesbos. Il ordonna sous peine d'une grosse amende à Eleusius évêque de Cyzique de rebâtir à ses dépens dans l'espace de deux mois l'église des Novatiens qu'il avoit abbatue du vivant de Constance. Quelque tems après , ce même évêque étant accusé d'avoir sous le regne précédent détruit des temples & converti quelques payens , il le chassa de la ville , lui & tout son clergé , avec défense d'y rentrer , *de crainte* , disoit il , *qu'ils n'y excitassent quelque sédition.*

Les Donatistes n'osoient lever la tête , depuis que Constant avoit châtié leur insolence. Aussi-tôt que Julien fut monté sur le trône , ils s'em-

Tome III.

H

JULIEN.
An. 362.

XXIII.
Nouveaux
excès des Do-
natistes.
Oprat. l. 2. c.
17. 18. 19. 20
22.

JULIEN.

An. 362.

*S. Aug. contra Petil. l. 2.**c. 92. 97.**Idem contra Parmen. l. 1.**c. 7.**Cod. Th. l. 16.**tit. 5 leg. 37.**& ibi God.**Till. hist. des**Donat. art.**53, 54, 55.*

presserent de se concilier la faveur du nouveau prince. Ils lui députerent pour demander la restitution de leurs basiliques. Leurs envoyés n'épargnerent pas la flatterie : on leur a reproché dans tous les siècles d'avoir dit à Julien : *Qu'il étoit le seul prince qui sçût écouter la justice.* Cet éloge fut regardé comme une trahison faite au Christianisme ; & leur requête devint si odieuse , que quarante ans après , Honorius , pour les couvrir d'ignominie , ordonna qu'elle seroit publiquement affichée avec le rescrit de Julien , qui les rétablissoit dans toutes leurs anciennes possessions. Julien se persuadoit que cette secte forcenée seroit plus propre que toute autre à ruiner le Christianisme en Afrique. Rien n'égale en effet la fureur , à laquelle ces fanatiques s'abandonnerent. Ils s'emparoiert des églises à main armée, ils en chassoient les évêques , brisoient les autels & les vases sacrés , massacroiert les Prêtres & les Diacres , violoiert les vierges consacrées à Dieu , mettoiert les hommes en piéces , outrageoiert

les femmes, tuoient les enfans dans les entrailles de leurs meres, profanoient les saints myfteres. Leurs évêques prétendoient fe sanctifier par tant d'horreurs, & les peuples juroient par le nom de ces prélats sacrilèges, comme par celui de Dieu même.

L'esprit de révolte & de schisme que les hérétiques rapportoient de leur exil, menaçoit l'église des attaques les plus meurtrieres. Pour la défarmer, Julien imagina un moyen qui pouvoit suppléer à la rigueur des persécutions : c'étoit de réduire les Chrétiens à l'ignorance, en leur défendant d'enseigner & d'étudier les lettres. Il sçavoit qu'il est aisé de conduire les hommes à la superstition par le défaut de connoissances; que de les priver d'instruction, c'est un moyen sûr pour tyranniser leurs esprits; que l'ignorance fut la mere du paganisme; & que pour le faire renaître, il falloit ramener les Chrétiens à l'état où s'étoient trouvés leurs peres à la nais-

H ij

JULIEN.
An. 362.

XXIV.

Julien défend aux Chrétiens d'enseigner & d'étudier les lettres humaines.

Jul. ep. 42.

Greg. or. 3.

Amm. l. 22.

c. 10. & l. 25.

c. 4. Sibi Vales.

Chron. Hier.

Soc. l. 3. c. 16.

Theod. l. 3. c.

17.

Soc. l. 5. c. 17.

Joann. Antioch. & ibi

Vales.

Zon. t. 2. p.

25.

Cedr. t. 1. p.

305.

Oros. l. 7. c.

30.

M. l'Abbé de

la Blenerie vie

de Julien, p.

262. & lettres

de Julien p. 26.

fance de l'idolatrie. Il avoit assez
 de lumieres pour sentir que les au-
 teurs payens , réunissant à la fois
 toutes les forces & toutes les foi-
 bleffes de la raison humaine , avec
 le plus grand art à mettre en œuvre
 les unes & les autres , fournissoient
 en même tems & les chimeres à com-
 battre & les armes pour les com-
 battre : il voyoit que les défenseurs
 les plus formidables que le Christia-
 nisme eût alors à lui opposer , étoient
 les hommes les plus lettrés de l'em-
 pire , Athanase , Grégoire de Na-
 zianze , Basile de Césarée , Hilaire
 de Poitiers , Diodore de Tarse ,
 Apollinaire. Voulant donc enlever
 aux Chrétiens cette puissante ressour-
 ce , il publia un édit que nous avons
 encore , par lequel il les déclare in-
 capables d'enseigner la grammaire ,
 l'éloquence , la philosophie. Il en ap-
 porte pour raison que les livres où
 l'on puise les principes & les exem-
 ples de ces connoissances , étant l'ou-
 vrage des adorateurs des Dieux , &
 remplis des maximes de l'Hellénisme,

c'est dans les maîtres Chrétiens une imposture & une duplicité honteuse de proposer des modeles qu'ils défavouent, & d'enseigner aux autres ce qu'ils ne croient pas eux-mêmes. Il paroît s'applaudir beaucoup de ce sophisme. Il ajoute néanmoins qu'en défendant aux Chrétiens de donner des leçons, il ne leur défend pas d'en recevoir, & qu'il permet aux jeunes gens de fréquenter les écoles sans les contraindre à quitter leur religion : *Ce n'est pas, dit-il, qu'il y eût de l'injustice à les guérir malgré eux comme des phrénétiques ; mais je permets d'être malades à ceux qui le voudront être : je pense qu'il faut instruire les ignorans & non les punir.* Le témoignage clair & précis des historiens Ecclésiastiques nous apprend que la permission de s'instruire, accordée aux Chrétiens à la fin de cet édit, fut bientôt révoquée par un édit postérieur qui ne s'est pas conservé jusqu'à nous. Ammien Marcellin, tout payen qu'il est, blâme cette défense comme inhumaine, & digne d'être

JULIEN.
An. 362.

tre ensevelie dans un oubli éternel.

JULIEN.

An. 362.

XXV.

Exécution
de cet édit.

Jul ep. 2. 19.

Eunap. in
Prohæresf.

Chron. Hier.

Soc. l. 3. c.

13.

Aug. confess.

l. 8. c. 5.

Oros. l. 7. c.

30.

Suid. Προαι-
πέσιος.

Till. persec.

art. 9. & not.

4.

Les professeurs Chrétiens étoient encore en petit nombre. Ecébole qui avoit été un des maîtres de Julien, & que l'intérêt & la vanité avoit toujours tenu attaché à la Cour, homme de petit génie, dépourvû de talens, & jaloux de ceux des autres, sacrifia sans balancer sa religion à sa chaire. Après la mort de Julien, il revint au Christianisme ; & toujours déclamateur jusque dans sa pénitence, couché par terre devant la porte de l'église, il crioit aux fideles : *Foulez-moi aux pieds ; je suis un sel affadi.* Les autres montrèrent plus de fermeté. L'histoire nomme Marius Victorinus qui professoit l'éloquence à Rome avec éclat, & le célèbre Prohérése, que Constant avoit comblé d'honneurs. Quoiqu'il n'eût paru à Rome qu'en passant, cette ville lui avoit érigé une statue de bronze avec cette inscription : *Rome reine du monde au roi de l'éloquence.* Etant retourné à Athènes, il soutint la réputation du plus habile

maître de la Grece. Julien faisoit de lui une haute estime ; il vouloit même l'engager à écrire son histoire ; & par une exemption qu'il croyoit honorable , il lui permit de continuer ses leçons, sans être obligé de changer de religion. Prohèrese refusa cette distinction qui auroit pu rendre sa foi suspecte ; il renonça généreusement à sa profession & aux bonnes grâces du prince , qui dès ce moment, par une bisarrerie très-ordinaire , rabattit beaucoup de l'opinion qu'il avoit eue de l'habileté de ce Rhéteur.

JULIEN.
An. 362.

Cet édit de Julien allarma tous les fideles. Les livres saints étoient leur nourriture ; mais les lettres profanes, dit S. Basile, étoient les feuilles qui servoient aux fruits d'ornement & de défense. Aussi ces hommes éclairés, loin d'embrasser avec joie cette ignorance, qu'une fausse politique ou une singularité bisarre prêchent quelquefois, & qu'une pieuse imbécillité canonise, regarderent cet artifice de Julien comme l'at-

XXVI.
Douleur de
l'église.
Greg. or. 3.
Basil. de li-
bris Genti-
lium.
Soc. l. 3. c. 16.
Soz. l. 5. c. 17.

JULIEN.
An. 362.

tentat le plus noir & le plus dange-
reux qu'il eût formé contre le Chris-
tianisme: ce sont les termes de S.
Grégoire de Nazianze; & de tous
les reproches dont il accable Julien,
il n'en est point qui prête à son zele
plus de force & plus de vivacité. On
travaila aussi-tôt à réparer cette
perte. Saint Grégoire & Apolli-
naire, tous deux féconds & élo-
quens, tous deux hommes de génie,
riches de leur propre fonds & enri-
chis encore par l'étude des lettres,
composèrent en prose & en vers un
grand nombre d'écrits. Ils avoient
dessein d'y transporter les beautés
des auteurs profanes, & de les y
conserver comme dans un dépôt sa-
cré, en les appliquant aux matieres
propres de la religion. Mais quel-
qu'habiles que fussent ces deux illus-
tres écrivains, leurs ouvrages trop
hâtés ne pouvoient remplacer des
chefs-d'œuvres de tant de siècles:
la mort de Julien rendit bien-tôt à
l'église le libre usage des trésors dont
il avoit voulu la dépouiller.

Pour s'affurer de l'exécution de cet édit, il défendit par une loi expresse à tout particulier d'entreprendre de tenir école, de quelque science que ce fût, sans avoir été autorisé par le conseil de la ville & par les suffrages des principaux habitans : il ordonna que le decret lui seroit envoyé pour l'examiner & le ratifier. Il témoignoit de grands égards aux médecins : il fit revivre en faveur de ceux de la Cour & des deux capitales de l'empire, Rome & Constantinople, tous les privilèges qui leur avoient été accordés par les anciens empereurs, & les déclara exemts de toute fonction onéreuse. Rien n'est plus honorable que la lettre par laquelle il rétablit le médecin Zénon, que la faction de l'évêque George avoit chassé d'Alexandrie. Mais en même tems il défendit aux Chrétiens d'enseigner & peut-être même de pratiquer la médecine. S. Jean Chrysostome comprend cette profession dans le nombre de celles dont les Chrétiens furent exclus. Césaire, frere de S. Grégoire de Nazianze avoit exercé

JULIEN,
An. 362.
KXVII.

Conduite
de Julien à
l'égard des
médecins.

*Jul. ep. 45. &
lex de medicis
p. 154.*

*Greg. or. 10.
& ep. 17.*

*Chrysost. in
Juvent. &
Max. t. 2. p.*

579.

Cod. Th. l. 13.

tit. 3. leg. 4. 5.

*Till. perfec.
art. 9.*

JULIEN.
An. 362.

la médecine auprès de Constance avec une grande réputation. Son sçavoir & son désintéressement, qui en rehaussoit le prix, lui avoient mérité l'estime de toute la ville de Constantinople, & les plus honorables distinctions de la part du prince. Il demeura auprès de Julien. Le danger auquel il exposoit sa foi, fit trembler son frere : celui-ci s'efforça de le rappeler par une lettre touchante, trempée de ses larmes & de celles de leur pere. Césaire ne se rendit point à ces instances ; mais il ne dégénéra pas de cet esprit de lumiere & de force qui faisoit le caractère de sa famille. En vain Julien, qui s'étoit fait un point d'honneur de le pervertir, mit en œuvre les caresses & les menaces. Ce prince entra même en controverse avec lui devant un grand nombre de témoins, les uns déjà séduits, les autres fideles, qui partagés de desirs comme de sentimens s'intéressoient tous vivement à la victoire. Dans un combat en apparence si inégal, Césaire sçut si bien démêler les sophismes de Ju-

lien, il se tira avec tant d'adresse de ses subtilités, il protesta avec tant de fermeté qu'il vivroit & qu'il mourroit Chrétien, que l'empereur confus & déconcerté perdit l'espérance de le séduire, sans perdre cependant l'estime qu'il avoit pour lui. Il vouloit le retenir ; mais Césaire se retira de la Cour, & alla mettre sa foi à couvert dans le sein de sa famille.

La liberté de religion que Julien

JULIEN.
An. 362.

XXVIII.
Il accable les
Chrétiens.
Jul. ep. 43.
Greg. or. 3.
Soc. l. 3. c. 13.
14.
Soz. l. 5. c. 3.
5. 17.
Cod. Theod. l.
12. tit. 1. leg.
50.
L. 3. tit. 1.
leg. 4.
God. ad Cod.
Th. t. 2. p. 303.
M. l'Abbé de
la Bleterie,
lettres de Ju-
lien. p. 360. &
suiv.

tes ne furent arrêtées que par sa mort.

JULIEN. Il exigeoit des Chrétiens des sommes considérables pour la réparation des temples : il y faisoit transporter les vases sacrés & les ornemens des églises : ce n'étoit à son avis que restituer aux Dieux des biens qui leur appartenoient. Ces recherches donnoient lieu à une infinité de violences : on emprisonnoit les clercs : on les appliquoit à la torture. Pour multiplier les apostasies, il facilita les divorces dont Constantin avoit refrainé la licence, & il déclara que la diversité de culte seroit une cause légitime de séparation. Il n'admettoit les Chrétiens dans aucune magistrature, sous prétexte que leur loi leur défend de faire usage du glaive. Il les privoit de tous les droits qu'on osoit leur disputer ; il ne leur permettoit pas même de se défendre devant les tribunaux : *Votre religion, leur disoit-il, vous interdit les procès & les querelles.* A l'occasion des préparatifs qu'il falloit faire pour la guerre contre les Perses, il imposa une taxe sur tous ceux qui refusoient de

sacrifier. Les gouverneurs des provinces trouvant une conjoncture si favorable pour s'enrichir, exigeoient beaucoup au-delà des sommes imposées; ils employoient les contraintes les plus rigoureuses; & lorsque les Chrétiens portoient leurs plaintes à l'empereur: *Retirez-vous, Galiléens infideles*, leur répondoit-il: *votre Dieu ne vous a-t-il pas appris à mépriser les biens de ce monde, & à souffrir avec patience les afflictions & les injustices?* La plûpart des habitans d'Edesse étoient attachés à la foi catholique; mais cette ville renfermoit encore deux sectes d'hérétiques, les Valentiniens & les Ariens. Ceux-ci fiers de la puissance qu'ils avoient acquise sous le regne de Constance, attaquèrent les Valentiniens commirent de grands désordres. Julien saisit cette occasion pour dépouiller l'église d'Edesse qui étoit fort riche; & sans faire distinction des Catholiques qui n'avoient aucune part à la querelle, il ordonna que les biens de cette église seroient confisqués. La lettre qu'il écrit à ce su-

JULIEN.
An. 362.

XXX
Il est dit II
dans le
chapitre
de l'édifice

jet au premier magistrat de la ville ;
 JULIEN. joint aux plus terribles menaces une
 An. 362. froide & maligne plaisanterie : *L'admirable loi des Galiléens*, dit-il, leur prescrivait de se débarrasser des biens de la terre, pour arriver plus aisément au royaume des cieux, nous voulons, autant qu'il est en nous, leur faciliter le voyage. Les villes qui se signaloient en faveur de l'idolatrie, étoient assurées de sa bienveillance : il les prévenoit lui-même & les exhortoit par ses lettres à lui demander des graces. Les villes Chrétiennes, au contraire n'obtenoient pas justice : il évitoit d'y entrer : il refusoit audience à leurs députés : il rejettoit leurs requêtes. La ville de Nisibe demanda du secours contre les Perses, dont elle craignoit les insultes : il répondit aux envoyés : *Qu'ils obtiendroient tout de lui, quand ils auroient commencé par invoquer les Dieux.*

XXIX.

Il tâche de
surprendre
les soldats.

Il s'attachoit sur-tout à pervertir les soldats. L'ignorance, le desir d'avancer dans le service, l'habitude de ne connoître d'autre loi que la vo-

lonté du prince , lui faisoient espérer de leur part une soumission aveugle. Le changement du *Labarum* & le mélange des images des Dieux avec celles de Julien , aidoint à la séduction. Instruits de tout tems à révéler leurs enseignes & les portraits de leurs empereurs , la plûpart ne s'aperçurent pas du piège ; ils s'accoutumerent à honorer les divinités de leur prince , & devinrent payens , presque sans le sçavoir. Il y en eut cependant , qui plus éclairés & plus fideles évitèrent de rendre cet hommage idolâtre. Pour surprendre leur foi , Julien s'avisa d'un stratagême. Un jour qu'il devoit distribuer aux troupes une gratification , il feignit de vouloir rappeler une coutume pratiquée , disoit-il , par les anciens empereurs. A côté de son tribunal , il fit dresser un autel & une table chargée d'encens. Sur l'autel s'élevoit une enseigne qui portoit l'image de Julien & de ses Dieux. Il prit ensuite séance avec tout l'appareil de la majesté impériale. Les soldats approchant à la file passoient d'abord devant l'au-

JULIEN.

An. 362.

Greg. or. 3.

Soc. l. 3. c. 13.

Theod. l. 3. c.

7. 15. 16.

Soz. l. 5. c. 16.

L. unius. ff. de
quæstionibus.

JULIEN.
An. 362.

tel : on les avertissoit de jeter un grain d'encens dans le feu qu'on y avoit allumé. La crainte, la surprise, la persuasion que ce n'étoit qu'un ancien usage, & sur-tout l'or qu'ils voyoient briller dans la main du prince, étouffoient les scrupules. Il ne s'en trouva que fort peu, qui refusant de payer ce tribut à l'idolatrie, se retirèrent sans se présenter à l'empereur. Après cette cérémonie, quelques soldats Chrétiens buvant ensemble, l'un d'eux fit, selon la coutume, le signe de la croix. Un de ses camarades s'étant mis à rire; comme il lui en demandoit la raison : *Eh ! quoi*, répondit l'autre, *avez-vous déjà oublié ce que vous venez de faire ? Depuis que vous avez jetté l'encens sur l'autel, vous n'êtes plus Chrétien.* A cette parole tous se réveillant comme d'une léthargie, poussent de grands cris, fondent en larmes, s'arrachent les cheveux, courent à la place publique, en criant : *Nous sommes Chrétiens ; l'empereur nous a trompés ; il s'est trompé lui-même ; nous n'avons pas renoncé à*

notre foi. Ils se rendent au palais : ils se plaignent de la supercherie ; & jettant aux pieds de l'empereur l'or qu'ils avoient reçu , ils demandent la mort en expiation de leur crime. Julien irrité commande qu'on leur tranche la tête. On les conduit au supplice hors de la ville , suivis d'une foule de peuple qui admire leur courage. Selon un usage établi par les loix Romaines , lorsqu'il s'agissoit de punir ensemble plusieurs criminels , dans l'interrogatoire on commençoit par appliquer à la question le plus jeune , & dans l'exécution le plus âgé étoit le premier mis à mort. Mais le plus vieux de ces soldats obtint du bourreau qu'il commençât par le moins avancé en âge , de peur que sa constance ne s'ébranlât à la vûe du supplice de ses camarades. L'épée étoit déjà levée , lorsqu'on entendit un cri qui annonçoit leur grace. Alors le jeune homme , qui attendoit à genoux le coup mortel , se releva en soupirant : *Hélas* , dit-il , *Romain* (c'étoit son nom) *ne méritoit pas l'honneur de mourir pour Je-*

 JULIEN.

AN. 362.

JULIEN. *sus-Christ !* Julien se contenta de les casser & de les reléguer dans des provinces éloignées.

An. 362. XXX.
 Constance Jovien, Valentinien & Valens, qui tous trois parvinrent à l'empire, méritèrent dès-lors la récompense que Dieu destinoit à leur fermeté. Les deux premiers étoient tribuns de la garde du prince : le troisiéme tenoit dans le même corps un rang inférieur. Julien ayant déclaré qu'il entendoit que les soldats, & sur-tout ceux de sa garde, renonçassent au Christianisme ou au service, Jovien offrit de remettre son épée ; ce que Julien n'accepta pas, pour ne pas perdre un officier de ce mérite. Il ne voulut pas non plus pousser à bout la constance de Valens. Mais celle de Valentinien parut avec trop d'éclat, pour laisser à l'empereur la liberté de dissimuler. Julien entroit avec pompe dans le temple de la Fortune, pour y célébrer un sacrifice. Les ministres du temple, rangés à droite & à gauche dans le vestibule, aspergeoient d'eau lustrale le prince & son cortége. Valentinien

Soc. l. 3. c. 13.

Et l. 4. c. 1.

Theod. l. 3. c.

35.

Soz. l. 6. c. 6.

Philost. l. 7.

c. 7.

Zos. l. 4.

Theoph. p. 43.

Chron. A^{lex}.

p. 297.

Oros. l. 7. c.

32.

Hist. misc. l.

12.

Suid. in

Ἰουλιανῶς.

Till. note 2.

sur Valenti-

nien.

en qualité de commandant de la garde marchoit devant l'empereur. S'étant apperçu qu'une goutte de cette eau profane étoit tombée sur son habit, il s'échappa jusqu'à frapper rudement le ministre, & coupant la piece il la jeta par terre avec horreur. Le philosophe Maxime qui marchoit à côté de Julien, lui fit remarquer cette brusquerie qu'il traitoit de sacrilège. Au retour, l'empereur bannit Valentinien & le relégua à Mélitine. Mais afin de ne paroître jamais punir personne précisément pour raison de religion, il prétexta des négligences dans le service. M. de Tillemont place la scène de cet événement dans Antioche; il se fonde sur un mot de Théodoret, qui ne me paroît pas conclure nécessairement en faveur de cette opinion; & nous sçavons que Julien avoit consacré dans Constantinople un temple à la Fortune.

Julien, en défendant de mettre à mort les Chrétiens, ne vouloit sauver que l'honneur de sa philosophie. Sa fausse clémence se renfermoit dans

JULIEN.
An. 362.

XXXI.
Persecution
dans les provinces.

les bornes de sa résidence. Leur sang couloit dans le reste de l'empire. On sçavoit que c'étoit lui offrir les plus agréables victimes ; & la volonté du prince une fois connue ou même soupçonnée, est, sans être écrite, la plus forte des loix : la défense même devient une amorce, quand on sent qu'on lui fait la cour en contrevenant à ses ordres. Les payens qui depuis le regne du Christianisme frémissaient de rage, enyvres alors de la fumée de leurs sacrifices, entroient en fureur : ils accabloient les Chrétiens d'outrages ; & ceux-ci ayant perdu l'habitude de souffrir, donnoient souvent par leur impatience occasion aux traitemens les plus rigoureux. Julien fermoit les yeux sur ces désordres. Emilien fut brûlé vif à Dorostole dans la Mésie inférieure, & l'évêque Philippe avec plusieurs autres Chrétiens souffrirent le même supplice à Andrinople. Dans cette contradiction entre les ordres & la passion de Julien, les gouverneurs se crurent libres de suivre leur propre penchant. Quelques-uns par

JULIEN.

An. 362.

Greg. or. 3. &

ep. 194.

Chron. Hier.

Soc. l. 3. c. 13.

Theod. l. 3. c.

6. 7.

Chron. Alex.

P. 297.

Martyrolog.

Rom. & Me.

nol. 22. Ocl.

Baron. ad an.

362.

un effet de leur bonté naturelle, mirent les Chrétiens à couvert, & coururent le risque de déplaire en obéissant. Candien quoique payen, mérita par cette humanité les éloges de S. Grégoire, & mérite encore les nôtres. On ne sçait de quelle province il étoit gouverneur. Salluste second préfet d'Orient tempéra, autant qu'il put, les rigueurs auxquelles il fut quelquefois forcé par des ordres précis. L'autre Salluste préfet, de la Gaule, estimable d'ailleurs par sa probité, mais idolâtre jusqu'au fanatisme, & inhumain par religion, fut un violent persécuteur. Comme il étoit le plus intime confident de Julien, sa cruauté fait grand tort à la prétendue douceur de ce prince.

Julien ne perdoit pas de vûe la résolution qu'il avoit prise de venger l'honneur de l'empire, en attaquant Sapor dans ses Etats. S'étant donc assuré des fonds nécessaires par la réforme de sa Cour, par l'œconomie de sa dépense, & par le bon ordre qu'il sçut mettre dans ses finances; il assembla ses soldats, anima leur courage, les ha-

JULIEN.
An. 362.

XXXII.
Julien part
de Constantinople.
Amm. 1. 22.
c. 9.
Lib. or. 10.
12.
Zof. 1. 3.
Till. pers. art.
24.

JULIEN:
An. 362.

rangua plusieurs fois, & ce qui sans doute n'étoit pas moins efficace, il augmenta leur paye. Au commencement de Juin il partit de Constantinople, suivi des vœux de tout le peuple, après un séjour de six mois; & prit la route d'Antioche. Son dessein étoit de passer dans cette ville le reste de l'année pour y achever ses préparatifs, & se mettre en état d'entrer en campagne dès le printems de l'année suivante. Hormisdas & Victor furent chargés de la conduite des troupes. Ils firent observer une exacte discipline; & l'Asie qui sous le regne de Constance ne distinguoit plus ses défenseurs d'avec ses ennemis, n'eut rien à souffrir de leur passage. Julien lui-même, au lieu des présens que les gouverneurs avoient coutume de faire aux empereurs, n'accepta que des complimens. Il tenoit de son éducation le goût des harangues; & comme dans la distribution des emplois il avoit préféré les gens de lettres, il trouva de quoi se satisfaire dans ce voyage. La superstition le suivoit par tout; & il

laissa en plusieurs lieux des traces sanglantes de sa haine contre les Chrétiens. On observe qu'il avoit mis un si bon ordre dans les provinces Occidentales, que son éloignement n'y produisit aucun trouble : sa réputation suppléoit à sa présence ; & ces nations turbulentes qui bordoient le Rhin & le Danube, respectèrent, tant qu'il vécut, les limites de l'empire, comme si le bras de Julien eût toujours été suspendu sur leurs têtes.

Ayant traversé le détroit, il passa sans s'arrêter, à Chalcédoine & à Libyffe, petite bourgade célèbre par la sépulture d'Annibal, & il vint à Nicomédie. La vûe de cette grande cité, alors presque détruite, & le triste état d'un peuple autrefois florissant lui firent verser des larmes. Il avoit passé ses premières années à Nicomédie auprès de l'évêque Eusebe ; il y reconnut encore plusieurs de ceux qu'il y avoit vûs dans son enfance. Pour donner à cette malheureuse ville quelque marque de bienveillance, il y fit placer sa statue & celle de sa femme Hélène sous les

JULIEN.
An. 362.

XXXIII.
Il arrive à
Pessinaunte.
Ann. ibid.
Lib. or. 10. 12
Jul. or. 5. 6.
ep. 21.
Greg. or. 4.
Till. pers. art.
10. 24.

JULIEN.
An. 362.

symboles d'Apollon & de Diane ; ce qui fut pour les habitans une occasion d'idolatrie. Après avoir donné ses ordres pour relever les ruines de Nicomédie, il continua sa route par Nicée. Arrivé sur les frontieres de la Galatie, il se détourna sur la droite pour aller voir à Pessinunte l'ancien temple de la mere des Dieux, si fameux par la statue de cette Déesse qu'on disoit être tombée du ciel, & qui par l'ordre d'un oracle avoit été transportée à Rome pendant la seconde guerre Punique. Julien séjourna dans cette ville : il y ranima le culte de Cibeles, qui avoit été fort négligé sous le regne de ses deux prédécesseurs. Il perdit une nuit à composer un discours en l'honneur de cette Déesse : c'est un chef-d'œuvre de rêverie. On y voit sensiblement que les Hellènes de cetems-là, confondus par les Chrétiens, donnoient la torture à leur imagination, pour sauver par des allégories bisarres & forcées le ridicule & l'obscénité de leurs fables. La Déesse à son tour régala Julien d'un oracle qu'elle rendit en sa faveur.

Ce

Ce fut vers le même tems qu'il passa deux jours à mettre par écrit une apologie de Diogènes & de la philosophie cynique. Il s'y rencontre des choses bien pensées ; mais la singularité de l'auteur s'y développe toute entière : il fait son héros de ce cynique effronté : il prétend que lorsqu'on a pris l'effor philosophique , on peut se mettre au-dessus des bien-séances, & des usages les plus sensés.

JULIEN.
An. 362.

Avant que de quitter Pessinunte, il voulut venger la Déesse des insultes de deux Chrétiens, qui avoient renversé son autel. Il les fit amener devant lui, & tenta d'abord de les pervertir par ses discours. Emportés par la vivacité de leur zele & de leur jeunesse, ils se moquerent & de l'empereur & de ses sophismes. Julien les condamna à mort, non pas comme Chrétiens, c'eût été démentir son système, mais comme perturbateurs de l'ordre public. Il reprit ensuite la route d'Ancyre. Comme il en approchoit, les sacrificateurs vinrent au-devant de lui, portant l'idole de

XXXIV.
Julien à Ancyre.
Amm. ibid.
Soz. l. 5. c. 10.
Acta Basil. apud Ruinart.
p. 650.

JULIEN. Proserpine. Il leur distribua une somme
An. 362. me d'argent, & fit célébrer des jeux
 le lendemain de son arrivée. Il y
 avoit dans cette ville un prêtre Chrétien
 nommé Basile, qui du tems de Constance
 avoit fortement combattu l'Arianisme. Sous
 le nouveau regne il avoit tourné ses armes
 contre l'idolatrie. C'étoit un missionnaire
 zélé & véhément, qui alloit de ville en
 ville, exhortant publiquement les Chrétiens,
 & leur inspirant de l'horreur pour les
 idoles & les sacrifices. Le proconsul Saturnin
 éprouva son courage par les plus cruelles
 tortures, mais sans l'ébranler. Il le fit
 mettre en prison, & en informa l'empereur
 qui étoit encore à Constantinople. Julien
 pensa qu'un homme de ce caractère pourroit
 servir efficacement l'idolatrie, s'il réussissoit
 à le gagner. Il envoya pour le séduire deux
 apostats, Elpide intendant du domaine, &
 un certain Pégasius. Leur mission ne fut
 pas heureuse. Julien arrivé à Ancyre se fit
 amener Basile; mais il n'eut pas plus de
 succès; il n'en put tirer que des reproches

de son apostasie, & des menaces d'une mort funeste & prochaine. Il le mit entre les mains du comte Frumentin capitaine d'une compagnie de la garde, avec ordre de lui faire souffrir des tourmens douloureux, qui pussent lasser sa patience, sans lui ôter promptement la vie. Pendant le séjour de Julien, Basile dont on déchiroit le corps tous les jours, se fit une fois conduire devant lui: Julien s'en félicitoit, il le croyoit vaincu; mais il n'en reçut que de nouveaux reproches, & il en reçut fort mauvais gré à Frumentin qu'il ne voulut pas voir à son départ. Le comte se vengea de cette disgrâce sur la personne de Basile, qu'il fit mourir dans les plus horribles tourmens.

JULIEN.
An. 362.

Sur la route d'Ancyre à Césarée, Julien fut souvent arrêté par des plaintes & des requêtes. Les uns demandoient leurs biens injustement usurpés: les autres se plaignoient qu'on voulût contre toute raison les assujettir à des charges onéreuses: d'autres lui dénonçoient des crimes

XXXV.
A Césarée
de Cappadoce.
Amm. ibid.
Greg. or. 3.
19.
S. l. 5. c. 40.
10.

JULIEN.
An. 362.

de leze-majesté. L'empereur rendoit prompte justice aux premiers. Mais toujours trop favorable à l'ordre municipal, il avoit rarement égard aux privilèges & aux dispenses les plus légitimes ; en sorte que ceux qu'on inquiétoit à ce sujet, prenoient le parti de se rédimmer par argent de ces injustes poursuites. Pour les délateurs, dont il avoit lui-même tant de fois ressenti la malice, il les rejettoit avec indignation & avec mépris : on en rapporte un exemple mémorable. Un de ces calomniateurs, pour se venger d'un ennemi, le dénonça à l'empereur comme aspirant à la souveraineté. Julien le rebuta plusieurs fois. Enfin importuné de son opiniâtreté, il lui demanda quel étoit cet homme qu'il accusoit, & quelles preuves il avoit de son crime : *C'est, répondit l'accusateur, un riche habitant d'une telle ville ; & je suis en état de prouver qu'il se fait faire un manteau de soye, teint en pourpre.* Le prince, sans en vouloir entendre davantage, lui imposa silence, en disant : *Vous êtes bien heu-*

reux que je ne punisse pas un misérable tel que vous, qui ose accuser son pareil d'une si haute entreprise. Et comme le délateur continuoit d'insister, Julien appela un de ses officiers: *Faites donner*, lui dit-il, *à ce dangereux babillard une de mes chausses de couleur de pourpre, & qu'il la porte de ma part à ce bourgeois qui s'est déjà fait faire le manteau.* En traversant la Cappadoce, il détachoit des soldats pour livrer les églises aux idolâtres, ou pour les abattre. Ceux qui furent chargés de cette expédition pour Nazianze, rencontrèrent une si vigoureuse résistance de la part de l'évêque, qu'ils furent contraints de se retirer avec confusion. Ce prélat cassé de vieillesse, mais plein de feu & de vivacité, étoit Grégoire pere de l'illustre Docteur de l'église, si connu par sa sainteté & par ses admirables écrits. Césarée capitale de la province, éprouva toute la colere de l'empereur. Comme elle étoit peuplée de Chrétiens, & qu'on y avoit ruiné les temples de Jupiter & d'Apollon, anciennes divinités tutelai-

JULIEN.
An. 362.

JULIEN.
An. 362.

res de la ville, elle lui étoit depuis long-tems odieuse; & cette haine venoit de s'accroître par la destruction du temple de la Fortune, le seul qui eût subsisté à Césarée jusqu'à la mort de Constance. Julien punit tout à la fois les Chrétiens d'avoir ruiné cet édifice, & les payens de l'avoir souffert, & de n'avoir pas, quoiqu'ils fussent en petit nombre, défendu jusqu'à la mort le culte de leur Déesse. Il ôta à la ville le nom de Césarée, qui lui avoit été donné par Tibere, & lui fit reprendre son ancien nom de Mazaca: il imposa aux habitans une amende de trois cents livres d'or. Tous ceux qui avoient prêté leurs mains à ce prétendu sacrilège, furent condamnés à la mort ou à l'exil. Eupfychius un des plus nobles citoyens expira dans de cruels supplices. Les biens meubles & immeubles des églises de la ville & du territoire furent confisqués. On enrôla les ecclésiastiques dans la milice destinée au service des gouverneurs; c'étoit en même tems la plus méprisée & la plus onéreuse. Les Chrétiens

furent assujettis à la taille , comme dans les moindres bourgades. Julien protesta avec ferment , que si on ne relevoit au plutôt les temples abbat-tus , *il ne laisseroit à aucun Galiléen la tête sur les épaules.* Ce fut ainsi qu'il s'exprima ; & cette menace au-roit été suivie de l'exécution , s'il eût vécu plus long-tems. L'église de Césarée étoit alors partagée au sujet de l'élection de son évêque. Julien voulut connoître de ce différend qu'il traitoit de désordre & de sédition. Il fit écrire aux prélats divisés une lettre menaçante. Mais l'évêque de Nazianze répondit avec tant de force & de hardiesse , que Julien ne jugea pas à propos de se commettre avec ce vieillard intrépide.

Celse gouverneur de Cilicie vint le recevoir au passage du mont Taurus. Julien l'aimoit depuis qu'ils s'é-toient trouvés ensemble dans les éco-les d'Athènes. Il l'embrassa tendre-ment , & l'ayant fait asseoir à côté de lui dans son char , il entra dans la ville de Tarse. A l'issue d'un sacrifi-

JULIEN.
An. 362.

XXXVI.
Il arrive à
Antioche.
Amm. ibid.
Lib. or. 12.
Till. not. 6.

 JULIEN.
 An. 362.

ce , Celse qui avoit été disciple de Libanius , prononça en présence de Julien un long panégyrique qui fatigua beaucoup & le héros & l'orateur. Le prince étoit de bout devant l'autel , & l'on étoit alors dans les grandes chaleurs du mois de Juillet. De Tarse Julien alla droit à Antioche , où il arriva près de deux mois après son départ de Constantinople. Tout le peuple de cette capitale de l'Orient sortit au-devant de lui : les payens le reçurent avec toute la pompe dont on honoroit l'entrée des divinités. Quoique le Christianisme , qui avoit autrefois commencé à prendre son nom dans cette ville , y fût très-florissant , il s'y trouvoit cependant un grand nombre d'idolâtres. Ceux-ci célébroient dans ce tems-là les fêtes d'Adonis ; & les acclamations de joie étoient interrompues par les cris lugubres des femmes , qui , selon l'ancien usage , pleuroient la mort de ce héros de la volupté. Ce mélange de deuil fut regardé comme un sinistre présage , & la su-

perstition ne manqua pas de s'en al-
larmer dans le moment, & de le rap-
peler après la mort du prince.

JULIEN.
An. 362.

Fin du Livre douzième.





SOMMAIRE

DU

TREIZIEME LIVRE.

I. *C*ONDUITE de Julien à l'égard de ses ennemis. **II.** Ses occupations à Antioche. **III.** Son amitié pour Libanius. **IV.** Il va au mont Casius. **V.** Il censure la négligence des habitans d'Antioche sur les sacrifices. **VI.** Mort d'Artème. **VII.** George massacré. **VIII.** Julien cherche à soulever le peuple contre les Chrétiens. **IX.** Fureur des payens. **X.** Supplices de Marc évêque d'Aréthuse. **XI.** Zèle ardent des Chrétiens. **XII.** Superstitions de Julien. **XIII.** Translation des

SOMMAIRE DU LIV. XIII. 203

reliques de S. Babylas. xiv. Colere de Julien. xv. Fermeté d'une femme chrétienne. xvi. Incendie du temple de Daphné. xvii. Impiété du comte Julien. xviii. Ses cruautés réprimées par l'empereur. xix. Mort de Juventin & de Maximin. xx. Malheurs arrivés cette année. xxi. Disette à Antioche. xxii. Julien l'augmente en voulant la diminuer. xxiii. Nouvelle persécution d'Athanase. xxiv. Il est chassé d'Alexandrie. xxv. Livres de Julien contre la religion Chrétienne. xxvi. Mort du comte Julien. xxvii. Propositions de Sapor réjettées. xxviii. Julien consul. xxix. Mauvais présages. xxx. Il persiste dans le dessein d'attaquer les Perses. xxxi. Il projette de rétablir le temple de Jérusalem. xxxii. Insolence des Juifs. xxxiii. Julien leur ordonne de rebâtir leur temple. xxxiv. Empressement des Juifs.

204 SOMMAIRE DU LIV. XIII.

xxxv. *Prodiges qui arrêtent l'entreprise.* xxxvi. *Croix lumineuses.* xxxvii. *Preuves de ce miracle.* xxxviii. *Railleries du peuple d'Antioche.* xxxix. *Julien compose le Misopogon.* xl. *Clémence & dureté de Julien.*





HISTOIRE

D U

BAS-EMPIRE.



LIVRE TREIZIEME.

JULIEN.



A vanité de Julien étoit le ressort de ses vertus. C'est par-là qu'on peut expliquer les contradictions de sa conduite : tantôt une clémence qui semble héroïque ; tantôt une rigueur implacable. Il préféroit l'honneur de pardonner à la sombre satisfaction de la vengeance ; mais sa générosité n'é-

JULIEN.

An. 362.

I.

Conduite de Julien à l'égard de ses ennemis.

Amm. l. 22.

c. 9. 11. & ibi

Vales.

Suid. in

Σαλῆσιος

JULIEN.
An. 362.

toit pas entière : il vouloit en être payé par la gloire ; & s'il pardonnoit avec éclat, il se vengeoit aussi sans miséricorde, lorsque la circonstance ne lui sembloit pas assez heureuse pour faire admirer sa grandeur d'ame. Le premier jour de son arrivée à Antioche, un officier nommé Thalasse, qui avoit contribué au désastre de Gallus, s'étant présenté avec les principaux de la ville pour saluer l'empereur, Julien lui fit refuser l'entrée. Quelques citoyens qui étoient en procès avec cet officier, vinrent dès le lendemain en grand nombre porter leurs plaintes à l'empereur : *Thalasse, s'écrierent-ils, l'ennemi de votre majesté, est aussi le nôtre ; il nous a ravi nos biens.* Julien reconnut aisément qu'ils vouloient profiter de la disgrâce de leur adversaire : *Il est vrai, répondit-il, qu'il m'a sensiblement offensé : attendez donc, pour demander justice, que je sois satisfait moi-même ; je mérite quelque préférence.* Il ordonna en même tems au préfet de ne les point écouter, qu'il n'eût rendu ses bon-

nes graces à Thalasse : ce qu'il ne tarda pas à faire. Mais tous ceux dont il avoit à se plaindre n'éprouverent pas la même indulgence. Le secrétaire Gaudence, qui, par l'ordre du défunt empereur, avoit empêché les troupes de Julien de passer en Afrique, & Julien autrefois vicairre des préfets, à qui l'on ne pouvoit reprocher que son zele pour le service de son prince, furent conduits à Antioche & condamnés à mort. Le fils du général Marcel, soupçonné d'aspirer à l'empire, fut exécuté publiquement. Marcel son pere trembloit dans sa retraite ; il se souvenoit des mauvais services qu'il avoit rendus à Julien César, & la mort de son fils sembloit lui annoncer la sienne. Il fut heureux d'avoir offensé Julien d'une maniere éclatante : l'empereur se fit un mérite de l'épargner, parce que tout l'empire sçavoit que Marcel ne méritoit point de pardon ; il affecta même de le traiter avec honneur. Romain & Vincent, capitaines des gardes, convaincus d'avoir formé des projets trop ambi-

JULIEN.
An. 362.

ieux, ne furent condamnés qu'au
JULIEN. bannissement.

An. 362. Les délices de la Syrie n'avoient
 . **II.** rien de contagieux pour un esprit
 Ses occupa- rions à An- tel que celui de Julien, naturelle-
 tions à An- tioche.
Amm. l. 22. ment sérieux & austere. Au milieu
 c. 10. d'une ville voluptueuse, il conserva
Chryf. de Sto. avec l'extérieur philosophique le mê-
Babyla con- me goût de frugalité, & de travail,
tra Jul. & la même sévérité dans ses mœurs.
Gent. Ses occupations étoient la législation,
Soc. l. 6. c. 3. l'exercice de la justice, & sur-tout le
 rétablissement du paganisme. La
 conversation des Philosophes & des
 Rhéteurs, la composition de plu-
 sieurs ouvrages, les sacrifices & les
 cérémonies de religion faisoient ses
 délassemens. Cependant Saint Jean
 Chrysofôme, qui étant pour lors
 âgé de quinze à seize ans étudioit la
 rhétorique sous Libanius, nous don-
 ne de sa Cour l'idée la plus affreuse :
Les magiciens, dit-il, les enchan-
teurs, les devins, les augures, les fa-
natiques de Cybele, & tous les charla-
tans de l'impiété s'étoient rendus au-
près de lui de toutes les contrées de la
terre : son palais étoit rempli de fu-

gitifs flétris par des jugemens. Des misérables, qui avoient été condamnés pour empoisonnemens & pour maléfices, qui avoient vieilli dans les prisons, qui travailloient aux mines, qui pouvoient à peine soutenir leur misere par le commerce le plus infâme, revêtus tout-à-coup de sacerdoces & de sacrificatures, tenoient auprès de lui le rang le plus honorable. Environné de jeunes hommes perdus de débauche, de vieillards encore plus dissolus & de femmes prostituées, qui faisoient tout retentir de leurs ris immodérés & de leurs paroles impudentes, il traversoit les rues & les places de la ville : son cheval & ses gardes ne le suivoient que de loin. Ce grand homme dépose à la face du peuple d'Antioche, de ce qu'il a vû lui-même ; il en appelle à tous ceux qui vivoient alors : il les défie de le démentir. Son témoignage ne peut être soupçonné ; mais il représente sans doute en cet endroit Julien tel qu'il l'avoit vû fréquemment aller aux temples avec tout le cortége de l'idolatrie. Il ne parle pas ici de la vie

JULIEN.
An. 362.

JULIEN.
An. 362.

privée du prince, dont ni son âge ni sa religion ne lui permettoient pas d'être témoin. Ceux qu'il dépeint sous de si affreuses couleurs étoient les prêtres & non pas les courtisans de Julien ; c'étoient ceux qui se rassembloient auprès de lui pour les cérémonies, & non pas ceux qui vivoient avec lui dans son palais. Le prince étoit plus chaste que ses Dieux : sa Cour étoit plus honnête, composée à la vérité d'imposteurs & de charlarans, mais d'une autre espece, & dont l'extérieur grave & sévère outroit la décence jusqu'à la singularité.

III.

Son amitié
pour Liba-
nius.

Lib. vit. & or.

4.
Jul. ep. 27.

Libanius qui enseignoit alors à Antioche, avoit été le maître de Julien, quoiqu'il n'eût pas été permis à ce prince de prendre ses leçons. La défense expresse de Constance y avoit apporté un obstacle invincible. Mais Julien avoit secretement dévoré avec d'autant plus d'ardeur les discours de ce Rhéteur, aussi passionné que lui pour l'idolatrie : c'étoit sur ce modele qu'il avoit formé son style. Il brûloit d'impatience de l'entendre, & il le lui déclara en entrant

dans Antioche. Ce sophiste dans l'histoire qu'il a pris la peine de faire de sa propre vie, raconte avec complaisance comment sa prétendue modestie fut forcée de céder aux avances de Julien. S'il l'en faut croire, le prince prenoit à ses succès un si vif intérêt, que l'inquiétude le privoit du sommeil, lorsque Libanius avoit un discours à prononcer le lendemain : sujet de veille à peine pardonnable à l'auteur même, & infiniment frivole dans un empereur. Julien l'honora du titre de questeur : il l'appelle dans ses lettres son très-cher & très-aimable frere. Libanius paya ses faveurs par des éloges excessifs ; mais qui respirent plutôt le fanatisme que la flatterie.

On célébroit dans le mois d'Août une fête en l'honneur de Jupiter sur le mont Casius, situé au midi d'Antioche, au-delà de l'Oronte. La hauteur de cette montagne, qui étoit de quatre mille pas, avoit donné lieu à une fable, qu'on débitoit aussi du mont Caucase : on disoit qu'on y voyoit lever le soleil trois heures

JULIENS
 An. 362.

IV.
 Il va au mont
 Casius.
 Amm. l. 22.
 c. 14. & ibi
 Vales.
 Plin. l. 5. c.
 18. & ibi
 Hard.
 Cellar. geog.
 l. 3. c. 12. art.
 29.

JULIEN.
An. 362.

avant que cet astre parût à l'horison de la plaine. L'empereur Hadrien avoit passé une nuit sur le Casius pour vérifier de ses propres yeux cette merveille, qu'un furieux orage avoit, dit-on, dérobé à sa curiosité. Sur le sommet couvert de bois & qui avoit dix-neuf mille pas de circuit, étoit un temple superbe consacré à Jupiter. Pendant que Julien y offroit un sacrifice, un inconnu, fondant en larmes, vint se jeter à ses pieds, le suppliant humblement de lui accorder sa grace. L'empereur ayant demandé qui il étoit, on lui répondit que c'étoit Théodote ancien magistrat d'Hiéraple; qu'au passage de Constance ce méchant homme lui faisant sa cour avec les principaux de la ville, s'étoit signalé par la plus criminelle adulation; flattant le prince d'une victoire indubitable, & lui demandant en grace avec des pleurs & des gémissemens contrefaits, de leur envoyer au plutôt la tête de Julien, cet ingrat, ce rébelle, comme il avoit fait porter la tête de Magnence dans toutes les provinces.

de l'empire. Julien ayant froidement écouté ce récit : *Je le sçavois déjà*, dit-il, *sur le rapport de plusieurs témoins ; retournes chez toi avec assurance ; tu n'as rien à craindre d'un prince, qui suivant la maxime d'un sage, ne veut connoître d'autre maniere de détruire ses ennemis, qu'en les rendant ses amis.*

Comme il descendoit de la montagne, il reçut une lettre d'Ecdice gouverneur d'Egypte, qui lui mandoit qu'après de longues recherches, on avoit enfin trouvé un bœuf portant tous les caractères du Dieu Apis. C'étoit pour Julien un présage infailible des plus heureux événemens. Les malheurs de cette année & de la suivante ne firent pas honneur au pronostic. Une autre fête très-solemnelle appelloit Julien au temple d'Apollon à Daphné : il s'y rendit en diligence du mont Casius, s'attendant d'y voir la pompe la plus brillante. Il fut fort étonné de ne trouver dans le temple pas une victime, pas un grain d'encens ; mais seulement, au lieu des anciennes hé-

JULIEN.
An. 362.

V.

Il censure l'négligence des habitans d'Antioche sur les sacrifices.

Amm. *ibid.*
Jul. *Misop.*

JULIEN.
An. 362.

catombes, une oie que le prêtre avoit apportée de chez lui, afin que le Dieu ne passât pas la journée sans offrande. A cette vue le zele de Julien s'enflamma, & debout devant l'autel, aux pieds de la statue, adressant la parole au petit nombre de ceux qui se trouverent présens, il leur fit une vive réprimande qui retomboit sur tous les habitans d'Antioche; il leur reprocha leur impiété, leur épargne sordide & scandaleuse à l'égard du culte des Dieux, tandis que leurs femmes épuisoient leurs richesses pour faire subsister des Galiléens: il les menaça de l'indignation céleste; & il ne manqua pas dans la fuite d'attribuer à cette indifférence criminelle la disette dont la ville fut peu de tems après affligée.

VI.

Mort d'Artême.

Jul. ep. 10.

Amm. l. 22.

e. 11.

Theod. l. 3.

e. 17.

Soz. l. 4. *c.* 29.

Chron. Alex.

p. 297.

Dans le tems qu'il affectoit d'oublier ses propres injures, il n'épargnoit pas les ennemis de ses Dieux. Artême commandant des troupes en Egypte, fut la première victime du zele de Julien pour l'idolatrie. Ammien Marcellin se contente de dire qu'il fut accusé de crimes atroces par

les Alexandrins , & condamné à mort. Son histoire est développée plus au long par les auteurs ecclésiastiques. L'évêque George dévoué aux Ariens , auxquels il devoit sa fortune , s'étoit rendu également odieux à tout le reste des Alexandrins, aux Catholiques qu'il persécutoit, aux payens dont il vouloit détruire le culte, aux magistrats qu'il méprisoit , au peuple qu'il accabloit en tyran. Les payens sur-tout nourrissoient secrètement contre lui une haine mortelle. Il empêchoit leurs sacrifices & la célébration de leurs fêtes : secondé d'Artême & de ses troupes , il renversoit leurs autels , il enlevoit à main armée leurs statues & tous les ornemens de leurs temples. Au retour d'un voyage qu'il avoit fait à la Cour de Constance , passant avec un nombreux cortége devant le temple du Génie , & jettant un regard de courroux sur ce magnifique édifice : *Jusqu'à quand , dit il , laisserons-nous subsister ce sépulcre ?* Les idolâtres frappés de cette parole , résolurent de le perdre pour sauver leur

 JULIEN.

An. 362.

Zon. t. 2. p.

26.

Vita Ath. in

edit. Benedic.

Till. persec.

JULIEN.
An. 362.

Dieu. Dès que Julien fut sur le trône ; ils commencèrent par attaquer Artême, dont la puissance servoit de rempart à l'évêque. Ils le déférèrent à l'empereur comme le soutien & l'exécuteur de toutes les violences de George. Julien lui ordonna de se rendre à Antioche. Artême partit en menaçant les habitans de leur faire payer bien cher à son retour les frais d'un si fâcheux voyage. Il ne revint pas. Julien lui fit trancher la tête, & l'église Grecque l'honore comme un célèbre martyr. Les critiques se partagent à son sujet : tous conviennent qu'il avoit été, comme son prédécesseur Sébastien, zéléateur de l'Arianisme, partisan de George, ennemi déclaré d'Athanase qu'il avoit poursuivi jusque dans les déserts ; mais quelques-uns prétendent que touché de la grace divine, il reconnut son erreur, & mérita la couronne du martyre : les autres n'apperçoivent aucune preuve de sa pénitence, & désapprouvent le culte que lui rendent les Grecs.

La nouvelle de la mort d'Artême
parvenue

parvenue à Alexandrie fut le signal du massacre de George. Le peuple idolâtre poussant des hurlemens affreux, court l'arracher de sa maison. Ce malheureux est en un moment assommé, foulé aux pieds, traîné, mis en pieces. Draconce intendant de la monnoie, & Diodore qui tenoit le rang de comte, expirent au milieu de mille outrages. L'un avoit détruit un autel de Sérapis; l'autre présidoit à la construction d'une église; il attiroit les enfans au Christianisme, & leur coupoit les cheveux qu'on laissoit croître par une superstition payenne. Cette populace forcenée charge un chameau de ces cadavres déchirés; on les promene par toute la ville; on les conduit ensuite au rivage, où après les avoir brûlés on jette leurs cendres dans la mer, de peur, disoit-on, qu'elles ne fussent recueillies & honorées comme des reliques de martyrs. Les seuls Ariens auroient été capables de leur rendre ce culte religieux. Ils accuserent les Catholiques d'avoir trempé leurs

JULIEN

An. 362.

VII.

Georgemas-
sacré.

Jul. ep. 10.

Amm. l. 22.

c. 11.

Greg. or. 21.

Ambros. ep.

29.

Soc. l. 3. c. 2.

3.

Soz. l. 5. c. 7.

Philost. l. 7.

c. 2.

JULIEN.
An. 362.

mains dans le sang de George ; & Socrate avoue que dans une émeute populaire les mécontents se laissent aisément entraîner par les séditieux. Cependant Ammien Marcellin paroît les disculper, en disant que les Chrétiens étoient assez forts pour défendre George, mais qu'ils s'abstinrent de le faire parce qu'il étoit universellement odieux ; & le témoignage de Julien acheve de les justifier : il n'imputa ce massacre qu'aux payens. Il en parut d'abord extrêmement irrité ; il ne parloit que de châtimens. Mais les violences qui attaquoient les Chrétiens, ne bleffoient que sa politique, sans toucher son cœur. Sa colere se laissa bientôt fléchir par son oncle le comte Julien, qui intercédâ pour Alexandria dont il avoit été gouverneur. L'empereur se contenta d'écrire aux Alexandrins une lettre, dans laquelle il leur reproche leur inhumanité : il avoue que George méritoit ces traitemens & peut-être de plus rigoureux encore : *Mais* ajoute-t-il, *vous ne deviez pas être*

ses bourreaux : vous avez des loix ; elles devoient être sacrées pour vous, quoiqu'il les foulât aux pieds. Rendez graces au grand Sérapis : par respect pour ce Dieu qui vous protege & par considération pour un oncle qui vous a gouvernés, je veux bien vous pardonner de si coupables excès. George laissoit de grandes richesses, fruits de ses concussions & de ses rapines. Julien les abandonna sans regret à ceux qui les avoient pillées ; mais il revendiqua la bibliothèque, qui, malgré l'ignorance du possesseur, étoit nombreuse & choisie. L'empereur donna des ordres très-pressans d'en recueillir exactement tous les livres, de les lui envoyer en diligence & de n'en laisser écarter aucun, pas même, dit-il, les livres impies des Galiléens.

L'impunité des Alexandrins fit connoître à tout l'empire que Julien pardonnoit volontiers les outrages faits aux Chrétiens, & que leur sang n'étoit à ses yeux qu'un sang vil & méprisable. On acheva de s'en convaincre par la colere qu'il fit éclater contre le gouverneur de Cappa-

JULIEN.
An. 362.

VIII:
Julien cherche à soulever les peuples contre les Chrétiens.
Jul. ep. 52.
Greg. or. 3.
Soz. l. 5. c. 14.

doce. La populace payenne qui habitoit Césarée, se souleva contre les Chrétiens de la ville. Il y eut un grand carnage. Pour prévenir les suites de ce désordre, on arrêta les plus coupables. Le gouverneur voulant faire sa cour au prince, fit tomber sur les Chrétiens la plus grande partie des châtimens ; mais il ne put se dispenser de punir aussi quelques idolâtres. Julien en fut indigné : il manda le gouverneur : il vouloit d'abord le faire traîner au supplice. Comme on lui prouvoit que les payens étoient les auteurs du massacre : *Le grand malheur, s'écria-t-il, que des Hellènes aient fait périr dix Galiléens !* Il crut donner une grande marque de clémence en ne le condamnant qu'à l'exil. Il ne tint pas à lui que l'évêque de Bostres ne fût traité comme celui d'Alexandrie. L'église de cette capitale de l'Arabie étoit alors gouvernée par Titus, prélat respectable par sa sainteté, & redoutable à Julien par sa doctrine. L'empereur ordonna aux habitans de le chasser ; il fit en même tems dé-

clarer à Titus que s'il arrivoit quelque émeute à son occasion, il s'en prendroit à lui & à son clergé. Sur cette menace l'évêque représenta à l'empereur que les Chrétiens étoient à la vérité par leur grand nombre en état de faire tête aux Hellènes; mais que loin de les animer, il ne travailloit qu'à les contenir. Aussitôt Julien envoya aux habitans un édit, où par une interprétation maligne & tout-à-fait indigne d'un prince, il envenimoit les paroles de Titus. Après les avoir rapportées: *Voilà, dit-il, le langage de votre évêque; vous voyez comme il vous dérobe le mérite de votre obéissance: à l'entendre vous n'êtes que des séditieux: c'est lui qui par ses discours vous contient malgré vous: chassez-le donc de votre ville comme un délateur perfide.* Sozomene donne lieu de croire que cet ordre fut exécuté.

C'étoit proscrire le Christianisme, que de montrer tant de mépris & tant de haine contre les Chrétiens. L'idolatrie enchaînée depuis la conversion de Constantin, ayant enfin

JULIEN.
An. 362.

IX.

Fureur des
payens.
Jul. Misop.
Soc. l. 3. c. 15.
Thod. l. 3. c.
6.
Soc. l. 5. c. 3.
8. 9. 10.

brisé ses fers, signala sa vengeance
 JULIEN' par les plus affreuses violences. Pro-
 An. 362. faner les églises, les consacrer aux
 divinités payennes en y plaçant les
 idoles les plus infâmes, détruire les
 sépultures des martyrs, disperser
 leurs os, jeter au vent leurs cendres,
 ce n'étoit que les exploits ordina-
 res d'une superstition victorieuse.
 Mais la plûpart des villes de Syrie
 & de Phrygie se porterent à des ex-
 cès de cruauté qui font horreur à
 raconter. On mit en usage les anciens
 supplices; on en imagina de nouveaux
 & d'inouis. Les habitans d'Heliopo-
 lis, pour venger leur Venus dont
 Constantin avoit tâché d'abolir le
 culte impudique, firent ouvrir le
 ventre à des vierges sacrées, le rem-
 plirent d'orge, & les exposèrent dans
 cet état horrible à l'avidité, des ani-
 maux les plus immondes, qui dévo-
 roient en même tems l'orge & les
 entrailles. On vit des hommes man-
 ger le foye d'un Diacre nommé Cy-
 rille. Gaza, Ascalon, Emese, Aré-
 thusse imiterent ces monstrueuses bar-
 baries, qui semblent souiller l'hif-

toire même. Ce font ces villes que Julien comble de louanges dans ses ouvrages : il les appelle *des villes saintes, des villes généreuses, qui lui sont étroitement unies par leur piété. Elles ont, dit-il, secondé mes intentions avec tant d'ardeur, qu'elles ont porté le châtiment des impies Galiléens plus loin que je ne désirois.* Il récompensa les fureurs des habitans de Gaza, en rappelant sous la dépendance de leur ville le bourg de Maïume, qu'il dépouilla de tous les titres & de tous les droits dont Constantin l'avoit honoré.

Le fanatisme étouffoit dans le cœur de Julien jusqu'aux sentimens de la plus juste reconnoissance. Marc évêque d'Aréthuse lui avoit sauvé la vie dans son enfance. On ne sçait si ce prélat, fameux auparavant par son zèle pour l'Arianisme, étoit revenu de ses erreurs, comme Théodoret le fait entendre, ou s'il y restoit encore engagé. Tout ce qui portoit le nom Chrétien, étoit également en butte aux traits de l'idolatrie ; & dans cette proscription générale, plusieurs

JULIEN.
An. 362.

X.
Supplices
de Marc d'Aréthuse.
Theod. l. 3. c. 6.
Soz. l. 5. c. 9.
Till. pers. not. 16.

JULIEN.
An. 362.

hérétiques souffrirent constamment la mort. Marc accablé d'années, mais plein de force & de courage, fut la victime d'une populace effrénée. Il endura pendant plusieurs jours tous les tourmens que peut inventer la cruauté, toujours plus ingénieuse dans les ames les plus stupides & les plus grossières. Sa vieillesse triompha cependant des supplices les plus douloureux, & il survécut à l'empereur. La nouvelle de ce traitement inhumain étant parvenue à la Cour, Julien n'en témoigna aucun ressentiment. Mais le préfet Salluste, dont l'ame généreuse en fut révoltée, prit la liberté de dire à l'empereur : *Prince, quelle honte pour nous d'être si inférieurs aux Chrétiens, qu'un de leurs vieillards ait surmonté un peuple entier & tout ce que nous avons de tortures ! Ce n'étoit pas un honneur de le vaincre ; mais c'est le comble de l'ignominie d'en avoir été vaincus.*

XI.

Zeile ardent
des chrétiens.
Soc. l. 3. c. 15.
Theod. l. 3. c.
6.

Tandis que ces sanglantes tragédies remplissoient l'Orient d'horreur, l'Occident ne fut pas épargné. Rome vit immoler par le glaive, ou

précipiter dans le Tibre plusieurs de
 ses citoyens. On y poursuivoit les
 Chrétiens, comme coupables de ma-
 gie. Et il faut avouer que sans cher-
 cher de prétexte pour les faire périr,
 on en trouvoit assez dans leur har-
 dieffe. Les insultes des payens, leurs
 blasphêmes, la vue de leurs abomi-
 nations embraisoit le zele des fidé-
 les, & le portoit souvent au-delà
 des bornes. Nourris & élevés sous
 la domination du Christianisme, ils
 regardoient le regne de l'idolatrie
 comme une usurpation; ils renver-
 soient les autels, brisoient les sta-
 tues, troubloient les sacrifices, &
 n'ayant d'autres armes que leur zele,
 ils provoquoient contre eux-mêmes
 toutes les forces du paganisme. La
 multitude ignoroit alors ce qu'elle
 a de tout tems ignoré, que la reli-
 gion Chrétienne ne s'éleve jamais par
 voie de fait contre l'ordre public,
 & que sous un gouvernement qui lui
 fait la guerre, elle ne doit que souf-
 frir. La constance des martyrs qui
 répandirent leur sang sous Julien,
 répare sans doute ce qu'on pourroit

JULIEN.
 An. 362.
 Soc. l. 5. c. 10.
 Baron. in an.
 362.

Julien
 JULIEN.
 An. 362. trouver de répréhensible dans l'ex-
 cès de leur zele. Julien n'en est pas
 plus excusable : il connoissoit assez
 les hommes pour prévoir les effets
 que ne pouvoient manquer de pro-
 duire, d'un côté l'insolence des payens
 triomphans, de l'autre l'impatience
 des Chrétiens accablés.

XII.
 Supersti-
 tions de Ju-
 lien.
Amm. l. 22. c. 12.
Greg. or. 3.
*Elias Creten-
 sis & Nonnus
 in orat. 4.*
Greg.
*Chrysoft. de
 Sco. Babyla
 & contra Jul. &
 Gent.*
Theod. l. 3. c. 22.
*Baron. in an.
 362.*
*Till. pers. art.
 7.*
*Fleury hist.
 Escl. l. 15. c. 33.*

Son acharnement contre le Chris-
 tianisme ne lui faisoit pas perdre de
 vue la guerre qu'il avoit projetée.
 Loin qu'un de ces objets pût le dis-
 traire de l'autre, il sçavoit les faire
 concourir. On enrôloit les clercs &
 les moines. Ceux-ci lui étoient sur-
 tout odieux; & quoique leur exté-
 rieur n'eût rien de plus singulier que
 celui de l'empereur même & des
 philosophes qui remplissoient sa Cour,
 ils étoient l'objet perpétuel de ses
 mépris & de ses railleries. Ils n'o-
 soient sortir de leurs déserts; on alloit
 les enlever jusque dans leurs retraites
 pour les forcer au service. Cepen-
 dant l'empereur cherchoit dans sa su-
 perstition des présages de victoi-
 re; il inondoit les autels du sang des
 victimes; il égorgeoit quelquefois

cent taureaux ensemble , un nombre infini d'animaux de toute espece , & des oiseaux rares qu'il faisoit rassembler de toutes les contrées ; en sorte que les dépenses des sacrifices étoient énormes. La folle dévotion du prince altéroit même la discipline militaire. Les soldats qu'il nourrissoit de la chair des animaux immolés , s'en remplissoient avec excès dans les temples , & buvant sans mesure il falloit les porter comme morts à leur quartier , au grand scandale de la religion payenne. Ce désordre étoit sur-tout très-commun parmi les soldats Gaulois , qui se donnoient plus de licence , parce que Julien leur devoit l'empire. On voyoit de toutes parts une multitude d'astrologues , d'aruspices , d'augures , d'interprètes de songes , d'imposteurs de mille ordres différens. Julien qui n'en trouvoit pas encore assez à son gré, fit déboucher la source prophétique de la fontaine de Castalie. On disoit que le souffle qui s'élevoit de son sein animoit les prêtres , & que le murmure de ses eaux les

JULIEN,
An. 362,

JULIEN.
An. 362.

instruifoit des événemens futurs. C'étoit par cet oracle qu'Hadrien avoit autrefois appris qu'il parviendroit à l'empire ; mais il avoit fait combler cette source d'une masse énorme de pierres , dans la crainte qu'elle ne fût par la suite assez indiscrete pour lui nommer un fucceffeur. Plusieurs peres de l'églife accusent Julien d'avoir encore employé pour pénétrer les secrets de l'avenir d'autres pratiques , qui dans les mœurs de ce prince feroient incroyables , fi cette curiosité infensée n'avoit été trop souvent cruelle & meurtriere. Ils rapportent qu'il fit jetter pendant la nuit quantité de cadavres dans l'Oronte ; & qu'après sa mort on trouva dans le palais d'Antioche des réfervoirs , des fosses , des puits comblés de victimes humaines qu'il avoit immolées dans les affreux myfteres de la nécromantie.

XIII.

Translation
des reliques
de S. Babylas.
Liban. Monod.
Chrysoft. de
S. Babylas &
contra Jul. &
Gen.

Tous les oracles de l'empire, abandonnés depuis long-tems , n'étoient occupés qu'à répondre aux députés de l'empereur. Il envoya à Delphes , à Délos , à Dodone. Tous lui promettoient la victoire ; mais en si mauvais

vers , qu'on disoit plaisamment que le Dieu de la poésie avoit oublié son métier faute d'exercice. Il consulta par lui-même Apollon de Daphné. Après un grand nombre de sacrifices & de magnifiques offrandes , le Dieu répondit enfin , qu'il ne pouvoit parler , tant qu'il seroit infecté des cadavres dont il étoit environné. Julien comprit que le voisin le plus incommode dont Apollon voulût se plaindre , étoit S. Babylas , dont les reliques transportées en ce lieu fermoient depuis onze ans la bouche à l'oracle. Il donna ordre de reporter ce corps dans la ville d'Antioche , d'où Gallus l'avoit transféré. Ce fut pour les Chrétiens une nouvelle occasion de disgraces. Ils viennent en foule au devant des reliques du S. Martyr ; ils les placent sur un char : & dans cette espece de triomphe , où ils ramenoient Babylas vainqueur des démons de Daphné , hommes , femmes , enfans animés par la vûe de leur multitude & comme enivrés de la joie d'une victoire , dansent autour du char & chantent des pseumes ,

JULIEN.

An. 362.

Rufin. l. 10. c.

35.

Aug. de Civ.

l. 18. c. 52.

Soc. l. 3. c. 18,

19.

Theod. l. 3. c.

9, 10.

Soz. l. 5. c. 13,

19.

Evagr. l. 1. c.

16.

ULIEN.
An. 362.

ajoutant à chaque verset cette reprise : *Qu'ils soient confondus, tous ceux qui adorent les ouvrages de sculpture, & qui se glorifient dans leurs idoles.*

XIV.
Colere de
Julien.

Cette hardiesse piqua vivement l'empereur. Dès le lendemain il ordonna à Salluste de faire le procès aux chefs de la cérémonie. En vain le préfet tâcha de l'appaiser, en lui représentant qu'il alloit combler les vœux de ceux qu'il prétendoit punir. Il fallut obéir. Plusieurs Chrétiens furent mis en prison. Salluste commença cette rigoureuse procédure par un jeune homme nommé Théodore. On l'étend sur un chevalet : on lui déchire les flancs : on épuise sur son corps toute la rage des bourreaux. C'est trop peu de dire qu'il sembloit être insensible : plus gai & plus libre que les payens qui assistoient à ce spectacle, au milieu des plus douloureuses tortures il ne cessoit de chanter ce même verset, qui lui attiroit son supplice. Après avoir été tourmenté depuis le point du jour jusqu'à la onzième heure, sans avoir rien perdu de ses forces ni de son

courage, il fut sur le soir reconduit en prison. Ce premier essai donna du poids à la remontrance de Saluste. L'empereur enfin persuadé que les rigueurs ne tourneroient qu'à sa confusion & à la gloire des Chrétiens, mit en liberté tous ceux qu'on avoit arrêtés, & Théodore lui-même, qui vécut encore long-tems après.

Julien avoit malheureusement fait connoître qu'il étoit sensible aux traits de la satyre ; & la piété naturellement si patiente & si douce, contracte trop souvent quelque teinture des passions humaines qu'elle trouve dans le cœur ; elle y prend sur-tout dans la persécution un peu de fiel & d'amertume. Une sainte veuve, nommée Publie, connue par sa vertu & par celle de son fils, un des prêtres les plus respectés de la ville d'Antioche, étoit à la tête d'une communauté de filles Chrétiennes. Leur occupation ordinaire étoit de chanter des hymnes. Depuis le martyre de Théodore, toutes les fois que Julien passoit devant leur maison, elles affectoient d'élever leur voix, & de lancer, pour

JULIEN.
An. 362.

XV.
Fermeté
d'une femme
Chrétienne.
Theod. l. 3. c.
17.

JULIEN.
An. 362.

ainsi dire, sur le prince certains versets des pseaumes, comme autant de traits qui lui perçoient le cœur. Elles avoient choisi celui-ci : *Les Dieux des nations ne sont que de l'or & de l'argent ; c'est l'ouvrage de la main des hommes : que ceux qui les font, & qui mettent en eux leur confiance, leur deviennent semblables.* Julien leur fit commander de se taire. Public n'en devint que plus hardie : dès la première fois qu'elle sçut que le prince approchoit, elle fit chanter cet autre verset : *Que Dieu se leve & que ses ennemis soient dissipés.* L'empereur, outré de colere, manda la Supérieure, lui fit donner des soufflets par un de ses gardes, & la renvoya. Elle continua ; & Julien s'aperçut un peu trop tard, que ne pouvant faire taire ces femmes, il n'avoit d'autre parti à prendre que de ne pas paroître les entendre. Théodoret donne à Public de grands éloges : sa fermeté dans la foi est sans doute admirable ; & le sentiment de Théodoret mérite d'être respecté. Mais il voyoit apparemment mieux

que nous comment cette conduite à l'égard du prince peut s'accorder avec les maximes de l'Évangile & la doctrine des Apôtres.

Peu de tems après la translation de S. Babylas, la nuit du vingt-deuxième d'Octobre, le feu prit au temple d'Apollon à Daphné, que Julien faisoit alors décorer d'un magnifique péristyle : il consuma le toit & les ornemens sans endommager les murailles ni les colonnes. La statue d'Apollon fut réduite en cendres. Quoiqu'elle ne fût que de bois doré, à l'exception de la tête, du col, & peut-être des autres extrémités qui étoient de marbre, c'étoit un ouvrage fameux, pareil en grandeur au Jupiter d'Olympie. On racontoit que la beauté de cette statue avoit du tems de Valérien, défarmé Sapor roi de Perse, premier du nom. Ce prince, qui, selon les dogmes de Zoroastre, avoit en horreur les temples & les statues, étant entré dans Daphné à dessein de brûler le temple, frappé de la majesté du Dieu, avoit jetté son flam-

JULIEN.
AN. 362.

XVI.

Incendie du temple de Daphné.
Liban Monol. Ann. l. 22. c. 13.
Chrysoft. de Sto. Babyla & contra Jul. & Gent. Theod. l. 3. c. 10.
Soz. l. 5. c. 10. Theoph. p. 42. Cedr. t. 1. p. 306.

JULIEN.
An. 362.

beau & adoré Apollon. Le Dieu étoit debout, tenant sa lyre d'une main, & de l'autre une coupe d'or, dont il sembloit faire une libation à la Terre. Quelques visionnaires prétendoient avoir quelquefois entendu sur l'heure de midi les sons de sa lyre. Les statues des Muses, celles du fondateur Seleucus Nicator & de plusieurs autres Rois de Syrie, les pierres précieuses dont le sanctuaire étoit enrichi, furent aussi la proie des flammes. A la première allarme, Julien qui venoit de se mettre au lit, accourut tout éperdu. Son oncle, qui portoit le même nom que lui, & tous les payens d'Antioche se rendirent en diligence à Daphné pour porter du secours. Ils ne purent qu'être les témoins de ce désastre : la violence des flammes & les poutres embrasées qui tomboient avec fracas, ne leur permettoient pas d'approcher. On remarqua que l'embrasement avoit commencé par le toit. Quelques-uns l'attribuoient à l'imprudence d'un philosophe nommé Asclépiade, qui étoit venu ces jours-

là de bien loin rendre visite à Julien. Il avoit, disoit-on, posé aux pieds de la statue une petite figure d'argent de Vénus Uranie, qu'il portoit par-tout avec lui; & après avoir, selon sa coutume, allumé à l'entour un grand nombre de cierges, il s'étoit retiré. Quelques étincelles s'étant élevées jusqu'au toit, & rencontrant une charpente sèche & très-combustible, avoient produit cet incendie. La cause étoit trop simple pour trouver crédit dans un événement de cette importance. La plûpart des Chrétiens aimèrent mieux croire que le feu étoit descendu du ciel; & des payfans qui venoient alors à la ville, assurèrent qu'ils avoient vû tomber la foudre. Julien au contraire se persuada qu'il ne falloit s'en prendre qu'à la méchanceté des Chrétiens, & à la négligence, peut-être même à la collusion criminelle des gardiens du temple. En conséquence de ce soupçon il fit appliquer à la question & les ministres & le principal sacrificateur; mais il n'en put tirer aucun éclaircissement.

JULIEN.
An. 362.

Il se vengea sur la grande église d'Antioche, alors possédée par les Ariens. Il ordonna d'en fermer les portes, après qu'on en auroit tiré tous les vases sacrés qu'il confisquoit au profit du trésor. Le comte Julien, Félix trésorier de l'épargne, Elpide intendant du domaine, tous trois déserteurs du Christianisme, furent chargés de cette commission. Ils ajoutèrent à l'exécution de leurs ordres toute l'impiété & toute l'insolence dont des apostats sont capables. Après avoir fouillé par les profanations les plus abominables le sanctuaire & les vases qu'ils enlevoient, comme l'évêque Euzoïus les menaçoit de la vengeance divine, le comte Julien lui donna un soufflet, en lui disant : *Ne vois-tu pas que ton Dieu ne songe plus à défendre ses adorateurs ?* Félix considérant la magnificence des vases consacrés aux saints mystères (c'étoient pour la plûpart de riches présens de Constantin & de Constance) *Voyez, dit-il, en quelle vaisselle se fait servir le fils de Marie ?* Ces blasphêmes ne furent pas impunis. Le châtement

JULIEN.

An. 362.

XVII.

Impiété du comte Julien.

Chrysof. de Sto. Babyla & contra Jul. & Gent.

Idem in Mat.

Hom. 4. & de

laudibus Pauli Hom. 4.

Theod. l. 3. c.

11. 12.

Soz. l. 5. c. 7.

Philos. l. 7.

c. 10.

Theop. p. 42.

d'Elpide fut différé de quelques années ; mais Félix mourut le soir même en vomissant le sang à gros bouillons. Le comte Julien à qui Dieu réservait un plus long supplice , fut frappé ce jour là même dans les parties secrètes d'une plaie horrible dont il mourut deux mois après.

JULIEN.
An. 362.

Ce persécuteur impitoyable travailloit à se rendre tous les jours plus digne du châtement dont il sentoit déjà les atteintes. Tous les clerics de l'église d'Antioche avoient pris la fuite ; mais le prêtre Théodorit , gardien du trésor de l'église , étoit resté dans la ville. Le comte espérant découvrir encore quelque vase précieux qui auroit échappé à ses recherches , le fit venir , & lui donna le choix de la mort ou de l'apostasie. Le saint prêtre ne balança pas , & Julien lui fit endurer de si cruels tourmens , que les deux bourreaux effrayés de sa constance , & touchés en même tems de la grace divine , tomberent à ses pieds & se déclarerent Chrétiens. Ils furent aussi-tôt conduits au rivage & précipités dans la mer. Théo-

XVIII.
Ses cruautés
réprimées
par l'empereur.
Soz. l. 5. c. 7.
Acta Mart.
Ruinart, pag.
658. & 664.

JULIEN. dorit, après avoir prédit au comte
An. 362. sa mort & celle de l'empereur, eut
 la tête tranchée. On traita avec la
 même inhumanité plusieurs officiers
 de guerre, dont les seuls connus sont
 Bonose & Maximilien, qui com-
 mandoient, l'un dans le corps des Jo-
 viens, l'autre dans celui des Hercu-
 liens. Leur crime étoit de n'avoir pas
 voulu, selon les ordres de l'empereur,
 changer leur enseigne, qui portoit le
 monogramme de Christ. Ce fut en
 cette occasion que le comte Hormisdas
 donna des preuves de son attachement
 au Christianisme : il les alla visiter
 dans la prison ; il les encouragea &
 se recommanda à leurs prières. L'em-
 pereur se crut obligé d'arrêter la fu-
 reur de son oncle : *Vous me faites,*
lui dit-il, plus de tort qu'aux
Chrétiens mêmes : vous leur procurez
le titre de martyrs, & vous m'attirez
celui de tyran. N'ai-je pas défendu de
les mettre à mort pour raison de re-
ligion ? Obéissez, & veillez vous-mê-
me à me faire obéir par les autres
magistrats. Le comte restoit confus
 & déconcerté : l'empereur le rassu-

ra en l'invitant à venir avec lui célébrer un sacrifice, pour se laver de ce sang impur dont il s'étoit souillé.

Cette modération n'étoit que l'effet d'une haine plus froide & plus réfléchie. Il inventoit lui-même mille moyens d'allarmer la conscience des Chrétiens & de révolter leur délicatesse en fait de religion. Il s'avisa de faire répandre le sang des victimes dans les fontaines d'Antioche & de Daphné, & d'arroser d'eau lustrale toutes les provisions de bouche qui se vendoient au marché. Les Chrétiens les plus instruits se moquoient de ce frivole artifice; &, suivant le conseil de S. Paul, ils ne se faisoient aucun scrupule d'user de ces alimens. D'autres gémissent de cette dure nécessité. Deux soldats de la garde, Juventin & Maximin, se trouvant à table avec plusieurs de leurs camarades, s'emportèrent en murmures: *Quel esclavage! s'écrioient-ils; nous ne respirons qu'un air impur, infecté de l'odeur & de la fumée des victimes; on fait entrer jusque dans nos veines les souillures*

JULIEN.

An. 362.

XIX.

Mort de Juventin & de Maximin.

Chrysost. in

Juvent. &

Maxim.

Theod. l. 3. c.

14.

JULIEN. *de l'idolatrie ; & appliquant à Julien*
les paroles que prononcèrent les
trois enfans dans la fournaise de Ba-
bylone : Seigneur, disoient-ils, vous
nous avez livrés à un prince injuste
& apostat, qui surpasse en impiété
toutes les nations de la terre. Ces dis-
cours furent rapportés à l'empereur.
Il fait venir les deux soldats ; il les
interroge : Prince, répondent-ils avec
liberté, nous avons été élevés dans la
véritable religion : toujours fideles aux
loix de Constantin & de ses enfans,
nous ne pouvons nous empêcher de
gémir en voyant l'idolatrie non-seu-
lement triompher dans les temples,
mais corrompre jusqu'à nos alimens.
Nous versons des larmes en secret,
& nous osons nous plaindre devant
vous. C'est le seul déplaisir que nous
éprouvions sous votre empire. Julien,
après les avoir fait battre avec vio-
lence, les condamna à la mort, non
pas comme Chrétiens, mais comme
des rebelles, qui avoient outragé la
majesté impériale.

XX.
 Malheurs
 arrivés cette
 année.

Pendant que l'idolatrie insultoit au
 Christianisme, l'empire étoit affligé
 des

des fléaux les plus funestes. Le règne de Julien, malgré tant d'heureux présages, ne fut qu'une suite de calamités. Un grand nombre de villes furent ruinées par des tremblemens de terre en Palestine, en Afrique, en Grèce, en Sicile. Le second jour de Décembre sur le soir, Nicomédie déjà renversée quatre ans auparavant, acheva d'être détruite par une nouvelle secousse, qui fit aussi tomber une grande partie de Licée. Un pareil désastre fut accompagné à Alexandrie d'un phénomène qui n'étoit pas moins effrayant. La mer s'élevant tout-à-coup retirée, revint avec violence, elle se porta fort loin dans les terres, & monta à une telle hauteur, qu'en retournant dans son lit elle laissa des nacelles sur le toit de plusieurs cabannes. En mémoire de cet événement on célébra par la suite tous les ans dans Alexandrie une fête solennelle, qu'on appelloit *la fête du tremblement*. La mer engloutit des villes entières. A ces accidens se joignit la sécheresse qui dura jusque vers le solstice d'hiver. Les sources

JULIEN.

An. 362.

Jul. misop.

Lib. vit. & or.

12.

Amm. l. 22.

c. 14.

Greg. or. 4.

Chrysost. de

Sto. Babyla

contra Julia-

num & Gen-

tiles.

Idem in Matr.

hom. 4.

Idem de lau-

dibus Pauli

hom. 4.

Idem in pri-

mam ad Cor.

hom. 39.

Soz. l. 6. c. 2.

tarirent , & les fontaines de Daphné
 JULIEN. toujours abondantes, même dans les
 An. 362. plus grandes chaleurs, demeurèrent
 long-tems à sec. La peste survint en-
 core & fit périr quantité d'hommes
 & d'animaux. Enfin une famine géné-
 rale réduisit les hommes dans plu-
 sieurs provinces à vivre d'herbes &
 de racines.

XXI.

Disette à
 Antioche.
Jul. misop.
Amm. l. 22.
c. 14.
Lib. vit. & or.
4. 12.
Chrysoft. de
Sc. Babylae
contra Jul. &
Gent.
Soc. l. 3. c. 17.
Soc. l. 5. c. 18.

Quoique la moisson eût manqué
 en Syrie, les récoltes des années pré-
 cédentes suffisoient pour entretenir
 l'abondance. Mais l'avarice, qui com-
 pte la famine entre ses plus uti-
 les revenus, avoit pris des mesures
 pour procurer une entière disette.
 Les possesseurs des fonds avoient
 fermé leurs greniers; les marchands
 vendoiēt à un prix arbitraire; &
 parmi les magistrats, les plus intègres
 étoient ceux qui toléroient ces abus
 sans en profiter eux-mêmes. Les mar-
 chés étoient vuides, & la populace af-
 famée ne trouvoit de subsistance que
 dans le pillage. Dès les premiers jours
 de l'arrivée de Julien, le peuple s'étoit
 écrié en plein théâtre : *Tout abonde,*
 & *tout est hors de prix.* Le lende-

main Julien manda les plus notables bourgeois ; il les exhorta à sacrifier un gain injuste & fordide au soulagement de leurs citoyens. Ils promirent tout à l'empereur , & ne firent rien de ce qu'ils avoient promis.

JULIEN.
An. 362.

XXII.
Julien
l'augmente
en voulant
la diminuer.

Julien attendit avec patience pendant trois mois. Voyant enfin que ses paroles n'avoient produit aucun effet , il eut imprudemment recours à un remede qui ne fit qu'aigrir le mal. Sans vouloir écouter les remontrances du conseil de la ville , qui lui représentoit que la cherté des vivres est dans un Etat une matiere délicate , à laquelle on ne doit toucher qu'avec beaucoup de ménagement , il taxa tout-à-coup par un édit les denrées à très-bas prix ; & pour donner l'exemple de la générosité , il fit venir à ses frais de Chalcis , d'Hiéraple & des villes voisines quatre cents mille boisseaux de blé. Cette provision n'ayant pas duré long-tems dans une ville si peuplée , il fit encore porter au marché en différens jours vingt-deux mille boisseaux qu'il avoit tirés d'Egypte pour la subsistance de sa

maison. Tout ce blé fut vendu un tiers au-deffous du prix ordinaire. Mais cette libéralité tourna toute entiere au profit de l'avarice. Les riches achetoient sous main le blé de Julien ; & le transportant hors de la ville dans leurs greniers , ils le revendoient ensuite à un prix exorbitant. D'un autre côté, les marchands qui ne pouvoient vendre au prix taxé, sans se ruiner, renoncèrent au commerce ; plusieurs même abandonnerent la ville. Antioche avant l'édit, ne manquoit que de blé ; le vin, l'huile & les autres denrées y étoient en abondance. Après l'édit elle manqua de tout. On n'entendoit que reproches réciproques ; tous les ordres murmuroient contre Julien ; Julien se plaignoit de tous les ordres. Il perdit même auprès du peuple le mérite de la bonne volonté, parce qu'il lui échappa de dire hautement que la ville n'étoit digne que de châtimens, & que tout le bien qu'il faisoit, c'étoit en considération de Libanius. Enfin irrité contre les sénateurs, qu'il soupçonnoit de rompre toutes ses mesures, il les

condamna tous à la prison. Mais fléchi par les prieres de Libanius, il révoqua l'ordre avant qu'il eût été exécuté. Ce ne fut pas sans beaucoup de risque, que Libanius osa intercéder pour eux. Toute la Cour de Julien étoit tellement indignée, qu'un des officiers du prince menaça en sa présence l'orateur de le jeter dans l'Oronte. Ces mécontentemens mutuels s'aigrirent de plus en plus. La disette continua pendant l'hiver qui fut fort rude. A la sécheresse succéderent des pluies excessives; & Julien, dévot de théâtre, alloit au fort des plus grandes pluies faire en plein air des sacrifices.

L'ennemi du Christianisme ne pouvoit manquer d'être en particulier celui d'Athanase. Ce prélat, l'honneur de son siècle, caché pendant six ans dans les plus affreux déserts, étoit venu après la mort de George rendre la joie & la liberté à son peuple. En vertu de l'édit de Julien qui rappelloit les exilés, il avoit repris possession de son siège. Bientôt sa gloire blessa les Ariens: ils s'unirent

JULIEN.
An. 362.

XXIII.
Nouvelle
persécution
d'Athanase.
Jul. epist. 60
26. 51.
Greg. or. 210
Hier. Chron.
Soc. l. 3. c. 4.
7. 14.
Theod. l. 3. c. 4.
4. 8.
Soz. l. 5. c. 59
6. 14.
Vita Athan.
apud Phot.

JULIEN.

An. 362.

Vita Ath. in

edit. Benedic.

Hermant vie

d' Ath. l. 10.

Till perf. art.

13.

M. l'Abbé de

la Bleterie

lettres de Ju-

lien. p. 301.

& suiv.

contre lui avec les idolâtres. L'évê-
que avoit converti quelques dames
illustres. On écrivit à l'empereur ,
qu' Athanase enlevoit tous les jours
aux Dieux quelques-uns de leurs ado-
rateurs , & que si on le laissoit im-
puni , il séduiroit toute la ville. Ju-
lien prit aussi-tôt l'allarme : il com-
manda au prélat de fortir d'Alexan-
drie , sous peine des plus rigoureux
châtimens. Par une distinction frivo-
le , il prétendoit qu'il avoit bien per-
mis aux Galiléens de retourner dans
leur patrie , mais non pas à leurs
évêques de se remettre en possession
de leurs églises. Il écrivit en même
tems au préfet d'Égypte une lettre
fulminante : *Je jure , lui disoit-il , par
le grand Sérapis , que si avant les
calendes de Décembre , Athanase l'en-
nemi des Dieux n'est sorti d'Alexan-
drie & même de toute l'Égypte , les
officiers qui sont sous vos ordres paye-
ront une amende de cent livres d'or.
Vous sçavez que je suis lent à con-
damner , plus lent encore à pardon-
ner quand j'ai une fois condamné. Je
suis outré du mépris qu'on fait des*

Dieux. Vous ne pouvez rien faire qui me soit plus agréable, que de chasser de toute l'Égypte Athanase, ce scélérat, qui sous mon regne a osé baptiser des femmes Hellènes.

JULIEN.
An. 362.

Les Catholiques, pour conjurer cette tempête, adressèrent au nom de la ville une requête à l'empereur en faveur d'Athanase. Julien ne répondit que par un long édit plein de sophismes & de reproches, traitant Athanase avec un mépris, qui est accompagné des marques d'une violente colere. Les payens armés de ces édits menaçans, vont de concert avec les Juifs, attaquer la grande église, nommée la Césarée, où les Fideles assemblés retenoient Athanase. Pythiodore, philosophe de Cour, qui se trouvoit pour lors dans Alexandrie, marche à leur tête : on employe le fer & le feu. L'église est profanée, pillée, réduite en cendres. Les persécuteurs étoient altérés du sang d'Athanase ; mais Dieu le sauva encore de leurs mains : il s'échappa ; & comme il s'embarquoit sur le Nil, après avoir fait ses adieux à une troupe de

XXIV.
Il est chassé
d'Alexan-
drie.

JULIEN. Fideles qui fondoient en larmes : *Con-*
solez-vous, leur dit-il, *ce n'est-là qu'un*
petit nuage qui passera bien vite. Il
 An. 362. regagna sa retraite, où il resta jus-
 qu'à la mort de Julien.

XXV.

Livres de
 Julien contre
 la religion
 Chrétienne.
 Cyrill. cont.
 Jul.
 Soc. l. 3. c. 23.
 Till. pers. art.
 33.

En même tems que Julien tâchoit d'écraser le Christianisme de tout le poids de l'autorité souveraine, il mettoit en œuvre pour le même dessein toutes les forces de sa plume, sur laquelle sa vanité ne comptoit guères moins que sur sa puissance. Il commença pendant les longues nuits de cet hiver à composer ses livres contre la religion Chrétienne : il ne les acheva que pendant son expédition de Perse. Dès ce tems là les impies ne pouvoient plus rien inventer de nouveau pour combattre l'Evangile. Les traits de l'incrédulité étoient épuisés. Celse, Hiérocle, Porphyre avoient dit tout ce que l'enfer peut inspirer ; & Julien avec tout ce qu'il avoit de génie, fut réduit à réchauffer des objections cent fois réfutées, & que l'ignorance ou la mauvaise foi ne cessent de reproduire comme nouvelles & sans réplique. La puissan-

ce de l'auteur bien plus que la force de ses raisonnemens ne manqua pas de donner un grand crédit à cette invective. Les payens en triomphoient. Julien mourut avant qu'on eût eu le tems de répondre à ses sophismes ; mais suivant le sort fatal de ces sortes d'ouvrages , l'éclat constant & inaltérable de la vérité éclipsa bientôt les lueurs fausses & passageres , qu'une plume légère & frivole avoit sçu jeter dans ces livres. Il ne nous en resteroit rien, si cinquante ans après, S. Cyrille d'Alexandrie en ayant entrepris la réfutation , ne nous en avoit conservé une grande partie. On y voit que l'agresseur dans le tems même qu'il veut porter à la religion des coups mortels , lui fournit des armes pour sa défense.

Dieu confondit ses blasphêmes par le châtement terrible du plus ardent ministre de ses impiétés. Le comte Julien attaqué à la fin d'Octobre d'une maladie semblable à celle de Gallere , résista quelque tems. Enfin devoré par les vers qui sortoient de ses plaies & dont tous les secours des mé-

JULIEN.
An. 362.

XXVI.
Mort du
comte Julien.
*Acta Mart.
Ruinart. p.
662. 667.
Chrysoft. de
S. Babyla &
contra Jul. 6.
Gen.
Idem in Mart.
hom. 4.*

JULIEN.

An. 362.

*Idem de laud.**Pauli, hom. 4.**Theod. l. 3. c.*

12.

*Soz. l. 5. c. 7.**Philost. l. 7. c.*

10. 12.

decins ne purent tarir la source, déchiré des plus horribles douleurs, n'ayant de présence d'esprit que pour les sentir, & de voix que pour se reprocher ses crimes, il envoya prier l'empereur de rouvrir les églises d'Antioche : *C'est pour avoir servi vos desirs, lui disoit-il, que je suis réduit à cet état déplorable. L'empereur lui fit répondre : Qu'il n'avoit à se plaindre que de lui-même ; que c'étoient apparemment les Dieux qui le punissoient de son incrédulité. Après tout, ajoutoit-il, je n'ai point fermé les églises, & je ne les rouvrirai point.* En effet l'empereur n'avoit fait fermer que la principale église ; c'étoit le comte qui par haine contre les Chrétiens avoit donné le même ordre pour toutes les autres. Ce malheureux, au lit de la mort, eut envain recours aux prières de sa femme, qui avoit persévéré dans la religion Chrétienne. Il expira à la fin de cette année ou au commencement de la suivante, en demandant à Dieu miséricorde avec des cris affreux. Ce qui auroit dû achever d'ouvrir les yeux

au prince, c'est que les oracles, qui depuis le rétablissement de l'idolatrie, avoient recouvré la voix, s'accorderent tous à prédire, que l'oncle de l'empereur ne mourroit pas de sa maladie.

JULIEN.
An. 362.

Julien trop endurci ne fut point touché de cet exemple. Il ne s'occupoit que de projets de conquêtes. On avoit d'abord appréhendé que les Perses ne fissent dès cette année une irruption du côté de Nisibe. Mais Sapor, soit pour s'instruire plus certainement de l'état des forces Romaines, soit qu'en effet il fût las de la guerre, écrivit à Julien. Il lui proposoit de terminer leurs différends par la voie de la négociation : il demandoit une trêve pour envoyer des ambassadeurs, & faisoit espérer qu'il s'en tiendrait aux conditions que Julien jugeroit équitables. L'empereur jeta la lettre par terre avec mépris, & répondit au courier : *Qu'il n'étoit pas besoin d'ambassade ; qu'il iroit lui-même incessamment porter sa réponse à Sapor.*

XXVII.
Propositions
de Sapor re-
jettées.
Liban. or. 103
11.
Soc. l. 3. c. 192

Tout annonçoit une guerre fan-
L vj

XXVIII.
Julien con-
sul.

JULIEN.

An. 363.

Amm. l. 23.

c. 1.

Lib. vit. & or.

4. 10.

glante. Les grands préparatifs de Julien faisoient penser que l'année qui commençoit, alloit terminer l'ancienne querelle entre les deux empires, & décider enfin laquelle des deux nations devoit commander à l'autre. Jamais les Romains & les Perses n'avoient vû dans le même tems à la tête de leurs armées deux princes plus habiles, plus intrépides & plus heureux. Julien prit le consulat pour la quatrième fois, & se donna pour collègue Salluste, préfet des Gaules. La ville de Rome lui ayant envoyé une députation de plusieurs sénateurs distingués par leur naissance & par leur mérite, il leur conféra des dignités. Il fit Apronien, préfet de Rome, Octavien proconsul d'Afrique, Venustus vicaire d'Espagne, & Aradius Rufinus comte d'Orient à la place de Julien qui venoit de mourir. L'empereur avoit chargé Libanius de préparer un discours pour la solemnité de son entrée au consulat: c'étoit demander un panégyrique. Nous avons celui que prononça ce sophiste. Il s'en faut beaucoup que le lecteur en

doive être aussi content que le fut l'empereur. Julien applaudissoit à ses propres éloges avec un enthousiasme qui ne répondoit ni à la modestie d'un philosophe, ni à la gravité d'un prince. Ces premiers jours furent employés en sacrifices dans tous les temples de la ville.

L'attente des grands événemens de cette année éveilloit la superstition. On croyoit voir par-tout des présages: & comme les songes, selon qu'ils sont gais ou tristes, indiquent la température actuelle des humeurs, de même les chimeres dont on s'occupoit alors, n'ayant rien que de sombre & de funeste, marquoient la crainte & l'inquiétude des esprits. On trouvoit un fâcheux pronostic dans l'inscription des statues & des images du prince, quoiqu'elle ne présentât que les titres ordinaires: *Julianus Felix Augustus*. Le comte Julien & le trésorier Félix étant morts depuis peu d'une manière tragique, on regardoit l'arrangement de ces trois mots comme une liste mortuaire, où l'empereur étoit com-

JULIEN.
An. 363.

XXIX.
Mauvais présages.

JULIEN.
An. 363.

pris. Le premier jour de Janvier pendant que Julien montoit les degrés du temple du Génie, le plus âgé des pontifes tomba mort à ses côtés. La mort subite du pontife annonçoit, disoit-on, celle d'un personnage éminent. Les courtisans appliquoient ce présage au consul Salluste: le peuple craignoit pour Julien même. On apprit dans ce même tems qu'un tremblement de terre s'étoit fait sentir à Constantinople. Suivant les régles de la divination, c'étoit un pronostic malheureux pour les guerres offensives. On conseilloit à Julien de renoncer à une entreprise contre laquelle le ciel & la terre sembloient se déclarer. Les oracles des Sibylles qu'il avoit envoyé consulter à Rome, lui défendoient aussi de sortir cette année des limites de l'empire.

XXX.
Julien persiste dans son dessein.
Amm. l. 23, c. 2.
Soc. l. 3, c. 21.

Julien esclave de la superstition, quand elle s'accordoit avec ses caprices, osoit s'en affranchir lorsqu'elle venoit à les contredire. Il persista dans son dessein malgré ses Dieux. Il se flattoit, dit Socrate, d'avoir l'ame d'Alexandre le grand: chimere

puisée dans la doctrine de Pythagore & de Platon, & entretenue dans son esprit par les philosophes de Cour, la plus bisarre espece de flatteurs. Comme un autre Alexandre il se croyoit né pour la conquête de l'Orient. Il sçavoit que les Perses ne pouvoient résister au froid ; & que l'hiver leur ôtoit une grande partie de leur force & de leur courage : c'étoit un proverbe, qu'un Persé n'osoit en hiver montrer sa main hors de sa casaque. Le soldat Romain au contraire affrontoit toutes les saisons. Julien résolut donc de ne pas attendre les chaleurs. Plusieurs nations venoient lui offrir leurs services. Il répondit à leurs ambassadeurs, que c'étoit aux Romains à défendre leurs alliés, & non pas à recevoir des secours étrangers. Croyant cependant avoir besoin d'Arface, roi d'Arménie, il lui manda d'assembler toutes ses troupes, & de se tenir prêt à marcher au premier ordre. Il prit à sa solde quelques corps auxiliaires des Gots, comme des ôtages qui lui répondroient de la tranquillité de

JULIEN.
An. 363.

JULIEN.
An. 363.

toute la nation. Il fit sortir des quartiers les troupes cantonnées en-deçà de l'Euphrate, & leur ordonna de l'aller attendre au-delà du fleuve; ce qui fut promptement exécuté.

XXXI.

Il veut rétablir le temple de Jérusalem.

Daniel. c. 9. v. 27.

Matth. c. 24. v. 2.

Marc. c. 13. v. 2.

Luc. c. 19. v. 44.

Jul. ep. 25. & in fragment.

Greg. or. 4.

Chrysoft. de Sto. Babylæ & contra Jul. & Gent.

Idem contra Jud. & Gent.

Idem contra Jud. or. 5.

Ambros. epit. 28.

Amm. l. 23. c. 1.

Soc. l. 3. c. 20.

Theod. l. 3. c. 17.

Soz. l. 5. c. 21.

Philost. l. 7. c. 2. 14.

Mais tandis qu'il se préparoit à cette guerre, il en projettoit une autre qui ne devoit pas être moins sanglante. Ceux qui participoient à ses conseils ne cessoient de dire d'un ton menaçant que Julien avoit deux sortes d'ennemis, les Chrétiens & les Perses; qu'après s'être débarrassé des Perses, comme des moins redoutables, il tourneroit contre les Chrétiens toute la puissance de l'empire. Ayant donc résolu d'anéantir le Christianisme, il voulut d'avance le confondre. Il crut en avoir entre les mains un moyen sûr & facile. Instruit des divines Écritures qu'il avoit étudiées dans sa jeunesse, il y avoit vû les Juifs condamnés à vivre sans patrie, sans gouvernement, sans temple, sans sacrifices. Rassembler cette nation dispersée & relever le temple de Jérusalem, c'étoit casser l'arrêt que Dieu même avoit prononcé. Ju-

lien lisoit cet arrêt gravé sur le front de la nation Juive, destinée à porter par tout l'univers avec son crime & sa sentence, les titres fondamentaux du Christianisme, auquel elle sert contre elle-même de témoin irréprochable. Il enlevoit par ce moyen à la religion Chrétienne un miracle toujours subsistant dans un peuple, qui mêlé avec tous les peuples du monde, sans jamais se confondre avec eux, immortel quoique ses membres soient séparés & épars sur la face de la terre, voit s'abîmer successivement toutes les nations au travers desquelles il passe, sans être entraîné dans leur chute. Il ne doutoit pas de l'empressement des Juifs à seconder son dessein. Ils avoient déjà deux fois tenté de rebâtir le temple de Jérusalem : la politique d'Hadrien & la piété de Constantin s'y étoient opposées. Mais ici la superstition & la politique agissant de concert avec le pouvoir impérial, sembloient rendre le succès infaillible. La vanité de Julien & sa haine contre Constantin étoient encore deux

JULIEN.
An. 363.
Ruf. Hist. Eccl. l. 10. c. 37.
Theoph. p. 43.
Zon. t. 2. p. 25.
Niceph. Call. l. 10. c. 32. 33.
Cedr. t. 1. p. 307.
Rabbi G. d. liah apud Warburton
gensel. tela ignea Satanæ.
Warburton dissertation sur ce prodige.

JULIEN.
An. 363.

puiffans motifs : il rendoit son nom immortel, & il goûtoit le plaisir d'exécuter une entreprise que Constantin avoit traversée. Ce n'étoit pas qu'il aimât les Juifs : il est vrai que leur animosité contre les Chrétiens & leur goût pour les sacrifices s'accordoient avec les inclinations de Julien ; mais il les méprisoit ; & après s'être servi d'eux pour démentir les Ecritures, il espéroit sans doute réussir à changer l'objet de leur culte, & à les entraîner à l'idolatrie, où leurs ancêtres étoient tombés tant de fois.

XXXII.
Intolence
des Juifs.

Dès le commencement de son règne il les avoit distingués des Chrétiens par des marques de bienveillance. On lit entre ses ouvrages un édit adressé à la communauté des Juifs : cette piece, malgré les soupçons de quelques sçavans, nous paroît authentique. Le prince y décharge les Juifs des tributs exigés par leur patriarche ; il les exhorte à prier leur Dieu pour la prospérité de son empire ; il leur promet de rétablir à son retour de Perse la ville de Jérusalem.

falem dans son ancienne splendeur, & d'y venir adorer avec eux le Dieu créateur, auquel il reconnoît qu'il doit sa couronne. Cette nation couverte d'opprobres depuis trois siècles crut avoir trouvé dans Julien un libérateur & un nouveau Cyrus. Fiere de ces témoignages de faveur, elle y répondit par des actions de violence contre les Chrétiens. Les Juifs brûlèrent plusieurs églises à Alexandrie, à Damas & dans les autres villes de Syrie.

JULIEN.
An. 363.

Les principaux d'entre eux s'étant rendus à Antioche pour profiter des heureuses dispositions de l'empereur, Julien les fit venir devant lui. Il leur reprocha leur indifférence à remplir les devoirs que leur imposoit la loi de Moïse : *Pourquoi, leur dit-il, négligez-vous de faire des sacrifices, sur-tout dans un tems où vous devriez par les vœux les plus ardens intéresser votre Dieu au succès de mes armes?* Ils répondirent qu'il ne leur étoit permis d'immoler des victimes que dans le temple de Jérusalem, & que ce temple n'étoit plus : *Lisez vos pro-*

XXXIII.
Julien leur ordonne de rebâtir leur temple.

JULIEN. *phéties, leur répliqua Julien, vous y verrez que votre exil & vos malheurs doivent se terminer sous mon regne. Allez, rébâtissez votre temple, rétablissez la religion de vos peres, & soyez assurés de ma protection.* Il chargea en même tems les trésoriers de l'épargne de fournir les sommes nécessaires; & le gouverneur de la province, de veiller à la conduite de l'ouvrage. Il envoya sur les lieux Alypius, pour presser l'exécution de ses ordres: c'étoit un habitant d'Antioche, chéri de Julien, & qui avoit exercé dans la Grande-Bretagne l'emploi de vicaire des préfets.

XXXIV.
Empressement des Juifs.

Les Juifs crurent entendre la voix de Dieu même. Cette heureuse nouvelle se répand en un moment dans les contrées voisines. Ils accourent de toutes parts avec un empressement incroyable. En peu de jours plusieurs milliers d'hommes se trouvent assemblés sur le terrain du temple. Les payens se joignent à eux. Bientôt de prodigieux amas de matériaux s'élevent comme autant de montagnes. On travaille avec ardeur sous

la direction des plus habiles architectes. On nettoye l'emplacement ; on fouille la terre. Les Juifs prodiguoient leurs richesses : plusieurs avoient fait fabriquer exprès des bêches, des pelles, des hottes d'argent. Les femmes donnoient avec joie leurs colliers & leurs bijoux : revêtues de leurs plus riches habits elles recevoient dans le pan de leurs robes les pierres & la terre des décombres ; les plus délicates ne s'épargnerent pas : les enfans & les vieillards prêtoient ce qu'ils avoient de forces, & chacun croyoit se sanctifier en contribuant à cette pieuse entreprise. Cependant Cyrille évêque de Jérusalem, mieux instruit que les Juifs du sens de leurs prophéties, se moquoit de leurs efforts : il disoit hautement que le tems étoit venu où l'oracle du Sauveur du monde alloit s'accomplir à la lettre ; que de ce vaste édifice il ne resteroit pas pierre sur pierre.

En effet les fondemens de l'ancien temple étoient déjà démolis. Tout sembloit répondre du succès : on al-

JULIEN.
An. 363.

XXXV.
Prodiges qui
arrêtent l'en-
treprise.

JULIEN.
AN. 363.

loit voir qui devoit avoir le démenti ou du Dieu des Chrétiens, ou de ceux de Julien ; lorsque sur le soir un vent impétueux s'étant élevé tout-à-coup emporte les amas de plâtre, de chaux, de ciment, comble les fouilles en y rejetant les terres, disperse & dissipe les matériaux. La nuit étant venue, la terre tremble avec d'horribles mugissements ; les maisons voisines s'écroulent ; un portique sous lequel s'étoit retiré un grand nombre d'ouvriers, tombe avec fracas : les uns restent ensevelis sous les ruines : les autres s'échappent, mais meurtris & estropiés. D'autres courent en foule se réfugier dans une église voisine comme dans un asyle ; il en sort une flamme qui étouffe une partie de ces malheureux, & qui laisse sur le corps des autres des traces ineffaçables de la colere divine. L'air est embrasé d'éclairs ; les coups redoublés de la foudre tuent les hommes, calcinent les pierres, mettent en fusion les outils de fer dont la place étoit jonchée. Les ouvrages étoient ruinés, mais l'opiniâtreté des Juifs n'étoit

pas vaincue. Après les horreurs de cette nuit, ils remettent la main à l'œuvre. Alors la terre se soulevant par de nouvelles secousses ouvre ses entrailles ; elle lance des tourbillons de flamme ; elle repousse sur les ouvriers les pierres qu'ils s'efforcent d'établir dans son sein ; ils périssent ou dévorés par les feux, ou écrasés sous les pierres. Ce terrible phénomène se renouvela à plusieurs reprises ; & ce qui montre évidemment l'action d'une Intelligence qui commande à la nature, c'est que l'éruption du feu recommença autant de fois que les ouvriers reprirent le travail, & ne cessa tout-à-fait que quand ils l'eurent entièrement abandonné.

Dieu développoit sa puissance. Jamais la nature ne rassembla tant de météores pour produire un effet unique. On vit dans le ciel pendant la seconde nuit & le jour suivant une croix éclatante renfermée dans un cercle de lumière. Les habits & les membres mêmes des spectateurs se trouverent au point du jour semés de croix qui sembloient avoir été gravées

JULIEN.
An. 363.

XXXVI.
Croix lumineuses.

par l'impression des flammes. Tant de
 JULIEN. merveilles frapperent d'étonnement
 An. 363. les Juifs, les payens & l'empereur
 même. Un grand nombre de Juifs
 se convertit. Julien qui ne croyoit
 que les fables, aveugle au milieu de
 la plus vive lumière, fut effrayé sans
 être éclairé : il renonça à l'entrepris-
 se.

XXXVII.
 Preuves de
 ce miracle.

Ce miracle se passa aux yeux de
 l'univers ; & la Providence en a per-
 pétué la mémoire par des témoigna-
 ges authentiques que nul des Payens
 n'a osé démentir. S. Grégoire de Na-
 zianze & S. Jean Chrysofôme, con-
 temporains de cet événement, en ont
 développé toutes les circonstances.
 S. Ambroise qui vivoit dans le mê-
 me tems en prend avantage, comme
 d'un fait incontestable, pour détour-
 ner le grand Théodose de rétablir
 un temple des payens. Mais ce qui
 doit fermer la bouche à l'incréduli-
 té, c'est l'autorité des ennemis du
 Christianisme. Ammien Marcellin,
 qui étoit alors à la Cour, atteste la
 vérité de ce prodige. Julien lui-mê-
 me avoue qu'il a voulu rébâtir ce
 temple ;

temple ; & s'il s'abstient de parler des obstacles que le ciel & la terre opposerent à son dessein, son silence est suppléé par un auteur qui n'est pas d'un moindre poids ; parce qu'il n'étoit pas moins intéressé à cacher la vérité. Un fameux Rabbin qui écrivoit dans le siècle suivant, rapporte le fait ; & ce qui doit être d'une grande considération, il le rapporte d'après les annales de la nation Juive. De nos jours un protestant célèbre a recueilli tous ces témoignages, & il en a fait sentir la force dans un ouvrage solide & lumineux.

Avant que de quitter Antioche, Julien voulut y laisser des marques de son mécontentement & de son mépris. Sa philosophie n'avoit point imposé dans cette ville. Son extérieur austère, son éloignement des théâtres & des divertissemens populaires, sa Cour peuplée de sévères Platoniciens, lui donnoient un air sauvage dans une ville qui ne respiroit que le luxe & les plaisirs, plus choquée des ridicules que des vices. On s'étoit égayé aux dépens du prince par des chan-

JULIEN.
An. 363.

XXXVIII.
Railleries
du peuple
d'Antioche.
Jul. Misop.
Amm. l. 22.
c. 14.
Soc. l. 3. c. 17.
Soz. l. 5. c. 18.
Pagi in Ba-
ronium.

sons & des vers fatyriques : on le rail-
JULIEN. loit sur sa petite taille & sur sa démar-
An. 363. che grave & gigantesque : les minuties
 de sa superstition , la multitude de
 ses sacrifices, ses processions, ses mon-
 noyes marquées de figures bisarres ,
 tantôt d'un taureau , tantôt des divi-
 nités monstrueuses de l'Égypte don-
 noient matiere de risée. Mais la plûpart
 des traits portoient sur sa barbe hérif-
 sée : c'étoit l'objet éternel des plaifan-
 teries d'un peuple frivole. Des causes
 encore plus sérieuses avoient aigri
 l'humeur des habitans , sur-tout des
 plus riches & des plus injustes. A son
 arrivée dans Antioche, ils lui avoient
 demandé des terres qui étoient va-
 cantes. Lorsqu'il les eut accordées ,
 les riches s'en emparerent sans en faire
 part aux pauvres. Julien averti de
 cette usurpation , les avoit retirées de
 leurs mains ; il en avoit assigné le
 revenu à la commune pour fournir
 aux dépenses de la ville. D'ailleurs
 les habitans , sans avoir égard à la
 droiture de ses intentions , ne lui
 pardonnoient pas, les uns d'avoir
 augmenté la disette par des mesu-

res mal prises , les autres d'avoir voulu les empêcher de profiter de la misère publique. Tous ces motifs envenimoient la plume de ces auteurs ténébreux , qui achètent au péril de leur tête le plaisir criminel de divertir leurs citoyens en outrageant leur prince.

Pour se venger de la haine publique , il n'eut garde de la mériter par des recherches & par des supplices. Il prit une voye plus douce , mais peu convenable à un souverain. Il aimoit la satire. Il avoit déjà censuré tous les Césars ses prédécesseurs par un écrit, où Constantin & ses enfans ne sont pas épargnés. En cette occasion il composa un ouvrage sous le titre de Misopogon , *l'ennemi de la barbe*. Quelques auteurs disent qu'il y fut aidé par Libanius , à qui Julien en auroit dû laisser l'honneur. C'est une ironie perpétuelle , où feignant de se faire lui-même son procès, il peint les désordres & les débauches d'Antioche. Le portrait est plein de feu & de force ; mais , selon Ammien Marcellin , les traits en sont

JULIEN.
An. 363.

XXXIX.
Il compose
le Misopogon.

JULIEN.
An. 363.

outrés, & les couleurs rudes & chargées. Le lecteur est choqué d'y voir un prince se dépouiller de la pourpre, pour se mesurer & se battre, pour ainsi dire, corps à corps avec les plus méprisables de ses sujets. Cette satyre produisit son effet naturel : elle attira des repliques ; & Julien fut réduit à finir par où il auroit dû commencer, c'est-à-dire, à dévorer en silence ces nouvelles railleries, & à renfermer son ressentiment. Il avoit protesté dans son ouvrage qu'il alloit quitter Antioche pour toujours. En effet, lorsqu'il partit de la ville, comme il étoit suivi d'une foule d'habitans, qui lui souhaitant un heureux voyage & un glorieux retour, le supplioient de leur rendre ses bonnes grâces, il leur répondit d'un ton de colere qu'il ne les reverroit plus, & qu'après sa victoire il iroit faire sa résidence à Tarse. Mémorius qui gouvernoit alors la Cilicie, avoit déjà reçu ordre d'y préparer tout pour le recevoir au retour de Perse. Mais Julien n'eut besoin d'y trouver qu'une sépulture.

Comme il étoit prêt à se mettre en marche, on découvrit une conjuration formée par dix soldats, qui devoient l'assassiner lorsqu'il feroit la revue des troupes. Ils se trahirent eux-mêmes dans l'ivresse. Julien les ayant convaincus de leur crime, se contenta de les punir par des reproches : il voulut, dit Libanius, commencer par triompher de lui-même, avant que d'aller ériger des trophées dans la Perse. Mais cette action de clémence fut aussi-tôt démentie par un trait de malignité tout-à-fait indigne d'un souverain. Il laissa, pour gouverner la Syrie, Alexandre d'Héliopolis ; & sur ce qu'on lui représentoit que c'étoit un esprit turbulent & cruel : *Je sçais bien, répondit-il, qu'Alexandre ne mérite pas un gouvernement ; mais Antioche mérite bien un tel gouverneur. Vengeance injuste & plus inhumaine que s'il eût sévèrement puni les auteurs de tant de libelles outrageans ; puisque c'étoit confondre les innocens avec les coupables, & qu'un gou-*

JULIEN.

An. 363.

XI.

Clémence
& dureté de
Julien.

Liban. or. 4.

12.
Amm. l. 23.

c. 2.

JULIEN.
An. 363.

verneur de ce caractère est le plus terrible fléau dont une province puisse être affligée.

Fin du Livre treizième.





SOMMAIRE

D U

QUATORZIEME LIVRE.

DÉPART d'Antioche. II. Liberté d'un habitant de Bérée. III. Julien à Héliopolis. IV. Il passe l'Euphrate. V. Julien à Carrhes. VI. Il dispose tout pour sa marche. VII. Il arrive à Callinique. VIII. A Cercuse. IX. Discours de Julien à ses troupes. X. Marche de l'armée en Assyrie XI. Elle avance dans le pays ennemi. XII. Prise de la forteresse d'Anatha. XIII. Inondation de l'Euphrate. XIV. Précautions de Julien. XV. Marche jusqu'à Pirisabore. XVI. Prise de Piri-

M iv

272 SOMMAIRE DU LIV. XIV.
fabore. xvii. Sévérité de Julien.
xviii. Réprimande qu'il fait à ses
soldats. xix. Marche jusqu'à Mao-
gamalque. xx. Situation de la ville.
xxi. Péril de Julien. xxii. Divers
événemens qui se passent hors de la
ville. xxiii. Attaques. xxiv. Prise
de la ville. xxv. Modération de Ju-
lien. xxvi. Ennemis enfermés dans
des souterrains. xxvii. On détruit
le parc du roi de Perse. xxviii.
Suite de la marche. xxix. Passage du
Naarmalcha. xxx. Julien rassure ses
soldats. xxxi. Passage du Tigre.
xxxii. Combat contre les Perses.
xxxiii. Suites de la victoire. xxxiv.
Julien se détermine à ne pas assiéger
Ctésiphon. xxxv. Il refuse la paix.
xxxvi. Il est trompé par un trans-
fuge. xxxvii. Il brule ses vaisseaux.
xxxviii. Il ne peut pénétrer dans la
Perse. xxxix. Il prend le chemin de
la Corduène. xl. Marche de l'armée.

SOMMAIRE DU LIV. XIV. 273

XLI. Arrivée de l'armée royale. XLII.
Divers événemens de la marche. XLIII.
Bataille de Maranga. XLIV. Inquié-
tudes de Julien. XLV. Blessure de Ju-
lien. XLVI. Succès du combat. XLVII.
Dernieres paroles de Julien. XLVIII.
Sa mort. XLIX. Précis de son carac-
tère. L. Fables inventées au sujet de
sa mort. LI. Faits véritables.





HISTOIRE

D U

BAS-EMPIRE.

 LIVRE QUATORZIEME.

JULIEN.

JULIEN.

An. 363.

I.

Départ
 d'Antioche.

Jul. ep. 27.

Amm. l. 23.

c. 2.

Zof. l. 3.

Evagr. l. 6.

c. 11.



JULIEN partit le cinquième de Mars ; & après douze lieues de chemin par des marais & des montagnes , il arriva sur le soir à Litarbes, bourg de la dépendance de Chalcis. La plus grande partie des sénateurs d'Antioche l'avoient suivi jusqu'en ce lieu , pour tâcher d'appaiser sa

colere. Ils ne gagnerent rien sur ce cœur inflexible: l'empereur les congédia durement, en leur répétant qu'il ne rentreroit plus dans leur ville, & qu'il iroit passer à Tarse l'hiver suivant. Quoiqu'à son départ d'Antioche il n'eût pas apperçu dans les victimes des signes favorables, cependant enivré de ses succès passés & des flatteuses prédictions de Maxime, dont il se fit accompagner dans ce voyage, il tiroit d'heureux pronostics de tout ce qu'il rencontroit sur sa route, & il en tenoit un registre exact. Il vint le lendemain à Bérée, nommée aujourd'hui Alep, où il s'arrêta pendant un jour. Après avoir solennellement offert à Jupiter un taureau blanc en sacrifice, il assembla le sénat de cette ville, & tâcha de le porter à l'idolatrie par un discours qui fut applaudi de tous, & qui ne persuada personne.

Il eut lui-même occasion de s'apercevoir du peu de succès de son éloquence. Le chef du Conseil de Bérée, irrité contre son fils de ce qu'il avoit embrassé la religion du

JULIEN.
An. 363.

II.
Liberté d'un
habitant de
Bérée.
Theod. l. 3. c.
17.

prince, l'avoit publiquement déshé-
 JULIEN. rité & chassé de sa maison. Comme
 An. 363. Julien approchoit de la ville, ce
 jeune homme alla se jeter à ses pieds
 pour lui demander justice. L'em-
 pereur lui promit de le réconcilier
 avec son pere. Dans un repas qu'il
 donna aux magistrats de Bérée, il
 fit placer à côté de lui le pere & le
 fils. Après quelques momens d'en-
 tretien : *Pour moi, dit-il au pere, je
 ne puis souffrir qu'on veuille forcer la
 croyance des autres hommes, & exer-
 cer sur leur conscience une sorte de
 tyrannie. N'exigez pas de votre fils
 qu'il suive, malgré lui, votre religion ;
 je ne vous oblige pas d'embrasser la
 mienne, quoiqu'il me fût aisé de vous
 y contraindre : Quoi, seigneur, lui
 répondit le pere, vous me parlez de
 ce scélérat, de cet impie, qui a pré-
 féré le mensonge à la vérité ? A cette
 brusque repartie, l'empereur prenant
 un air de douceur : *Faites trêve à
 vos invectives, lui dit-il, & se tour-
 nant vers le jeune homme, il ajoûta :
 Je vous tiendrai lieu de pere, puisque
 le vôtre vous abandonne.**

Il fut plus content des habitans de Batnes, où il arriva après une marche de huit lieues. Cette ville située en Syrie dans une plaine délicieuse, & peuplée de cyprès, étoit fort adonnée à l'idolatrie. L'empereur y respira avec plaisir l'odeur de l'encens dont la fumée s'élevoit de toutes parts. Il rencontroit à chaque pas des victimes magnifiquement parées. Charmé de ce zele il logea dans un palais rustique qui n'étoit construit que de bois & de terre. Après des sacrifices dont les signes parurent heureux à son imagination satisfaite, au lieu de prendre le chemin de Samofates, capitale de la Commagene, où il auroit trouvé un pont commode pour passer l'Euphrate, il prit celui d'Hiéraple, qui n'étoit éloignée de Batnes que de sept lieues. Cette dernière route étoit plus courte pour arriver au bord de l'Euphrate. D'ailleurs Hiéraple, dont le nom signifie *ville sacrée*, étoit fameuse par un ancien temple de Jupiter. Les habitans vinrent en foule à sa rencontre & le reçurent avec joie. Il

JULIEN.

An. 363.

III.

Julien à

Héliopolis.

Jul. ep. 27.

Amm. l. 23.

c. 2.

Lib. or. 12.

Zof. l. 3.

Chrysoft. de

Sto. Babyla.

Et in Jul. Et

Gent.

M. P. Abbé de

la Bletterie.

lettre 27 de

Julien.

JULIEN.
An. 363.

rendit d'abord ses hommages à Jupiter, & alla loger chez Sopatre disciple d'Iamblique. Julien chériffoit Sopatre parce que ce philosophe ayant plusieurs fois reçu chez lui Constance & Gallus, il avoit résisté aux sollicitations de ces deux princes, qui le pressoient de renoncer à l'idolatrie. C'étoit dans cette ville que l'empereur avoit marqué le rendez-vous de l'armée. Au moment de son entrée, un portique, sous lequel campoit un corps de troupes, s'étant tout-à-coup écroulé, écrasa cinquante soldats, & en blessa un grand nombre. Pendant les trois jours que Julien passa à Hiéraple, il fit rassembler toutes les barques qui se trouvoient sur l'Euphrate à Samosate & ailleurs. On y transporta les provisions qui seroient nécessaires dans les pays déserts & stériles qu'on auroit à traverser. Il rassembla quantité de chevaux & de mulets; il envoya des exprès aux diverses tribus des Sarrasins, pour les avertir de le venir joindre, s'ils vouloient être traités comme amis des Romains.

Son armée qu'il sçavoit animer par une éloquence militaire, monroit une ardeur extrême. Mais Julien ne comptoit pas moins sur le secret de l'exécution. Persuadé que tout ce qui sort de la bouche du chef parvient bientôt aux oreilles des espions, qui se dérobent à la plus exacte vigilance, il n'avoit d'autre confident que lui-même, & ne laissoit transpirer aucun de ses projets. Il fit prendre les devans à des coureurs, à dessein d'arrêter les transfuges, & d'empêcher qu'ils ne portassent des nouvelles à l'ennemi. Enfin il tenta pour la dernière fois d'engager tous ses soldats dans l'idolatrie. Plusieurs se laisserent séduire par ses caresses; mais la plûpart étant demeurés fermes, il n'osa congédier ces fideles Chrétiens, de peur d'affoiblir son armée.

JULIEN.
An. 363.

Ayant passé l'Euphrate sur un pont de bateaux, avant que les ennemis fussent avertis de sa marche, il vint à la ville de Batnes en Osroëne, de même nom que celle de Syrie.

IV.
Il passe l'Euphrate.
Amm. l. 23.
c. 2.
Theod. l. 3. c.
6. 21.
Soz. l. 6. c. 2.

On laissa sur la gauche Edeffe : le
JULIEN. Christianisme y fleurissoit, c'étoit assez pour en éloigner Julien.

An. 363.

V.

Julien à
 Carthes.

Amm. l. 23.

c. 3.

Theod. l. 3. c.

21.

Sox. l. 6. c. 1.

Zof. l. 4.

Spart. in Caracalla.

Médailles.

Etant arrivé à Carrhes, célèbre par la défaite de Crassus, il s'y arrêta quelques jours. En cette ville étoit un temple de la Lune, adorée sous le nom de Dieu *Lunus*. Ces peuples par une idée bisarre avoient changé le sexe attribué par-tout ailleurs à cette divinité. Il y avoit selon eux une malédiction attachée à ceux qui adoroient la Lune comme Déesse : ils vivoient, disoient-ils, dans un perpétuel esclavage, toujours asservis aux caprices de leurs femmes. L'empereur n'oublia pas de visiter ce temple. On dit qu'après le sacrifice, s'étant enfermé seul avec Procope son parent, il lui remit un manteau de pourpre, avec ordre de s'en revêtir & de prendre la qualité d'empereur, supposé qu'il pérît dans la guerre de Perse. Théodoret copié par d'autres auteurs Chrétiens attribue en cette occasion à Julien une action tout-à-fait horrible. Il rapporte qu'au

fortir du temple, ce prince en fit fermer les portes, & que les ayant scellées de son sceau, il y plaça une garde de soldats qui ne devoit être levée qu'à son retour; qu'ensuite, à la nouvelle de sa mort, lorsqu'on entra dans le temple on y trouva une femme suspendue par les cheveux, les bras étendus, le ventre ouvert, Julien ayant cherché dans ses entrailles des signes de sa victoire. Sozomene d'ailleurs assez crédule, & contemporain de Théodoret n'a pas adopté ce récit. On n'en trouve rien dans Saint Grégoire de Nazianze, qui dans les reproches de cruauté qu'il lance avec tant de force contre Julien, n'auroit eu garde de passer sous silence un fait si atroce.

La nuit du dix-huit au dix-neuf de Mars Julien fut fort agité par des songes fâcheux. A son réveil ayant consulté les interprètes de songes qu'il menoit à sa suite, il jugea que le jour suivant alloit être signalé par quelque événement funeste. Le jour se passa sans accident; mais la super-

JULIEN.
An. 363.

VI.

Il dispose
tout pour sa
marche.

Amm. l. 23.

c. 3.

Lib. or. 12.

Zof. l. 3.

Soc. l. 6, c. 1.

Chryf. de Sto.

Babyla contra Jul. &

Geni.

JULIEN.
An. 363.

tition trouva bientôt de quoi autoriser ses rêveries. On apprit quelque tems après que cette nuit-là même, le feu avoit pris dans Rome au temple d'Apollon Palatin, & que sans un prompt secours les oracles des Sibylles auroient été la proie des flammes. Il y avoit deux grandes routes pour aller en Perse : l'une à gauche par Nisibe & l'Adiabéne en traversant le Tigre : l'autre à droite par l'Assyrie le long de l'Euphrate. On appelloit alors Assyrie la partie méridionale de la Mésopotamie qui obéissoit aux Perses. Julien préféra cette dernière route. Pendant qu'il dispofoit tout pour son départ, on vint lui annoncer qu'un corps de cavalerie ennemie ayant forcé les passages, ravageoit les environs de Nisibe. L'allarme se répandit dans le camp ; mais on apprit bientôt que ce n'étoient que des coureurs, & qu'ils s'étoient retirés après avoir fait quelque pillage. Pour mettre le pays à couvert de ces insultes, il détacha de son armée trente mille hommes sous

le commandement de Procope & du comte Sébastien. Ces généraux avoient ordre de veiller à la sûreté de la Mésopotamie, jusqu'à ce que l'empereur eût pénétré dans la Perse; de se réunir ensuite à Arface, & de venir avec ce prince par la Corduène, la Moxoène & les frontieres de la Médie, rejoindre Julien au-delà du Tigre. Il écrivit en même tems au roi d'Arménie une lettre pleine de vanité, se relevant beaucoup lui-même, taxant Constance de lâcheté & d'impiété, menaçant Arface, & comme il sçavoit que ce prince étoit Chrétien : *N'espérez pas*, lui disoit-il, *que votre Dieu puisse vous défendre, si vous négligez de m'obéir.* Etant sur le point de partir, il monta sur un lieu élevé pour jouir du spectacle de son armée : c'étoit la plus leste & la plus nombreuse qu'aucun empereur eût conduite contre les Perses. Elle étoit composée de soixante-cinq mille hommes. Ayant remarqué parmi les bagages un grand nombre de chameaux chargés, il demanda ce qu'ils

JULIEN.
An. 363.

JULIEN.
An. 363.

portaient. On lui répondit que c'étoient des liqueurs & des vins de plusieurs sortes : *Arrêtez-les ici*, dit-il aussi-tôt, *je ne veux pas que ces sources de volupté suivent mon armée ; un soldat ne doit boire que le vin qu'il s'est procuré par son épée. Je ne suis moi-même qu'un soldat, & je ne prétends pas être mieux traité que le dernier de mes troupes.*

VII.
Il arrive à
Callinique.

On avoit préparé des étapes sur les deux routes pour tenir les Perses dans l'incertitude. Ayant fait une fausse marche du côté du Tigre, il tourna sur la droite ; & après avoir passé une nuit sous des tentes, comme il s'étoit fait amener son cheval qu'on nommoit le Babylonien, cet animal frappé d'une douleur soudaine s'abattit tout-à-coup, & se roulant à terre, mit son harnois en piéces. Julien s'écria avec joie : *C'est Babylonie qui tombe, dépouillée de tous ses ornemens.* Ses officiers applaudissent : on fait des sacrifices pour confirmer ce bon présage ; & l'on arrive sur le soir au château de Davane, où une

riviere nommée Belias prenoit sa source pour s'aller jeter dans l'Euphrate. Le vingt-sept de Mars l'armée entra dans Callinique, place forte & commerçante. Julien y pratiqua les mêmes cérémonies qui étoient en usage à Rome ce jour-là en l'honneur de Cybele. Le lendemain on campa sur les bords de l'Euphrate, qui devient fort large en cet endroit par l'abondance des eaux qui s'y rendent. Ce fut-là que plusieurs princes Sarrafins vinrent lui rendre hommage comme au maître du monde & à leur souverain, lui offrant une couronne d'or. Pendant que l'empereur leur donnoit audience, on vit passer en pompeux appareil à la vue du camp la flotte commandée par le tribun Constantien & par le comte Lucillien. Toute la largeur du fleuve étoit couverte de mille bâtimens, chargés de vivres, d'armes & de machines : sans compter cinquante vaisseaux armés en guerre, & autant de grosses barques, propres à établir des ponts pour le passage de l'armée.

JULIEN.
An. 363.

JULIEN. L'empereur, après avoir reçu les troupes des Sarrasins, qui pouvoient être d'un grand secours pour les courses & pour les surprises, entra dans Cercuse au commencement d'Avril. C'étoit la dernière place des Romains de ce côté-là. Elle étoit forte & bien bâtie, située au confluent de l'Aboras & de l'Euphrate. Dioclétien l'avoit fortifiée avec soin, pour servir de boulevard à la Syrie contre les incursions des Perses. Tandis que Julien faisoit passer l'Aboras à ses troupes sur un pont de bateaux, il reçut une lettre de Salluste, préfet des Gaules, qui le supplioit de suspendre son expédition, jusqu'à ce qu'on eût obtenu des marques plus certaines de la faveur des Dieux. Julien qui s'en croyoit assuré, ayant passé le fleuve après son armée, fit rompre le pont, pour ôter aux déserteurs toute espérance de retour. Il rassembla ses bataillons & ses escadrons qu'il fit ranger en cercle autour de lui. Alors élevé sur un tribunal de gazon, environné des principaux officiers, & montrant sur son

JULIEN.

An. 363.

Viii.

A Cercuse.

Amm. l. 23.

c. 5.

Zof. l. 3.

visage l'assurance de la victoire, il leur parla en ces termes :

« Braves soldats, vous n'êtes pas
 » les premiers Romains, qui soyez
 » entrés dans la Perse. Pour ne pas
 » remonter jusqu'aux exploits de Lu-
 » cullus, de Pompée, de Ventidius,
 » plusieurs de mes prédécesseurs
 » m'ont prévenu dans cette glorieuse
 » carrière. Trajan, Verus, Sévere
 » sont revenus de ces contrées vic-
 » torieux & triomphans; & le der-
 » nier des Gordiens, dont le monu-
 » ment va bientôt se montrer à nos
 » yeux, ayant vaincu le Roi de Per-
 » se auprès de Résene, auroit rap-
 » porté les mêmes lauriers sur les ter-
 » res de l'empire, si des mains per-
 » fides ne lui eussent arraché la vie
 » au pied même de ses trophées. Les
 » héros dont je parle ne furent con-
 » duits dans ces lieux que par le dé-
 » sir de la gloire. Mais nous, des
 » motifs plus pressans nous y appel-
 » lent: nos villes ruinées, tant de
 » nos soldats massacrés, dont les om-
 » bres sont errantes autour de nous,
 » implorent notre vengeance. L'em-

JULIEN.

An. 363.

IX.

Discours de
 Julien à ses
 troupes.

JULIEN.
An. 363.

» pire nous montre sa frontière dé-
 » vastée ; il s'attend que nous guéri-
 » rons ses plaies ; que nous éloigne-
 » rons le fer & le feu auxquels il
 » est exposé depuis plus d'un sié-
 » cle. Neus avons à nous plain-
 » dre de nos peres ; laissons à no-
 » tre postérité de quoi nous van-
 » ter. Protégé par l'Eternel , vous
 » me veriez par-tout à votre tête ,
 » vous commander , vous couvrir
 » de mon corps & de mes armes ,
 » combattre avec vous. Tout me
 » fait espérer la victoire ; mais la for-
 » tune disposera de ma vie : si elle
 » me l'enleve au milieu des combats ,
 » quel honneur pour moi de m'être
 » dévoué à la patrie , comme les Mu-
 » cius , les Curtius , comme la fa-
 » mille des Décius , qui se transmi-
 » rent avec la vie la gloire de mou-
 » rir pour Rome ! Nos ancêtres s'ob-
 » tinerent pendant des siècles entiers
 » à soumettre les puissances ennemies
 » de l'empire. Fidenes , Veies , Fa-
 » leries , furent rivales de Rome dans
 » son enfance : Carthage & Numan-
 » ce lutterent contre elle dans sa
 » vigueur ;

» vigueur; ces Etats ne subsistent plus:
 » nous avons peine à croire, sur la
 » foi de nos annales, qu'ils aient ja-
 » mais osé nous disputer l'empire. Il
 » reste une nation opiniâtre, dont
 » les armes sont encore teintes du
 » sang de nos freres : c'est à nous à
 » la détruire. Achévons l'ouvrage de
 » nos ayeux. Mais pour réussir dans
 » ce noble projet, il n'y faut cher-
 » cher que la gloire. L'amour du
 » pillage fut souvent pour le soldat
 » Romain un piège dangereux : que
 » chacun de vous marche en bon or-
 » dre sous ses enseignes : si quelqu'un
 » s'écarte, s'il s'arrête, qu'on lui
 » coupe les jarrets, & qu'on le laisse
 » sur la place. Je ne crains que les
 » surprises d'un ennemi, qui n'a de
 » force que dans ses ruses. Mainte-
 » nant je veux être obéi : après le
 » succès, quand nous n'aurons plus
 » à répondre qu'à nous-mêmes, peu
 » jaloux du privilége des princes,
 » qui mettent leur volonté à la place
 » de la raison & de la justice, je vous
 » permettrai à tous de me demander
 » compte de toutes mes démarches,

JULIEN.
 An. 363.

JULIEN.
An. 363.

» & je serai prêt à vous satisfaire.
 » Elevez votre courage : partagez
 » mes espérances, je partagerai tous
 » vos travaux, tous vos périls. La
 » justice de notre cause est un ga-
 » rant de la victoire ». Ce discours
 embrasa le cœur des soldats. Les di-
 vers sentimens de Julien paroissoient
 pénétrer dans leur ame, & se pein-
 dre sur leur visage. Dès qu'il eût
 cessé de parler, ils élevent leurs bou-
 cliers au-dessus de leurs têtes : ils
 s'écrient qu'ils ne connoissent point
 de périls, point de travaux sous un
 capitaine qui en prend sur lui-mê-
 me plus qu'il n'en laisse à ses soldats.
 Les Gaulois signaloient leur ardeur
 au-dessus de tous les autres : ils se
 souvenoient, ils racontoient avec
 transport, qu'ils l'avoient vû courir
 entre leurs rangs, se jeter au plus
 fort de la mêlée ; qu'ils avoient vû
 les nations barbares, ou tomber sous
 ses coups, ou se prosterner à ses
 pieds. Julien, pour mieux assurer
 l'effet de ses paroles, fit distribuer à
 chaque soldat cent trente piéces d'ar-
 gent.

Le fleuve Aboras faisoit la séparation des terres de l'empire d'avec le pays ennemi. On passa la nuit sur ses bords, & dès le point du jour on sonna la marche. La lumière qui croissoit peu à peu découvroit aux regards de l'armée les vastes plaines de l'Assyrie : l'empressement & la joie brilloient dans tous les yeux. Julien le premier à cheval courant de rang en rang inspiroit aux soldats une nouvelle confiance. Il fit toutes les dispositions qu'on pouvoit attendre d'un général expérimenté, pour la sûreté de la marche dans un pays inconnu. Il envoya devant quinze cents coureurs pour battre l'estrade. L'armée marchoit sur trois colonnes. Celle du centre étoit composée de la meilleure infanterie, à la tête de laquelle étoit Julien. A droite, le reste des légions côtoyoit le fleuve sous les ordres de Névitte. A gauche, la cavalerie commandée par Arinthée & par Hormisdas traversoit la plaine & couvroit l'infanterie. L'arrière-garde avoit pour chefs Dagalaïphe & Victor. Secondin, duc d'Osroëne fer-

JULIEN.

An. 363.

X.

Marche de
l'armée en
Assyrie.

Amm. l. 24.

c. 1.

Zof. l. 3.

pays signifioit *Olivier*. Entre ce lieu & la ville de Dure, on apperçut de loïn le tombeau de Gordien, qui étoit fort élevé. Julien y alla rendre ses hommages à ce prince, qu'on avoit placé au rang des Dieux. Comme il continuoit sa route, une troupe de soldats vint lui présenter un lion monstrueux qui étoit venu les attaquer & qu'ils avoient tué. Il s'éleva à ce sujet une vive contestation entre les aruspices Toscans & les philosophes qui accompagnoient le prince. Les premiers qui s'étoient toujours opposés, mais en vain, à l'expédition de Perse, prétendoient prouver par leurs livres, que c'étoit un signe malheureux. Les philosophes tournoient en ridicule & les aruspices & leurs livres. La querelle se renouvela le lendemain à l'occasion d'un soldat qui fut tué d'un coup de foudre avec deux chevaux qu'il ramenoit du fleuve. Les deux partis alléguoient des raisons également chimériques, les uns pour intimider, les autres pour tranquilliser le prince. Julien ne balança pas à

JULIEN.
An. 363.

JULIEN. regarder ces deux événemens comme d'heureux présages.

An. 363.

XII.

Prise de la
forteresse
d'Anatha.

Amm. l. 24.

c. 1.

Lib. or. 12.

Zof. l. 3.

Cellar. l. 3.

c. 15. art. 13.

Deux jours après le passage de l'Aboras on vint à Dure, bâtie autrefois par les Macédoniens sur le bord de l'Euphrate. Il n'en restoit plus que les ruines. On y trouva une si grande quantité de cerfs que ceux que l'on tua suffirent pour nourrir toute l'armée. Après quatre jours de marche on arriva vers le commencement de la nuit à une bourgade nommée Phatufes. Vis-à-vis s'élevoit dans une isle de l'Euphrate la forteresse d'Anatha, fort grande & fort peuplée. Julien fit embarquer mille soldats sous la conduite de Lucillien, qui à la faveur de la nuit approcha de l'isle sans être apperçu, & plaça ses vaisseaux dans tous les endroits où la descente étoit praticable. Au point du jour un habitant, qui étoit allé puiser de l'eau, ayant donné l'alarme, tous les autres monterent sur le mur. Ils furent fort étonnés de voir les bords du fleuve couverts de troupes, & Julien lui-même qui venoit à eux avec deux vaisseaux, suivis

d'un grand nombre de barques chargées de machines propres à battre les murailles. Comme le siège pouvoit être long & meurtrier, Julien leur fit dire qu'ils n'avoient rien à craindre s'ils se rendoient ; rien à espérer s'ils faisoient résistance. Ils demanderent à parler à Hormisdas, qui par ses promesses & ses sermens les déterminâ à ouvrir leurs portes. Ils sortirent à la suite d'un taureau couronné de fleurs : c'étoit un symbole de paix. L'empereur les reçut avec bonté, leur permit d'emporter tous leurs effets, & leur donna une escorte pour les conduire à Chalcis en Syrie. Parmi eux se trouvoit un soldat Romain âgé de près de cent ans, que Galere avoit, soixante-six ans auparavant, laissé malade dans ces contrées. C'étoit lui qui avoit engagé les habitans à écouter Hormisdas. Courbé de vieillesse & environné d'un grand nombre d'enfans, qu'il avoit eus de plusieurs femmes à la fois, selon l'usage du pays, il partoit en pleurant de joie, & prenant les habitans à témoin qu'il avoit toujours prédit,

JULIEN.
An. 363.

terrein est coupé étant remplis, formoient une infinité d'isles. Les soldats passaient à la nâge, ou jettoient des ponts : d'autres se hasardoient à traverser à pied, ayant de l'eau jusqu'au col : plusieurs périrent dans ces fosses profondes. Tout étoit dans un affreux désordre : il falloit s'entraider, & sauver à la fois sa personne, ses armes, ses provisions & les bêtes de somme. Quelques-uns défilent sur la crête des bords du fleuve par un sentier étroit & glissant, où ils couroient risque de se précipiter à tous momens dans les eaux. Ce qu'il y avoit de plus remarquable, c'est qu'au milieu de tant de fatigues & de périls pas un ne plaignoit son sort, pas un ne murmuroit contre l'empereur. Aussi ne cherchoit-il pas à se soulager lui-même aux dépens de ses soldats; il ne prenoit sur eux d'autre avantage que de leur donner l'exemple : ils le voyoient à leur tête, couvert de boue & de fange, fendre les eaux, & refuser les secours qui ne pouvoient être communiqués à tous.

JULIEN.
An. 363.

JULIEN.
 An. 363.
 XIV.
 Précautions
 de Julien.

Après avoir traversé une grande étendue de terrain inondé, on se trouva enfin dans une plaine fertile en fruits, en vignes, en palmiers, & peuplée de bourgs & de villages. C'étoit le plus beau canton de l'Asyrie. Les habitans s'étoient retirés au-delà du fleuve; on les appercevoit sur les hauteurs d'où ils regardoient le pillage de leurs campagnes. Julien escorté d'un corps de cavalerie légère, tantôt à la tête, tantôt à la queue de son armée, prenoit les précautions nécessaires dans un pays inconnu. Il faisoit fouiller jusqu'aux moindres buissons; il visitoit tous les vallons; il empêchoit les soldats de s'écarter trop loin, les contenant par une douce persuasion plutôt que par les menaces. L'exemple d'un soldat, qui étant pris de vin, se hasarda à passer l'Euphrate, & qui fut égorgé par les ennemis sur l'autre bord à la vue de l'armée, servit à rendre ses camarades plus sobres & plus circonfpects. Julien leur permit d'enlever ce qui étoit propre à leur subsistance, & fit brûler le reste avec les

habitations. L'armée se nourrissoit avec plaisir des fruits de sa conquête ; elle jouissoit de l'abondance, sans toucher aux provisions qu'elle avoit en réserve sur le fleuve.

JULIEN.
An. 363.

On arriva vis-à-vis du fort de Thilutha, situé dans une isle escarpée, & tellement bordée d'une muraille, qu'il ne restoit pas au-dehors de quoi asséoir le pied. L'attaque paroissant impraticable, on somma les habitans de se rendre. Ils répondirent qu'il n'en étoit pas encore tems ; qu'ils suivroient le fort de la Perse, & que quand les Romains seroient maîtres de l'intérieur du pays, ils se soumettroient aux vainqueurs, comme un accessoire de la conquête. Julien se contenta de cette promesse, parce qu'il étoit persuadé que de s'arrêter, c'étoit servir ses ennemis, & que le tems si précieux, sur-tout dans la guerre, ne devoit s'employer que pour acheter un succès de pareille valeur. Les habitans virent passer la flotte au pied de leurs murailles, sans faire aucun acte d'hostilité. On reçut la même réponse devant

XV.
Marche jusqu'à Pirisabore.
Amm. l. 24. c. 2.
Lib. or. 12.
Zof. l. 3.

JULIEN.
An. 363.

la forteresse d'Achaïacala, dont la situation étoit semblable. Le jour suivant, on brûla plusieurs châteaux déserts & mal fortifiés. Après une marche de huit ou neuf lieues faite en deux jours, on vint à un lieu nommé Baraxmalcha. On y passa une rivière, à sept milles de laquelle étoit située sur la rive droite de l'Euphrate la ville de Diacire. Les habitans n'y avoient laissé que quelques femmes & de grands magasins de blé & de sel. Les soldats de la flotte passèrent impitoyablement les femmes au fil de l'épée, pillèrent les magasins, & réduisirent la ville en cendres. Sur l'autre bord, l'armée ayant traversé une source de bitume, & laissé sur la gauche deux bourgades nommées Sitha & Mégia, entra dans Ozogardane, qu'elle trouva abandonnée. On y voyoit encore le tribunal de Trajan; il étoit fort élevé & construit de pierres. Cette ville fut pillée & brûlée. L'armée se reposa deux jours en ce lieu. Pendant cet intervalle l'empereur étonné de n'avoir encore rencontré aucunes trou-

pes ennemies, envoya aux nouvelles Hormisdas qui connoissoit le pays. Ce prince pensa être surpris à la fin de la seconde nuit par le généralissime des troupes de Perse, qu'on appeloit *le Surena*. Celui-ci s'étoit mis en campagne avec un fameux partisan nommé Podofacès, chef des Sarrasins Assanites, qui s'étoit rendu redoutable par les courses qu'il faisoit depuis long-tems sur les terres de l'empire. Hormisdas & sa troupe marchant sans défiance, alloient tomber dans une embuscade, s'ils n'eussent été arrêtés par un fossé profond, rempli des eaux de l'Euphrate. Au point du jour, l'éclat des casques & des cuirasses leur ayant fait découvrir l'ennemi, ils tournèrent le fossé, & couverts de leurs boucliers, ils fondirent sur lui avec tant de furie, que les Perses, sans avoir eu le tems de décocher leurs fleches, prirent la fuite, laissant plusieurs des leurs sur la place. L'armée encouragée par ce premier avantage s'avança jusqu'à une bourgade nommée Macépraëta, où l'on voyoit,

JULIEN.

An. 363.

JULIEN. les ruines d'une ancienne muraille, que Sémiramis avoit conduite d'un fleuve à l'autre, afin de couvrir la Babylonie. En ce même endroit commençoient les canaux tirés de l'Euphrate au Tigre pour arroser le terrain & pour joindre les deux fleuves. A la tête du premier canal s'élevoit une tour qui servoit de phare. Le terrain marécageux & la profondeur de l'eau rendoient déjà le passage difficile ; mais il devenoit tout-à-fait impossible en présence des ennemis, qui postés sur l'autre bord se préparoient à le disputer. Les Romains commençoient à perdre courage, lorsque Julien fécond en ressources & très-instruit de toutes les pratiques de la guerre, résolut de faire attaquer les Perses par derriere. Il pouvoit employer à cette diversion les quinze cents batteurs d'estrade, qui devançant toujours l'armée avoient déjà passé le canal avant qu'elle y fût arrivée. Mais il étoit question de leur faire parvenir l'ordre. Julien ayant attendu la nuit, détacha pour cet effet le général Victor avec une troupe

de cavalerie légère. Celui-ci alla passer loin des ennemis, & s'étant joint aux coureurs, il rabattit avec eux sur les Perses qui ne l'attendoient pas; une partie fut taillée en pièces, & le reste prit la fuite. Julien fit défiler son infanterie sur plusieurs ponts, tandis que les cavaliers ayant choisi les endroits où les eaux étoient moins rapides, passèrent sur leurs chevaux à la nâge.

Cet heureux succès rendit le chemin libre jusqu'à Pirisabore, la plus grande ville de ce pays après Crésiphon, bâtie dans une péninsule formée par l'Euphrate & par un large canal tiré du fleuve pour l'usage des habitans. Elle étoit ceinte d'une double muraille flanquée de tours, défendue du côté de l'occident & du midi par le fleuve & par des rochers, à l'orient par un fossé profond & par une forte palissade, au septentrion par le canal. Les tours étoient construites de brique & de bitume jusqu'à la moitié de leur hauteur; le reste n'étoit que de briques & de plâtre. A l'angle formé par le

JULIEN.
An. 363.

XVI.
Prise de Pirisabore.
Amm. l. 23.
c. 4. & l. 24.
c. 2.
Lib. or. 12.
Zof. l. 3.

JULIEN.
An. 363.

canal s'élevoit une forte citadelle sur une éminence escarpée, qui s'arrondissoit jusqu'au fleuve, où le terrain coupé à pic ne présentoit que des pointes de rochers. On montoit de la ville à la citadelle par un sentier rude & difficile. L'empereur ayant reconnu la force de la place, mit inutilement en usage les promesses & les menaces. Il fallut en venir aux attaques. Son armée rangée sur trois lignes passa le premier jour à lancer des pierres & des traits. Les assiégés pleins de force & de courage paroissoient disposés à faire une longue résistance. Ils tendirent sur leurs murs de grands rideaux de poil de chevre, lâches & flottans pour amortir la violence des coups. Leurs soldats étoient couverts de lames d'acier qui s'ajustant à la forme & se prêtant aux mouvemens de leurs membres depuis la tête jusqu'aux pieds les faisoient paroître des statues d'acier. Leurs boucliers en losange, à la maniere des Perses, n'étoient que d'osier revêtu de cuir, mais tissé si fortement qu'ils étoient à l'épreuve des

traits. Ils demanderent plusieurs fois à parler au prince Hormisdas; ce ne fut que pour l'accabler d'injures, le traitant de perfide, de déserteur, de traître. Le premier jour s'étant passé en pour-parlers inutiles, Julien fit pendant la nuit combler le fossé, arracher la palissade & avancer ses machines. Au point du jour, un bélier avoit déjà percé une des tours, & les habitans qui n'étoient pas trois mille hommes (car les autres s'étoient sauvés par le fleuve avant le siège) n'espérant pas pouvoir défendre une si vaste étendue, abandonnerent la double enceinte & se retirèrent dans la citadelle. Aussi-tôt l'armée s'étant emparée de la ville, abattit les murs, brûla les maisons, établit ses batteries sur les ruines. On attaquoit, on défendoit avec une ardeur égale. Les assiégés courbant avec effort leurs grands arcs, en faisoient partir des fleches armées d'un long fer, qui portoient des coups mortels au travers des boucliers & des cuirasses. Le combat continua sans relâche & sans aucun avantage

JULIEN.
An. 363.

depuis le matin jusqu'au soir. Il recommençoit le troisiéme jour avec la même fureur, lorsque Julien rival d'Alexandre, & accoutumé comme ce héros à prodiguer sa vie, prenant avec lui les plus déterminés de ses soldats, court à l'abri de son bouclier jusqu'à la porte du château revêtue de plaques de fer fort épaisses; & au travers d'une grêle de pierres, de traits, de javelots, couvert de sueur & de poussière, il fait battre la porte à coups de pics & de pieux; il crie, il anime sa troupe, il frappe lui-même, & ne se retire qu'au moment qu'il se voit prêt à être enseveli sous les masses énormes qu'on fait tomber du haut des murs. Alors, sans avoir reçu aucune atteinte, mais plein de dépit, il se retire avec ses gens, dont quelques-uns étoient seulement légèrement blessés. La situation du lieu ne permettant pas de faire jouer les béliers ni d'élever des terrasses, l'empereur fit dresser en diligence une de ces machines, qu'on appelloit hélépoles. L'art n'avoit encore rien imaginé de plus terrible pour le siège des

villes. C'étoit une ancienne inven-
 tion de Démétrius le Macédonien,
 qui s'en étoit servi pour forcer plu-
 sieurs places ; ce qui lui avoit fait
 donner le surnom de *Poliorcete*, c'est-
 à-dire, *le preneur de villes*. On conf-
 truisit avec de grosses poutres une
 tour quarrée, divisée en plusieurs
 étages, dont la hauteur surpassoit
 celle des murailles de la place, &
 qui s'élevoit en diminuant de lar-
 geur. On la couvrit de peaux de
 bœufs nouvellement écorchés, ou d'o-
 sier vert enduit de boue, afin qu'elle
 fût à l'épreuve du feu. La face étoit
 garnie de pointes de fer à trois bran-
 ches, propres à percer & à briser tout
 ce qu'elles rencontroient. Des soldats
 placés au-dessous la faisoient avan-
 cer sur des roues à force de bras :
 d'autres la tiroient avec des cordes ; &
 tandis qu'on mettoit en branle les bé-
 liers suspendus aux divers étages, tan-
 dis qu'il partoît de toutes les ouvertu-
 res des pierres & des javelots lancés
 à la main & par des machines, la tour
 venant heurter avec violence les par-
 ties les plus foibles de la muraille,

JULIEN.
 An. 363.

JULIEN.
An. 363.

ne manquoit guères d'y ouvrir une large brèche. A la vûe de ce formidable appareil, les assiégés faisis d'effroi, & désespérant de vaincre l'opiniâtreté des Romains, cessent de combattre : ils tendent les bras en posture de supplians ; ils demandent la permission de conférer avec Hormisdas. Les Romains de leur côté suspendent les attaques. On descend du haut du mur, par le moyen d'une corde, le commandant de la place nommé Mamerfidès ; il obtient de l'empereur que les habitans sortiront sans qu'il leur soit fait aucun mal ; qu'on leur laissera à chacun un habit & une somme d'argent marquée, & que Julien, quelque traité qu'il fasse dans la suite, ne les livrera jamais aux Perses : ils sçavoient que s'ils retomboient entre les mains de ces maîtres cruels, ils ne pouvoient éviter d'être écorchés vifs comme des traîtres. Dès que le commandant fut retourné dans la ville, les habitans ouvrirent les portes ; ils défilèrent à travers l'armée Romaine, louant hautement la valeur

& la clémence également héroïques de l'empereur. On trouva dans la place quantité de blé, d'armes, de machines, & de meubles de toute espèce. Le blé fut transporté sur la flotte; on en distribua une partie aux soldats. On leur abandonna les armes qui pouvoient être à leur usage. Le reste fut jetté dans le fleuve, ou consumé par les flammes avec la place.

Le jour suivant, pendant que l'empereur prenoit un repas léger à son ordinaire, on vint lui annoncer que le Surena avoit surpris trois compagnies de coureurs, qu'il en avoit taillé en pièces une partie, & qu'ayant tué un tribun, il avoit enlevé un dragon: c'étoit une enseigne qui portoit la figure de cet animal. Il part sur le champ suivi seulement de trois de ses gardes; & ralliant les fuyards qui regagnoient le camp à toute bride, il retourne à leur tête sur le vainqueur, arrache le dragon des mains des ennemis, les terrasse ou les met en fuite. Alors s'arrêtant sur la place même, presque seul au milieu de

JULIEN.
An. 363.

XVII.
Sévérité de
Julien.
Amm. l. 24.
c. 3. & *ibid.*
Vales.
Lib. or. 12.
Zos. l. 3.

JULIEN.
AN. 363.

cent cavaliers qu'il alloit punir, mais sûr d'être obéi, il commence par les deux tribuns qui s'étoient laissé battre; il les dégrade du service en leur ôtant la ceinture militaire; & suivant la sévérité de l'ancienne discipline, il fait décimer les cavaliers & trancher la tête à dix d'entre eux. Il ramene les autres au camp, ayant presque en un même instant appris, vengé & puni la défaite de sa troupe.

XVIII.
Répriman-
de de Julien
à ses soldats.

Etant ensuite monté sur un tribunal, il loua ses soldats de la valeur qu'ils avoient montrée au siège de Pirisabore; il les exhorta à conserver une réputation capable d'abrégger leurs travaux, & leur promit cent piéces d'argent par tête. Comme il s'apperçut qu'une si modique récompense n'excitoit que des murmures, prenant un air majestueux & sévère, & montrant de la main le pays qu'il avoit devant lui: « Voilà, » dit-il, le domaine des Perses; vous » y trouverez des richesses, si vous » sçavez combattre & m'obéir. L'em- » pire fut opulent autrefois; il s'est

27 appauvri par l'avarice de ces mi-
 28 nistres, qui ont partagé les trésors
 29 de leurs maîtres avec les barbares
 30 dont ils achetoient la paix. Les
 31 fonds publics sont dissipés, les vil-
 32 les épuisées, les provinces désolées.
 33 Quelque noble que je sois, je
 34 suis le seul de ma maison; je n'ai
 35 de ressource que dans le cœur. Un
 36 empereur qui ne connoît de trésors
 37 que ceux de l'ame, sçait soutenir
 38 l'honneur d'une vertueuse indigen-
 39 ce. Les Fabriques qui firent triom-
 40 pher Rome des plus redoutables
 41 ennemis, n'étoient riches que de
 42 gloire. Cette gloire vous viendra
 43 avec la fortune, si vous suivez
 44 sans crainte & sans murmure les
 45 ordres de la Providence & ceux
 46 d'un général qui partage avec elle
 47 le soin de vos jours. Mais si vous
 48 refusez d'obéir, si vous reprenez
 49 cet esprit de désordre & de muti-
 50 nerie, qui a déshonoré & affoibli
 51 l'empire, retirezvous, abandonnez
 52 mes drapeaux. Seul je sçaurai mourir
 53 au bout de ma glorieuse carrière,
 54 méprisant la vie, qu'une fièvre me

JULIEN.
An. 363.

JULIEN.
An. 363.

» raviroit un jour; sinon, je quitterai la
 » pourpre. De la maniere dont j'ai
 » vécu empereur, je pourrai fans dé-
 » cheoir & fans rougir, vivre parti-
 » culier. J'aurai du moins l'honneur
 » de laisser à la tête des troupes Ro-
 » maines des généraux pleins de va-
 » leur, & instruits de toutes les par-
 » ties de la guerre ». A ces paroles,
 les foldats touchés & attendris, lui
 promettent une soumission & un dé-
 vouement fans réserve : ils élevent
 jusqu'au ciel sa grandeur d'ame, &
 cette autorité plus attachée à sa per-
 sonne qu'à son diadême. Ils font re-
 tentir leurs armes ; c'étoit par ce lan-
 gage que s'expliquoit l'approbation
 militaire. Remplis de confiance, ils
 se retirent sous leurs tentes, & pren-
 nent leur nourriture, discourant en-
 semble de leurs espérances, qui les
 occupent jusque dans le sommeil.
 Julien ne cessoit d'entretenir cette
 chaleur ; c'étoit l'objet de tous ses
 discours. Vouloit-il affirmer quelque
 chose ? au lieu d'employer les ser-
 mens ordinaires, il disoit, comme
 avoit dit Trajan autrefois : *Puissé-je
 aussi-bien*

*aussi-bien subjuguier la Perse : puisse-
je aussi certainement assurer la tran-
quillité de l'empire.*

Pendant que l'armée reposoit sous ses tentes, Julien toujours en haleine envoyoit des troupes légères pour enlever les habitans, que la terreur avoit dispersés dans les campagnes voisines. On en trouvoit un grand nombre cachés dans des retraites souterraines. On emmenoit les enfans avec leurs meres ; & bientôt le nombre des prisonniers surpassa celui des vainqueurs. Dans une route de quatorze mille pas le long du fleuve, on rencontra un château & une ville nommée Phissénie, dont les murailles étoient baignées par un canal profond. Julien ne jugeant pas à propos de s'y arrêter, trouva au-delà un terrain que les Perses avoient inondé, à dessein de lui rendre le passage impraticable. Il campa en cet endroit & assembla le conseil. Les avis étoient partagés ; plusieurs officiers propoisoient une autre route, plus longue à la vérité, mais où l'on ne trouvoit point d'eau : *Et c'est-là ce que je crains*, re-

JULIEN.

An. 363.

XIX.

Marche jus-
qu'à Maoga-
malque.

JULIEN.
An. 363.

partit Julien, *je ne vois ici que de la fatigue ; là je vois notre perte. Lequel des deux vaut-il mieux, d'avoir la peine de traverser des eaux, ou de n'en pas trouver & mourir de soif ? Souvenez-vous de Crassus & d'Antoine.* Tous revinrent à son avis. En même tems il ordonna de préparer des outres, de rassembler des batteaux de cuir dont les habitans faisoient grand usage sur les canaux ; & comme tout ce terrain étoit planté de palmiers, il alla lui-même à la tête d'une troupe de soldats & de charpentiers abattre des arbres, & faire des planches. Il passa cette nuit, le jour suivant, & la nuit d'après à établir des ponts, à combler des fosses profondes, à raffermir le sol des marais en y jettant de la terre. Au commencement du second jour il fit défilér son armée sur les ponts qu'il falloit démonter & dresser sans cesse avec un travail incroyable. Marchant lui-même au travers des eaux, il accéléroit les ouvrages, & maintenoit par-tout le bon ordre. Après une si pénible journée on se reposa dans une ville nommée Bi-

thra , où l'on trouva un palais d'une si vaste étendue , que l'empereur y logea toute son armée. Cette ville étoit habitée par des Juifs , qui s'étoient établis en grand nombre dans ces contrées ; ils l'avoient abandonnée ; & les soldats en partant y mirent le feu. Au sortir de l'inondation , se présenta une plaine charmante , couverte d'arbres fruitiers de toute espèce & sur-tout de palmiers , dont les plants formant de grandes forêts s'étendoient de-là jusqu'au golfe Persique. Les vignes qui croissoient au pied de ces arbres féconds , se mariant avec eux , les soldats cueilloient à la fois les dattes & les raisins suspendus aux mêmes branches ; & l'on n'avoit à craindre que l'abondance dans un lieu où l'on avoit appréhendé de trouver la disette. L'armée passa la nuit dans cette délicieuse campagne. Elle essuya le jour suivant quelques décharges de traits d'un parti ennemi , qui fut bientôt dissipé. Il fallut encore traverser un grand nombre de ruisseaux ; c'étoient autant

JULIEN.
An. 363.

JULIEN.
An. 363.
 XX.

Situation de
 la ville.

Amm. l. 24.

c. 4.

Lib. or. 12.

Zof. l. 3.

de fainées de l'Euphrate. Enfin on arriva à la vûe d'une grande ville nommée Maogamalque.

Le premier soin de Julien fut de se camper avantageusement pour n'être pas exposé aux insultes de la cavalerie des Perses, très-redoutable en pleine campagne. Il alla ensuite lui-même à pied avec une petite troupe d'infanterie légère reconnoître les dehors de la place. Tout le terrein étoit coupé de canaux, au milieu desquels la ville s'élevoit sur un tertre, qui sembloit être une île. L'accès en étoit défendu par des rochers fort hauts, dont la coupe irrégulière formoit un labyrinthe tortueux. Elle avoit, ainsi que Pirisabore, deux enceintes fermées chacune d'une muraille de briques cimentées de bitume. Le mur extérieur fort large & fort élevé, à l'épreuve des machines, étoit bordé d'un fossé profond, & flanqué de seize grosses tours de même construction que les murailles. Une citadelle assise sur le roc occupoit le centre de la ville; au dehors une forêt de roseaux qui s'é-

tendoit depuis les canaux jufqu'au bord du foffé , donnoit aux habitans la facilité d'aller puiser de l'eau fans être apperçu. Cette ville très-peuplée par elle-même fe trouvoit alors remplie d'une multitude d'habitans des châteaux voifins, qui s'y étoient retirés comme dans une place de sûreté.

JULIEN.
An. 363.

La hardieffe de Julien penfa lui coûter la vie. Dix foldats Perfes étant fortis de la ville par une porte détournée, fe gliffèrent au travers des rofeaux, & vinrent fondre fur fa troupe. Deux d'entre eux ayant reconnu l'empereur, coururent à lui le fafre à la main. Il fe couvrit de fon bouclier, & tua l'un, tandis que l'efcorte mafacroit l'autre. Le refte s'étant fauvé par une prompte fuite, l'empereur revint au camp où il fut reçu avec beaucoup de joie. L'armée ne refpiroit que vengeance, & Julien crut ne pouvoir fans péril laiffer derrière lui une place fi confidérable. Ayant jetté des ponts fur les canaux, il fit paffer fes troupes, & choifit un lieu sûr & commode

XXI.
Péril de Julien.

pour y affeoir son camp, qu'il fortifia d'une double palissade.

JULIEN.

An. 363.

XXII.

Divers évé-
nemens qui se
passent hors
de la ville.

Ce siège ou plutôt cette attaque ne dura que trois jours. Mais ce court intervalle présente un spectacle si varié & si rempli d'évenemens, qu'on y trouveroit de quoi marquer chaque journée d'un long siège entrepris & soutenu par des combattans moins actifs. Tout étoit en mouvement dans la ville, au pied des murailles, sur le terrain des environs, sur les canaux. On avoit envoyé les chevaux & les autres bêtes de somme de l'armée paître aux environs dans des bois de palmiers. Le Surena vint pour les enlever. Mais Julien qui connoissoit les forces des ennemis, comme les siennes propres, avoit si bien proportionné l'escorte, qu'elle se trouva en état de les défendre. Tandis que l'infanterie attaquoit la place, la cavalerie divisée en plusieurs pelotons, battoit toute la plaine; elle enlevoit les grains & les troupeaux; elle nourrissoit le reste de l'armée aux dépens des ennemis, elle assommoit ou faisoit prisonniers les fuyards dispersés

dans la campagne. C'étoient les habitans de deux villes voisines, dont les uns se fauvoient vers Ctésiphon, les autres s'alloient cacher dans des bois de palmiers; un grand nombre gaignoit les marais, & se jettant dans des canots légers, faits d'un seul arbre, ils échappoient à la cavalerie. Pour les atteindre, les soldats se servoient de batteaux de cuir, que Julien avoit rassemblés; & quand ils arrivoient à la portée des traits, des pierres, & des feux qu'on leur lançoit du haut des murailles, ils renversoient sur leurs têtes ces nacelles qui leur tenoient alors lieu de toit & de défense.

L'armée rangée sur trois lignes environnoit les murs. La garnison nombreuse & composée de troupes d'élite étoit déterminée à s'ensevelir sous les ruines, plutôt que de se rendre, & les habitans ne montroient pas moins de résolution. Plusieurs aventuriers se hasardoient jusqu'au bord du fossé, d'où ils défioient les Romains de leur donner bataille en rase campagne: pleins d'ardeur &

JULIEN.
An, 363.

de rage , ils n'obéissoient qu'avec peine aux ordres du commandant qui les rappeloit. Cependant les Romains moins fanfarons , mais plus actifs , partageoient entre eux les travaux ; on élevoit des terrasses ; on combloit les fossés , on dresseoit des batteries , on creusoit de profonds souterrains. Névitte & Dagalaiïphe commandoient les travailleurs : Julien se chargea de la conduite des attaques. Tout étoit prêt , & l'armée demandoit le signal , lorsque Victor envoyé pour reconnoître le pays , vint rapporter , que le chemin étoit libre & ouvert jusqu'à Ctésiphon qui n'étoit éloignée que de quatre-lieues. Cette nouvelle augmenta l'empressement des troupes. Les trompettes sonnent de part & d'autre. Les Romains couverts de leurs boucliers s'avancent avec un bruit confus & menaçant. Les Perses revêtus de fer se montrent sur la muraille. D'abord ce n'étoit de leur part que des huées , des insultes , des railleries. Mais quand ils voient jouer les machines , & les assaillans au pied de leurs murs , à couvert de leurs

madriers, battre la muraille à coups de béliers, & travailler à la fappe, alors ils font pleuvoir sur eux de gros quartiers de pierres, des javelots, des feux, des torrens de bitume enflammé. On redouble les efforts à plusieurs reprises. Enfin vers l'heure de midi, l'excessive chaleur qui croissoit de plus en plus, obligea les Romains épuisés & couverts de sueur de passer le reste du jour sous leurs tentes. L'attaque recommença le lendemain avec une pareille fureur, & se termina avec aussi peu de succès. Un accident rapporté par Ammien Marcellin fait connoître quelle étoit la force de l'artillerie de ce tems-là. Un ingénieur se tenoit derriere une des pieces employées à foudroyer la ville, & qu'on appeloit *Scorpions*. Le soldat qui la servoit, n'ayant pas bien placé la pierre dans la cuillier d'où elle devoit partir, cette pierre, au moment de la détente, rejaillit contre un des montans antérieurs de la machine, & revint frapper l'ingénieur avec tant de violence, que son corps fut mis en pieces, sans

JULIEN.
An. 363.

JULIEN.
An. 363.

qu'on pût retrouver ni reconnoître aucun de ses membres. Le troisiéme jour Julien s'exposoit lui-même dans les endroits les plus hasardeux, animant ses soldats, & craignant que la longueur de ce siége ne lui fît manquer des entreprises plus importantes. Mécontent des travailleurs qui creusoient le souterrain, il les fit retirer avec honte & remplacer par trois cohortes renommées. Après une rude attaque & une égale résistance, l'acharnement des deux partis se rallentissoit ; on étoit prêt à se séparer, lorsqu'un dernier coup de bélier donné au hasard, fit écrouler la plus haute tour, qui entraîna dans sa chute un large pan de muraille. A cette vûe l'ardeur se rallume : on saute des deux côtés sur la brèche. Les deux partis se disputent le terrain par mille actions de valeur ; le dépit & la rage transportent les assiégeans ; le péril prête aux assiégés des forces surnaturelles. Enfin la brèche étant inondée de sang & jonchée de morts, la fin du jour força les Romains de s'appercevoir

de leur perte & de leur fatigue. Ils se retirèrent pour prendre de la nourriture & du repos.

JULIEN.
An. 363.

La nuit étoit fort avancée, & Julien s'occupoit à disposer le plan des attaques pour le lendemain. On vint lui dire que ses mineurs avoient poussé leur travail jusque sous l'intérieur de la place, qu'ils avoient établi leurs galeries, & qu'ils n'attendoient que son ordre pour déboucher dans la ville. Il fait aussitôt sonner la charge : on court aux armes ; & pour distraire les assiégés, & les empêcher d'entendre le bruit des outils qui ouvrieroient la mine, il attaque avec toutes ses troupes par l'endroit opposé. Pendant que toute l'attention & tous les efforts se portent de ce côté-là, les travailleurs percent la terre : ils pénètrent dans une maison où une pauvre femme pétrissoit son pain. On la tue de peur qu'elle ne donne l'allarme. On va aussitôt à petit bruit surprendre les sentinelles, qui pour se tenir éveillées chantoient, selon l'usage du pays, les louanges de leur prince, & disoient dans leurs chan-

XXIV.
Prise de la
ville.

JULIEN.
An 363.

sons que les Romains escaladeroient le ciel plutôt que de prendre la ville. Après les avoir égorgés, on se saisit de plusieurs portes, on donne le signal aux troupes du dehors. Tous fondent en foule, & malgré les cris de Julien qui leur commandoit d'épargner le sang & de faire des prisonniers, les soldats irrités du massacre de leurs camarades & de ce qu'ils avoient souffert eux-mêmes, passent tout au fil de l'épée, sans distinction d'âge ni de sexe. Ils fouillent dans les retraites les plus cachées. Le feu, le fer, tous les genres de mort sont employés à la destruction des habitans. Plusieurs se jettent eux-mêmes du haut des murailles : d'autres y sont conduits par bandes & précipités, tandis que les vainqueurs les reçoivent au pied des murs sur la pointe de leurs lances & de leurs épées : & le soleil en se levant vit cette exécution terrible.

XXV.
Modération
de Julien.

Nabdatès commandant de la garnison fut conduit chargé de chaînes à l'empereur avec quatre-vingts de ses gardes. Il ne devoit s'attendre

qu'à des traitemens rigoureux, parce qu'ayant dès le commencement du siège promis secrètement à Julien de lui livrer la ville, il s'étoit, contre sa parole, obstiné à la défendre. Cependant l'empereur donna ordre de le garder sans lui faire aucun mal. Ce qu'il put sauver du butin fut distribué aux soldats à proportion de leurs services & de leurs travaux. Il ne se réserva qu'un jeune enfant muet, qui sçavoit par ses gestes énoncer clairement toutes ses idées & parler un langage intelligible à toutes les nations. Les femmes de Perse étoient les plus belles du monde. On avoit mis à part plusieurs filles d'une rare beauté. Julien, aussi sage qu'Alexandre, & aussi maître de ses desirs que Scipion l'Africain, n'en voulut voir aucune. A l'exemple de ce qu'avoit fait le même Scipion après la prise de Carthagène, il fit assembler son armée, & combla d'éloges la valeur du soldat Exupere, du tribun Magnus, & du secrétaire Jovien : ces trois vaillans hommes étoient sortis les premiers du souterrain ; il les ho-

JULIEN.
AN. 363.

JULIEN.
An. 363.

nora d'une couronne. On détruisit la ville de fond en comble. Les Romains étoient eux-mêmes étonnés d'un exploit qui sembloit être au-dessus des forces humaines ; rien ne leur paroissoit désormais difficile. Les Perses effrayés n'espéroient plus trouver de défense contre des guerriers qui forçoient les plus invincibles remparts de l'art & de la nature : & Julien, qui d'ordinaire laissoit aux autres le soin de le vanter, ne put s'empêcher de dire : *Qu'il venoit de préparer une belle matière à l'orateur de Syrie.* C'étoit Libanius, son éternel panégyriste.

XXVI.

Ennemis en-
fumés dans
des souterrains.

L'armée décampoit, lorsqu'on vint avertir l'empereur qu'aux environs de Maogamalque étoient des grottes souterraines, telles qu'il s'en trouve en grand nombre dans toutes ces contrées, où s'étoit cachée une multitude de Perses, à dessein de venir le charger par derrière pendant la marche. Il détacha sur le champ une troupe de ses meilleurs soldats, qui, ne pouvant pénétrer dans ces retraites obscures, ni en faire sortir

les ennemis, prirent le parti de les y enfumer, en bouchant les ouvertures avec de la paille & des broffailles, auxquelles on mettoit le feu. Ces malheureux y périrent; quelques-uns forcés de sortir pour n'être pas étouffés, furent auffi-tôt massacrés. Après les avoir détruits par le feu ou par le fer, les soldats rejoignirent l'armée. Il fallut encore passer sur des ponts plusieurs canaux qui communiquoient ensemble & se coupoient en diverses manieres. On arriva près de deux châteaux décorés de superbes édifices. La terreur en avoit banni les habitans. Les valets de l'armée en pillèrent les meubles & les richesses: ils brûlerent ou jetterent dans les canaux ce qu'ils ne purent emporter. Ce fut-là que le comte Victor qui devançoit l'armée, rencontra le fils du roi. Ce jeune prince étoit parti de Ctésiphon à la tête d'une troupe de seigneurs Perses & de soldats pour disputer le passage des canaux. Mais dès qu'il apperçut le gros de l'armée, il prit la fuite.

Plus on approchoit de Ctésiphon,

JULIEN.
An. 363.

JULIEN

An. 363.

XXVII.

On détruit
le parc du roi
de Perse.

Amm. l. 24.

c. 5.

Lib. or. 12.

Zof. l. 3.

plus le pays devenoit riant & embelli de tous les agrémens de la culture. C'étoient les plaisirs du roi de Perse. On rencontroit à chaque pas de magnifiques édifices & des jardins charmans. Le soldat Romain marchoit le fer & le feu à la main ; & pour se venger d'un peuple qu'il traitoit de barbare, il ne laissoit lui-même que des traces funestes de barbarie. On n'épargna qu'un seul château, parce qu'il étoit bâti à la Romaine. On arriva dans un grand parc, où étoient renfermés des lions, des sangliers, des ours plus cruels en Perse que par-tout ailleurs, & quantité d'autres bêtes féroces. Les rois de Perse y venoient souvent prendre le plaisir de la chasse. On enfonça les portes ; on fit brèche en plusieurs endroits aux murailles, & les cavaliers se divertirent à détruire ces animaux à coups d'épieux & de javelots.

XXVIII.

Suite de la
marche.

La commodité des eaux & du fourage engagea Julien à faire reposer son armée en ce lieu pendant deux jours. Il fortifia son camp à la hâte, & partit lui-même à la tête

de ses coureurs pour aller aux nouvelles. Il s'avança jusqu'à Séleucie. Cette ville autrefois nommée Zochase, réparée & aggrandie par Séleucus Nicator qui lui avoit donné son nom, avoit été deux cents ans auparavant ruinée par Cassius, lieutenant de Lucius Verus. Il n'y restoit plus que des masures & un lac qui se déchargeoit dans le Tigre. On y trouva un grand nombre de corps attachés à des gibets : c'étoient les parens de Mamerfidès qui avoit rendu Pirisabore. Le roi s'en étoit vengé sur toute sa famille. Julien étant retourné au camp fit brûler vif Nabdatès, qu'il avoit épargné jusqu'alors. Ce prisonnier ne cessoit au milieu de ses chaînes d'accabler d'injures le prince Hormisdas, comme l'auteur de tous les désastres de sa patrie. L'armée s'étant mise en marche, Arinthée enleva quantité de fugitifs qui s'étoient retirés dans les marais. Les détachemens qui sortoient de Ctésiphon commencèrent alors à inquiéter les Romains. Tandis qu'un escadron de Perses étoit

JULIEN.
An. 363.

JULIEN.
An. 363.

aux mains avec trois compagnies de coureurs, une autre troupe vint fondre sur la queue de l'armée, enleva plusieurs chevaux de bagage, & taila en pieces quelques fourageurs répandus dans la campagne. L'empereur résolut de s'en venger sur un château très-fort & très-élevé nommé Sabatha, à trente stades de Séleucie. S'étant avancé lui-même avec une troupe de cavaliers jusqu'à la portée du trait, il fut reconnu. On le salua aussi-tôt d'une décharge de flèches : une machine plantée sur la muraille fut pointée contre lui avec assez de justesse, pour blesser son écuyer à ses côtés. Il se retira à l'abri d'une haie de boucliers. Irrité du risque qu'il venoit de courir, il se préparoit à forcer la place. La garnison étoit déterminée à se bien défendre ; elle comptoit sur la situation du lieu, qui paroissoit inaccessible, & sur le secours de Sapor qu'on attendoit à la tête d'une armée formidable. Les Romains étoient campés au pied de l'éminence, & tous les ordres étoient donnés pour com-

mencer l'attaque au point du jour. A la fin de la seconde veille, la garnison s'étant réunie, sort tout-à-coup à la faveur de la lune qui répandoit une vive lumière : elle tombe sur un quartier du camp, y fait un grand carnage, & tue un tribun qui mettoit les troupes en ordre. En même tems un parti de Perses ayant passé le fleuve, attaque un autre quartier, égorge ou enleve plusieurs soldats. Les Romains prennent d'abord l'épouvante ; ils croient avoir sur les bras toute l'armée des Perses. Mais s'étant bientôt rassurés, honteux de leur surprise, & animés par le son des trompettes, ils marchent l'épée à la main vers l'ennemi qui ne les attendit pas. L'empereur punit sévèrement un corps de cavalerie qui avoit mal fait son devoir : il cassa les officiers, & réduisit les cavaliers au service de l'infanterie. Il s'attacha ensuite à l'attaque du château, combattant à la tête de ses troupes, & les animant de ses regards & de son exemple. Cent fois dans cette journée il exposa sa vie avec la témérité

JULIEN.
An. 363.

JULIEN.
An. 363.

d'un simple soldat. L'armée fit des efforts incroyables, & ne revint au camp qu'après avoir pris & brûlé la place. Accablés de fatigue ils se reposèrent le jour suivant. Julien leur distribua des rafraîchissemens en abondance; & comme il étoit aux portes de Ctésiphon, d'où il avoit à craindre des excursions soudaines; il prit plus de précaution que jamais pour mettre son camp hors d'insulte.

Il falloit passer le Tigre pour arriver à Ctésiphon; mais il se présentoit une difficulté presque insurmontable. Laisser la flotte sur l'Euphrate, c'étoit l'abandonner à la merci de l'ennemi, & exposer l'armée à manquer de provisions & de machines. La faire descendre dans le Tigre par l'endroit où les deux fleuves réunissent leurs eaux au-dessous de Ctésiphon, c'étoit l'exposer elle-même à une perte certaine. Il auroit fallu lui faire remonter un fleuve très rapide, & la faire passer entre Ctésiphon & Coqué, qui n'étoient séparées l'une de l'autre que par le Tigre. Julien avoit fait une

XXIX.

Passage du
Naarmalcha.
Amm. l. 24.

c. 6.

Lib. or. 12.

Greg. or. 4.

Zof. l. 3.

Soz. l. 6. c. 1.

Sextus Rufus.

Suid. in

Γουμυτικοί.

Plin. l. 6. c.

30.

Cellar. Geog.

l. 3. c. 16.

étude des antiquités de ce pays. Voici ce qu'il en avoit appris. Les anciens rois de Babylone avoient conduit d'un fleuve à l'autre un canal nommé le *Naarmalcha*, c'est-à-dire, *le fleuve royal*, qui se déchargeoit dans le Tigre assez près de Ctésiphon : Trajan l'avoit autrefois voulu déboucher & élargir, pour faire passer sa flotte dans le Tigre ; mais il avoit renoncé à cette entreprise, sur l'avis qu'on lui avoit donné que le lit de l'Euphrate étant plus élevé que celui du Tigre, il étoit à craindre que l'Euphrate ne se déchargeât tout entier dans ce canal, & qu'il ne restât à sec au-dessous. Sévère avoit achevé cet ouvrage dans son expédition de Perse ; & sans tomber dans l'inconvénient qu'on avoit appréhendé, il avoit réussi à faire passer ses vaisseaux de l'Euphrate dans le Tigre. Ce canal étoit depuis long-tems à sec & ensemené comme le reste du terrain. Il s'agissoit de le reconnoître. Julien à force de questions tira d'un habitant de ces contrées fort avancé en âge, des connoissances qui le guiderent

JULIEN.
An. 363.

~~XXXXXXXXXX~~
 JULIEN.
 An. 363. dans cette découverte. Il le fit nettoyer. On retira les grosses masses de pierres dont les Perses en avoient comblé l'ouverture. Aussi-tôt les eaux du Naarmalcha reprenant avec rapidité leur ancienne route, y entraînèrent les vaisseaux, qui après avoir traversé cet espace long de trente stades, débouchèrent sans péril dans le Tigre. Les habitans de Ctésiphon furent avertis du succès de ce travail par l'épouvante que leur causa la crue subite des eaux de leur fleuve, qui ébranla leurs murailles.

XXX.
 Julien rassure ses soldats.

L'armée s'arrêta à la vue de Coqué & de Ctésiphon dans une belle campagne plantée d'arbusstes, de vignobles & de cyprès dont la verdure charmoit les yeux. Au milieu s'élevoit un château de superbe architecture, embelli de jardins, de bocages, & de portiques où les chasses du roi étoient peintes. Les Perses n'employoient la peinture & la sculpture qu'à représenter des chasses ou des combats. Mais le plaisir que l'on ressentoit à la vue de tant d'objets agréables, étoit troublé par

un autre spectacle tout-à-fait effrayant. Les bords opposés du Tigre étoient hérissés de piques, de javelots, de casques, de boucliers, & d'éléphants armés en guerre. Les Romains à cette vûe, plongés dans un morne silence, se livroient à de tristes réflexions. Ils avoient devant eux une armée formidable, composée des meilleures troupes de la Perse, autour d'eux de larges canaux, à leur droite une autre armée qu'on disoit s'approcher à grandes journées; tout le pays derrière eux faccagé & ruiné: ils ne s'étoient pas ménagé la ressource du retour: & c'est en effet une des grandes fautes qu'on ait à reprocher à Julien dans une expédition si hasardeuse. Il falloit périr en ce lieu, ou affronter au travers des eaux du Tigre une mort presque assurée. Pour les distraire de ces sombres pensées, & pour leur inspirer l'allégresse & le mépris des ennemis, Julien qui connoissoit le caractère du soldat, fit applanir le terrain en forme d'hippodrome: il proposa des prix pour la course des cavaliers. Les troupes d'infanterie assises à l'entour

JULIEN.

An. 363.

JULIEN.
An. 363.

comme dans un amphitéatre , jugoient avec intérêt du mérite des cavaliers & des chevaux , & faisoient ainsi diversion à leur inquiétude. L'armée des Perfes de dessus l'autre bord , & les habitans des deux villes du haut de leurs murailles , spectateurs oisifs du divertissement qui occupoit les Romains, s'étonnoient de leur sécurité ; ils voyoient avec dépit qu'il leur étoit impossible de troubler une fête , qui sembloit être celle de la Victoire. Pendant ces jeux , Julien qui mettoit à profit tous les momens , faisoit décharger les vaisseaux sous prétexte de visiter le blé & les autres provisions ; mais en effet pour y faire embarquer les soldats dès qu'il le jugeroit à propos , sans leur laisser le tems de murmurer & de contrôler ses ordres.

XXXI.

Passage du Tigre.
Amm. l. 24. c. 6.
Lib. or. 12.
Zof. l. 3.
Soz. l. 6. c. 1.
Severus Rufus.

La nuit étant arrivée , il assembla dans sa tente les principaux officiers , & leur déclara qu'il falloit passer le Tigre , au-delà duquel ils trouveroient la victoire & l'abondance. Tous gardoient le silence , lorsqu'un des généraux de l'armée que l'histoire ne nomme pas , celui-même qui de-
voit

voit commander le passage, élevant la voix, lui représenta la hauteur des bords opposés & la multitude des ennemis: *La disposition du terrain le rendra aussi difficile à défendre qu'à attaquer*, repartit Julien; *il sera favorable à ceux qui en oseront braver les disadvantages: quant au nombre des ennemis, depuis quand les Romains ont-ils appris à les compter?* En même tems il charge le général Victor de tenter le passage, à la place de cet officier timide: *Vous en serez quitte*, dit-il à Victor, *pour quelque légère blessure.* Les troupes s'embarquent par divisions de quatre-vingts soldats. Julien ayant partagé sa flotte en trois escadres, tient pendant quelque tems les yeux fixés vers le ciel, comme s'il en attendoit le signal; & tout-à-coup élevant un drapeau, il fait partir le comte Victor à la tête de cinq vaisseaux qui traversent rapidement le fleuve. A l'approche du bord les ennemis lancent des torches & des flèches enflammées. Le feu gaignoit déjà, & ce spectacle glaçoit d'effroi le reste de l'armée, lorsque Ju-

JULIEN.
An. 363.

lien s'écrie : *Courage, soldats, nous sommes maîtres des bords : c'est le signal dont je suis convenu.* Le fleuve étoit fort large, & l'éloignement ne permettoit pas de distinguer clairement les objets. Cet heureux menfonge rassure & ranime tous les cœurs. Tous partent & faisant force de rames, ils dégagent d'abord du péril les cinq premiers vaisseaux ; & malgré une grêle de pierres & de traits, ils se jettent à l'envi dans l'eau dès qu'ils y peuvent assurer le pied. L'ardeur étoit si grande, que lorsque la flotte partit, plusieurs soldats craignant de n'y pas trouver de place, se servirent de leurs boucliers comme de nacelles ; & s'y attachant fortement, les gouvernant comme ils pouvoient, ils passerent malgré l'impétuosité du fleuve, & arriverent aussi-tôt que les vaisseaux.

XXXII.
Combat contre les Perses.

On aborda sur le minuit. Il eût été difficile en plein jour & sans avoir en tête aucun ennemi, de franchir des bords si escarpés : Alors il falloit au milieu des ténèbres forcer à la fois les obstacles de la nature & la résis-

tance d'une armée. Ils les forcerent : ils parvinrent avec des peines incroyables sur la crête du rivage : ils gagnèrent assez de terrain pour se mettre en bataille. Les Perses leur opposèrent une nombreuse cavalerie, dont les chevaux étoient bardés & caparaçonnés de cuirs épais : sur la seconde ligne étoit rangée l'infanterie, derrière laquelle les éléphants formoient une barrière, soit pour retenir les fuyards, soit pour arrêter les progrès des ennemis. Le Surena étoit secondé de deux braves généraux, nommés Pigrane & Narsès. Pigrane tenoit après Sapor le premier rang entre les Perses par sa naissance & par la considération due à ses qualités personnelles. Julien rangea son armée sur trois lignes : il plaça dans la seconde les troupes sur lesquelles il comptoit le moins, afin qu'elles ne pussent ni se renverser sur l'armée & y jeter le désordre, ni avoir les derrières libres pour prendre la fuite. Les premiers rayons du jour perçoient déjà les ténèbres : on voyoit flotter les aigrettes des casques : les armes com-

JULIEN.
An. 363.

mençoient à étinceler. Le combat
 JULIEN. s'engagea par les escarmouches des
 An. 363. troupes légères ; en un moment la
 poussière s'éleve : les deux armées
 donnent le signal, & poussent le cri
 ordinaire. Les Romains s'avancent
 d'abord lentement, observant la
 cadence militaire ; mais bientôt,
 pour éviter les décharges de flê-
 ches, en quoi les Perses étoient
 plus redoutables, ils doublent le pas,
 & fondent sur eux l'épée à la main.
 Julien à la tête d'un peloton de ca-
 valerie se trouve dans tous les en-
 droits, d'où le péril auroit éloigné
 un général ordinaire. Il soutient par
 des troupes fraîches celles qui sont
 rebutées : il ranime ceux dont l'ardeur
 se ralentit. Le combat dura jusqu'à
 midi. La première ligne des Perses
 ayant commencé à plier, toute leur
 armée recula d'abord à petit pas : en-
 fin précipitant sa retraite, elle gagna
 Ctésiphon qui n'étoit pas éloignée.
 Les Romains épuisés de fatigue, &
 accablés des ardeurs d'un soleil brû-
 lant, trouverent encore des forces
 pour achever de vaincre. Ils pour-

suivirent les fuyards l'épée dans les reins jusqu'aux portes de la ville. Ils y seroient entrés avec eux, si le comte Victor blessé lui-même à l'épaule d'un dard qui étoit parti du haut de la muraille, ne les eût arrêtés par ses cris & par ses efforts, s'opposant à leur passage, & leur représentant que dans le désordre où les mettoit la poursuite, ils alloient trouver leur tombeau dans une ville si vaste & si peuplée.

JULIEN.
An. 363.

Les Romains avoient fait dans cette mémorable journée des prodiges de valeur. Ils avoient résisté aux plus extrêmes fatigues. Ils s'en récompensèrent par le pillage du camp des Perses, où ils trouverent des richesses immenses; de l'or, de l'argent, des meubles précieux, de magnifiques harnois, des lits, & des tables d'argent massif. Au retour du combat, encore couverts de sang & de poussière, ils s'assemblerent autour de la tente de Julien: ils le combloient de louanges; ils lui rendoient avec de grands cris mille actions de grâces, de ce que n'ayant pas épargné sa person-

XXXIII.
Suites de la
victoire.

JULIEN.
An. 363.

ne, il avoit sçu tellement ménager le sang de ses soldats, qu'il n'en étoit resté que soixante-dix sur le champ de bataille. Il n'est guères moins étonnant qu'un combat si long & si opiniâtre contre des soldats tels que ceux de Julien, n'ait coûté aux vaincus que deux mille cinq cents hommes; ce qu'on ne peut guères attribuer qu'à la force de leurs armes défensives. Des éloges animés d'une si juste reconnoissance, étoient pour Julien le fruit le plus doux & le plus glorieux de sa victoire. Il songea de son côté à récompenser ceux qui l'avoient procurée par une brillante valeur. Les appelant lui-même par leurs noms, il leur distribua différentes couronnes, selon le mérite des actions, dont il avoit été le témoin. Se croyant encore plus redevable à l'assistance divine, il voulut offrir à *Mars vengeur* un pompeux sacrifice. La cérémonie ne fut pas heureuse. Des dix taureaux choisis, neuf tomberent d'eux-mêmes avant que d'être arrivés au pied de l'autel: le dixieme ayant rompu ses

liens, ne se laissa reprendre qu'après une longue résistance, & ses entrailles n'offrirent aux yeux que de sinistres présages. La dévotion de l'empereur fut réputée : il jura par Jupiter qu'il n'immoleroit de sa vie aucune victime au Dieu Mars. Il mourut trop tôt pour être tenté de se dédire. La joie de l'armée étoit un peu troublée par la blessure du comte Victor, le plus estimé des généraux après l'empereur. Mais cet accident n'eut aucune suite fâcheuse ; & ce qui fit sans doute le plus d'impression, ce fut la prédiction de Julien, qui par une parole jettée au hasard, s'étoit préparé l'avantage d'être regardé de ses troupes comme un prince inspiré des Dieux.

C'étoit un ancien préjugé, que Ctésiphon étoit pour les Romains le terme fatal de leurs conquêtes. La fin tragique de l'empereur Carus avoit, quatre-vingts ans auparavant, confirmé cette opinion populaire ; & ce qui nous reste à raconter de l'expédition de Julien, ne servit pas à la détruire. Il sembloit que la fortune

JULIEN.
An. 363.

XXXIV.
Julien se détermine à ne pas assiéger Ctésiphon.
Amm. l. 24. c. 7.
Lib. or. 12.
Vopisc. in Car. ro. c. 9.

JULIEN.
An. 363.

lasse de le suivre & de le tirer de tant de périls qu'il affrontoit en soldat, l'eût abandonné sur les bords du Tigre. Il ne lui resta que la valeur. Les Romains demeurèrent cinq jours campés dans un lieu nommé Abuzatha. De-là Julien s'étant approché de Ctésiphon jusqu'à la portée de la voix, cria aux sentinelles qui paroissoient sur la muraille : *Qu'il leur offroit la bataille ; qu'il ne convenoit qu'à des femmes de se tenir cachées derriere des remparts ; que des hommes devoient se montrer & combattre.* Ils lui répondirent : *Qu'il allât faire ces remontrances à Sapor ; que pour eux ils étoient prêts à combattre, dès qu'ils en auroient reçu l'ordre.* Piqué de cette raillerie, il tint conseil pour décider si l'on devoit assiéger Ctésiphon. Les plus sages lui représentèrent que cette entreprise difficile par elle-même, paroissoit trop téméraire, lorsqu'on étoit à la veille d'avoir sur les bras toutes les forces de la Perse, conduites par Sapor. Il eut encore assez de prudence pour se rendre à cet avis. Il envoya le général

Arinthée avec un corps d'infanterie légère faire le dégât dans les campagnes d'alentour ; il lui donna ordre en même tems de poursuivre les ennemis qui s'étoient dispersés après leur défaite. Mais comme ceux-ci connoissoient parfaitement le pais , ils échapperent à toutes les poursuites.

Sapor , soit qu'il voulût amuser Julien , soit qu'il fût en effet effrayé de ses succès , lui députa un des grands de sa Cour , pour lui proposer de garder ses conquêtes , & de conclure un traité de paix & d'alliance. Ce député s'adressa d'abord à Hormisdas frere de son maître ; & se jettant à ses genoux , il le supplia de porter à Julien les paroles de Sapor. Le prince Perse s'en chargea avec joie : la prudence lui persuadoit qu'une pareille ouverture ne pouvoit être que très agréable à l'empereur : c'étoit acquérir une vaste & riche province , & recueillir le plus grand fruit qu'il pût raisonnablement espérer de ses travaux. Mais Julien séduit par des songes trompeurs , & par les prédictions de Maxime aussi vaines.

JULIEN.
An. 363.

XXXV.
Il refuse la
paix.
Lib. or. 12.
Soc. l. 3. c. 216

JULIEN.
An. 363.

que ces songes, s'étoit enivré du projet chimérique de camper dans les plaines d'Arbeles & de mêler ses lauriers à ceux d'Alexandre ; déjà même il ne parloit que de l'Hyrkanie & des fleuves de l'Inde. Il reçut froidement Hormisdas ; il lui commanda de garder un profond silence sur cette ambassade, & de faire courir le bruit que ce n'étoit qu'une visite que lui rendoit un seigneur de ses parens. Il craignoit que le seul nom de paix ne rallentît l'ardeur de ses troupes.

XXXVI.
Il est trompé
par un trans-
fuge.
Lib. or. 12.
Greg. or. 4.
Sext. Rufus.
Vict. Epit.
Chrysoft. de
Sto. Babyla
contra Julia-
num & Gen-
tiles.
Amm. l. 24.
c. 7.
Soc. l. 3. c. 22.
Theod. l. 3. c.
20.
Soz. l. 6. c. 1.
Philost. l. 7.
c. 15.

On attendoit inutilement les secours d'Arface, & les troupes commandées par Procope & par Sébastien, à qui Julien avoit donné ordre de le venir joindre au-delà du Tigre. Arface s'étoit contenté de ravager un canton de la Médie, nommé Chiliocome, c'est-à-dire, *les mille bourgades* ; & les deux généraux ne se pressoient pas de passer le fleuve. L'accident arrivé à quelques-uns de leurs soldats tués à coup de flèches pendant qu'ils se baignoient, leur faisoit craindre de trouver sur l'autre bord

plus d'ennemis qu'ils n'en cherchoient. D'ailleurs la méfintelligence rompoit toutes leurs mesures. Ils faisoient leur cour aux soldats en dépit l'un de l'autre : quand l'un vouloit faire marcher l'armée, l'autre trouvoit des prétextes pour la retenir. En vain Julien leur dépêchoit courriers sur courriers. Il prit enfin le parti de les aller joindre lui-même. Il se dispofoit à prendre fa route par le Tigre, & à faire remonter fa flotte, lorsqu'un vieillard Perfe, renouvelant la rufe de ce Zopyre, qui avoit aidé Darius à fe rendre maître de Babylone, vint fe jeter entre fes bras. Il feignoit de fuir la colere du roi de Perfe, qu'il avoit, difoit-il, offensé ; il supplioit Julien de lui donner afyle entre fes troupes. Il fçut fi bien feindre le défefpoir, que l'empereur prit confiance en lui, & l'interrogea fur la route qu'il devoit tenir : « Prince, lui dit ce vieillard, » vous fçavez la guerre mieux que » moi ; mais je connois mieux que » perfonne le pays où vous êtes. Quel » ufage prétendez-vous faire de cet-

JULIEN.

An. 363.

Orof. l. 7. c.

30.

Zon. t. 2. p.

26.

JULIEN.
 An. 363.

» te flotte qui côtoye votre armée ?
 » Elle vous a jusqu'ici occupé plus
 » de vingt mille hommes. Espérez-
 » vous forcer la rapidité du Tigre ?
 » La moitié de votre armée ne suffi-
 » ra pas pour tirer ces barques le long
 » des bords. Quelle diminution de
 » forces, si les ennemis vous atta-
 » quent ! sans compter ce que vous
 » perdez de courage dans vos sol-
 » dats, qui assurés de leurs subsistan-
 » ces, en ont moins d'ardeur à s'en
 » procurer à la pointe de leurs épées.
 » Cette flotte vous fait encore un
 » autre mal. C'est un hôpital qui suit
 » votre armée : c'est l'asyle des pol-
 » trons qui s'y font transporter sous
 » prétexte de maladie. Retranchez
 » cet obstacle à vos succès : éloi-
 » gnez-vous des bords du fleuve. Je
 » vous guiderai par une route plus
 » sûre & plus commode jusque dans
 » le cœur de la Perse. Vous n'aurez
 » que trois ou quatre jours au plus
 » de chemin rude & difficile. Ne por-
 » tez des vivres que pour ce tems-là.
 » Le pays ennemi fera ensuite votre
 » magasin. Je ne vous demande de

» récompense , que quand mon zele
 » aura mis entre vos mains les gou- JULIEN.
 » vernemens & les dignités de la An. 363.
 » Perse ».

Un conseil si fingulier étoit af-
 forti au caractère de l'empereur. Ain-
 si , loin d'écouter ses officiers & sur-
 tout Hormisdas , qui l'avertissoient
 de se défier de ce transfuge , il leur re-
 prochoit de vouloir sacrifier à leur
 paresse & au desir du repos une con-
 quête assurée. Il fit donc enlever de
 la flotte les machines & ce qu'il fal-
 loit de vivres pour vingt jours. Il
 réserva douze barques qu'on devoit
 transporter sur des chariots , pour ser-
 vir de pontons sur les rivieres : il mit
 le feu à tout le reste. Le spectacle de
 ces flammes qui dévoroient toutes
 les espérances des Romains , jettoit
 les troupes dans la consternation &
 le désespoir. On murmure , on s'at-
 troupe , on va crier à la tente de
 Julien , que l'armée est perdue sans
 ressource , si la sécheresse du pays ,
 ou la hauteur des montagnes l'obli-
 ge de rebrousser chemin. On deman-
 de que l'auteur de ce funeste conseil

XXXVII.
 Il brûle ses
 vaisseaux.

JULIEN.
An. 363.

soit appliqué à la question. Julien y consent enfin : & le transfuge déclare dans les tourmens qu'il a trompé les Romains ; qu'il s'est dévoué à la mort pour le salut de sa patrie : il défie les bourreaux de l'en faire repentir. L'empereur ordonne aussi-tôt d'éteindre les flammes ; il étoit trop tard. On ne put sauver que douze vaisseaux.

XXXVIII.

Il ne peut
pénétrer dans
la Perse.

Amm. l. 24.

c. 7. 8.

Zof. l. 3.

Xenoph. Hel-
len. l. 3.

L'armée devenue plus nombreuse par la réunion des soldats & des matelots de la flotte, s'éloigna du Tigre à dessein de pénétrer dans l'intérieur du pays. Elle traversa d'abord des campagnes fertiles ; mais bientôt elle ne vit plus devant elle que les tristes vestiges d'un vaste incendie. Les Perses avoient consumé par le feu, les arbres, les herbes, & les moissons déjà parvenues à leur maturité. On fut contraint de s'arrêter dans un lieu nommé Noorda, pour attendre que le terrain fût refroidi & la vapeur dissipée. Pendant ce séjour les Perses ne donnoient point de repos : tantôt partagés en petites troupes, ils venoient insulter le camp à coup de flèches : tan-

tôt réunis en gros escadrons ils jetoient l'allarme. On croyoit que le roi étoit arrivé avec toutes ses forces. L'empereur & les soldats regrettoient la perte de leurs magasins consumés avec leurs vaisseaux. Ils ne pouvoient se garantir des incursions importunes d'une cavalerie, plus prompte que l'éclair, qui frappoit & disparoissoit aussi-tôt. Cependant on tua & on prit quelques coureurs dans ces diverses attaques : & Julien, pour relever le courage de ses troupes, leur donna le même spectacle qu'Agéfilas avoit autrefois donné aux Grecs pour leur inspirer le mépris de ces mêmes ennemis. Les Perses étoient naturellement d'une taille grêle, décharnés & sans apparence de vigueur. Il fit dépouiller les prisonniers, & les ayant exposés nuds à la vûe de l'armée : *Voilà, dit-il, ceux que les enfans du Dieu Mars regardent comme des adversaires redoutables ; des corps desséchés & livides ; des chevres plutôt que des hommes, qui ne savent que fuir avant même que de combattre.*

JULIEN.
An. 363.

JULIEN. C'eût été une témérité trop visible de conduire l'armée au travers de ces campagnes brûlées, qui n'étoient plus couvertes que de cendres.

An. 363. On délibéra sur le parti qu'on devoit prendre. La plûpart propofoient de retourner par l'Assyrie, & c'étoit l'avis des soldats qui le demandoient à grands cris. Julien, & avec lui les plus sages représentoient : *Qu'ils s'étoient eux-mêmes fermé cette route en détruisant les magasins, consumant les grains & les fourages, ruinant & brûlant les villes & les châteaux; qu'ils n'avoient laissé après eux dans ces plaines immenses que la famine & la plus affreuse misere; qu'ils trouveroient les torrens débordés, les digues rompues & tout le terrein noyé par la fonte des glaces & des neiges de l'Arménie; que pour surcroît de maux, c'étoit la saison de l'année où la terre échauffée des ardeurs du soleil produisoit dans ces climats des essains innombrables de mouchérons & d'insectes volans, plus opiniâtres & plus dangereux que les Perses.* Il étoit plus aisé de montrer la difficulté de cette

XXXIX. Il prend le chemin de la Corduène.

Amm. l. 24. c. 8.

route, que d'en indiquer une meilleure. Après de longues & inutiles délibérations, on consulta les Dieux: on chercha dans les entrailles des victimes, s'il valoit mieux traverser de nouveau l'Assyrie, ou suivre le pied des montagnes, & tâcher de gagner la Corduène, province de l'empire que borde le Tigre au sortir de l'Arménie. Une partie de cette province appartenoit encore aux Perses, qui y entretenoient un Satrape. Les victimes furent muettes à leur ordinaire. Selon Ammien Marcellin elles donnerent à entendre que ni l'un ni l'autre parti ne réussiroit. Cependant on s'en tint au dernier, comme au moins impraticable.

JULIEN.
An. 363.

On décampa le seizieme de Juin. Au point du jour on apperçut dans le lointain un tourbillon épais. Les uns conjecturoient que c'étoient des Sarrasins, qui sur une fausse nouvelle que l'empereur attaquoit Ctésiphon, accouroient pour se joindre aux Romains & prendre leur part du pillage. D'autres se persuadoient que c'étoient les Perses qui venoient encore

XL.
Marche de
l'armée.

JULIEN. fermer ce passage. D'autres enfin se
An. 363. mocquoient de la timidité de ces
 derniers : ce n'étoit selon eux que des
 troupeaux d'ânes sauvages, dont ces
 contrées sont remplies, & qui ne vont
 jamais qu'en grandes troupes pour
 être en état de se défendre contre
 les attaques des lions. Cependant com-
 me cette nuée de poussiere ne s'é-
 claircissoit pas, de crainte de quel-
 que surprise, Julien suspendit la mar-
 che, & s'arrêta dans une assez belle
 prairie au bord d'une petite riviere
 nommée Durus. Il fit camper ses
 troupes en rond & les rangs ferrés,
 pour plus de sûreté. Le tems étoit
 fort couvert, & le soir arriva, avant
 qu'on pût distinguer ce que c'étoit
 que cette nuée qui donnoit tant d'in-
 quiétude.

XLI.

Arrivée de
 l'armée roya-

Amm. l. 25.

c. 1.

Lib. or. 12.

Zof. l. 3.

La nuit fut noire ; la crainte tint
 les soldats alertes ; aucun d'eux ne
 se permit le sommeil. Les premiers
 rayons du jour découvrirent une ca-
 valerie innombrable, marchant en
 bon ordre, toute brillante d'or &
 d'acier. C'étoit enfin l'armée du roi
 de Perse. A cette vûe, le courage du

foldat Romain se réveille ; il veut passer la rivière, & courir au-devant de l'ennemi. L'empereur qui songe à ménager ses troupes, les retient avec peine. Il y eut assez près du camp une vive rencontre entre deux gros partis de coureurs. Un commandant Romain, nommé Machamée, s'étant jetté au travers des ennemis, en tua quatre, & fut abbatu par un escadron qui l'enveloppa, & dont un cavalier le perça d'un coup de lance. Son frere Maurus, qui fut depuis Duc de Phénicie, emporté par la vengeance & par la douleur, s'élança dans le plus épais de l'escadron, écarte, renverse tout ce qu'il trouve en son passage, tue celui qui avoit porté le coup mortel, & blessé lui-même il enleve le corps de son frere, qui n'expira que dans le camp. Le combat fut opiniâtre : on s'attaqua à plusieurs reprises. La chaleur qui étoit excessive & les efforts redoublés avoient extrêmement fatigué les deux partis, lorsque les Perses se retirèrent avec une grande perte.

JULIEN.
An. 363.

Les Romains passerent la riviere sur un pont de batteaux , laisserent à droite l'armée des Perfes , & arriverent à une ville nommée Barophthas. Les ennemis y avoient brûlé tout le fourage. On apperçut d'abord une troupe de Sarrasins , qui disparurent à la vûe de l'infanterie Romaine. Ils revinrent bientôt avec un corps de cavalerie Perse , qui faisoient mine de vouloir enlever les bagages. L'empereur accourut pour les combattre lui-même : ils ne l'attendirent pas & prirent la fuite. On se rendit près d'un bourg nommé Hucumbra , entre les deux villes de Nisbara & de Nischanabé , bâties des deux côtés du Tigre. On y trouva les restes d'un pont que les Perfes avoient brûlé. Les fourageurs rencontrerent quelques escadrons ennemis qu'ils mirent en fuite. Comme ce lieu étoit fourni de vivres , on s'y reposa pendant deux jours. L'armée , après s'être refaite , emporta ce qu'elle put de provisions , & brûla le reste. Elle avançoit à petit pas entre les villes de Danaba & de Synca , lorsque les Perfes vinrent

JULIEN.

An. 363.

XLII.

Divers évènements de la marche.

fondre sur l'arrière-garde. Ils y auroient fait un grand carnage, si la cavalerie Romaine ne fût promptement accourue, & ne les eût vivement repoussés. Dans cette action périt Adacès, satrape distingué, le même que ce Narsès député cinq ans auparavant à Constance, dont il s'étoit fait aimer par sa modestie & par sa douceur. L'empereur récompensa le soldat qui lui avoit ôté la vie, & donna en même tems un exemple de sévérité. Toutes les troupes accusoient une brigade de cavalerie, d'avoir tourné bride au fort du combat. Julien indigné voulut punir ces fuyards par tous les affronts militaires : il leur ôta leurs étendards, fit briser leurs lances, & les condamna à marcher parmi les bagages & les prisonniers. Comme on rendoit témoignage à leur commandant qu'il avoit bien fait son devoir, l'empereur le mit à la tête d'une autre brigade, dont le tribun étoit convaincu d'avoir fui honteusement. Il cassa quatre autres tribuns, coupables de la même lâcheté. Selon la rigueur de la discipline,

JULIEN.
An. 363.

JULIEN.
An. 363.

ils méritoient la mort ; mais les circonstances critiques , où se trouvoit l'armée , l'engagerent à épargner leur sang , & à leur laisser avec la vie le moyen de réparer leur honneur. Le jour suivant , après avoir fait environ trois lieues , on rencontra près de la ville d'Accéta les ennemis , qui mettoient le feu aux moissons & aux arbres fruitiers. On les dissipa , & le soldat sauva des flammes tout ce qu'il eut le tems d'emporter. On campa près d'un lieu nommé Maranga.

XLIII.
Bataille de
Maranga.

Au point du jour on vit les ennemis approcher avec une contenance fiere & menaçante. A leur tête paroissoit Mérene , général de la cavalerie , deux fils du roi & un grand nombre de seigneurs. Derrière marchoient les éléphants , dont les guides assis sur leur col portoient un ciseau tranchant attaché à leur main droite , pour s'en servir , si les éléphants venoient à s'effaroucher & à se renverser sur leurs escadrons , comme ils avoient fait quelques années auparavant au siège de Nisibe. On enfonçoit ce ciseau d'un coup de marteau

dans la jointure du col & de la tête ;
 & il n'en falloit pas davantage pour
 ôter sur le champ la vie à ce puissant
 animal. C'étoit une invention d'Haf-
 drubal , frere d'Hannibal. Julien ef-
 corté de ses principaux officiers ran-
 gea promptement son armée en for-
 me de croissant , donna le signal ,
 & courut d'abord à l'ennemi pour
 épargner à ses soldats la décharge
 meurtriere d'une multitude innom-
 brable de flèches. L'infanterie Ro-
 maine fond tête baissée & sur le front
 & sur les flancs des Perfes : elle tue
 les chevaux : elle abbat & terrasse les
 cavaliers. Dès le premier moment la
 mêlée fut horrible. Le choc des bou-
 chiers , le bruit des armes , les cris
 des vainqueurs & des vaincus por-
 toient l'épouvante où le fer ne pou-
 voit atteindre. Cette maniere de com-
 battre déconcerta les Perfes. Ac-
 coûtumés à voltiger , à se battre de
 loin , & à fuir en tirant des flèches
 par derriere , ils ne purent tenir con-
 tre une infanterie impétueuse , qui les
 pressoit corps à corps , & qui ne leur
 laissoit ni le tems , ni l'espace néces-

JULIEN.
 An. 363.

JULIEN.
An. 363. faire pour leurs évolutions. Ils abandonnerent le champ de bataille jonché de leurs hommes & de leurs chevaux. Il n'en coûta que peu de sang aux Romains. Leur plus grande perte fut la mort de Vétranion, vaillant officier, qui commandoit le bataillon des Zannes: c'étoient des peuples voisins de la Colchide, qui servoient alors dans les armées de l'empire en qualité d'auxiliaires.

XLIV.
Inquiétudes
de Julien.
*Amm. l. 25.
c. 2.
Chrysoft de
Sto. Babylas
contra Jul. &
Gent.*

Cette victoire releva les espérances des Romains. Ils prirent trois jours de repos pour panser & soulager les blessés. Ils arriverent ensuite à Tummare, où ils furent encore harcelés par les ennemis qu'ils repousserent. Les vivres leur manquèrent en ce lieu. Les Perses avoient retiré le blé & les fourages dans les châteaux fortifiés. On éprouvoit déjà les extrémités de la famine. Les bêtes de somme n'étant plus en état de suivre l'armée, on fut réduit à les manger. Les officiers plus sensibles à la misere de leurs gens, qu'à la crainte de manquer eux-mêmes, partagerent avec eux les vivres qu'ils faisoient

faisoient porter pour leur propre subsistance. L'empereur logé sous un pavillon étroit, faisant sa nourriture ordinaire d'une méchante bouillie de gruau, dont un valet d'armée se feroit à peine contenté, distribua aux plus pauvres soldats cette chétive provision. Après quelques momens d'un sommeil inquiet & interrompu, il s'assit sur son lit, pour rédiger son journal, comme il avoit coutume de faire, à l'imitation de Jules César. Là pendant qu'il étoit enfoncé profondément dans une réflexion philosophique, qui étoit venue le distraire, il crut voir le même génie de l'empire, qui lui avoit apparu, lorsqu'il avoit pris en Gaule le titre d'Auguste. Ce spectre couvert d'un voile, dont sa corne d'abondance étoit aussi enveloppée, marchoit tristement & sortoit du pavillon dans un morne silence. Julien d'abord saisi de terreur, se rassure, se leve, & ayant fait part à ses amis de cette vision effrayante, il s'abandonne en tout événement à la volonté des Dieux. Cependant pour détourner leur colere, il leur immo-

JULIEN.
An. 363.

la une victime. Durant le sacrifice, JULIEN. il vit en l'air comme une étoile, An. 363. qui disparut après avoir tracé un filon de lumière. Frappé de ce nouveau prodige, il craignit que ce ne fût une menace du Dieu Mars, qu'il avoit outragé. Il consulta les aruspices : tous déclarèrent que ce phénomène l'avertissoit de ne point combattre ce jour-là & de suspendre toute opération de guerre. Comme il parut ne faire aucun cas de leur réponse, ils le prièrent de différer son départ du moins de quelques heures. Il ne voulut rien écouter, & partit au point du jour.

XLV.

Blessure de
Julien.

Ann. l. 25.

c. 3.

Lib. or. 12.

Zof. l. 3.

Philost. l. 7.

c. 15.

Chron. Alex.

Zon. t. 2. p.

27. 28.

Les Perses souvent battus n'osoient plus paroître devant l'infanterie Romaine. Cachés derrière les collines qui bordaient le chemin sur la droite, ils se contentoient de côtoyer l'armée & de l'incommoder par des décharges de flèches & des allarmes fréquentes. Les Romains marchaient en un seul bataillon quarré; mais la disposition des lieux rompoit souvent leur ordonnance, & les obligeoit de couper leurs rangs. Julien étoit par-tout

à la tête, à la queue, sur les flancs, courant à toutes les attaques, conduisant des secours à tous les endroits, où il en étoit besoin. Les Perses étoient rebutés. On dit même que Sapor craignant que les Romains ne prissent des quartiers d'hiver dans ses Etats, choisissoit déjà des députés pour porter à Julien des propositions de paix, & qu'il préparoit des présens entre lesquels étoit une couronne : il devoit les faire partir le lendemain, & laisser Julien maître des conditions du traité. Sur les neuf heures du matin un tourbillon de vent faisant voler la poussière, & le ciel s'étant couvert de nuages épais, les Perses profiterent de l'obscurité pour tenter un dernier effort. Ils attaquent l'arrière-garde. L'empereur que la chaleur avoit obligé de se défaire de sa cuirasse, s'étant saisi d'un bouclier de fantassin, court au péril. Pendant qu'il s'y livre avec courage, il apprend que la tête qu'il vient de quitter, est dans le même danger : il y vole, & la cavalerie des Perses tourne en même tems la

JULIEN.
An. 363.

JULIEN.
An. 363.

queue de l'armée. Bientôt l'aîle gauche enveloppée, accablée de traits, chargée à grands coups de javelines, épouvantée du cri & de la fureur des éléphants, commence à plier. Tandis que l'empereur accompagné seulement d'un écuyer court de toutes parts, son infanterie légère prend les Perses par derrière, coupe les jarrets de plusieurs éléphants, & fait un grand carnage. Les Perses fuient: Julien les poursuit avec ardeur, animant ses soldats des gestes & de la voix, levant les bras pour leur montrer les ennemis en déroute. En vain les cavaliers de sa garde se ralliant autour de lui le conjurent de ménager sa personne: en vain ils l'avertissent que les Perses ne sont jamais plus redoutables que dans leur fuite: en ce moment le javelot d'un cavalier lui effleure le bras droit, & va lui percer le foye. Il s'efforce de l'arracher, & se coupe les doigts: il tombe de cheval, on le relève. Il tâche de cacher sa blessure, & remonte sur son cheval. Mais ne pouvant arrêter le sang qui sort à gros

bouillons de sa plaie, il crie à ses soldats de ne point s'allarmer; que le coup n'est pas mortel. On le porte sur un bouclier dans sa tente, & l'on s'empresse de le secourir. Quand on eut mis l'appareil, & que sa douleur fut un peu calmée, il redemande ses armes & son cheval: plus occupé du péril de ses gens que du sien propre, il veut retourner au combat, pour achever la victoire. Les forces manquent à son courage: les efforts qu'il fait pour se relever, rouvrent la plaie, d'où le sang jaillit avec violence: il s'évanouit. Étant revenu à lui, il demande le nom du lieu où il se trouve; comme on lui répond que ce lieu s'appelle *Phrygie*, il juge sa mort prochaine, & s'écrie en soupirant: *O Soleil, tu as perdu Julien!* Le Soleil étoit, comme nous l'avons dit, sa divinité chérie; & l'on raconte qu'étant à Antioche, il avoit vû en songe un jeune homme à cheveux blonds, tel qu'on représentoit Apollon, qui lui avoit déclaré qu'il mourroit en *Phrygie*.

La chute de Julien avoit rendu

Q iij

JULIEN.
An. 363.

XLVI.
Succès du
combat.

le courage aux Perfes. Le combat
JULIEN. continuoit avec acharnement. Les
An. 363. Romains frappant leurs boucliers à
 grands coups de piques, couroient
 déterminément à la mort. Malgré la
 pouffiere qui les aveugloit, malgré
 l'ardeur du soleil dont ils étoient
 brûlés, croyant après la perte de leur
 prince n'avoir plus d'ordre à pren-
 dre que de leur désespoir, & pas un
 ne voulant lui survivre, ils s'élan-
 çoient à travers les dards & les jave-
 lots des Perfes. Ceux-ci se couvroient
 d'une nuée de traits qu'ils déchar-
 geoient sans relâche: les éléphants dont
 la grandeur & les aigrettes flottantes
 effrayoient les chevaux, leur servoient
 de remparts. Julien entendoit de sa
 tente le choc, le cliquetis, les cris,
 le hennissement des chevaux; jusqu'à
 ce qu'enfin la nuit sépara les com-
 battans couverts de blessures, épui-
 sés de sang & de forces. Les Perfes
 laisserent sur le champ de bataille un
 grand nombre de morts, entre les-
 quels étoient cinquante seigneurs ou
 satrapes, & les deux premiers géné-
 raux Merène & Nohodare. Du côté

des Romains Anatolius grand maître des offices fut tué à la tête de l'aîle droite. Salluste préfet du prétoire d'Orient s'exposa cent fois à la mort; il vit tomber à côté de lui Sopharius son assesseur : lui-même renversé par terre alloit être accablé d'une foule d'ennemis, sans la bravoure d'un de ses gardes, qui sacrifiant sa vie, lui donna son cheval pour se sauver. Deux compagnies de la garde de l'empereur l'escorterent jusqu'au camp. Il dut son salut à l'amour des troupes, & il devoit cet amour à son caractère généreux & bienfaisant. Un corps de Perfes sorti d'un château voisin nommé *Vaccat*, fondit sur la brigade d'Hormisdas, & lui disputa long-tems la victoire. Dans le même tems une troupe de soixante soldats qui fuyoient, rappelant la valeur Romaine, perça les escadrons qui combattoient Hormisdas, s'empara du château, & s'y défendit pendant trois jours contre une multitude de Perfes.

Cependant Oribase ayant déclaré que la blessure de l'empereur étoit

JULIEN.
An. 363.

XLVII.
Dernieres
paroles de Ju-
lien.

 JULIEN.

An. 363.

Amm. l. 25.

c. 3.

Lib. or. 12.

Hier. Chron.

Philost. l. 7. c.

35.

mortelle, cette parole parut être pour toute l'armée une sentence de mort. Tous fondoient en larmes : tous se frapportoient la poitrine ; & l'inquiétude seule suspendoit encore les derniers transports de la douleur. Les principaux officiers s'étant rendus dans la tente de Julien, Maxime & les autres fourbes, qui par leurs flatteries meurtrieres l'avoient engagé dans cette expédition funeste ; pleuroient autour de ce prince, dont ils avoient empoisonné la vie & causé la mort. Pour lui, soutenant mieux que ces imposteurs le personnage de philosophe, dont ils l'avoient revêtu dès sa jeunesse, l'œil sec, couché sur une natte couverte d'une peau de lion (c'étoit son lit ordinaire) il adressa ces paroles à cette triste assemblée, qui s'empressoit de le voir & de l'entendre pour la dernière fois : « Mes » amis, voici le moment où je vais quitter la vie ; & je ne dois pas me plaindre d'en sortir trop tôt. La vie n'est » qu'un prêt à volonté, que nous fait » la nature : je la rends avec joie, » comme un débiteur de bonne foi.

» La philosophie m'a enseigné que
 » l'ame étant plus précieuse que le
 » corps, elle n'a sujet que de se ré-
 » jouir lorsqu'elle s'épure en se sépa-
 » rant d'une matiere vile & grossiere.
 » Les Dieux, pour honorer la piété
 » de plusieurs vertueux personnages
 » qu'ils chériffoient, n'ont point trou-
 » vé de plus belle récompense que
 » la mort. Ils m'ont déjà récompen-
 » sé pendant ma vie, en m'inspirant
 » un courage à l'épreuve des périls
 » & des travaux. Dans une si courte
 » carrière j'ai mille fois reconnu que
 » les douleurs ne triomphent que de
 » ceux qui les fuient; mais qu'elles
 » cèdent à ceux qui osent les combat-
 » tre. Je ne sens ni repentir ni re-
 » mords de tout ce que j'ai fait, soit
 » dans l'ombre de la retraite, où l'in-
 » justice a tenu ma jeunesse cachée,
 » soit dans le grand jour de la puis-
 » sance souveraine, où les Dieux
 » m'ont placé. J'avois hérité cette
 » puissance de mon ayeul associé aux
 » honneurs des Dieux; je l'ai, à ce
 » que je crois, conservée sans tache,
 » gouvernant mes sujets avec bonté,

JULIEN.
 An. 363.

JULIEN. » attaquant & repoussant mes enne-
 An. 363. » mis avec justice. Le succès n'a pas
 » couronné mon entreprise ; mais les
 » Etres supérieurs aux hommes se
 » sont réservé le pouvoir de dispen-
 » ser les succès. Persuadé qu'un prin-
 » ce n'est établi que pour rendre ses
 » sujets heureux , je me suis interdit
 » ce despotisme qui corrompt les
 » Etats & les mœurs : je me suis re-
 » gardé comme le premier soldat de
 » ma patrie , toujours prêt à la ser-
 » vir au péril de ma vie , ferme dans
 » les dangers , bravant les caprices
 » de la fortune. Je sçavois , je vous
 » l'avoue , je sçavois , sur la foi infail-
 » lible des oracles , que je périrois
 » par le fer : je remercie l'Eternel de
 » ne m'avoir pas condamné à mou-
 » rir par le glaive de la trahison , ni
 » dans les tortures d'une longue mala-
 » die ; mais de mettre fin à mes jours sur
 » un théâtre glorieux , dans le cours des
 » plus brillans exploits. C'est une lâ-
 » cheté égale de désirer la mort , quand
 » il est à propos de vivre , & de la
 » fuir quand il est tems de mourir.
 » Je ne vous en dirai pas davantage ;

» je sens que mes forces m'abandon-
 » nent ».

JULIEN.

An. 363.

XLVIII.

Sa mort.

Ce discours plusieurs fois interrompu par de vifs accès de douleur, ne fut pas plutôt achevé, que ses officiers le conjurerent avec larmes de nommer son successeur. Ayant promené ses regards autour de son lit : *Non*, dit-il, *je ne vous le désignerai point ; peut-être ne nommerois-je pas le plus digne ; & peut-être en le nommant, ne lui ferois-je qu'un présent funeste : vous lui en préféreriez un autre. Plein de tendresse pour la patrie, je souhaite que vous lui choisissiez un maître, qui comme moi se souvienne toujours qu'il est son fils : songez à vous conserver tous : ç'a été l'objet de tous mes travaux.* Après ces paroles prononcées d'un ton tendre & touchant, il recommanda que l'on portât son corps à Tarse, où il avoit résolu de s'arrêter au retour de son expédition. Il fit à ses amis le partage des biens qui lui appartenoient en propre ; & voulant donner à Anatolius des marques de sa bienveillance, il demanda où il étoit.

—————
JULIEN. Salluste ayant répondu qu'il avoit
 An. 363. reçu la récompense de sa vertu, Julien comprit qu'il avoit perdu la vie ; & ce prince qui regardoit sa propre mort avec tant d'indifférence, s'attendrit sensiblement sur celle de son ami. Comme il voyoit fondre en larmes les officiers & les philosophes qui l'environnoient : *Cessez, leur dit-il, de déshonorer par vos larmes un homme qui va s'élever au séjour des Dieux.* Il continua de s'entretenir avec Prisque & Maxime sur l'excellence de l'ame. On remarque même qu'il jetta encore dans cette conversation toutes les subtilités de sa métaphysique, & que dans Julien, le philosophe n'expira qu'avec l'empereur. Enfin vers le milieu de la nuit du vingt-six au vingt-sept de Juin, sa blessure s'étant rouverte peut-être par la contention de son esprit & la vivacité de ses discours, l'inflammation dévorant ses entrailles, il demanda un verre d'eau fraîche : dès qu'il l'eut bû, il rendit le dernier soupir. Il étoit dans la trente-deuxième année de son âge, ayant régné depuis la mort

de Constance un an sept mois & vingt-trois jours.

Ainsi périt ce prince, le problème de son siècle & de la postérité. Ses qualités brillantes éblouissent les yeux. Si l'on en considère le principe, l'admiration diminue. On aperçoit dans cette ame élevée tout le jeu de la vanité. Avide de gloire, comme les avarés le sont des richesses, il la chercha jusque dans les moindres objets. Sa tempérance poussée à l'excès devint une vertu de théâtre. Son courage passa de bien loin les bornes de la prudence. Une grande partie de ses sujets ne trouva jamais en lui de justice. S'il eut été vraiment le père de ses peuples, il eût cessé de haïr les Chrétiens, lorsqu'il commença à leur faire la guerre, c'est-à-dire, au moment qu'il devint leur empereur. Il n'épargna leur vie que dans ses paroles & dans ses édits. Julien est le modèle des princes persécuteurs, qui veulent sauver ce reproche par une apparence de douceur & d'équité.

Dans le récit de sa mort j'ai suivi

JULIEN,

An. 363.

XLIX.

Précis de son caractère.

L.
Fables in.

JULIEN. Ammien Marcellin, auteur impartial & qui servoit alors dans l'armée de Julien. Sans parler des révélations miraculeuses, qui ne prouvent avec certitude que l'horreur qu'on avoit conçue de Julien, je me contenterai de rendre compte de quelques circonstances, rapportées par divers auteurs. Quelques-uns le font périr de la main d'un transfuge; d'autres de celle d'un bouffon qu'il menoit avec lui pour le divertir; ce qui n'est nullement conforme au caractère de Julien. On raconte encore que ce prince étant monté sur une éminence pour considérer son armée, & voyant qu'il lui restoit beaucoup plus de troupes qu'il ne pensoit, s'écria : *Quel dommage de ramener tant de Romains sur les terres de l'Empire!* & qu'un soldat indigné de cette réflexion inhumaine, lui passa son épée au travers du corps. Sapor lui-même, pour avoir sujet d'insulter les Romains, leur reprocha d'avoir été les meurtriers de leur empereur. Libanius ennemi juré des Chrétiens en rejette sur eux le soupçon. Ce qui a fait naître

JULIEN.

An. 363.

ventées au
sujet de la
mort de Ju-
lien.

Liban. or. 12.

& de ulcisc-

condâ morte

Juliani.

Greg. Naz.

or. 4.

Passio Sti.

Theodoriti

apud Acla

Mart. Sinc.

Soc. l. 3. c. 21.

Theod. l. 3. c.

20.

Soz. l. 6. c. 1.

2.

Philost. i. 7.

c. 15.

Chron. Alex.

Chr. Orient.

Niceph. Call.

l. 10. c. 34.

Zon. t. 2. p.

27.

Cedr. t. 1. p.

307.

toutes ces opinions, les unes bisarres, les autres destituées de fondement, c'est que Sapor ayant promis une récompense à celui qui avoit blessé Julien, personne ne se présenta pour la recevoir : ce qui n'a rien d'étonnant, s'il est vrai, comme un auteur le rapporte, que le cavalier Perse ou Sarrafin qui lui porta le coup mortel, fut aussi-tôt tué par l'écuyer du prince. C'est encore une tradition fort commune, que lorsque Julien se sentit blessé, il recueillit dans sa main le sang qui jaillissoit de sa plaie; que le jettant en l'air, il s'écria: *Rassasie-toi, Galiléen: Tu m'as vaincu; mais je te renonce encore; & qu'après avoir ainsi blasphémé contre Jesus-Christ, il vomit aussi mille imprécations contre ses Dieux, dont il se voyoit abandonné. Ce fait n'est soutenu d'aucun témoignage suffisant. Sans s'écarter du respect que mérite saint Grégoire de Nazianze, on peut douter d'une autre circonstance, qu'il rapporte sur la foi d'un bruit populaire. On disoit que Julien*

 JULIEN.

An. 363.

~~Julien~~ après sa blessure, étant couché sur le bord d'une riviere, avoit voulu s'y précipiter, pour être mis au rang de ces prétendus immortels, Enée, Romulus & quelques autres dont le corps avoit disparu ; & que sa vanité alloit se satisfaire, si un de ses eunuques ne s'y fût opposé. Mais outre que Julien n'avoit point d'eunuques à son service, ce récit ne peut s'accorder avec celui d'Ammien Marcellin, témoin oculaire.

LI.

Faits véritables.

Lib. or. 12. & de ulciscendâ morte Juliani.

Hier. in Habacuc. 6. 3.

Optat. l. 2.

Theod. l. 3. c. 18.

Soz. l. 6. c. 2.

Voici des faits plus vraisemblables & mieux assurés. Saint Jérôme qui étoit âgé de vingt-deux ans quand Julien mourut, raconte qu'au milieu des gémissemens que la mort de ce prince arrachoit à l'idolatrie, il entendit ces paroles de la bouche d'un payen : *Comment les Chrétiens peuvent-ils vanter la patience de leur Dieu ! Rien n'est si prompt que sa colere. Il n'a pu suspendre pour un peu de tems son indignation.* Julien étoit sur le point d'envoyer en Afrique un édit de persécution : on ne sçait même si cet édit n'étoit pas déjà ex-

pédié. Les payens en triomphoient : ils attendoient avec impatience le retour de l'empereur , pour voir couler le sang des Chrétiens. A la nouvelle des premiers succès qu'il avoit dans la Perse, Libanius rencontrant à Antioche un Chrétien qu'il connoissoit : *Eh ! bien*, lui dit-il pour insulter à Jesus-Christ, *que fait maintenant le Fils du charpentier ? Il fait*, lui repartit le Chrétien, *un cercueil pour votre héros*. Sapor regarda la mort de ce redoutable ennemi comme une éclatante victoire. Il consacra aux Dieux *Sauveurs* les présens qu'il avoit destinés à Julien. Depuis le commencement de la guerre, Sapor consterné mangeoit sur la terre : il ne prenoit aucun soin de ses cheveux : alors il quitta ces marques de tristesse, & se livra à toute la joie d'un triomphe. Les Perses témoignèrent long-tems par des symboles énergiques l'effroi dont les victoires de Julien les avoient frappés. Pour désigner ce rapide conquérant, ils avoient coutume de peindre un

JULIEN.
An. 363.

JULIEN.
An. 363. foudre, ou un lion qui vomissoit des flammes, & d'y ajoûter le nom de Julien.

Fin du Livre quatorzième.





SOMMAIRE

DU

QUINZIEME LIVRE.

ETAT de l'armée. II. Election de Jovien. III. Qualités de ce prince. IV. Il est reconnu par les soldats. V. Trahison d'un officier. VI. Marche des Romains. VII. Continuation de la marche. VIII. On essaye de passer le Tigre. IX. Paix proposée par Sapor. X. Négociation. XI. Conclusion du traité. XII. Examen de ce traité. XIII. Jovien repasse le Tigre. XIV. Il s'assure de l'Occident. XV. Il arrive à Nisibe XVI. Nisibe abandonnée aux Perses. XVII. Discours

380 SOMMAIRE DU LIV. XV.
de Sabin. xviii. Départ des habitans
de Nisibe. xix. Diversité des im-
pressions que fit la mort de Julien.
xx. Sépulture de Julien. xxi. Jovien
à Antioche. xxii. Il se propose de
rétablir la concorde dans ses Etats.
xxiii. Sa conduite à l'égard des
payens. xxiv. A l'égard des Ca-
tholiques. xxv. A l'égard des Hé-
rétiques. xxvi. Les Ariens rebutés
par l'empereur. xxvii. Troubles en
Afrique. xxviii. Jovien part d'An-
tioche. xxix. Etat des affaires de la
Gaule. xxx. Consulat de Jovien. xxxi.
Mort de Jovien.





HISTOIRE

DU

BAS-EMPIRE.



LIVRE QUINZIEME.

J O V I E N.



A mort de Julien répandit dans tout le camp l'abattement & le désespoir. Les soldats jetoient leurs armes comme leur étant désormais inutiles: ils se pleuroient eux-mêmes en pleurant leur empereur: les yeux fixés sur cette terre funeste, ils la considéroient comme leur tombeau; & pas un n'osoit espérer

J O V I E N.

An. 363.

L.

Etat de l'armée.

Amm. l. 25. c. 5. 10.

Greg. or. 4.

Eutr. l. 10.

Vict. epit.

Rufin. l. 2. c.

1.

Zof. l. 3.

de revoir jamais sa patrie : Pourquoi
JUVIEN. *Julien n'est il pas mort, s'écrioient-ils, avant que d'avoir détruit toutes nos ressources en livrant aux flammes notre flotte & nos vivres ? Pourquoi n'a-t-il pas assez vécu, pour nous sauver des périls, dans lesquels son imprudence nous a précipités, & dont sa bravoure héroïque pouvoit seule nous délivrer ?*
 An. 363. *Soc. l. 3. c. 22. Theod. l. 4. c. 1. Sez. l. 6. c. 3. Chron. Alex. Joann. Ant. Zon. t. 2. p. 28. Celren. t. 1. p. 308.*
 On embauma son corps à dessein de l'inhumer à Tarse comme il l'avoit ordonné ; & dès la nuit même, les généraux assemblés avec les principaux officiers délibérèrent sur le choix d'un successeur. La maison de Constance Chlore s'éteignoit en la personne de Julien ; & dans l'état où se trouvoient les troupes Romaines, enveloppées des plus redoutables ennemis, il falloit sans délai leur donner un chef.

II. Deux partis divisoient le conseil. Election de Jovien. Arinthée, Victor, & ceux qui restoient de la Cour de Constance, cherchoient dans leur faction un prince capable de gouverner. Névitte, Dagalaïphe & les capitaines Gaulois vouloient élever un étranger à l'em-

pire. Enfin tous les avis se réunirent en faveur de Salluste Second, préfet d'Orient. Mais ce guerrier magnanime sçut relever la gloire de ce choix, en refusant de l'accepter : il s'excusa sur sa vieillesse & sur ses infirmités. Comme on le pressoit, sans pouvoir vaincre sa résistance, un officier s'adressant à toute l'assemblée, s'écria : *Et que feriez-vous si l'empereur, sans venir lui-même à cette guerre, vous eût chargés de la conduire ? Ne songeriez-vous pas uniquement à sauver l'armée des dangers qui l'entourent ? Quel autre soin doit vous occuper aujourd'hui ? Tâchons de regagner les terres de la domination Romaine : il sera tems alors de réunir les suffrages des deux armées pour créer un empereur.* Cet avis partoît sans doute d'un ami de Procope, parent de Julien, qui commandoit les troupes de Mésopotamie, & qui avoit de secrettes prétentions, comme il le manifesta dans la suite. On n'eut aucun égard à ce conseil ; & sans délibérer davantage, les consultants étourdis par le péril

 JOVIEN.

An. 363.

JOVIEEN.
An. 363.

III.
Qualités de
ce prince.

& par les cris de ceux qui pressoient l'élection , nommerent Jovien. Il étoit capitaine des gardes du palais, qu'on appelloit les domestiques.

Jovien né à Singidon dans la haute Méfie, étoit fils du comte Varronien, qui s'étant acquis de la réputation dans le service, l'avoit quitté depuis quelque tems pour passer en repos le reste de sa vieillesse. Il avoit épousé Chariton fille du général Lucillien, & il en avoit un fils encore enfant , nommé Varronien comme son ayeul. Plus connu par le mérite de son pere que par le sien propre, Jovien n'avoit qu'une médiocre considération parmi les troupes. Ce n'étoit pas qu'il manquât de capacité, ni de courage ; mais outre qu'il étoit jeune , n'ayant encore que trente-deux ans, l'attachement qu'il témoignoit à la religion Chrétienne, l'avoit sans doute éloigné de la faveur & des occasions qui pouvoient lui procurer de la gloire. Il avoit le visage gai, le regard agréable, la démarche noble, le corps robuste. Quoiqu'un peu courbé, il étoit de si grande

grande taille, que parmi les ornemens impériaux, on eut peine à en trouver qui lui fussent propres. Entre les qualités de son esprit, les unes firent désirer qu'il régnât plus long-tems; & le respect qu'il paroïssoit avoir pour la dignité dont il étoit revêtu, faisoit espérer qu'il se corrigeroit des autres. Il étoit affable, généreux, plus ami des gens de lettres que lettré lui-même: par le petit nombre de magistrats & d'officiers qu'il mit en place, on jugea de l'attention qu'il auroit apportée à ne faire que de bons choix. D'ailleurs on lui reproche d'avoir été grand mangeur, adonné au vin & aux femmes.

JOVIEN.
An. 363.

Dès qu'il eut été choisi, il sortit de sa tente, & revêtu des habits impériaux, il traversa le camp pour se montrer aux troupes qui se préparoient à se mettre en marche. Comme le camp occupoit une étendue de quatre milles, les corps les plus éloignés entendant proclamer, *Jovien Auguste*, & croyant entendre le nom de *Julien*, se persuaderent que ce prin-

IV.
Il est reconnu par les soldats.

ce n'étoit pas mort, & qu'il venoit
 JOVIEN. lui-même se faire voir aux soldats
 An. 363. pour dissiper leur tristesse. Ils répe-
 tent cent fois le nom de Julien, &
 se livrent aux transports de la joie
 la plus vive. Mais bientôt à la vûe
 du nouvel empereur, cette agréable
 illusion s'étant évanouie, au lieu des
 acclamations d'allégresse, ils s'aban-
 donnent de nouveau aux larmes &
 aux gémissemens. Après qu'on eut
 laissé quelque tems à leur douleur,
 on assembla les troupes pour confir-
 mer l'élection par leur suffrage: on
 leur présenta Jovien sur un tribunal.
 Tous lui donnerent à grands cris les
 titres de César & d'Auguste. Alors
 l'empereur faisant signe de sa main:
*Arrêtez, dit-il, je suis Chrétien: je
 ne puis me résoudre à commander des
 idolâtres, qui n'ayant rien à espérer
 de l'assistance divine, ne peuvent man-
 quer d'être la proie de leurs ennemis.*
 A ces paroles, les soldats s'écrierent
 d'une voix unanime: *Prince, ne crai-
 gnez rien, vous allez commander des
 Chrétiens.* Les officiers les plus pro-
 ches de sa personne acheverent de

le rassurer : *Les plus âgés d'entre nous*, lui dirent-ils, *ont servi sous Constantin ; les plus jeunes ont été nourris dans la religion de Constance : le regne de Julien a été trop court pour effacer de nos cœurs les premières instructions.* Jovien ajouta à son nom ceux de Flavius Claudius, pour s'affocier en quelque sorte à la famille impériale, qui venoit de s'éteindre dans la personne de Julien.

Cependant Sapor triomphoit de joie. Il venoit d'apprendre par un transfuge la mort de Julien. Varronien pere de l'empereur avoit eu le commandement des Joviens ; & c'étoit sans doute pour cette raison qu'il avoit donné ce nom à son fils. Un enseigne de cette légion, qui avoit reçu quelque mécontentement de Varronien, ne cessant pas de parler mal de lui depuis sa retraite, avoit eu à ce sujet de fréquens démêlés avec Jovien encore particulier. Quand cet officier vit celui-ci élevé à la puissance souveraine, appréhendant son ressentiment, il passa dans l'armée des Perses ; & ayant

JOVIEŃ.
An. 363.

V.
Trahison
d'un officier.
Amm. l. 25.
c. 5.
Lib. vit.

JOVIEŒN.
An. 363.

obtenu audience de Sapor, il lui ap-
prit la mort de Julien, l'élection de
Jovien; & lui fit entendre qu'il n'a-
voit rien à craindre d'un fantôme
d'empereur, sans activité, sans cou-
rage, qui ne devoit son élévation
qu'à la cabale des valets de l'armée.
Le Roi délivré du seul ennemi qu'il
redoutoit, se flattoit qu'il lui en cou-
teroit peu pour détruire ce qui res-
toit de Romains. Ayant joint la ca-
valerie de sa maison à celle qui ve-
noit de combattre, il fit ses disposi-
tions pour charger l'arrière-garde,
dès que l'ennemi seroit en marche.

VI.
Marche des
Romains.
Amm. l. 25.
c. 6.
Zof. l. 3.

Ce n'étoit pas le tems d'abolir
toutes les superstitions du paganisme.
Jovien laissa consulter pour lui les
entrailles des victimes: les aruspices
déclarerent qu'il falloit se résoudre
à partir ou à tout perdre. L'empereur
n'eut pas de peine à se rendre
à cet avis. Dès qu'on fut sorti du
camp, les Perses précédés de leurs
éléphans vinrent attaquer la queue
de l'armée. Ils y jetterent d'abord
le désordre: mais bientôt les Joviens
& les Herculiens placés à l'aîle droite

& soutenus de deux autres légions arrêterent l'effort de la cavalerie ennemie, & tuerent quelques éléphants. L'aîle gauche se battoit en retraite; elle fut poussée jusqu'au pied d'une éminence, où l'on avoit retiré les bagages. Alors les troupes qui les gardoient, jointes aux valets de l'armée, profitant de ce poste avantageux, décocherent leurs flèches & lancerent leurs javelots avec tant de succès, qu'ils blessèrent plusieurs éléphants. Ces animaux effarouchés retournent avec des cris affreux sur leur propre cavalerie; ils la rompent; ils écrasent hommes & chevaux. Les Romains les poursuivent, ils tuent un grand nombre d'éléphants & de cavaliers. Ils perdirent eux-mêmes dans cette journée trois des plus braves officiers de leur armée, Julien, Macrobe & Maxime, tribuns légionnaires. Après leur avoir donné la sépulture, comme la circonstance pouvoit le permettre, on continua de marcher en diligence; & lorsqu'on approchoit sur le soir d'une forteresse nommée *Sumere*, on re-

JUVIEN.
An. 363.

connu le corps d'Anatolius, auquel
 JOVIEN. on rendit les mêmes honneurs. Ce
 An. 363. fut là que les soixante soldats, qui
 s'étoient retirés dans le château de
 Vaccat, revinrent joindre l'armée.

VII.
 Continua-
 tion de la
 marche.

Le lendemain on campa dans un
 vallon si ferré, que les flancs des
 deux collines qui le bordoient à droite
 & à gauche, servoient de murail-
 les. On ferma d'une forte palissade
 l'entrée & la sortie. Si les Perses
 avoient sçu la guerre, les Romains
 étoient pris comme dans un piège;
 & leurs palissades auroient servi de
 barriere pour les enfermer. Mais les
 Perses se contenterent de lancer d'en
 haut des traits, & d'accabler les Ro-
 mains d'injures, les appelant des per-
 fides, des meurtriers de leur prin-
 ce. Un gros de leur cavalerie força la
 palissade, pénétra dans le camp jus-
 qu'auprès de la tente de l'empereur,
 & ne fut repoussé qu'avec peine après
 qu'on en eut tué & blessé un grand
 nombre. Le jour suivant on continua
 la marche sans inquiétude, parce
 que le terrain n'étoit pas praticable
 à une cavalerie pésamment armée,
 telle que celle des Perses. On s'arrêta

fur le soir en un lieu nommé *Charca*.

Le premier de Juillet, après avoir fait environ une lieue & demie de chemin, on se trouva près d'une ville appelée *Dure*, comme celle dont on avoit rencontré les ruines sur les bords de l'Euphrate. Les bêtes de somme étant fatiguées, leurs conducteurs marchaient à pied à la queue de l'armée; lorsqu'ils se virent tout-à-coup environnés d'une troupe de Sarrasins, qui les auroient taillés en pieces, si la cavalerie légère ne fût promptement accourue au secours. Ces barbares, autrefois alliés de l'empire, s'étoient joints aux Perses, parce que Julien avoit supprimé les pensions qu'on leur avoit payées sous les empereurs précédens: & sur les plaintes qu'ils en étoient venu faire, il leur avoit répondu qu'un empereur guerrier n'avoit que du fer & non pas de l'or. On passa quelques jours en ce lieu sans pouvoir avancer. Dès que les troupes se mettoient en marche, les Perses les harcelant de toutes parts, les obligeoient de faire halte: dès qu'elles s'arrêtoient

JUVIEN.
An. 363.

pour combattre , ils reculoient peu
 JOVIEN. à peu ; & avant qu'on pût les at-
 An. 363. teindre , ils prenoient la fuite.

VIII.
 On essaye
 de passer le
 Tigre.

Depuis dix-neuf jours que Julien s'étoit rapproché des bords du Tigre , la difficulté des chemins , le défaut de vivres , les fréquentes allarmes avoient tellement ralenti la marche , qu'on n'étoit pas encore arrivé à la hauteur du territoire qu'occupoient les Romains dans la Mésopotamie. Cependant , comme dans les périls extrêmes on prend souvent pour ressource ce qui n'est qu'un nouveau danger , les Romains voulurent croire qu'ils voyoient sur l'autre bord les terres de l'empire. Ils demanderent à grands cris qu'on leur fît passer le Tigre. En vain l'empereur secondé des généraux leur faisoit remarquer la rapidité du cours & l'immense volume des eaux de ce fleuve , qui a coutume de grossir dans cette saison. En vain il leur représentoit que beaucoup d'entre eux ne sçavoient pas nager , & qu'ils trouveroient au-delà des troupes ennemies maîtresses des bords. Les soldats s'obstinèrent à ne

rien entendre ; & les murmures croissant de plus en plus, faisoient craindre une mutinerie générale. On eut peine à obtenir d'eux que les Gaulois & les Germains essayeroient le passage. L'intention de Jovien étoit de vaincre l'opiniâtreté des soldats, si ceux-là étoient emportés par la rapidité du fleuve, ou de tenter plus hardiment l'entreprise, s'ils réussissoient. On fit choix des meilleurs nageurs, instruits dès leur enfance à traverser dans leurs pays les rivières les plus larges & les plus rapides. Dès que la nuit fut venue, tous au nombre de cinq cents s'élançant en même tems dans le fleuve, & gagnent le bord opposé plus facilement qu'on ne l'avoit espéré. Ils massacrent une garde des Perses qu'ils trouvent endormie dans une parfaite sécurité, & annoncent leur succès au reste de l'armée en levant les bras & secouant en l'air leurs casques. A ce signal, que le clair de lune faisoit appercevoir, les soldats impatiens vouloient se jeter dans le Tigre : on ne les arrêta qu'en leur promettant

JOVIEŃ.
An, 363.

JUVIEN. d'établir un pont sur des outres, pour
 affurer le passage.

An. 363.

IX.

1 Paix propo-
 sée par Sapor.
Amm. l. 25.

c. 7. 9.

Lib. or. 12.

Greg. or. 4.

Sext. Rufus.

Eutr. l. 10.

Zof. l. 3.

Hier. Chron.

Aug. de Civ.

l. 4. c. 29. l.

5. c. 21.

Chrysoft. de

Sto. Babyl. &

contra Jul. &

Gent. & de

laud. Pauli,

hom. 4.

Soc. l. 3. c. 22.

Theod. l. 4. c.

2.

Philost. l. 8.

c. 1.

Agathias. l.

4.

Theoph. p. 45.

Zon. t. 2. p.

28.

Joann. Ant.

Suid. in

Ioſtāvós.

Till. Valens.

art. 12.

On employa deux jours à ce travail. La violence des eaux le rendit inutile ; & le soldat ayant consumé dans cet intervalle tout ce qui pouvoit lui servir de nourriture, mourant de faim, & n'étant animé que de sa fureur, demandoit la bataille & la mort, aimant mieux périr par le fer que par la famine. Tel étoit l'état de l'armée, lorsque Sapor, contre toute espérance, songea le premier à finir la guerre. Ce prince informé de tout par ses espions & par les déserteurs, redoutoit le désespoir des Romains. Il voyoit que l'adversité n'avoit pas abattu leur courage : que leur retraite lui coûtoit plus d'éléphants & de soldats qu'il n'en avoit jamais perdu dans aucune bataille : qu'ils étoient encore supérieurs dans tous les combats : qu'endurcis par l'habitude des fatigues, depuis la mort de l'empereur qui leur avoit rappriés à vaincre, ils s'occupoient moins de leur propre salut que de la vengeance : il ne doutoit pas qu'ils

ne fortissent de péril ou par une victoire éclatante, ou par une mort mémorable, qui mettroit en deuil tous leurs vainqueurs. Il faisoit réflexion qu'ils avoient en Mésopotamie une armée formidable, & qu'au premier ordre, l'empereur pouvoit rassembler des provinces de l'empire un nombre infini de soldats; au lieu que pour lui, il avoit déjà éprouvé combien il lui seroit difficile de lever de nouvelles troupes dans la Perse dépeuplée, abattue, découragée par tant de pertes. La hardiesse des cinq cents navigateurs & le massacre de ses gens sur l'autre rive, augmentoient encore ses allarmes. Occupé de ces pensées, & plus assuré de terminer heureusement la guerre par un traité que par une bataille, il envoya le Surena avec un des seigneurs de sa Cour pour proposer la paix.

Ces députés déclarerent que le roi par un sentiment d'humanité & de clémence étoit disposé à laisser les Romains sortir librement de ses Etats, si l'empereur avec ses principaux officiers s'engageoit à remplir les

JUVIEN.
An. 363.

X.
Négociations.

conditions qui lui seroient proposées.
JUVIEN. Jovien accepta volontiers cette ouverture. Il envoya de son côté le préfet Salluste & le général Arinthée pour traiter avec Sapor. Le roi de Perse traîna la négociation en longueur, par des demandes nouvelles, des réponses captieuses, acceptant quelques articles, en rejetant quelques autres. Ces pour-parlers emportèrent quatre jours, pendant lesquels l'armée Romaine éprouva toutes les horreurs de famine. Ammien Marcellin prétend que si l'empereur eût profité de ce tems-là, il n'en auroit pas fallu davantage pour sortir du pays ennemi, & pour gagner la Corduène, qui n'étoit pas éloignée de quarante lieues, où il auroit trouvé des vivres en abondance & des places de sûreté. Enfin, Sapor déclara qu'il n'y avoit point de paix à espérer, à moins qu'on ne lui rendît les cinq provinces d'au-delà du Tigre, que Galere avoit enlevées à son ayeul Narsès : c'étoient l'Arzanène, la Moxoène, la Zabdicène, la Réhimène & la Corduène. Il demandoit de plus quinze châteaux en Mésopo-

tamie, la ville de Nisibe, le territoire de Singare, & une place très-importante nommée *le camp des Maures*.

JUVIEN.

An. 363.

Julien auroit livré dix batailles, & se feroit enterré dans la Perse avec toute son armée, plutôt que de céder une seule de ces provinces. Mais les cris des soldats réduits à la plus affreuse misère, la difficulté de les contenir, les instances des courtisans forcerent Jovien de souscrire à ces honteuses conditions. Son intérêt particulier se joignit sans doute aux considérations publiques. On lui représentoit qu'il avoit dans Procope un rival encore caché; mais que s'il lui laissoit le tems d'apprendre la mort de Julien avant le retour des troupes, ce général à la tête d'une armée fraîche & entière, souleveroit en sa faveur tout l'empire, sans trouver de résistance. Selon quelques auteurs, Jovien étoit impatient d'aller montrer au milieu des provinces Romaines la nouvelle puissance dont il étoit revêtu, & qu'il n'auroit osé espérer dans le tems qu'il en étoit

XI.
Conclusion
du traité.

~~_____~~
 JUVIEN.
 An. 363.

forti à la suite de Julien. Il n'a pas régné assez long-tems pour donner lieu de juger avec quelque certitude, s'il étoit capable d'écouter un sentiment si frivole. Mais il est indubitable qu'il fut moins opiniâtre dans le péril, parce qu'il ne s'y étoit pas lui-même engagé ; & que dans les situations fâcheuses un successeur succombe sans rougir, & se décharge de la honte sur l'auteur de l'entreprise. Il accepta donc les propositions de Sapor. Il demanda seulement, & obtint avec beaucoup de peine, que les habitans de Nisibe fortiroient de leur ville avant qu'elle fût livrée aux Perses, & que les Romains qui se trouvoient dans les autres places, auroient la liberté de se retirer sur les terres de l'empire. Arface fut compris dans le traité, à condition que s'il survenoit désormais quelque sujet de querelle entre les Arméniens & les Perses, les Romains ne se mêleroient point de leurs différends. Par cet article, on abandonnoit un prince allié & toujours fidele : Sapor le punissoit des incur-

sions qu'il avoit faites dans la Médie par ordre de Julien ; il se réservoir le moyen d'envahir l'Arménie sur le premier prétexte que son ambition lui fourniroit. Arface obligé de mettre une de ses filles entre les mains de Sapor , (l'histoire ne dit pas si ce fut en qualité d'ôtage ou d'épouse) fut neuf ans après , la victime de ce traité. Pour en assurer l'exécution , on donna de part & d'autre des ôtages : ce furent du côté des Romains trois tribuns des plus distingués , Rémora , Victor & Bellovède : du côté des Perses , un des principaux seigneurs nommé Binésès , & trois satrapes considérables. La paix fut jurée pour trente ans.

Tous les auteurs conviennent que ce traité étoit ignominieux. Les Chrétiens en rejettent toute la honte sur Julien , dont la témérité ne laissa pas à Jovien d'autre voie pour sauver les tristes débris de son armée. En ce point ils s'accordent avec Eutrope , qui avoue que cette paix étoit aussi nécessaire qu'elle étoit déshonorante. Mais cet historien fait un reproche à Jovien d'en avoir rempli les

JOVIER.
An. 363.

XII.

Examen de ce traité.
Tous les auteurs cités ci-dessus.
M. l'Abbé de la Bletterie , dissertation sur la paix de Jovien.

JOV I E N.
An. 363.

conditions : il prétend que ce prince auroit dû s'en affranchir, & fuivre les anciennes maximes de la République, qui ne se crut pas engagée par les paroles que ses généraux avoient données aux Samnites, aux Numantins, à Jugurtha ; & Ammien Marcellin paroît être du même avis. Un écrivain moderne aussi judicieux qu'élegant & poli, a discuté ces deux questions avec beaucoup de précision & de justesse. Il prouve par des raisons solides que si Jovien est excusable d'avoir consenti à cette paix, on ne peut cependant le disculper tout-à-fait ; puisque, selon la remarque d'Ammien Marcellin, *elle n'étoit pas nécessaire avant les quatre jours que l'on perdit à négocier, au lieu de marcher vers la Corduène.* Pour le second point qui concerne l'exécution du traité, il convient que les exemples empruntés de la République ne concluent rien à l'égard d'un souverain ; mais il fait voir que les maximes du droit public rendoient à Jovien la liberté que la différence du gouvernement sembloit lui ôter. Les monarques Romains n'étant

qu'usufruitiers & non pas propriétaires de l'empire, ils n'en pouvoient aliéner la moindre partie, sans l'aveu de la nation, & sur-tout des peuples qui habitoient le pays dont ils vouloient se dessaisir. Ce consentement exprès ou tacite doit être supposé dans les cessions qu'Hadrien, Aurélien, Dioclétien avoient faites de quelques portions de l'empire; autrement ces cessions n'auroient pas été légitimes : *Le traité de Jovien avec Sapor étoit donc nul de plein droit : au lieu de le ratifier, Jovien pouvoit & devoit faire réclamer le Sénat de Rome & celui de Constantinople, écouter les justes réclamations des habitans de Nisibe, & du moins ne pas ôter à ces malheureux la liberté de se défendre. Mais les principes du droit public n'étoient point alors éclaircis ; & Jovien qui ne fut jamais que soldat, les avoit moins étudiés que personne. Les principes généraux sur l'obligation du serment combinés avec l'idée vague du pouvoir sans bornes que depuis long-tems à la Cour & dans les armées on attribuoit aux empereurs,*

 JOVIEN.

An. 363.

JUVIEN.
An. 363. *produisirent dans une ame religieuse l'effet qu'ils devoient naturellement y produire.* Le même Auteur observe encore que l'épuisement de l'empire, la foiblesse des habitans de Nisibe, la supériorité des forces de Sapor, & l'intérêt particulier de Jovien durent contribuer à fortifier ses scrupules. Je n'ajouterai à ces raisons qu'une réflexion qui me paroît naturelle. Avant la conclusion du traité, Jovien n'avoit qu'un parti à prendre, s'il étoit possible; c'étoit celui qu'Ammien Marcellin lui reproche de n'avoir pas suivi. Si ce parti étoit impraticable, il devoit balancer lequel des deux feroit plus contraire au bien & à l'honneur de l'empire, ou de perdre & sa personne & son armée entière, ou de céder les provinces & les villes que Sapor exigeoit comme une rançon. Mais le traité étant une fois conclu, quelque parti que prit l'empereur, il ne pouvoit plus agir sans se rendre blamable, ou d'imprudence, s'il observoit une convention nulle & contraire aux intérêts de l'Etat; ou de mauvaise foi,

si en la violant il faisoit connoître qu'il s'étoit joué des sermens, & qu'il avoit promis ce qu'il ne pouvoit ni ne devoit exécuter.

JOVIE N.
An. 363.

Délivrés de la crainte des Perses, les Romains s'éloignerent des bords du Tigre, où l'inégalité du terrain fatiguoit extrêmement les hommes & les chevaux. Mais ils manquoient d'eau & de vivres. C'étoit encore une faute de Jovien, de n'avoir pas stipulé que Sapor fourniroit des subsistances aux troupes Romaines, tant qu'elles seroient sur les terres de la Perse. Plusieurs soldats moururent de faim ou de soif. Mais le desir de se délivrer de ces deux maux, en fit encore périr un plus grand nombre. Ils se déroboient pour gagner le fleuve, & s'efforçant de le traverser à la nage, une partie étoit engloutie dans les eaux : plusieurs ayant atteint l'autre bord, y trouvoient des coureurs Sarrasins ou Perses, qui les massacroient ou les traînoient en esclavage. Jovien prit enfin le parti de passer le Tigre. Au premier signal, tous les soldats accourent au fleuve

XIII.

Jovien re-
passe le Ti-
gre.

Amm. l. 25.
c. 8.

Lib. or. 12.

Chryf. de Sto.

Babyla con-

tra Jul. &

Gent.

Zof. l. 3.

Zon. t. 2. p.

28.

Till. note 1.

JUVIEN.
An. 363.

avec une ardeur incroyable. Le danger du passage n'a rien d'effrayant pour eux : chacun veut être le premier à quitter cette terre malheureuse. Les uns s'exposent sur des claies, d'autres sur des outres, tenant leurs chevaux par la bride. Il n'est point d'expédient si périlleux, dont ils ne s'avisent. Quelques-uns se noyèrent : les autres emportés bien loin par la force du courant, parvinrent à la rive tant désirée. L'empereur passa dans les barques que Julien avoit réservées, & les renvoya à l'autre bord jusqu'à ce que toute l'armée fût entièrement passée. Ils se trouvoient enfin sur le terrain de la Mésopotamie ; mais ces vastes plaines n'offroient à leur vûe que des sables stériles & de nouveaux malheurs, lorsque les coureurs vinrent leur donner l'alarme. A quelque distance de-là les Perses travailloient à jeter un pont à dessein de profiter de la confiance que le traité inspiroit aux Romains, & de surprendre les traîneurs & les chevaux de bagage affoiblis par la faim & accablés de fatigue. On alla

les reconnoître , & dès qu'ils virent leur perfidie découverte , ils disparurent & renoncèrent à l'entreprise. On arriva par une marche forcée près de Hatra , ville ancienne , située au milieu d'un désert & depuis long-tems abandonnée. Q'avoit été autrefois une place importante. Trajan & Sévere l'avoient inutilement assiégée ; ils avoient manqué d'y périr avec toutes leurs troupes. De-là il falloit traverser vingt-quatre lieues de sables arides ; on n'y trouvoit que de l'eau faumâtre & croupissante , & des herbes ameres , telles que l'aurogne , l'absynthe & la serpentine. On fit provision d'eau douce : on tua des chameaux & des bêtes de somme , dont la chair , quoique mal saine , fut pendant six jours l'unique nourriture de l'armée. Enfin , on arriva au château d'Ur , qui appartenoit aux Perses : là se rendirent Cassien commandant des troupes de Mésopotamie , & le tribun Maurice , que Jovien avoit envoyé pour ramasser des vivres. Ils apportoient les subsistances que l'armée de Procope & de Sé-

JOVIEŃ.
An. 363.

~~_____~~
 bastien avoit épargnées par une prudente économie.

JOVIEU.

An. 363.

XIV.

Il s'assure de l'Occident.

La mort de Julien étoit encore ignorée en Occident. Jovien envoya en Illyrie & en Gaule le secrétaire Procope & le tribun Mémoride pour y porter la nouvelle de son élévation à l'empire. Ils avoient ordre de mettre entre les mains de Lucillien son beau-pere le brevet de commandant général de la cavalerie & de l'infanterie, & de le presser de se rendre en diligence à Milan, pour être à portée d'étouffer dès leur naissance les troubles qui pourroient s'élever dans les provinces Occidentales. Ce Lucillien étoit différent de celui que nous avons vû à la suite de Julien commander sa flotte sur l'Euphrate. Le beau-pere de Jovien étoit ce commandant des troupes d'Illyrie, que Julien avoit surpris près de Sirmium & traité avec mépris. Toujours attaché à Constance, il avoit quitté ses emplois sous son successeur, & s'étoit retiré dans cette ville. Par une dépêche secrète, Jovien lui désignoit des officiers d'une

capacité & d'une fidélité reconnue , dont il devoit se faire aider dans le détail des affaires. Malaric , cet officier Franc , ami de Sylvain , dont la probité s'étoit inutilement fait connoître à la Cour de Constance , étoit alors sans emploi en Italie. L'empereur le nomma pour remplacer Jovien dans le commandement des troupes de la Gaule. Il y trouvoit un double avantage : il déplaçoit un homme puissant , qui se soutenoit par lui-même , & qui pouvoit devenir le rival de son maître ; & il avançoit un inférieur , qui ne pouvoit affermir sa fortune qu'en maintenant celle de son protecteur. Jovien recommanda à ses envoyés de faire valoir sa conduite dans l'expédition de Perse , de publier par-tout qu'elle avoit été couronnée du succès le plus favorable , de courir jour & nuit pour intimer ses ordres aux commandans des troupes & des provinces , de sonder leurs dispositions , & de revenir promptement avec leurs réponses , afin qu'il pût en conséquence prendre les mesures les plus

JOV I E N .

An. 363.

JOVIEŒ.
An. 363.

sûres pour établir solidement son autorité. Mais, malgré leur diligence, ils furent prévenus par la renommée qui ignore tous ces ménagemens politiques, & qui n'est jamais plus rapide que pour annoncer les événemens malheureux.

XV.
Il arrive à
NiŒbe.

Pendant que Jovien s'occupoit de ces dispositions, on avoit consumé le peu de vivres que Cassien & Maurice avoient apportés au camp. La disette étoit si extrême, qu'un boisseau de farine se vendoit dix piéces d'or, c'est-à-dire, environ deux cents francs de notre monnoie. On prit le parti de tuer ce qui restoit de bêtes de somme, & d'abandonner leur charge dans ce désert. Après cette triste nourriture il ne leur restoit plus d'autre ressource que de se manger les uns les autres. Les soldats se trouvoient dénués de tout, & comme échappés d'un naufrage. Les mieux armés n'avoient conservé qu'une moitié de bouclier ou un tronçon de leur lance. La plupart étoient languissans & malades: tous portoient sur un front abattu la honte du traité, l'unique fruit de leur expédition.

conquête. En cet état ils arriverent à Thilsaphates, où Procope & Sébastien vinrent joindre l'empereur. Ils lui rendirent leur hommage à la tête de leurs officiers. Il leur fit un accueil favorable ; & les deux armées réunies se hâterent d'arriver à Nisibe. La vûe de cette ville excita dans leurs cœurs un sentiment de joie mêlé de douleur : elle étoit depuis long-tems le plus puissant boulevard de l'empire ; elle alloit devenir un des remparts de la Perse. Le prince campa hors de la ville ; & le Sénat étant sorti pour le supplier de venir loger dans le palais selon l'usage de ses prédécesseurs, il n'y voulut pas consentir. Il rougissoit sans doute de voir les Perses prendre sous ses yeux possession d'une ville, dont ils n'avoient jamais pû se rendre maîtres par la force des armes. On exécuta ce jour-là par ordre de l'empereur un de ces coups d'état, que le despotisme regarde comme nécessaires ; mais qui rendent toujours à la postérité le crime douteux & la punition odieuse. A l'entrée de la nuit on vint

JOVIEN.
An. 363.

JOVIEN.
An. 363.

faisir à table dans sa tente Jovien premier secrétaire de l'empereur : on le conduisit dans un lieu écarté, où il fut précipité dans un puits sans eau, qui fut ensuite comblé de pierres. C'étoit un de ces trois braves qui étoient sortis les premiers du souterrain au siège de Maogamalque. Après la mort de Julien, quelques-uns l'avoient proposé comme digne du diadème. Loin d'effacer par sa modestie ce crime irrémissible aux yeux d'un prince qui n'a pas l'ame élevée, il aigrissoit la jalousie du souverain par des murmures qu'il croyoit secrets, & par les repas trop fréquens qu'il donnoit aux officiers de l'armée.

XVI.

Nisibe abandonnée aux Perses.

Amm. l. 25. c. 9.

Chrysof. de Sto. Babyla & contra Jul. & Gent.

Zof. l. 3.

Chron. Alex.

Joan. Ant.

Till. art. 4.

Dès le lendemain Binésès chargé par Sapor de recevoir les places que Jovien devoit céder, entra dans Nisibe avec la permission de l'empereur, & arbora sur la citadelle l'étendard de la Perse. On signifia aussitôt aux habitans qu'ils eussent à sortir de la ville. Cet ordre affligeant porta de toutes parts l'allarme & le désespoir. Les uns du haut de leurs tours & de leurs murailles tendoient les

bras vers le camp des Romains ; la
 plupart fortant en foule coururent JOVIEŒ.
 vers l'empereur ; & les mains jointes, An. 363.
 prosternés à ses pieds ils le conjuroient avec larmes de ne les pas arracher du sein de leur patrie. L'empereur sensible à ces cris, mais inébranlable dans la résolution de tenir sa parole, répondit avec tristesse, qu'il ne pouvoit contenter leurs désirs sans se rendre coupable d'un parjure.

Alors Sabin distingué entre les habitans par sa naissance & par sa fortune, élevant sa voix : « Prince, » dit-il, écoutez les dernières paroles de Nisibe. Constance plusieurs fois vaincu par les Perses, réduit dans sa fuite à recevoir de la main d'une pauvre femme un morceau de pain pour conserver sa vie, n'a pourtant jusqu'à sa mort rien cédé aux ennemis. Trois fois il a vu Nisibe assiégée & prête à succomber sous la puissance de Sapor : trois fois il l'a vue sauvée. Jovien invincible abandonnera-t-il dès les premiers jours de son regne le plus ferme rempart qui puisse couvrir

XVII.
 Discours de
 Sabin.

JUVIEN. » ses provinces ? Est-ce-là ce que
 An. 363. » l'empire doit à Nisibe , pour lui
 » avoir servi de barriere depuis si
 » long-tems ? Faudra-t-il qu'un peu-
 » ple accoutumé aux loix Romaines ,
 » aussi Romain que les habitans de la
 » capitale de l'empire , prenne les
 » mœurs & les coûtumes des barba-
 » res ? Jour funeste , & tel que Ro-
 » me n'en a jamais vû depuis qu'elle
 » subsiste ! Quelques empereurs ont
 » resserré les bornes de leur domi-
 » nation ; ils ont abandonné des pro-
 » vinces ; mais c'étoit un abandon vo-
 » lontaire & politique ; ils n'en ont
 » pris la loi que d'eux-mêmes : ils
 » ne les ont pas cédées à leurs enne-
 » mis. Si vous craignez que la défen-
 » se de notre ville ne vous coûte trop
 » de sang & de dépenses , laissez Ni-
 » sibe à elle-même : seule , sans autre
 » secours que celui du ciel & le cou-
 » rage de ses habitans , elle sçaura se
 » conserver , comme elle a déjà fait
 » plus d'une fois. Nous ne vous de-
 » mandons que la permission de nous
 » défendre : nous la recevrons com-
 » me une grace , qui vous assurera

pour jamais notre obéissance & notre fidélité ».

Jovien piqué sans doute de ces paroles, qui couvroient tant de reproches sous une apparence de prières, se retranchoit dans l'obligation que lui imposoit la religion du serment. Un trait satyrique acheva de l'aigrir. Comme après plusieurs refus il acceptoit avec répugnance une couronne, qui lui étoit présentée par le Sénat & le peuple de Nisibe, un avocat nommé Sylvain, s'écria : *Prince, puissiez-vous recevoir des autres villes de votre empire d'aussi glorieuses couronnes.* Aussi-tôt l'empereur déclara qu'il ne leur donnoit que trois jours pour évacuer la place. Ce fut un spectacle déplorable. Les soldats qui avoient ordre de presser les habitans, menaçoient de la mort quiconque passeroit le terme prescrit. Dans cette étrange confusion, tout retentissoit de gémissemens & de sanglots. On enlevoit à la hâte ce qu'on pouvoit emporter. Le luxe & les richesses avoient perdu pendant ces jours-là leur faux titre

JOVIEŃ.

An. 363.

XVIII.

Départ des
habitans de
Nisibe.

de préférence : faute de chevaux &
 de voitures on abandonnoit les meu-
 bles les plus précieux , pour ne se
 charger que des effets les plus mé-
 prisés , mais les plus nécessaires au
 soutien de la vie. Il falloit arracher
 les femmes des tombeaux de leurs
 maris , de leurs enfans , de leurs pe-
 res , qu'elles arrosoient de leurs lar-
 mes , & qu'elles ne quittoient qu'a-
 vec des cris lamentables. Tous les
 chemins étoient remplis de ces in-
 fortunés fugitifs , qui tournant cent
 fois les yeux vers leur patrie , pleu-
 rant , s'embrassant les uns les autres ,
 se disoient un éternel adieu , pour
 prendre la route de l'exil que cha-
 cun avoit choisi. La plûpart se reti-
 rerent sur les ruines d'Amide. Ils y
 porterent le corps de saint Jacques.
 Les reliques de ce saint évêque
 avoient été conservées comme la
 fauve-garde de Nisibe ; & quelques
 mois auparavant, Julien ayant ordon-
 né de les transporter hors de la ville ,
 on étoit persuadé que cette place
 importante avoit en même tems per-
 du sa plus forte défense. Jovien fit

JUVIEN.

An. 363.

bâti pour cette malheureuse colonie un bourg aux portes d'Amide dont il releva les murailles ; il le renferma dans la même enceinte : on le nomma la nouvelle Nisibe. Le tribun Constantius fut chargé de remettre aux Perses les provinces & les autres places , qui devoient leur être livrées en conséquence du traité. Cette cession honteuse est la plus ancienne époque du démembrement de l'empire. Les cinq provinces alors abandonnées aux Perses ne revinrent jamais aux Romains. Ce fut, pour ainsi dire , la première pierre , qui se détacha de ce vaste édifice , & qui annonçoit déjà sa chute , quoiqu'elle fût encore éloignée.

Pendant le séjour que Jovien fit aux environs de Nisibe , il envoya Procope & Mérobaude avec un détachement de ses troupes , pour transporter à Tarse le corps de Julien , suivant les dernières volontés de ce prince. Julien pendant sa vie n'avoit point excité de sentimens médiocres : il avoit été un objet d'admiration ou d'horreur. La nouvelle

JOVIEŒ.
An. 363.

XIX.
Diversité
des impres-
sions que fit
la mort de
Julien.
*Amm. l. 25.
c. 9.
Lib. vit. & or.
11. 12. & de
ulcisc. morte
Jul. & de tem-
plis.
Zos. l. 3.
Theod. l. 3. c.
22.*

JULIEN.
An. 363.

de sa mort produisit des effets semblables ; elle ne causa que des transports ou d'une joie immodérée , ou d'une excessive douleur. Les Chrétiens les moins instruits , sur-tout dans Antioche remplie d'une jeunesse légère & folâtre , oublièrent que la religion qui épure & perfectionne l'humanité , oblige d'aimer ses ennemis & de plaindre leurs malheurs. Ils s'abandonnerent à une forte d'yvresse : ce n'étoient que festins & fêtes publiques. On dançoit dans les églises & sur les tombeaux des martyrs , comme sur des théâtres ; & par un échange indécent les théâtres étoient devenus des temples où l'on chantoit la victoire du christianisme. Les prédictions dont le malheureux Julien s'étoit abusé , fournissoient des sujets de comédies ; on jouoit les prophéties de l'insensé Maxime ; & la religion si auguste & si majestueuse fut mêlée à des scènes bouffonnes. Les payens de leur côté poussèrent le désespoir jusqu'à la fureur. A Carrhes on lapida celui qui apporta le premier cette triste nouvelle , & on le

laissa enseveli sous un monceau de pierres. Libanius dit qu'au premier bruit de cette mort, il fut tenté de s'arracher la vie : mais sa vanité le sauva ; il se crut réservé par ses Dieux pour faire le panégyrique de son héros. Il s'en acquitta par deux discours, aussi pleins d'enthousiasme pour son idole, que de rage contre les Chrétiens. Ce sophiste fut pendant toute sa vie dévoué à Julien jusqu'au fanatisme : il lui survécut plus de vingt-sept ans. On peut dire qu'il s'exposa même à devenir son martyr, s'il avoit eu affaire à des princes moins modérés ; il eut la hardiesse d'adresser à Valentinien & à Valens un discours, dans lequel il les blâmoit vivement de leur négligence à venger la mort de Julien ; & il osa fatiguer encore des louanges de ce prince odieux, le grand Théodose, le plus zélé destructeur de l'idolatrie. Plusieurs villes éleverent sur leurs autels les images de Julien entre celles de leurs Dieux.

Les funérailles de ce prince don-

S v

JUVIEN.
An. 363.

XX.
Sépulture
de Julien.

nerent aux Chrétiens un nouveau
 JUVIEN. sujet de risée. Du tems du paganif-
 An. 363. me il s'étoit introduit dans les pom-
 Amm. l. 25. pes funebres un usage extravagant.
 c. 9. Le cercueil étoit précédé d'une trou-
 Suet. Vesp. c. 19. pe de danseurs & d'histriens, qui
 Greg. or. 4. amusoient le peuple, comme pour
 21. & Carm. 3. Zof. l. 3. faire diversion à la douleur. Ils n'é-
 Philost. l. 8. c. 1. paragnoient pas le défunt; ils contre-
 Zon. t. 2. p. 27. faisoient ses ridicules; ils lançoient
 Cedr. t. 1. p. 308. contre lui des traits satyriques. Cette
 Du Cange. impertinente cérémonie ne fut pas
 Const. Christ. l. 4. c. 5. oubliée dans les obsèques de Julien,
 Dionys. Ha- afin qu'il n'y manquât rien de toutes
 licar. l. 7. les superstitieuses folies de l'idolatrie
 Suet. Tib. c. 57. & Vesp. c. 29. qu'on enterroit avec lui. Ces bou-
 fons accoutumés à ne rien respecter
 & à railler leurs propres divinités,
 plaisantoient sur sa philosophie, sur
 ses mauvais succès en Perse, sur sa
 mort, & même sur son apostasie. En-
 fin son corps fut déposé dans un faux-
 bourg de Tarse, à l'entrée du che-
 min qui conduisoit au défilé du mont
 Taurus, vis-à-vis du monument de
 Maximin Daza, dont il n'étoit sé-
 paré que par ce chemin; la provi-
 dence ayant voulu réunir ainsi la sé-

pulture des deux plus mortels ennemis du Christianisme. On grava sur le tombeau deux vers grecs, dont le dernier est emprunté d'Homere : en voici la traduction : *Cygît Julien qui passa le Tigre impétueux : il fut à la fois excellent prince & vaillant guerrier.* D'autres auteurs allongent cette épitaphe ; ils la rapportent en ces termes : *Cygît Julien, qui après avoir conduit son armée au-delà de l'Euphrate & jusque dans la Perse, abandonné de la fortune, est revenu recevoir la sépulture sur les bords du Cydnus. Il fut à la fois excellent prince & vaillant guerrier.* On n'est pas obligé de croire ce que S. Grégoire de Nazianze ne raconte que sur un rapport dont il ne se rend pas garant ; que les cendres de ce prince s'agitoient dans son sépulcre, & que la terre par une violente secousse rejeta son corps hors du tombeau. Quelques auteurs disent qu'il fut dans la suite transféré à Constantinople. Vers la fin de l'empire Grec on montrait sa sépulture dans la galerie septentrionale de l'église des

JUVIEN.
An. 363.

~~.....~~
 JOVIEN. Si cette tradition étoit plus assurée, un passage du discours où Libanius s'efforce de prouver que l'intérêt de l'Etat demande la vengeance de la mort de Julien, feroit soupçonner qu'on doit attribuer cette translation à Valentinien & à Valens. Dès que Procope eut rendu à son parent ce dernier devoir, il disparut; & quelque recherche que l'on pût faire pour découvrir sa retraite, il ne se montra que deux ans après, revêtu de la pourpre impériale.

XXI.

Jovien à Antioche.

Zof. 1. 3.

Suid. in

Ἰοβιανός.

Cod. Th. 1. 7.

tit. 4. leg. 9.

L'empereur, après avoir donné à ses troupes le tems de se rétablir de tant de fatigues, prit la route d'Antioche. Il passa par Edesse, où il étoit le vingt-sept de Septembre. Son armée, sans avoir été vaincue, sembloit avoir essuyé plusieurs défaites. Aussi ne reçut-il sur son passage aucun de ces témoignages de joie, que des sujets s'empressent de prodiguer à leur souverain. Il vint à grandes journées à Antioche, où il fut l'objet des railleries & des traits satyriques d'une populace insolente.

Il étoit même menacé d'une violente ~~révolte~~ sédition, si le préfet Salluste, plus respecté que l'empereur, n'eût travaillé à calmer les esprits.

Jusqu'ici nous avons vû Jovien uniquement occupé à terminer une entreprise dont il n'étoit pas l'auteur. Si l'on blâme sa conduite, on doit faire réflexion que rien n'est si difficile que de suivre un projet compliqué, que l'on n'a pas conçu soi-même, & dont on n'a pû combiner tous les incidens & préparer toutes les ressources. Nous l'allons voir agir maintenant d'après lui-même; sa bonté & sa prudence ne laisseront rien à désirer; & si sa retraite peu honorable fait penser qu'il a régné trop tôt, la sagesse de son gouvernement doit faire regretter que son regne n'ait pas été de plus longue durée. Le changement de Souverain causoit dans tous les esprits une agitation dangereuse. Les payens frappés de terreur trembloient aux approches d'un prince, qui dès le premier moment de son regne avoit annoncé son attachement au Christianisme.

JOVIE N.
An. 363.

XXII.
Il se propose de rétablir la concorde dans ses Etats.
*Greg. or. 4.
Lib. vit. &
or. 12.
Soc. l. 3. c. 24.
Philost. l. 8.
e. 6.*

JOVIEN.
An. 363.

Plusieurs d'entre eux abandonnant leurs autels & leurs sacrifices, & redoutant les Chrétiens plus que les Perses, prenoient la fuite, & s'alloient cacher dans les plus profondes retraites. La conduite du commun des Chrétiens ne contribuoit pas à calmer ces allarmes. Les théâtres, les places publiques retentissoient de leur joie & de leurs menaces. Ils abattoient les autels; ils fermoient les temples; quelques-uns même animés d'un faux zele formoient des projets sanguinaires; & s'il en faut croire Libanius, ce Rhéteur n'évita d'être assommé, que parce qu'il fut averti du complot tramé contre sa vie. C'étoit cet esprit de vengeance si contraire aux maximes de l'Évangile, que vouloit étouffer S. Grégoire de Nazianze, lorsqu'après avoir montré les effets de la colere divine dans la punition de Julien, il exhortoit les fideles à la douceur & au pardon des injures, & qu'il les invitoit à ne pas perdre par des représailles illégitimes le mérite de leurs souffrances. D'autre part les

diverses sectes hérétiques, qui étoient demeurées sans action, tant qu'elles avoient été resserrées & pressées avec l'église Catholique par une violence commune, s'agitant au premier moment de relâche, se divisoient de nouveau d'avec elle : réunies contre la vérité, elles se déchiroient mutuellement : chacune d'elles tâchoit de prévenir le prince & de le séduire.

Dans ce mouvement général de toutes les humeurs de l'empire, Jovien rassura les payens en déclarant par une loi, qu'il laissoit à chacun le libre exercice de sa religion. Il fit rouvrir les temples : il permit les sacrifices ; mais il défendit les enchantemens & les cérémonies magiques. Cette liberté procura au Christianisme un double avantage : elle ramena au sein de l'église ceux qui n'en étoient sortis que par crainte, & elle laissa au paganisme ceux qui ne s'en seroient détachés que par hypocrisie. La conviction, unique sorte de contrainte que la religion connoisse, fit

JOVIEŒ.
An. 363.

XXIII.
Sa conduite
à l'égard des
payens.
Them. or. 5. 8.
Eunap. in
Max.
Suid. in
Ἰοβιανός.
Joann. Ant.

JOVIEEN.
An. 363.

seule des Chrétiens ; elle n'en fit que de véritables, elle en fit en plus grand nombre , parce qu'elle n'eut point à combattre la haine & l'opiniâtreté qu'inspirent les persécutions & les supplices. Les philosophes , voyant leur regne passé , s'étoient bannis de la Cour. Ils n'y regnerent plus en effet ; mais Jovien leur permit d'y reparoître , pourvu qu'ils se dépouillassent de ce qu'il y avoit de singulier dans leur extérieur. Il continua même de les honorer. Il est vrai qu'il ne put les mettre à couvert du mépris des courtisans , toujours prompts à fouler aux pieds les anciens favoris. Un ennemi de Libanius conseilloit au prince de se défaire de ce Rhéteur qui ne cessoit de pleurer la perte de Julien. Un meilleur conseil fit entendre à Jovien que ces larmes impuissantes lui faisoient beaucoup moins de tort , que n'en feroit à sa gloire le sang d'un malheureux sophiste. Ce que des auteurs anonymes ou inconnus racontent du temple de Trajan brûlé dans

Antioche par la femme & les concubines de Jovien, ne mérite pas une réfutation sérieuse.

JOVIEU.
An. 363.

La religion Chrétienne monta avec lui sur le trône, pour n'en plus descendre. Jovien s'appliqua à guérir les plaies dont Julien l'avoit affligée, & à lui rendre sa splendeur. Il rappela d'exil tous les évêques bannis par Constance, & que Julien n'avoit pas remis en possession de leurs sièges. Athanase sortit encore de ses déserts, & reparut de nouveau dans Alexandrie. Les disgraces de ce grand homme étoient celles de toute l'église : la foi s'éclipsoit avec lui, & renaissoit à sa lumière. L'empereur déchargea les églises des taxes dont elles étoient accablées ; il rétablit leurs privilèges : il rendit aux clercs, aux veuves, aux vierges leurs immunités & tous les bienfaits des empereurs précédens. Il renouvela par une loi les distributions de blé instituées par Constantin, & que Julien avoit abolies. La disette qui regnoit encore dans l'empire, ne lui permit d'en rendre que le tiers ; mais il promit

XXIV.

A l'égard
des Catho-
liques.

Greg. 07. 21.

Soc. l. 3. c. 20.

Theod. l. 4. c.

2. 4. 20.

Soc. l. 6. c. 3.

Philost. l. 8.

c. 5.

Cod. Th. l. 9.

tit. 25. leg. 2.

Médailles.

JOVIEEN.
An. 363.

de les rétablir en entier au retour de l'abondance. Il ordonna aux gouverneurs des provinces de favoriser les assemblées des fideles, de veiller à l'honneur du culte divin & à l'instruction des peuples. Nous avons une loi, par laquelle il défend sur peine de mort de ravir les vierges consacrées à Dieu, de les séduire, ou même de les solliciter au mariage. C'étoit un désordre que l'irréligion, fille ou mere du libertinage, avoit introduit du tems de Julien. Il fit retracer sur le labarum le monogramme de Christ. Un comte nommé Magnus trésorier de la maison de l'empereur avoit sous le regne précédent réduit en cendres l'église de Béryte; il reçut ordre de la rebâtir à ses dépens; & sans de puissantes sollicitations Jovien lui eût fait trancher la tête.

XXV.
A l'égard
des hérétiques.
Greg. or. 21.
Athanasii
Colloq. Jovianiani & Ari-
anorum. idem
epistola Jo-

Les différentes sectes formerent à l'envi des prétentions sur l'esprit de l'empereur. Les purs Ariens envoyèrent au-devant de lui jusqu'à Edesse; ils portoient à leur ordinaire des calomnies contre Athanase. Jo-

vien, sans leur déclarer ses sentimens, les renvoya à la décision d'un Concile où les deux partis seroient entendus. Dès qu'il fut dans Antioche, les Macédoniens lui présentèrent une requête par laquelle ils demandoient l'expulsion des purs Ariens. Il leur répondit qu'il détestoit les querelles, & qu'il n'accorderoit ses bonnes grâces qu'aux amateurs de la paix & de la concorde. Acace de Césarée attaché de tout tems à l'Arianisme, mais plus encore à la faveur, ayant pressenti les dispositions de l'empereur, se réunit, du moins en apparence, avec les Catholiques : il assista dans Antioche à un Concile dont le décret confirmoit la foi de Nicée. La lettre synodale signée de vingt-huit évêques fut adressée à l'empereur. Jovien se contenta de dire qu'il étoit résolu de n'inquiéter personne sur la croyance ; & de favoriser de tout son pouvoir ceux qui travailleroient à la réunion des esprits. Ce n'étoit pas qu'il fût indifférent, ni qu'il balançât sur le parti qu'il devoit prendre : nourri dans les sentimens

JOVIEN.
*An. 363.
viani ad A-
thanasium.*
Soc. l. 3. c. 24,
*25,
Theod. l. 4. c.*
*23.
Soz. l. 6. c. 4.*
5.

JUVIEN.
An. 363.

orthodoxes, dès le moment qu'il étoit rentré dans les terres de l'empire, au milieu des inquiétudes dont il étoit accablé, un de ses premiers soins avoit été d'écrire à S. Athanase. Ne sçachant pas encore que ce prélat fût revenu, il le rappeloit & le rétabliſſoit dans son ſiége. Sa lettre qui s'est conſervée juſqu'à nous porte le ſentiment de la plus profonde vénération. Lorſqu'il ſe vit dans la ſuite expoſé à tous les artifices de tant de ſectes diverſes, pour ſ'affermir dans la foi, & ne point ſ'écarter du point fixe de la croyance de l'églife, il pria le ſaint évêque de lui envoyer une expoſition nette & précife de la doctrine Catholique. Athanase, de concert avec les prélats les plus éclairés qui ſe trouvoient dans Alexandrie, ſatisfit au deſir de l'empereur. Il lui développa la foi de Nicée & tout le venin de l'Arianisme. Jovien le fit venir à Antioche, pour puiser dans cette ſource de lumière des inſtructions plus étendues. Les Ariens en prirent l'allarme. Euzoïus évêque Arien d'Antioche gagna le grand

chambellan Probatius & les autres eunuques du palais. C'étoit par le canal de ces vils ministres, presque toujours pervers & corrompus, que l'hérésie s'étoit insinuée dans l'esprit de Constance. On fit venir d'Alexandrie le prêtre Lucius, chef du parti Arién dans cette ville depuis la mort de George. Les Catholiques députèrent de leur côté, pour rompre l'effet de ces intrigues.

Lucius à la tête de sa faction se présenta quatre fois à l'empereur. Il reprochoit au saint prélat, que depuis qu'il avoit repris les fonctions de l'épiscopat, il étoit sous l'anathême, ayant été condamné pour des crimes dont il ne s'étoit pas justifié; qu'il avoit été plusieurs fois banni par Constantin & par Constance; qu'il ne cessoit de troubler l'Egypte, & d'y entretenir la discorde & la sédition. En conséquence, il demandoit un autre évêque, tel que l'empereur voudroit le choisir. Ces accusations étoient appuyées par les clameurs des autres Ariens. Athanase n'eut pas besoin de répondre. Le peuple

JOVIEŒ.
An. 363.

XXVI.
Les Ariens
rebutés par
l'empereur.

par les vices qui lui faisoient perdre de son ressort, il se refroidissoit peu à peu dans ses extrémités, & les gouverneurs des provinces éloignées, plus attentifs à les piller qu'à les défendre, laissoient aux barbares occasion de les entamer. Tandis que les Perses enlevoient aux Romains les cinq provinces voisines du Tigre, les Austuriens en Afrique infestoient la Tripolitaine, qui s'étendoit entre les deux Syrtes, dans le pays qu'on appelle encore le royaume de Tripoli. Ces barbares, qui n'étoient connus que sur cette frontiere, exercés à des incursions soudaines, vivoient de brigandage. On les contenoit depuis quelque tems par un traité fait avec eux, lorsqu'un motif de vengeance leur mit les armes à la main. Un d'entre eux nommé Stachaon, homme hardi, rusé, artificieux, parcourant la province à la faveur de la paix, tramoit des intrigues secretes pour y établir ses compatriotes. On découvrit ses manœuvres : il fut brûlé vif. Aussi-tôt toute la nation prend l'allarme : ils sortent avec ra-

JOVIEŃ.
An. 363.

JOVIEN.
An. 363.

ge de leurs montagnes & de leurs déserts : ils accourent en foule devant Leptis avant qu'on puisse avoir des nouvelles de leur marche. La force des murailles de cette grande ville & le nombre des habitans la mettant hors d'insulte , ils restent trois jours campés aux environs, ruinant par le fer & par le feu ce territoire fertile, & massacrant les payfans qui s'étoient inutilement cachés dans des cavernes. Après avoir brûlé tout ce qu'ils ne purent emporter, ils s'en retournerent avec un riche butin, traînant en esclavage Sylva chef du conseil de la ville, qu'ils surprirent dans ses terres avec toute sa famille. Les habitans de Leptis, effrayés de cette attaque imprévue, & craignant une nouvelle incursion, eurent recours au comte Romain, envoyé depuis peu pour commander en Afrique : cet officier dur & avare, ne faisoit la guerre que pour s'enrichir. Il vint à la tête d'un corps de troupes ; mais insensible aux larmes & aux prieres des habitans, il demanda une prodigieuse quantité de vivres & quatre

tre mille chameaux, déclarant qu'il ne marcheroit aux ennemis qu'à cette condition. En vain ces infortunés lui représenterent que le ravage & l'incendie de leur pays les mettoit dans l'impuissance de satisfaire à des demandes si exorbitantes ; qu'ils n'étoient pas en état d'acheter si cher un remede à leurs maux, quoi qu'ils fussent extrêmes. Après avoir passé quarante jours à Leptis, sans faire aucun mouvement pour leur défense, il abandonna le pays à la merci des barbares.

L'équité de Jovien donne lieu de penser qu'il auroit puni cette cruelle avarice. Mais les plaintes des Lepitains n'arriverent qu'après sa mort. Croyant qu'il étoit nécessaire de se rapprocher de l'Occident, dont il ne recevoit aucune nouvelle, il résolut, malgré la rigueur de l'hiver, qui fut très-rude cette année, de regagner au plutôt Constantinople. Il partit d'Antioche au mois de Décembre, sans être arrêté par de prétendus pronostics, que l'événement rendit remarquables, mais qui ne pouvoient

JOVIEU.
An. 363.

XXVIII.

Jovien part
d'Antioche.
Amm. l. 25.
c. 10.
Chron. Alex.
Soc. l. 3. c. 26.
Zon. t. 2. p.
23.

JOVIEN, An. 363. en effet allarmer que des payens superstitieux. Il ne voulut pas sortir de Tarse sans avoir rendu à Julien quelques honneurs funebres : il donna ordre d'ajouter des ornemens à son tombeau ; ce qui ne fut exécuté que sous le regne de Valentinien & de Valens.

XXIX.
 Etat des affaires de la Gaule. *Amm. l. 25. c. 10. Zof. l. 3.*
 En arrivant à Tyanes, ville de Cappadoce, il y trouva le secrétaire Procope & le tribun Mémoride, qui venoient lui rendre compte de ce qui s'étoit passé dans la Gaule. Lucillien, selon les ordres de l'empereur, s'étoit rendu à Milan avec les tribuns Séniauque & Valentinien, que Jovien avoit rappelé de son exil ; & ayant appris que Malaric refusoit le commandement des troupes de la Gaule, il avoit lui-même passé les Alpes, & s'étoit transporté dans la ville de Rheims. Là, sans considérer que la mort de Julien pouvoit exciter des troubles dans la province, & que l'autorité de son gendre n'étoit pas encore assez affermie, il se pressa mal à propos de réformer les abus, & commença par faire rendre compte à un receveur des deniers publics.

Celui-ci coupable de plusieurs infidélités dans l'exercice de son emploi, ne pouvant se justifier que par une révolte, eut recours aux soldats Bataves, qui étoient en quartier aux environs de Rheims. Il leur persuada que Julien vivoit encore, que Jovien n'étoit qu'un rebelle; & ses mensonges produisirent une si violente mutinerie, que Lucillien & Séniauc furent massacrés. Valentinien auroit éprouvé le même sort sans un ami fidele appelé Primitivus, qui le déroba aux recherches des féditieux. Il se sauva avec Procope & Mémo-ride: un soldat Erule nommé Vitalien, que nous verrons dans la suite avancé aux premiers emplois, se joignit à eux; & tous ensemble trouverent Jovien à Tyanes. Avec cette triste nouvelle ils en apportoient une autre qui pouvoit en adoucir l'amertume. Jovin que l'empereur vouloit déplacer, loin de se ressentir de cette disgrâce, avoit disposé les troupes à l'obéissance: il envoyoit ses principaux officiers pour présenter à Jovien les hommages de son armée.

JOV IEN.
An. 363.

JULIEN. L'empereur récompensa Valentinien en le mettant à la tête de la seconde compagnie des *écuyers* ; il donna à Vitalien une place honorable entre les *domestiques* ; ces deux corps faisoient partie de la garde du prince. Il dépêcha sur le champ Arinthée avec une lettre pour Jovin ; il le louoit de sa fidélité, le confirmoit dans son emploi, & lui ordonnoit de punir l'auteur de la sédition, de mettre aux fers les plus coupables, & de les envoyer à la Cour. Les députés de l'armée des Gaules arrivèrent bientôt après ; ils se présentèrent à Jovien dans Aspunes petite ville de Galatie. Il reçut avec joie les protestations de leur zele, leur fit des présens, & les renvoya dans leur province.

An. 364.
XXX.

Consulat de
Jovien.

Amm. l. 25.
c. 10.

Them. or. 5.

Soc. l. 3. c. 26.

Philost. l. 8. c.

9.

Theoph. p. 46

Idace.

Le premier jour de Janvier il célébra dans Ancyre la cérémonie de son entrée au consulat. Il avoit désigné Varronien son pere pour partager avec lui cette dignité. Mais ce vieillard étant mort avant le commencement de l'année, Jovien prit pour collegue son fils, qui portoit

aussi le nom de Varronien. Il lui donna en même tems le titre de *no-bilissime*. On rapporte que lorsqu'on voulut, selon l'usage, asseoir cet enfant sur la chaise curule, il y résista avec des cris opiniâtres, comme s'il eût pressenti son malheur. Thémistius, que Constance avoit honoré d'une place dans le Sénat de Constantinople, orateur sensé & vertueux, député avec plusieurs autres sénateurs pour complimenter l'empereur sur son consulat, prononça un discours en sa présence. Nous l'avons encore entre les mains ; & nous y voyons que la vertu du prince & celle de l'orateur ont ensemble beaucoup de peine à défendre ce panegyrique de la contagion de flatterie, qui fait presque toujours l'ame de ces sortes de pièces. Quelques historiens prétendent que le discours dont nous parlons ne fut prononcé qu'à Dadaftane six semaines après ; & qu'il le fut encore à Constantinople en présence du peuple après la mort de Jovien.

Tout l'empire s'attendoit à goûter

JOVIEŃ.
An. 364.

XXXI.
Mort de Jovien.

sous un gouvernement équitable & pacifique le repos dont il avoit été long-tems privé par la foiblesse & les soupçons injustes de Constance & par l'humeur guerriere de Julien. On faisoit à Constantinople les préparatifs de la réception de l'empereur : Rome qui se flattoit de jouir bientôt de sa présence, frapport déjà des monnoies pour célébrer la joie de son arrivée. Jovien ne témoignoit pas moins d'empressement. Il partit d'Ancyre par un tems très-froid, qui fit périr en chemin plusieurs de ses soldats. Etant arrivé le seize de Février à Dadaflane, petite bourgade de Galatie sur les frontieres de la Bithynie, il fut trouvé le lendemain mort dans son lit. Il étoit âgé de trente-trois ans, & avoit régné sept mois & vingt jours. La cause de sa mort est restée dans l'incertitude. Selon l'opinion la plus commune, s'étant couché dans une chambre nouvellement enduite de chaux, il fut étouffé par la vapeur du charbon qu'on y avoit allumé pour sécher les murailles, & pour échauf-

JOVIEEN.

An. 364.

Amm. l. 25.

c. 10.

Eutr. l. 10.

Viñ. epit.

Hier. Chron.

Chrysof. ad

Philipp. Hom.

15.

Zof. l. 3.

Soc. l. 3. c. 26.

Theod. l. 4. c.

4.

Soz. l. 4. c. 6.

Philost. l. 8. c.

8.

Chron. Alex.

Zon. t. 2. p.

28, 29.

Cedren. t. 1.

p. 308, 309.

Suid in.

Ἰοβιανός.

Idace.

Médailles.

fer le lieu. Selon d'autres, sa mort fut l'effet d'une indigestion, ou de quelques mauvais champignons qu'il avoit mangés. Quelques-uns l'attribuent simplement à une apoplexie. Enfin on a dit qu'il avoit été empoisonné, ou assassiné par ses propres gardes. Ammien Marcellin semble appuyer ce dernier sentiment par la remarque qu'il fait, que sa mort ne fut suivie d'aucune information, non plus que celle de Scipion Emilien. Si ce soupçon avoit lieu, il ne pourroit tomber que sur Procope; Valentinien, comme le prouve l'histoire de son élection, n'avoit nulle prétention à l'empire. Le corps fut porté à Constantinople dans l'église des SS. Apôtres, sépulture ordinaire des empereurs depuis Constantin. Les payens le mirent au nombre des Dieux; & les deux empereurs Chrétiens qui lui succéderent, ne s'opposèrent pas à cette sorte d'idolatrie, qui n'étoit plus regardée que comme une cérémonie politique. Sa femme n'eut pas la satisfaction de le voir empereur. Elle étoit en chemin pour

JUVIEN
An. 364.

JUVIEN.
An. 364.

le venir joindre avec toute la pompe d'une impératrice, lorsqu'elle reçut la nouvelle de sa mort. Elle venoit de perdre en peu de tems & son pere & son beau-pere ; elle eut encore la douleur de survivre à son époux pendant plusieurs années, mourant, pour ainsi dire, tous les jours, & tremblant sans cesse sur le sort de son fils, en qui la qualité de fils d'empereur pouvoit tenir lieu de crime auprès des successeurs. La mort seule fixa pour elle les honneurs, dont la lueur rapide n'avoit brillé à ses yeux, que pour disparoître aussi-tôt : elle eut sa sépulture à côté de son mari.

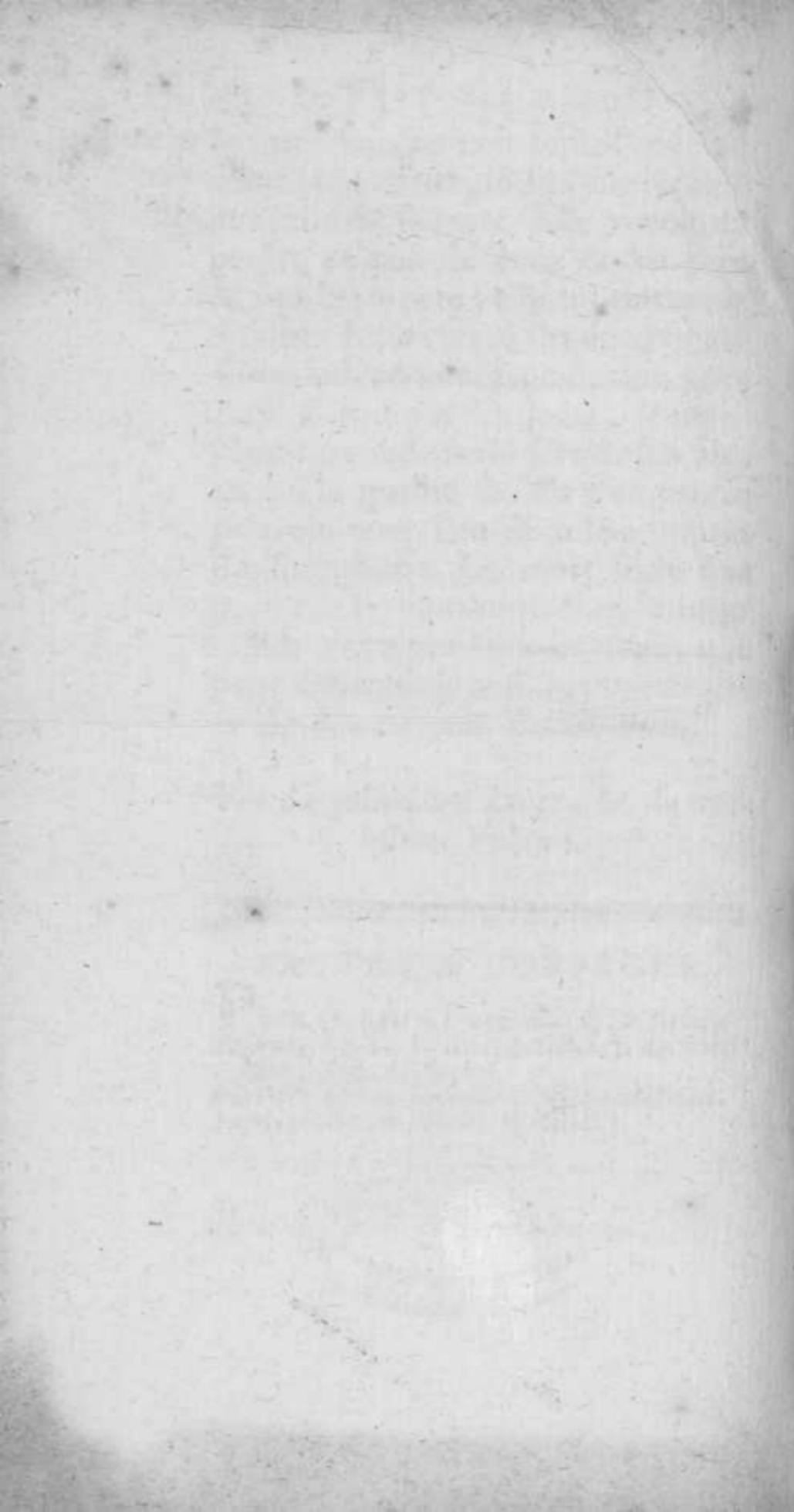
Fin du quinzième Livre, & du troisième Volume.

FAUTES A CORRIGER.

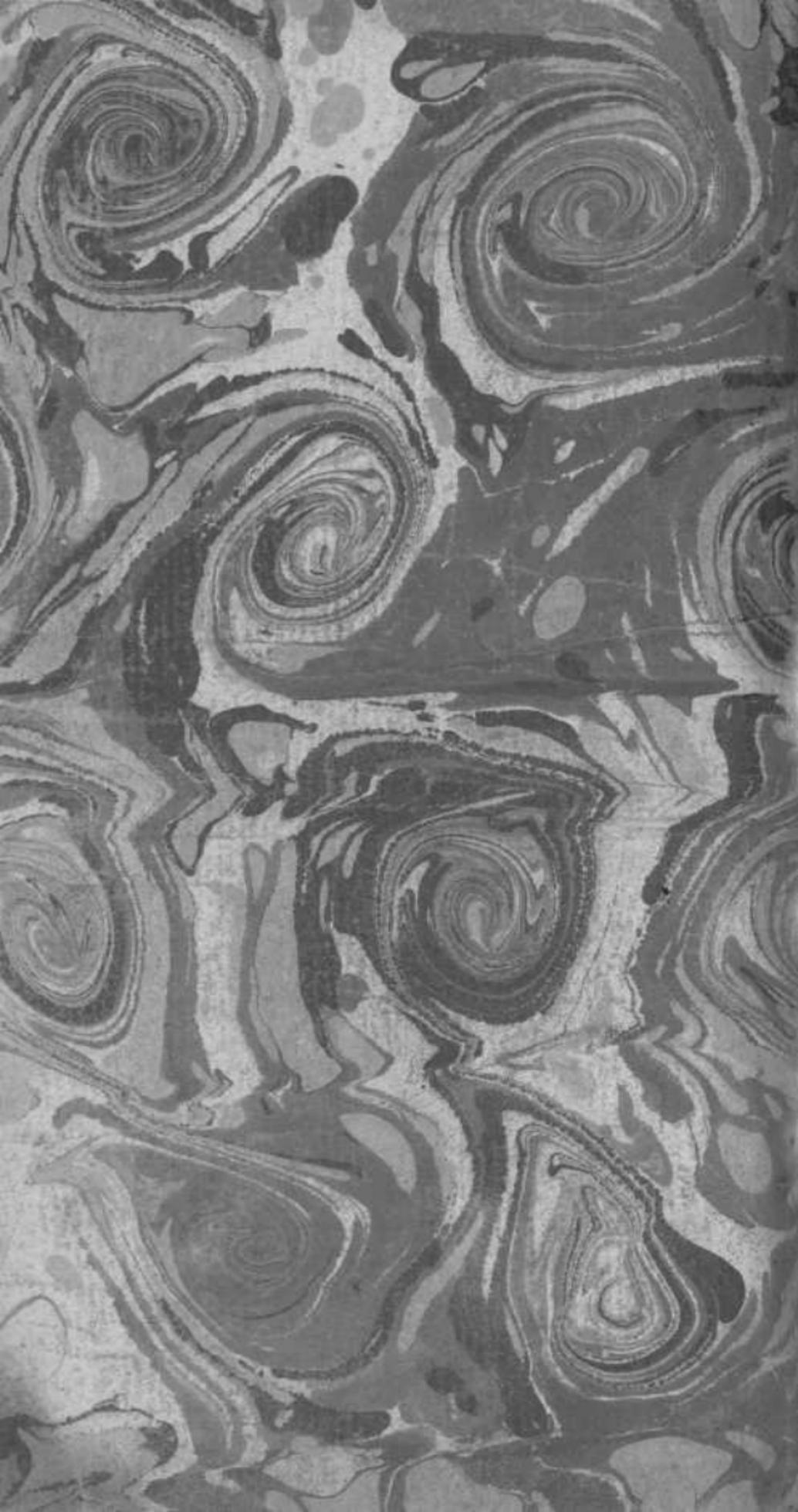
PAGE 63. ligne 1. s'entretenir, *lis.* se divertir.
 Page 139. lig. 24. P. 140. lig. 8. P. 255. lig. pénultième, Gots, *lis.* Goths.
 Page 181. lig. 21. commirent, *lis.* & commirent.
 Page 241. lig. 12. Licée, *lis.* Nicée.

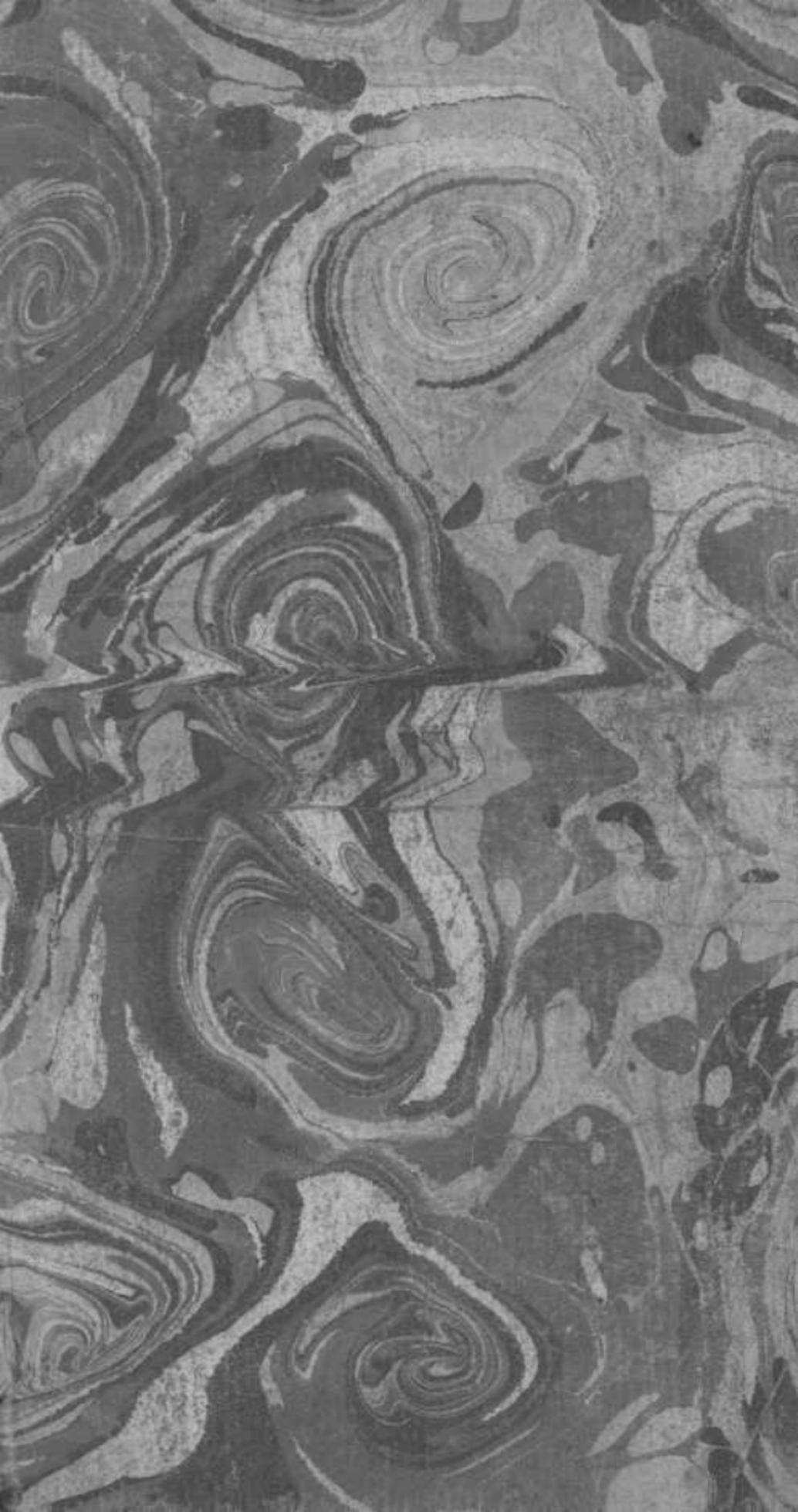
















HISTOIRE
DU
BAS-EMPIRE

TOME III



4507
3656